TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrisson, rue Notre - Dame, 1640 et 1442.

Aujourd'hui maximum...	18
Même date l'an dernier...	34
Aujourd'hui minimum...	4
Même date l'an dernier...	20

La Patrie

Pronostics pour les prochaines vingt - quatre heures.

Toronto, 23. — Vent de l'ouest, temps beau et froid.

22E ANNEE — No 307 — VINGT PAGES — MONTREAL, SAMEDI, 23 FEVRIER 1901 — LE NUMERO : UN CENTIN

La Chambre de Commerce de Paris

Echange de courtoisies entre la Chambre de Commerce de la Ville Lumière et sa petite soeur de la Métropole Canadienne

De tout temps les relations entre la Chambre de Commerce de Paris et celle de Montréal ont été des plus cordiales, pendant la dernière exposition surtout, aux fêtes magnifiques données par la Chambre de Commerce de Paris.

A cette occasion, M. Perrault eut l'honneur de présenter à ces messieurs, au nom de notre Chambre de Commerce, un tableau photographique de 200 de ses principaux membres, exprimant en même temps tout le plaisir qu'ils éprouveraient en se retrouvant ainsi en famille chez leurs grands-parents de France. On sait que ce magnifique tableau est sorti de l'atelier de nos excellents artistes-photographes, MM. Laprès et Lavergne.

M. le président de la Chambre de Paris accepta avec empressement ce tableau-souvenir et a bien voulu gracieusement expédier en retour les photographies des hommes éminents qui font partie de cette puissante corporation et exprimer leur vif désir de voir se perpétuer toujours entre l'ancienne et la nouvelle France le souvenir des relations d'autrefois en même temps que l'extension de nos relations commerciales d'aujourd'hui.

Voici la liste des membres de la Chambre de Commerce de Paris :



Extension des relations commerciales de l'ancienne et de la nouvelle France, souvenirs de la dernière exposition universelle

Président honoraire : DELAUNAY-BELLEVILLE, grand officier de la Légion d'honneur, représentant les constructions mécaniques. Boulevard Richard Wallace, 17 Neuilly.

Président, MOISANT, chevalier de la Légion d'honneur. Représentant les constructions métalliques, Boulevard de Vaugirard, 20.

Vice-présidents FOUCHER, officier de la Légion d'honneur. Représentant les fécules, amidons, glucoses. Rue du Faubourg Poissonnière, 175.

FREMONZE, Représentant les produits pharmaceutiques. Rue de St. Pétersbourg, 20.

COUVREUR, officier de la Légion d'honneur. Ancien vice-président, représentant les produits chimiques, la verrerie. Rue Lafayette, 237.

Trésorier, CLAUDE-LAFONTAINE, officier de la Légion d'honneur. Représentant la banque. Rue de Trévise, 32.

Membres :

RADOUET, commandeur de la Légion d'honneur. Représentant l'horlogerie. Rue Vivienne, 36.

LAINEY, officier de la Légion d'honneur. Représentant la minoterie, Rue du Louvre, 6.

TRESTLER, chevalier de la Légion d'honneur. Représentant les vins en gros. Avenue de l'Opéra, 9.

HUOT, chevalier de la Légion d'honneur. Représentant les laines. Rue des Jeuneurs, 10.

LESIEUR, chevalier de la Légion d'honneur. Représentant les huiles et pétroles. Rue des Maturins, 42.

POIVET, chevalier de la Légion d'honneur. Représentant la draperie, Rue des Deux-Ecus, 21.

LA COMMISSION DES FINANCES

Reçoit les offres écrites de la compagnie des Abattoirs

Nouvelle discussion sur la question de l'emprunt

La commission des finances a pris connaissance, hier, de la proposition suivante soumise par l'Union des Abattoirs :

Au président et aux membres de la commission des finances.

M. le président et messieurs,

En réponse à votre demande de la semaine dernière, j'ai l'honneur de vous soumettre la proposition suivante, savoir :

La Compagnie des Abattoirs devra :

1o Ériger un abattoir moderne muni de tous ses accessoires aux ou près des cours à bestiaux du Grand Tronc, Pointe St-Charles, lequel abattoir devra coûter environ cent mille ($100,000) piastres.

2o La Compagnie des Abattoirs devra fournir gratuitement à la ville et maintenir un marché à chacun des abattoirs, lequel marché sera exempt de taxes, et la ville aura libre accès à chacun de ces marchés pour collecter les droits de marché, mais il sera entendu que la compagnie des Abattoirs aura le droit exclusif de nourrir et peser le bétail.

3o La Compagnie des Abattoirs devra payer la première hypothèque de $50,000 au Crédit Foncier.

4o La Compagnie des Abattoirs devra donner à la ville une hypothèque de $250,000 sur sa propriété de l'Est, sur son abattoir de la Pointe St-Charles et aussi une hypothèque sur tout le terrain qu'elle possède à St-Henri, à tant le pied, comme garantie collective.

La ville de Montréal devra :

1o payer à la Cie des Abattoirs:

A. Le fonds d'amortissement accumulé, soit...	$53,000
B. Le dépôt en garantie.	75,000
C. Le montant collecté sur les pertes subies par le feu	26,968

2o La ville devra donner par contrat à la compagnie des Abattoirs gratuitement et sans restriction les dix arpents de terrain réservés à Saint-Henri pour l'établissement de marchés, louer à la Compagnie des abattoirs pour une somme nominale de dix arpents de terrain réservés pour l'établissement de marchés dans l'est, et transférer gratuitement à la compagnie des Abattoirs toutes les constructions, clôtures, balances etc., qui existent actuellement.

3o La ville devra exempter les deux abattoirs (de l'est et de l'ouest) de taxes et leur fournir l'eau gratuitement.

4o La ville s'obligera à prohiber la vente dans ses limites de la viande des animaux qui n'ont pas été abattus et inspectés (tant après qu'avant l'abattage) à l'un ou l'autre des Abattoirs.

5o La ville devra nommer et payer les inspecteurs.

Ce document est signé par le secrétaire de la compagnie des Abattoirs. Il sera pris en considération à une prochaine séance de la commission.

La commission prend connaissance d'un rapport du chef de police déclarant que quelques miséreux ont été envoyés au Refuge de Nuit de la rue Notre-Dame.

A ce sujet, l'échevin Laporte fait remarquer que la ville devrait établir des maisons de refuge pour ses pauvres, non seulement dans le centre de la ville, mais aussi dans les quartiers éloignés.

Après une courte délibération, la commission décide qu'elle n'a pas de fonds pour accorder une aide au refuge de nuit.

La lettre du maire suggérant de demander à la législature le pouvoir de prendre sur la réserve une somme de $10,000 pour couvrir les dépenses de la réception du duc de Cornwall, est approuvée.

Le président soumet alors deux rapports qui ne sont que la reproduction séparée de celui qui a déjà été présenté au conseil, recommandant l'émission des emprunts de $300,000 et de $1,500,000.

L'échevin Ekers propose l'adoption de ces deux rapports.

L'échevin Savignac propose en amendement que les mots "par l'entremise de la banque de Montreal" soient retranchés.

L'amendement est perdu par le vote prépondérant du président. Votent contre, les échevins Laporte, Sadler, Ekers et Smith ; pour, les échevins Brunet, Faucher et Savignac.

Les deux rapports sont adoptés sur la même division renversée.

La lettre de M. Antoine Robert offrant de placer l'emprunt moyennant une rétribution de $3,500 est renvoyée au conseil.

L'échevin Hart fait observer à la commission que plusieurs employés du service des incendies reçoivent chaque année une somme de $40 pour acheter un uniforme qu'ils n'achètent et ne portent jamais. Il serait temps, semble-t-il, de mettre fin à cette pratique et de donner une augmentation de salaire à ces employés au lieu de leur payer une somme sous un faux prétexte.

Le président répond qu'il est trop tard maintenant pour corriger cette anomalie ; il faudra seulement y penser l'an prochain.

Les échevins Lavallée, LeBeuf et Martineau, nommés par le conseil pour s'entendre avec la commission des finances au sujet des questions à poser aux avocats de la ville en rapport avec les emprunts, entrent alors en conférence avec la commission et les avocats de la ville. L'échevin LeBeuf s'efforce de faire admettre à M. Atwater que l'arrangement qu'on veut conclure avec la banque de Montréal constitue un contrat et en contient tous les éléments. M. Atwater l'admet pour les besoins de la discussion et la discussion se continue.

L'échevin Laporte, cependant, fait remarquer que les questions devraient être posées par écrit afin que les réponses puissent être faites de même et communiquées aux autres membres qui ne sont pas présents.

M. Archambault insiste également pour que les questions soient faites par écrit. Il dit que c'est exiger un peu trop que de demander à des avocats de se prononcer sur le champ sur des questions de cette importance.

Let échevins Martineau et LeBeuf s'insurgent contre cette prétention. Le conseil nous a ordonné de conférer et de discuter avec vous, disent-ils ; eh bien, nous discutons, si vous voulez nous imposer silence, dites-le et tout sera fini.

L'échevin Martineau fait ressortir en outre l'utilité qu'il y a de discuter avec les avocats le point légal à décider avant de leur poser des questions directes. Chacun est ensuite plus à même de saisir le point en litige et de l'exposer comme il doit l'être. Il est certain qu'il faudra poser des questions par écrit et donner aux avocats le temps de les étudier avant d'y répondre. Mais il semble très utile de les discuter au préalable, afin de bien s'entendre sur la véritable portée de l'opinion demandée.

Les autres membres admettent la sagesse des remarques de l'échevin Martineau, mais comme l'horloge marque 6 h. 30, on parle d'ajournement. Une nouvelle discussion s'élève à ce sujet et finalement on finit par s'entendre pour se réunir de nouveau à 2 heures cet après-midi.

La commission pourra alors conférer à loisir avec les avocats et entendre toutes les objections soulevées.

DES EXPLICATIONS BOITEUSES

C'est tout ce que peuvent fournir des voleurs de vieux fer

Leur condamnation en cour de police

Olivier Clément et Joseph Pilon, accusés d'avoir volé du vieux fer, dans les cours de la Laurie Engine Works, ont subi leur procès hier après-midi en cour de police, devant le juge Desnoyers. Les prévenus appelés à se disculper, n'ont pu fournir que des explications boiteuses.

Le juge Desnoyers les a sur le champ, condamnés à $5 d'amende chacun ou à un mois de prison. Le fer volé a été estimé par la compagnie à la somme de $7.

M. E. A. B. LADOUCEUR

Assermenté comme député greffier de la Couronne

M. E. A. B. Ladouceur, du greffe de la cour de police a été assermenté, hier matin, comme député greffier de la Couronne et de la Cour des Sessions de la Paix. Cette commission de député-greffier le qualifie ex-officio, comme juge de Paix, pour toute la province.

LES TEINTURES ELECTRIQUES

Teignent la laine, le coton, la soie, les plumes, les effets laine et coton, etc., etc.

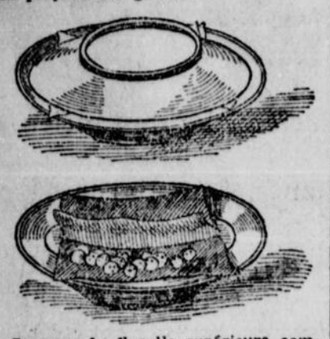
Elles sont en vente partout à 10 cents le paquet. 272-48

L'ESSAI DES GRAINES

Avant de confier à la terre les graines de jardin et les semences de grande culture il est très important de savoir si ces graines sont bonnes. Il y a plusieurs moyens de les essayer. L'un des plus simples et des mieux connus est celui-ci:

On humecte un morceau de flanelle que l'on étend dans le fond d'une assiette. Les graines, mouillées, sont répandues par-dessus, puis recouvertes d'un autre morceau de flanelle et d'une assiette.

Les assiettes et leur contenu doivent être placées en un lieu modérément chaud. La température ordinaire des maisons, 68 à 70o Farenheit, est suffisante pour la germination de la plupart des graines.



Lorsque la flanelle supérieure commence à se dessécher on l'humecte légèrement, mais il ne faut pas que les graines soient plongées dans l'eau, car elles pourriraient au lieu de germer. On doit donc faire sortir l'eau qui n'a pas été absorbée par la flanelle.

Les graines qui ont perdu leurs facultés germinatives seront moisies au bout de quelques jours, et les autres montreront leurs germes après un temps plus ou moins long—1 à 10 jours ou davantage.

Si les graines essayées sont bonnes, 75 à 95 pour cent d'entre elles germeront.

Voici un autre moyen simple de faire l'essai des graines: Remplir aux trois quarts de terre ou de sable humides une boîte que l'on garde quelque temps au chaud, dans la maison; dans cette boîte répandre les graines que l'on aura fait tremper durant 24 heures et les couvrir d'une mince couche de terre ou de sable, puis placer sur la boîte une planche, pour empêcher l'évaporation. Cette planche ne doit pas être ajustée de façon à empêcher la circulation de l'air dans la boîte.

LE BEURRE

Ses qualités et ses défauts

Les qualités que l'on doit rencontrer dans le beurre sont: le lustre, le beurre bien travaillé, la saveur douce saveur, la couleur, l'odeur.

Le lustre est l'éclat particulier qui rappelle celle de la noisette fraîche ; la couleur doit être jaune d'or et l'odeur agréable, légèrement aromatique. On reconnaît qu'un beurre est bon quand il a la pâte fine et qu'il se laisse trancher nettement en lames minces.

Les causes de production de beurres médiocres ou mauvais sont nombreuses ; nous allons les passer toutes ou à peu près en revue.

Aliments. — L'alimentation exerce une influence marquée sur la constitution du lait, laquelle se répercute sur la saveur, la consistance et la couleur du beurre. C'est le cas des fourrages gâtés, moisis, fortement mouillés, des pommes de terre, des raves, des choux gelés. Un été humide est contraire à la finesse du beurre, tandis que les fines herbes de montagne, les fourrages articiciels ont une action favorable. Les plantes à huiles essentielles, telles que l'ail, le poireau, la menthe, transmettront au beurre leur odeur et leur saveur.

La paille donne un beurre blanc dépourvu d'arome ; les carottes lui communiquent une saveur agréable et une belle couleur jaune, les choux-navets sont très estimés ; par contre, les betteraves, raves, navets, pommes de terre ne doivent pas entrer en trop grande quantité dans la constitution de la ration.

Période de lactation — On remarque fréquemment qu'à la dernière phase de leur période de lactation, les vaches donnent un lait à goût amer, se communiquant à la crème et au beurre, de plus, la crème est difficile é baratter. Ces laits doivent être mis de côté, donnés aux animaux, ou, s'ils sont convertis en beurre, celui-ci doit être fondu et employé aux usages domestiques.

Procédés de crémage — Les crèmes douces, fraîches, obtenues par refroidissement, ou par l'emploi du centrifuge, donnent d'excellents beurres de longue conservation, qui ne se ressentent que faiblement des effets du fourrages avariés ou à saveur et à odeur fortes.

Les beurres de crème aigre, préparés d'une façon irréprochable, sont d'aussi bonne conservation que ceux provenant de crème douce ; ils se comportent également bien dans le cas d'exportation sous les tropiques ; mais si la crème est impure, trop acide, prélevée sur un lait déjà acide, le beurre qui en résulte ne peut être de longue conservation.

Malaxage et salage — La façon de délaiter le beurre, de le malaxer, influe considérablement sur sa conservation et sa qualité. Les premiers jours rien d'anormal ne se remarque ; les beurres mal délaités sont peut-être plus agréables que les autres, mais, après quelque temps, surtout en été, l'acide lactique se développe et donne un produit aigre qui n'est plus acceptable comme beurre de table ; il faut se hâter de le fondre. Un salage bien fait a également une influence marquée sur la qualité et surtout sur la conservation du beurre.

Rancissement — Le beurre frais abandonné à l'air et à la lumière, s'altère d'autant plus rapidement qu'il a été mal préparé et, par suite, qu'il renferme des éléments autres que la matière grasse. Il devient plus odorant, légèrement acide, sa couleur s'accentue, l'odeur finit par devenir désagréable, le goût fort ; c'est le rancissement, phénomène dû à la décomposition des glycérides du beurre sous l'influence de l'oxygène de l'air, d'une température élevée, de la lumière, des microbes. Ce sont surtout les glycérides à acides votatils qui se décomposent, mettant ainsi en liberté leurs acides dont l'odeur (arome), agréable dans la proportion de 1 à 2 centièmes p. 100, devient pénible à 5 centièmes et intolérable à 1 dixième p. 100.

L'oxygène est le principal agent de développement de l'acide butyrique, et autres acides volatils libres ; très lentement à l'obscurité, plus rapidement à la lumière diffuse, très rapidement au soleil, la matière grasse se saporifie sous l'influence de l'oxygène, se dédouble en éléments atteints à leur tour et transformés en produits nouveaux tous plus oxydés allant de l'acide formique et à l'acide carbonique.

Les transformations que subit la matière grasse sous l'influence des microbes sont analogues à celles résultant de l'influence de l'air et de la lumière. L'âge des beurres n'affecte pas sensiblement la composition des glycérides à acides volatils, s'ils sont à l'abri de l'influence des agents extérieurs.

Le rancissement du beurre se traduit encore par des odeurs et des saveurs spéciales selon son mode de préparation plus ou moins défectueux.

Ainsi, le goût de vache ou d'étable provient d'étables malpropres, mal aérées, du pis non lavé, d'un lait insuffisamment tamisé. Le goût de fumée ou de moisi vient de l'air impur où le lait et la crème ont été conservés.

Le beurre huileux, aigrelet, est le résultat d'une acidification mal entendue, produite par l'emploi de vieille crème ou de vieux lait de beurre.

Un beurre graisseux est le fait de causes diverses : un malaxage trop énergique, une alimentation exagérée en résidus graisseux, une décomposition de la matière grasse par certaines bactéries, etc.

Le goût de poisson ou d'huile de poisson peut provenir d'une alimentation trop chargée en tourteaux huileux, ou encore d'une action microbienne.

Le beurre amer est le fait d'une alimentation avec le lupin, par exemple, ou avec des fourrages gâtés. Il paraît être produit aussi par une bactérie spéciale développant de l'acide butyrique et décomposant l'albumine.

Par un malaxage défectueux, par une expulsion incomplète du sucre de lait et surtout des matières albuminoïdes, on a un produit envahi de microbes qui lui donne une saveur désagréable qui le fait désigner sous le nom de beurre caséeux.

Les beurres tachetés, marbrés, striés, résultent d'un malaxage incomplet à la suite du mauvais emploi d'un colorant en poudre. Si le beurre est irrégulièrement salé, la couleur s'accentue dans les parties les plus salées.

Quand les locaux où l'on conserve le beurre ou les récipients vides sont humides, il s'y développe des végétations cryptogamiques ou moisissures qui donnent une saveur désagréable.

Les modes d'emballages ou d'expédition du beurre ont une influence marquée sur sa conservation et sa qualité ; les parois des fûts en bois doivent être bien lessivées, saupoudrées de sel fin, les joints bien fermés afin d'éviter l'arrivée de l'air et le goût de bois; toutefois, ce goût de bois paraît provenir d'un défaut du beurre que le contact immédiat avec un bois mal nettoyé accentuerait davantage.

"Remèdes". — Les remèdes aux diverses altérations précipitées sont tout indiqués : ils consistent à faire disparaître les causes. D'une façon générale, on y arrivera par une judicieuse alimentation, une grande propreté et un traitement conforme à nos indications, du lait, de la crème et du beurre.

Excursions du dimanche de Montréal à Valleyfield, St-Timothée, Beauharnois, Bellevue, Woodlands et Châteauguay vîa le "New-York Central", de la gare Windsor, à 9.45 a. m., revenant à 9.20 20 p. m.

12 26 F 9 23 M 9 23

UNE GUERISON POUR L'ASTHME

Les personnes asthmatiques n'ont plus besoin de quitter leur demeure et leurs affaires, pour être guéries. La nature a produit un remède végétal pour la guérison permanente de l'asthme, des maladies des poumons, et des bronches. Ayant éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas régistrés (de cent 90 guéris radicalement) et désirant soulager les souffrances de l'humanité, j'enverrai gratis cette recette à tous ceux qui souffrent de l'asthme et de la bronchite et des nerfs, en Allemand, Français et Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyez par la poste un timbre et votre adresse. Mentionnez ce papier. W. A. NOYES, 835 Powers Block, Rochester, N. Y. (1)

LA FERME

ESSAIS DE CULTURE

Des fermes expérimentales du Canada

Avoine, Orge, Blé, Pois, Mais à ensilage, Navets, Carottes, Betteraves à sucre et Pommes de terre

Nous venons de recevoir un intéressant bulletin du département de l'Agriculture donnant les résultats des essais de culture de grains, de maïs à ensilage et de plantes-racines obtenus en 1900 dans les fermes expérimentales du Canada, ainsi que la moyenne des résultats de cinq à six années d'essais.

De ce bulletin, trop long pour être reproduit in extenso, nous extrayons les renseignements suivants qui seront utiles aux cultivateurs :

Récolte moyenne, 50 minots et 15 livres par arpent.

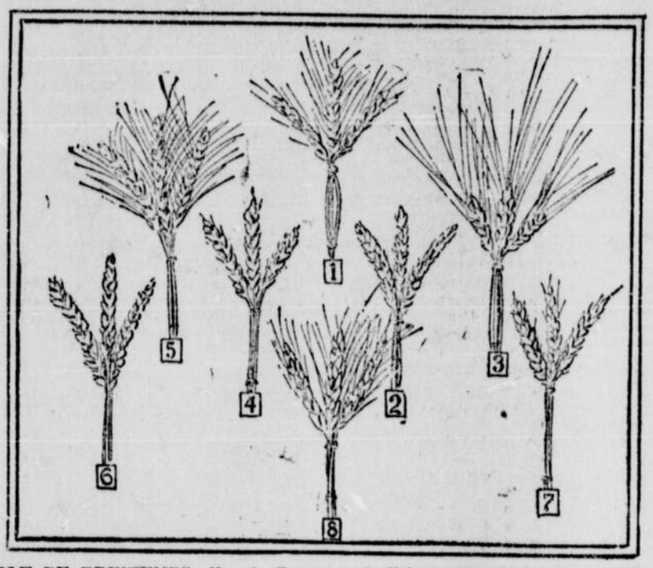
BLE DE PRINTEMPS

Quantité de graines semées, un minot et demi par acre.

Les plus forts rendements ont été donnés par les douze variétés suivantes:

	Par acre. Minots.	Livres.
Huron	34	20
White Russian	33	50
Preston	33	17
Laurel	33	10
Countess	33	....
Red Fife	32	43
Red Fern	32	40
White Connell	32	20
Monarch	32	3
Pringle's Champlain	32	....
Wellman's Fife	31	57
Colorado	31	33

Récolte moyenne, 32 minots et 44 livres par acre.



BLE DE PRINTEMPS.—No 1, Preston; 2, Fife rouge; 3, Goose; 4, Fife blanc; 5, Huron; 6, Wellman's Fife; 7, Russe blanc; 8, Rio Grande.

ESSAIS D'AVOINE

Quantité de graines semées, 2 minots par acre.

Les douze variétés qui ont donné les plus forts rendements à Ottawa, à Nappan et à Agassiz sont :

	Par acre Minots	Livres
Holstein Prolific	77	24
Black Beauty	76	29
Early Blossom	70	33
Golden Giant	70	10
Cromwell	69	27
Buckbee's Illinois	69	12
Oderbuch	67	23
California Prolific	67	22
Hazlett's Seizure	67	12
Thousand Dollar	67	2
Joanette	66	21
Bavarian	66	26

Soit une moyenne de 69 minots et 29 livres par acre.

ESSAIS D'ORGE

Quantité de graines semées, 2 minots par acre.

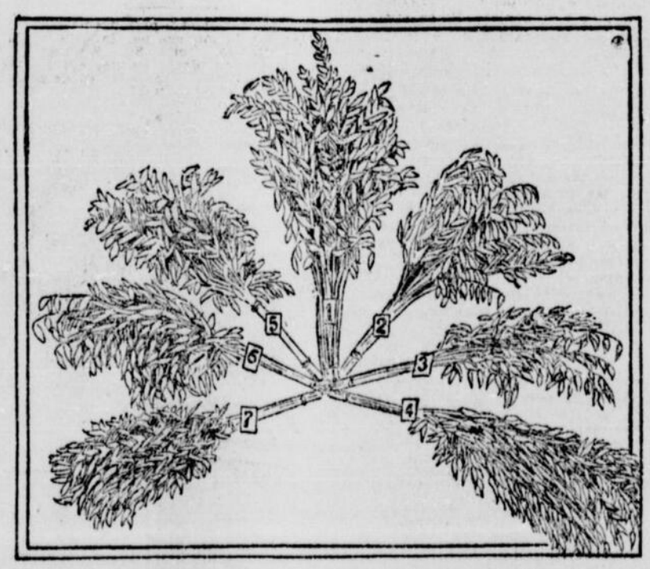
Les six variété d'orge à deux rangs qui ont donné, dans les trois fermes expérimentales, les plus forts rendements sont :

	Par acre Minots.	Livres
Beaver	51	5
Danish Chevalier	50	33
Canadian Thorpe	49	21
French Chevalier	48	36
Bolton	44	38
Nepean	43	26

Récolte moyenne, 48 minots et 2 livres par acre.

Orge à six rangs. — Les six variétés qui ont donné les plus lorts rendements sont :

	Par acre. Minots.	Livres.
Mensury	54	35
Common	50	22
Roval	49	2
Odessa	49	1
Albert	49	40
Petschora	48	39



AVOINE.—No 1, Banner ; 2, Oderbruch; 3, Columbus; 4, White Schonen; 5, Holstein Prolific; 6, American Beauty; 7, Golden Giant.

minots par acre, selon la grosseur des pois.

Les douze variétés qui ont produit les plus fortes récoltes à Ottawa, à Nappan, à Brandon et à Agassiz, sont :

	Par acre. Minots.	ôLivres.
White Wonder	30	12
Duke	30	02
Prince	28	45
Archer	27	40
Crown	27	37
Chancellor	27	37
Carleton	27	20
Harrison's Glory	27	17
Daniel O'Rourke	27	15
German White	27	15
Agnes	27	10
Early Britain	27	10

Récolte moyenne, 27 minots et 57 livres par acre.

ESSAIS DE MAIS A ENSILAGE

On a semé en rangs espacés de trois pieds et les plantes, éclaircies, étaient de six à huit pieds les unes des autres.

Les dix variétés qui, en prenant la moyenne de toutes les fermes expérimentales du Canada, ont donné les plus forts rendements sont :

	Par acre. Tonnes.	Liv.
Thoro'bred White Flint	23	1606
Early Mastodon	21	1736
Superior Fodder	21	1640
Cgampion White Pearl	21	130
Mammoth Cubar	20	1622
Cloud's Early Yellow	20	1316

Soit, en moyenne, 21 tonnes et 1,341 livres par acre. !

ESSAIS DE NAVETS

On a fait deux semis, le second deux semaines plus tard que le premier, et l'on a constaté qu'en moyenne le premier semis avait donné 3 tonnes et 1,280 livres par acre de plus que le second.

Les six variétés de navets qui ont donné les plus forts rendements sont:

	Par acre. Tonnes	Livres.
Elephant, de Carter	28	291
Perfection Suède	27	293
Champion à tête rouge	25	723
Drummond a tête rouge	24	1768
Skirvings	24	m 632
Bronzé de Hartley	24	329

Moyenne, 25 tonnes et 1, 339 livres par acre.

ESSAIS DE CAROTTES

Comme pour les navets on a fait deux semis a deux semaines d'intervalle, en rangs, à deux pieds de distance.

Les six variétés qui ont donné les plus forts rendements sont :

	Par acre. Tonnes	Livres.
Géantes blanches des Vosges	33	788
Blanches demi - longues	32	1010
Blanches courtes amélio - rées	30	1251
Nouvelles blanches moyennes	30	1251
Orthes blanches à tête verte	28	1090
Champion d'Ontario	27	928

Moyenne, 30 tonnes et 1053 livres par acre. Le premier semis a donné en moyenne 3 tonnes et 844 livres par acre de plus que le second.

ESSAIS DE BETTERAVES A SUCRE

Deux semis ont été faits, en rangs espacés de deux pieds, à deux semaines d'intervalle, et le premier a donné en moyenne 3 tonnes et 741 livres par acre de plus que le second.

Les quatre variétés qui ont donné les plus forts rendements sont :

	Par acre. Tonnes	Livres.
Impériale améliorée	24	1008
Sucre à tête rouge	23	1557
Wanzleben	22	766
Danoise à tête rouge	21	1198

ESSAIS DE POMMES DE TERRE

On a essayé quatre-vingt-deux variétés. Les pommes de terre étaient coupées en morceaux comprenant deux ou trois germes et ces morceaux ont été mis en terre en rangs espacés de 2 pieds et demi et à un pied les uns des autres dans les rangs.

Les douze variétés qui ont donné les plus forts rendements sont :

	Par acre. Minots.	Liv.
Seattle	430	28
American Wonder	406	57
Northern Spy	405	6
Irish Daisy	402	57
Irish Cobbler	398	21
Vanier	395	32
Uncle Sam	392	22
Rural Blush	391	56
Rose No 9	391	13
Carman No 1	389	38
Seeding No 230	387	27
Holborn Abundance	386	41

Moyenne par acre, 398 minots et 13 livres.

LE SEL

Dans l'alimentation du bétail

Gay-Lussac, un savant illustre, a écrit que "la question du sel est parfaitement étrangère à l'agriculture". Mais, depuis, de nombreuses expériences ont été tentées, et toutes ou à peu près concluent à l'action bienfaisante du sel, aussi bien sur les valeurs laitières que sur les bœufs, les moutons et les porcs à l'engrais: lactation plus abondante, lait plus riche en beurre et en caséine, viande meilleure, engraissement plus rapide, toisons plus lourdes et de meilleure qualité, tels sont les résultats qui réduisent à néant l'argument économique contre l'emploi du sel dans l'alimentation des animaux.

Mais il ne faut pas tomber d'un excès dans l'autre. Il faut du sel, mais pas trop n'en faut On cite des cas d'empoisonnement de porcs auxquels on avait administré des doses de sel dix fois trop fortes: une gastro-entérite s'était déclarée, et quarante-quatre porcs avaient succombé.

Donnons donc du sel, mais modérément.

AUX VACHES LAITIERES. —Ne dépassons jamais 1 once et demi par jour.

AUX BOEUFS A L'ENGRAIS. — On peut augmenter légèrement la dose.

AUX PORCS. — Ce gros mangeur et co fort buveur peut recevoir à peu près une once par jour. Il est évident qu'on diminuera très sensiblement cette dose, en raison de l'âge et du poids de l'animal ; s'il s'agit de jeunes gorets, ne pas donner plus de un dixième d'once par jour.

AUX MOUTONS.— D'expériences faites sur des mérinos, il résulte qu'une dose de 1-10 d'once de sel par jour a donné au bout d'un mois une augmentation de poids de 12 livres par tête, tandis que la même ration, sans sel, n'a fait accroître le poids que de 4 livres. Cette dose a paru minime à quelques-uns qui l'ont exagérée jusqu'à ¾ d'once, et non sans profit ; mais une telle dose n'est pas sans danger.

Le sel s'emploie sous forme de blocs de sel gemme que l'on met à la disposition des bestiaux dans les crèches ou que l'on fixe au mur : les animaux lèchent ces blocs et prennent ainsi leur sel à leur convenance.

On a conseillé depuis longtemps, afin d'en prévenir l'altération, d'incorporer au foin mal récolté, 2 à 3 pour 1000 de sel: c'est une excellente pratique ; quelques cultivateurs l'ont généralisée et s'en félicitent. Il importe donc de tenir compte de la quantité de sel que les animaux peuvent recevoir de fourrages salés.

Enfin, un de nos amis nous disait tout dernièrement, que, pour suppléer à l'insuffisance de fourrages, il avait recours au hache-paille. Ses animaux ne reçoivent en guise de fourrage qu'un mélange de foin, de paille de blé ou de paille d'avoine, assaisonné d'un peu de sel; il ne reste jamais rien dans les crèches et le bétail ne s'en porte pas plus mal.

Un tel procédé nous paraît préférable à celui qui consiste à arroser les mauvais fourrages avec de l'eau salée, laquelle retient l'abondante poussière que l'emploi du hache-paille élimine en grande partie.

En résumé, l'addition de sel excite l'appétence ; mais il importe de ne pas dépasser les doses que nous avons indiquées.

Nouvelle Machine Vraiment Merveilleuse

Elle peut "arracher" et "empocher" 1000 minots de patates en une seule journée

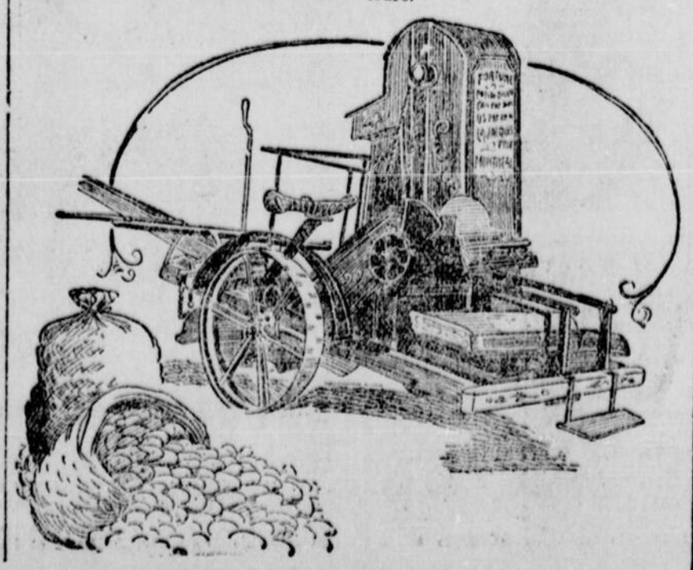
Cultivateurs, réjouissez-vous! Une belle, utile, merveilleuse invention vient de voir le jour, à votre intention, pour votre bonheur. Sachez qu'à l'avenir vous pourrez récolter vos patates en un seul tour de main, par une simple opération mécanique. Oyez.

Un compatriote du nom de Narcisse Léger, de Valleyfield, est l'inventeur d'une machine à récolter les patates (pommes de terre, dit-on en France) à laquelle il a donné le nom alléchant de "Fortune". Elle restera sûrement l'une des merveilles du XXe siècle, car elle est appelée à rendre heureux nos vailiants cultivateurs et nos habiles jardiniers. Notre ami, l'échevin Jacques, a eu la bonne fortune de faire l'acquisition des droits et brevets de l'inventeur. Il fera incessamment confectionner la merveilleuse machine pour la mettre sur le marché. Inutile de dire que M. Jacques se fera un plaisir de répondre à tous les cultivateurs qui voudront s'adresser à lui et se procurer cette machine à temps pour la récolte de 1901.

La nouvelle machine "Fortune" récoltera, c'est-à-dire arrachera, nettoiera, trillera et empochera 100 minots de patates à l'heure ou 1,000 minots par journée de 10 heures d'ouvrage dans un terrain ordinaire qui donnera un rendement de 10 pour 1.

Cette machine est appelée à donner de gros profits aux cultivateurs ou jardiniers qui cultivent les patates, soit pour l'usage domestique ou pour la nourriture des bêtes à cornes, pour l'industrie laitière, ou même pour l'engrais des pourceaux, en réduisant le prix de la production des patates à un minimum incroyable, car, actuellement, la récolte et le trillage des patates sont certainement l'opération la plus dispendieuse, la plus rude et la plus longue de toutes celles auxquelles le cultivateur est tenu de se livrer. Avec cette machine on peut récolter, triller et empocher les patates pour ½ centin le minot, quand cela coûte actuellement au-delà de 5 centins du minot, et, de plus, l'ouvrage se fait tellement vite qu'on n'a pas à craindre le mauvais temps. En un jour ou deux, vous pourrez mettre un ou deux mille minots de patates en sûreté, avant que la pluie leur ait fait le moindre dommage.

La machine "Fortune" est simple et durable; aucun mécanisme fragile n'entre dans sa construction, et elle est, par conséquent, toujours en bon ordre.



CE SONT ENCORE

— LES —

Pilules de Longue Vie

(BONARD)

QUI ONT GUERI

Dlle Blanche Laperle

Encouragée par les nombreux témoignages de guérisons opérées par les **Pilules de Longue Vie** (Bonard) et publiés dans les journaux, Delle Laperle employa ce merveilleux remède pendant deux mois et fut guérie de maladies particulières à son sexe ainsi que de l'Anémie et la Nervosité.

Nous recevons d'elle la lettre suivante qu'elle nous prie de bien vouloir publier pour que d'autres personnes faibles et malades puissent connaître le seul moyen de recouvrer la force et la santé.



DLLE BLANCHE LAPERLE

LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE ;

Messieurs :—J'étais pâle, faible, nerveuse, j'avais des maux de tête continuels, des douleurs dans le dos, les côtes et les reins ; mes époques étaient douloureuses et irrégulières et j'étais rendue à un tel point qu'il m'était impossible de faire aucun ouvrage. En lisant les journaux, je vis les nombreuses guérisons opérées par les PILULES DE LONGUE VIE [Bonard]. Je commençai à en prendre et après deux mois de traitement tous mes maux sont disparus comme par enchantement.

Je vous suis donc infiniment reconnaissante et je désire que ma guérison soit publiée sur tous les journaux, afin que les jeunes filles qui souffrent comme moi ne doutent plus de leur guérison.

BLANCHE LAPERLE,
22 Rue Brebœuf,

Les PILULES DE LONGUE VIE (Bonard) prises régulièrement et consciencieusement ne manquent jamais de guérir l'Anémie, la Faiblesse, la Dyspepsie ainsi que toutes les maladies provenant de l'Insuffisance ou de l'impureté du sang. Elles agissent directement sur le sang et sur les nerfs, elles rendent le sang pur, riche et abondant, renforcissent les muscles et les nerfs et régularisent les fonctions de l'Estomac, du Foie et des Rognons.

Elles Guérissent les Hommes, les Femmes et les Enfants,

Afin de vous convaincre de leur efficacité nous vous enverrons sur réception du coupon ci-joint accompagné d'un timbre de 2 cents une boite-échantillon de ce merveilleux remède ainsi qu'un livre de recettes utiles.

50c la boîte — BEAUTÉ — 50c la boîte
FORCE — B — SANTÉ
PROLONGATION DE LA VIE

GRATIS

Découpez et envoyez-nous ce Coupon avec un timbre de 2 cents.

LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE
232 RUE SAINT-DENIS
MONTREAL

Messieurs,

Ci-inclus un timbre de 2 cents. Veuillez m'expédier une boite-échantillon de vos PILULES DE LONGUE VIE (Bonard.)

Nom.....

Adresse.....

GRATIS.

Nous donnerons une magnifique montre, à face ouverte, couverte avec boîtier en nickel poli, bord doré, les aiguilles marquant les heures, les minutes et les secondes, à remontoir et avec véritable mouvement Américain, à une personne qui vendra seulement une douzaines de Médaillons en l'air-fum, à 10c. chaque. Ce Parfum est quelque chose de tout à fait nouveau. Il est solide, sous forme de jolis médaillons dorés, attachés avec une cordelette. Son odeur est délicieuse et le Parfum étant solide peut durer des années. Tout le monde en est enchanté et nos agents en vendent dans presque toutes les maisons. Envoyez nous votre adresse et nous vous expédierons le Parfum. Vendez-le, remettez-nous l'argent et nous vous enverrons la montre gratuitement. [illegible] Toronto.

LE DEVOIR DU XXe SIECLE

Quelle sera la tâche la plus importante du nouveau siècle

Une enquête intéressante.—Réponses du général du Barail, de M. de Mahy, de l'abbé Gayrand, de M. Fréderic Passy, de M. Alfred Mézières et autres

La " Patrie " de Paris a posé la question suivante à des hommes très en vue.

Voici quelques réponses :

M. ALFRED MEZIERES

Sénateur, membre de l'Académie française

Mon cher confrère. — Personne ne peut savoir quelle sera la tâche du vingtième siècle. Mais nous pouvons dire ce que nous voudrions qu'elle fut :

Une période de rapprochement entre les peuples, où les forts respecteraient le droit des faibles : un temps de concorde où les citoyens d'une même patrie cesseraient de prononcer entre eux des paroles de haine et de guerre civile.

Ce serait un beau siècle que celui où nous appliquerions la parole du Christ en nous aimant les uns les autres. — A. MEZIERES.

M. FREDERIC PASSY

Membre de l'Institut, président de la Société française pour l'arbitrage

Monsieur le directeur. — En réponse à la lettre que vous m'adressez pour me demander de coopérer à votre enquête sur le devoir du vingtième siècle, je ne puis en vérité, que prendre acte des réponses déjà reçues par vous et que vous me communiquez, puisque toutes sont d'accord pour souhaiter et même un peu pour espérer que le vingtième siècle voudra réaliser enfin le grand rêve de justice internationale, de respect mutuel et de paix qui est au fond des aspirations de tous les peuples.

Je n'ai pas besoin de dire que c'est le mien: il y a longtemps que je suis accusé par beaucoup, loué par quelques-uns, de me laisser bercer de cette illusion, et vous verrez par la brochure que je vous adresse, et dans laquelle j'ai résumé de nombreuses conférences, comment j'avais, dès l'an dernier, conçu l'héritage du dix-neuvième siècle et le devoir du vingtième siècle, son successeur.—F. PASSY.

M. LE Dr DOYEN, professeur

Cher monsieur, le vingtième siècle verra se prolonger sensiblement, par suite de l'observance plus rigoureuse des lois de l'hygiène et des progrès incessants de la médecine et de la chirurgie, la durée moyenne de la vie humaine.—Dr DOYEN.

LIEUTENANT-COLONEL MONTEIL

Mon cher directeur, voici la réponse à la question que vous me posez Suivant en cela une loi fatale, inéluctable, le pivot de l'humanité civilisée tend à se déplacer et abandonnera l'Europe pour se fixer en Amérique.

Et qui sait si la fin du vingtième siècle ne le verra pas s'implanter dans les contrées d'Extrême-Orient, au milieu de ces vieilles civilisations que nous aurons eu le tort d'arracher à leur sommeil, armées, au moment d'entrer en action contre la tyrannie de l'Europe et de l'Amérique, des perfectionnements les plus récents du progrès scientifique! Que deviendront alors les destinées européennes dans ce conflit?—MONTEIL.

GYP

Quelle sera la tâche du vingtième siècle? L'extinction de la puissance juive en Europe!—GYP.

M. LE GENERAL DU BARAIL, ancien ministre

Monsieur le directeur on n'est pas facilement prophète pour savoir ce qui se passera dans une période de cent ans, mais je crois fermement que le vingtième siècle sera marqué par les événements les plus importants.

La nature tient encore en réserve des forces secrètes que l'on finira par découvrir. Je ne crois pas que nous arrivions à une fraternité universelle. On hésite à faire la guerre, on découvre chaque jour les engins de destruction qui produisent des effets les plus terrifiants: malgré cela, l'ambition des gouvernements est toujours en éveil et le moindre incident peut amener des complications qui bouleverseraient le monde. Eh bien, je crois que la tâche la plus importante du vingtième siècle sera d'opérer une distribution plus équitable des forces des puissances européennes, afin de maintenir un équilibre plus stable. Comment se fera cette distribution ? Je n'en sais rien, mais l'équilibre européen a été rompu par la guerre de 70 et la tâche du vingtième siècle sera de réparer les conséquences de cette guerre injuste.

L'empereur de Russie a eu une pensée aussi généreuse qu'humaine en cherchant à fonder comme droit public l'arbitrage destiné à régler les conflits qui pourraient survenir entre deux nations; cette idée est féconde et je crois que c'est pour atteindre ce but que le vingtième siècle fera les plus généreux efforts.—Général du Barail.

M. DE MAHY, député, ancien ministre

Cher monsieur, vous voulez bien m'adresser la question suivante : Quelle sera la tâche la plus importante du vingtième siècle ?

Je n'hésite pas à répondre: "le maintien de la nationalité" française.

Le problème posé par les événements est de savoir si les projets de partage de la France et de ses colonies entre les diverses branches du monde anglo-saxon seront réalisés ou déjoués. Rien de plus important pour nous, cela est clair; mais aussi dans l'intérêt du genre humain rien de plus important.

L'œuvre néfaste est commencée. Naguère, l'Allemagne nous arrachait un grand lambeau de notre chair: l'Alsace-Lorraine. Hier, l'Angleterre arrêtait notre essor vers les terres d'Afrique promises à notre expansion : Fachoda !

Tout notre empire, tout notre foyer est menacé. La catastrophe est-elle inévitable ? Non, à condition de rejeter de notre sein le dissolvant que le monde anglo-saxon y entretient. Ah ! combien les avertissements d'un Quinet ou d'un Michelet nous seraient salutaires, si la presse française s'attachait à les répandre !

La disparition du peuple français serait un malheur aux conséquences infinies pour l'avenir de l'humanité tout entière. Au lieu du progrès vers un idéal plus élevé de justice et de fraternité, ce serait une civilisation égoïste, brutale, pharisaïque, dont la formule a été donnée par son plus illustre initiateur : "La force prime le droit !"

On a beau parler de la supériorité de l'Anglo-Saxon sur le Gallo-Romain, je n'y crois pas plus qu'à la supériorité de l'ivraie sur le bon grain, qu'elle étouffe si on la laisse faire.

A l'heure même où j'écris ces lignes, ce qui se passe dans l'Afrique australe et dans l'Extrême-Orient montre la supériorité du Français. En Chine, le soldat français, est le meilleur, le plus humain, le plus vaillant, le plus désintéressé. Sa conduite fait contraste avec la rapacité de l'Allemand et de l'Anglais. Au Transvaal, la faiblesse et la férocité de l'Anglais s'étalent dans toute leur réalité. La prétendue supériorité qu'ils s'attribuent sur nous ne vient que des agents de propagande antifrançaise que nous leur permettons d'entretenir parmi nous. Il faut arracher cette ivraie.

A cette condition, la prophétie : "le monde est destiné à devenir anglo-saxon et ce sera un bien", se trouvera fausse dans toute sa teneur, et la France, gardant sa place au soleil sans usurper celle des autres, répandra sur le siècle nouveau les splendeurs de son généreux génie.

Mais la condition est "sine quâ non" : il faut empêcher l'ivraie de nous étouffer. — François de Mahy.

M. L'ABBE GAYRAUD, député

Quelle sera la tâche la plus importante du vingtième siècle ? "Chi lo sa ?" mais voici ce que je souhaiterais qu'elle fût :

Je souhaite que le vingtième siècle trouve et établisse l'organisation politique et économique de la démocratie la plus conforme aux principes chrétiens de justice et de fraternité : large tolérance en matière d'opinions, liberté égale pour tous, solidarité sociale universelle, paix générale. — Abbé GAYRAUD.

M. LOUIS ANDRIEUX, ancien ambassadeur

Au vingtième siècle, comme au dix-neuvième, le peuple s'agitera et les mots le ramèneront : — il se confiera en l'austérité de ses tribuns, qui mettront leur confiance en sa crédulité ; — les contribuables travailleront et économiseront, les politiciens imposeront et dilapideront ; — les minorités réclameront toutes les libertés ; les majorités les refuseront pour sauver la République, à moins que ce ne soit l'Empire ou la monarchie ;— et quand le siècle sera fini, le peuple ne sera pas sensiblement plus heureux, ni plus malheureux, mais si son bien-être ne s'est pas accru, du moins aura-t-il conservé ses illusions. — Andrieux.

M. LE COMTE ROBERT DE MONTESQUIOU-FÉZENSAC

Monsieur. — La tâche la plus importante du vingtième sera celle-ci : redresser les jugements injustes du dix-neuvième dans le domaine des choses de l'esprit.

Rendre aux uns des honneurs indus ou excessifs, pour les décerner à de plus capables qui, en étant dignes, s'inquiètent peu de les avoir ou non obtenus. En un mot, remettre les choses en ordre : les hommes à leur place, les œuvres à leur rang; traiter les gens selon leur mérite et rendre à chacun ce qui lui appartient. — Comte Robert de Montesquiou.

M. CHOUBRAC, dessinateur

Cher monsieur, ci-inclus ma pensée sur la question : Quelle sera l'œuvre du vingtième siècle? Le veau d'or plus que jamais et la désillusion et la fin de ce qui est beau, grand et bon. — Choubrac.

M. L'AMIRAL RIEUNIER, député

Monsieur Massard, je veux bien vous donner en quelques lignes une réponse à la question qui fait l'objet de votre enquête: Quelle sera la tâche la plus importante du vingtième siècle?

Je n'ai malheureusement pas un don divinatoire, car cette question est bien grave, et une réponse semble bien difficile, à moins qu'on ne série ce siècle en tranches.

Pour son début, l'horizon politique et social du monde est bien sombre. Les affaires du globe passeront-elles avec celles des continents? En Europe, les redoutables problèmes qui se posent pourront-ils être résolus pacifiquement?

L'Allemagne sait toujours tenir son armée prête à frapper un coup de massue pour la réalisation de ses visées... Hélas! puissions-nous conserver notre armée toujours forte, puissante et dévouée à la défense des nobles causes! Ou bien le socialisme et le collectivisme feront-ils table rase de tout ce qui existe, et du milieu de ces ruines immenses ne s'élèvera-t-il pas une semence dont l'éclosion amènera un regain de justice, de liberté, d'aspirations généreuses par suite de paix et de fraternité entre tous les peuples?

Mais comment y arriver sans réformer l'éducation générale des nouvelles générations? Les derniers progrès des sciences naturelles ont été si merveilleux et font espérer tant de promesses fécondes pour l'avenir que nous devons souhaiter une marche parallèle pacifique pour les sciences morales et sociales.

Si les efforts de tous les peuples tendaient vers ce but élevé, ce serait certainement le commencement d'une appréciation sérieuse des droits de tous les peuples et l'avènement d'une ère de paix et de conciliation entre eux tous par l'arbitrage.

Mais, comment l'espérer, quand chez nous nous voyons la liberté et tous les autres biens sacrés d'un peuple foulés aux pieds par un gouvernement de sectaires, sans aucun esprit de révolte !

Il reste encore un fossé à franchir. Faisons qu'il soit assez profond pour ensevelir tout ce qui nous sépare et nous affaiblit mortellement. — Vice-amiral RIEUNIER.

M. CARRIER-BELLEUSE, le peintre distingué

Monsieur le directeur, je m'empresse de répondre à votre demande par les quelques lignes suivantes, dont vous ferez l'usage qu'il vous plaira.

J'espère que le vingtième siècle nous apportera la réalisation du plus grand de tous les problèmes scientifiques : la navigation aérienne. De ce fait, le vieux monde sera bouleversé. Les Français seront devenus sérieux, les Anglais aimables, les Américains pauvres. On pourra voir des jeunes filles sans dot trouver des maris et des belles-mères aimer leurs gendres ; mais ce qu'on ne verra malheureusement pas, c'est la fin du corset, de l'habit noir et du huit-reflets. — PIERRE-CARRIER-BELLEUSE.

M. BERTHELOT, sénateur, ancien ministre des affaires étrangères

Un nouveau principe directeur s'est élevé peu à peu en Europe, la Science, c'est-à-dire la connaissance des lois du monde matériel et moral au sein duquel nous vivons, lois auxquelles nous devons conformer à la fois le règlement de notre vie privée et le gouvernement des sociétés humaines. Ce principe directeur, proclamé il y a un siècle par la révolution française au nom de la justice et de la raison, devient chaque jour plus clair et saisissant.

Il n'invoque d'autre autorité que celle qui résulte de la connaissance approfondie des faits et de leurs lois, révélée par l'observation et par l'expérimentation méthodiques, et poursuivie par le dévouement inépuisable des savants à la vérité. Cette autorité s'impose spontanément à la libre conviction de tous, et par là même à leur volonté. Elle est généralement acceptée chez les nations les plus civilisées, elle pénètre de plus en plus dans les esprits des classes populaires, dont elle assure l'affranchissement progressif.

Ces vérités se propagent aujourd'hui parmi les penseurs et parmi les nations : elles tendent à amener une transformation générale des sociétés. Je ne sais si elle deviendront prépondérantes dans la direction des Etats avec assez de promptitude pour prévenir les vastes conflits intérieurs et internationaux dont sont menacés les peuples modernes. Jusqu'ici, c'est par l'intervention de la violence que se sont opérés les plus grands changements sociaux. Cependant il est certain que les peuples et les gouvernements subissent l'influence croissante des convictions imposées par la science et qui finiront par déterminer les volontés réfléchies de la majorité des hommes civilisés.—M. BERTHELOT.

M. JULES LEMAITRE, de l'Académie française

La tâche la plus importante du nouveau siècle sera sans doute de réparer les sottises du siècle précédent, ou, plus exactement, de faire aboutir ses expériences si troublées. — Jules Lemaître.

M. LE COMTE CHARLES DE MOUY, ancien ambassadeur à Rome

Le vingtième siècle, c'est Hercule enfant. Il sera grand et fort à condition d'étouffer l'athéisme et les haines sociales, ces serpents qu'il a trouvés dans son berceau. — Ch. de Mouy.

MADAME DANIEL LESUEUR

J'espère que le vingtième siècle verra une évolution de la morale qui la rendra plus universelle, c'est-à-dire moins sujette à des spécialisations suivant les sexes, les castes, la fortune, etc. Ainsi, elle s'élèvera, deviendra plus conforme au vœu de la conscience. L'âme humaine gagnera en dignité, car elle se dégagera de l'hypocrisie. Des fautes communes à tous cesseront d'être expiées seulement par quelques-uns, — par quelques-unes surtout, — et de créer la damnation sociale d'un petit nombre de pauvres créatures. Et si la superbe de certains en est humiliée, ce n'en sera pas moins une ascension pour notre race. Car tout vaut mieux que l'injustice et le mensonge. —Daniel Lesueur.

M. LE COLONEL LAUSSEDAT, directeur du Conservatoire

Monsieur le directeur, je me fais un devoir et un plaisir de répondre à l'invitation que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser.

Le devoir du vingtième siècle serait à mon humble avis, de mettre à profit les leçons de l'histoire et de diriger les esprits vers la concorde. Mais je pense avec bien d'autres qu'en dépit des plus merveilleuses découvertes des savants, des travaux prodigieux des ingénieurs, de l'influence bienfaisante des artistes, des poètes, des penseurs et des grands écrivains, les passions égoïstes continueront pendant longtemps encore à rendre la vie difficile aux faibles. C'est pourquoi je souhaiterais que les nations généreuses, comme l'est incontestablement la nôtre, devinssent assez fortes pour arrêter le mal partout où il tend à triompher.

Tel serait le devoir le plus immédiat de la France pendant le vingtième siècle et pendant plusieurs autres sans doute.—Colonel Laussedat.

M. JEAN BERLIER, ingénieur

Monsieur Emile Massard, voici ma réponse : Si les erreurs du dix-neuvième siècle continuent, elles provoqueront une débâcle générale avant le milieu du vingtième.

Pour éviter ce cataclysme, il faudrait modifier de beaucoup notre manière de vivre, de penser et d'agir. Personne ne voulant faire de concessions, et l'ardent désir de jouir dominant les esprits, la situation s'aggravera jusqu'au moment fatal.

Alors, chacun de se dire : "Si nous avions su !" Mais il sera trop tard. —Jean Berlier.

APOTHEOSE DU TRAVAIL

Le "Semeur de l'Oise" nous apporte un compte rendu intéressant d'une grande fête offerte par M. Bajac, industriel français, à tout son personnel à l'occasion de sa nomination comme officier de la Légion d'honneur.

Laissons la parole au "Semeur":

"D'éloquents discours ont retracé l'historique de l'importante usine d'instruments agricoles de Liancourt. Ils ont montré ses débuts modestes, sa marche progressive sous les efforts intelligents de M. et Mme Delahaye, ses fondateurs, son développement prodigieux avec M. Bajac, digne continuateur de l'œuvre, qui a su faire de la charrue française portant sa marque, la première charrue du monde. La croix d'Officier de la Légion d'honneur que M. Vassilière, délégué de M. le Ministre de l'Agriculture, a attachée au milieu des applaudissements enthousiastes de l'assistance, sur la poitrine du distingué industriel dont la renommée est aujourd'hui incontestablement établie a été, nous sommes en droit de le dire, la consécration officielle de la maison Bajac.

Le jour même de sa nomination, M. Bajac avait été l'objet d'une manifestation d'autant plus touchante, qu'elle était tout à fait spontanée de la part de ses nombreux ouvriers, de la Municipalité Liancourtoise, des Sociétés de la ville et de la population tout entière.

M. et Mme Bajac, en reconnaissance des sentiments unanimes de profonde sympathie qui leur avaient été témoignés en cette circonstance, avaient décidé d'offrir un déjeuner à leurs ouvriers, aux représentants des diverses associations agricoles et à leurs amis."

Le "Semeur" dit que cette fête a été comme l'apothéose du travail.

Les Ivrognes Facilement Guéris

Mlle Edith Williams désire faire connaître a toutes les dames lectrices de ce journal comment elle a sauvé son père.

Mit un remède inodore et fade dans ses aliments, le guérissant rapidement sans qu'il le sache

Un paquet d'essai du remède envoyé gratis par la poste, démontrant comment il est facile de guérir les ivrognes.

Rien ne saurait être plus dramatique ou dévoué que la manière par laquelle Mlle Edith Williams, boîte 36, Waynesville, O., a guéri son père, ivrogne, après des années de misères, de déboires et de souffrances presqu'insupportables.



MELLE EDITH WILLIAMS

"Oui, mon père est un homme réformé", disait-elle, " et nos amis croient que c'est un miracle que je l'ai guéri hors sa connaissance ou son consentement. J'avais lu comment Mme Kate Lynch, du No. 329 rue Ellis, San Francisco, Cal., avait guéri son mari par l'emploi d'un remède qu'elle mettait secrètement dans son café et ses aliments, j'écrivis au Dr. Haines, pour avoir un échantillon. Quand je l'eus reçu, j'en mis un peu dans le café de mon père et dans ses aliments, et le surveillai soigneusement, mais il ne pouvait en dire la différence, ou sorte que je continuai.

"Un matin mon père se leva en disant qu'il avait faim. C'était un bon signe car, au déjeuner, il mangeait rarement beaucoup. Il s'en alla et quand il rentra le midi, parfaitement sobre, j'étais presque folle de joie, car, depuis plus de quatorze ans, je ne l'avais jamais vu sobre une demi-journée. Après le dîner, il s'assit dans le grand fauteuil et dit : " Edith, je ne sais pas ce que ça veut dire, mais je déteste la vue et l'odeur de la boisson et je vais abandonner de boire pour toujours". C'en était trop pour moi et le lui avouai ce que j'avais fait. Alors, nous n'eûmes qu'un cri de joie, et maintenant, nous avons l'intérieur le plus heureux et j'ai le meilleur père qu'on puisse imaginer. Je serais très contente si vous publiez ces faits, car ils viendront à la connaissance de beaucoup d'autres et leur feront connaître ce merveilleux Spécifique d'Or."

Le Dr Haines, le découvreur, enverra un échantillon de ce grand remède gratis à tous ceux qui lui enferont la demande par écrit. Une quantité suffisante du remède est envoyée gratuitement par la poste, pour montrer comment on l'emploie dans le thé, le café ou les aliments et qu'il guérira la dangereuse habitude tranquillement et pour toujours. Envoyez votre nom et votre adresse au Dr J.W. Haines, 520 Glenn Building, Cincinnati, Ohio, et il vous enverra gratuitement par la poste, un échantillon du remède soigneusement caché dans une enveloppe ordinaire, ainsi que les directions complètes sur la manière de l'employer, des livres et témoignages de centaines qui ont été guéris, et tout ce dont vous avez besoin pour vous aider à sauver ceux qui vous entourent et vous sont chers, d'une vie de dégradation, de pauvreté extrême et de disgrâce.

Demandez un échantillon gratuit aujourd'hui. Il embellira le reste de vos jours.



GRATIS Nous donnons une magnifique montre avec boîtier en nickel plaqué, bout ornementé, aiguilles marquant les heures, les minutes et les secondes à remontoir et verrière nouvement américain, aux personnes qui vendront seulement 2 douzaines de boutons de collet fort-ment plaqués en or à 10 cts. chacun. Ecrivez et nous vous enverrons les boutons, tous frais payés. Quand vous les aurez vendus, envoyez-nous l'argent et nous vous enverrons votre montre tout à fait gratuitement

The Lever Button Co., Boîte 704 Toronto, Can.



MONTRE McGINTY Donne beaucoup de plaisir. Surprend tout le monde. Boîtier de chasse plaqué en nickel. Pressez le couvercle et McGinty vous apparaîtra, grimaçant. Rien de plus comique. C'est une des dernières inventions et elle est fameuse. Par la poste 10c. en argent ou timbre 2c.

McFarlane et Cie., Toronto.

BULLETIN DES MEILLEURS REMEDES DE FAMILLE

De l'Univers.—Reconnus infaillibles et proclamés de véritables spécifiques par tous les médecins du monde. Aucun charlatan ou prétendu médecin ou tribu sauvage ne sont associés à ces remèdes. Leur efficacité seule fait leur popularité. Des millions en ont fait usage et le même nombre de guérisons ont été obtenues.

Pour Toux et Rhumes

Le Menthol Cough Syrup dans tous les cas de Toux, Rhumes, Enrouement la Grippe, Asthme, Bronchite, la Coqueluche, il est infaillible et recommandé par plus de médecins que tous les autres remèdes du monde ensemble. En vente partout. Prix, 50 doses, 25c. la bouteille, 3 onces. Voyez que le nom de Roy & Boire Drug Co. soit sur chaque bouteille.

Contre la Dyspepsie

L'Elixir Digestif de Brault. La plus grande découverte en médecine du siècle contre la Dyspepsie. L'Europe, l'Asie et l'Amérique, tous ont proclamé ce remède infaillible, et lui ont accordé diplôme et médaille d'or comme premier prix, à Londres, Angleterre, 1886 ; Bruxelles, Belgique, 8 mai 1895 ; Jérusalem, Palestine, 1845 ; Caire, Egypte, 1896. L'Elixir Digestif de Brault, est en vente partout, $1 la bouteille ou 6 bouteilles pour $5.00. Directions sur chaque bouteille.

Pour les Femmes Pales

Les Pilules Fortifiantes, de Roy & Boire Drug Co. Ces pilules sont d'une très grande valeur pour tous également, l'homme, la femme et l'enfant. Elles renforcissent en purifiant le sang, elles rendent l'homme faible fort ; à la femme pâle, ses couleurs ; l'enfant en langueur, sa vigueur. En vente partout. Prix, 25c la boîte, 50 pilules.

Les Pilules Fortifiantes sont rouges

La Consomption

Menthol Lung Regulator. Il arrête les Transpirations de Nuit, Crachements de Sang, une guérison certaine pour la Consomption, la Bronchite, les maladies de Poumons. Prix $1.00 la bouteille.

Douleurs de Reins et du Dos

L'Emplatre du Dr Pico. Préparé seulement pour les maladies des femmes. Peuvent être employés avec n'importe quels remèdes dans les cas de faiblesse, douleurs des reins, du dos, de l'abdomen, points de côté, le beau mal. Prix, 25c.

Maux de Tête

Les Pilules C. T. C., Headache Pills. Elles sont infaillibles pour toutes les formes de maux de tête et migraine. Vendues partout, 25c, la boîte.

Le Rhumatisme

La Rhumatine Electrique de Rho. — le grand remède français est sans contredit le meilleur découvert jusqu'aujourd'hui contre les rhumatismes. C'est un remède sûr et infaillible contre cette triste malgdie considérée jusqu'ici comme incurable. Une seule application fait disparaître comme par enchantement les Maux de Tête nerveux, le Mal de Gorge, le Torticolli, les Entorses, les Foulures, l'Engorgement. En vente partout. Prix, $1 et 50c, la bouteille.

Le plus Puissant Tonique

Huile de Foie de Morue Composee de Boire. Très agréable au goût. Elle contient un quart de son volume d'huile de foie de morue, la partie huileuse et graisseuse étant complètement éliminée. Les propriétés sont extraites de l'huile quand elle est encore dans les foies frais de morue, et combinées avec les meilleurs vins, extraits de prunes vierges, extraits d'orge et les sirops hypophosphites, composés de manganèse, de chaux, de fer, de soda quinine et de strychnine. Le véritable tonique et le plus puissant. En vente partout, $1 la bouteille.

Constipation.—Malaise Général

Les Dragees Purgatives, de Roy & Boire Drug Co. Pour maladie du Foie, Rognons et Constipation. Elles sont très petites et faciles à prendre. Purement végétales, elles agissent sur le foie et les intestins, naturellement, sans douleur. Prix 25c la boîte.

Indispensable aux Enfants

Le Regulateur des Enfants. Sirop Calmant Menthol. Ce sirop peut être administré aux enfants, dans les maladies telles que manque de sommeil, vents, coliques, diarrhée, dysenterie, dentition difficile, toux et rhumes, car il est préparé avec des substances médicamenteuses propres et recommandables au traitement de ces maladies. Recommandé par les médecins. En vente partout, 25c la bouteille. Donnez-le aux enfants qui pleurent.

Ces remèdes sont préparés seulement par ROY & BOIRE DRUG CO., et sont en vente dans tout l'Univers. Si vous ne pouvez pas vous les procurer, envoyez le prix de celui que vous voulez avoir et il vous sera expédié franc de port par la

ROY & BOIRE DRUG CO., Manchester N. H. / Montréal, P. Q.

Assurez-vous que le nom de ROY & BOIRE DRUG CO., soit sur chaque remède, qui est une garantie reconnue dans tout l'univers que tout remède qui porte leur nom est infaillible et supérieur à tout autre. Soyez sur vos gardes, n'en acceptez aucun autre lorsque vous les demandez, car ces gens ne cherchent point votre bien, ils veulent seulement faire de l'argent au détriment de votre santé.

Dépot Général pour la Puissance :

sep jno 31 jno **JOSEPH CONTANT, Montréal, P. Q.**

Francis Brunet

Plomberie, Appareils à Gaz, à Eau Chaude . . .

Assortiment complet et choisi de Brackets et Gazeliers, Combines Electriques et à Gaz

1588 Rue Notre-Dame

(Vis-à-vis le Palais de Justice)

Tel. Bell (Main) 2901.
Tel. des Marchands 4127.



GRATIS Nous donnerons une belle montre, boîtier en nickel poli, bord orné avec les marques des minutes et les secondes, à remontoir et pouvant se vrai mouvement levier Américain, aux personnes qui vendront seulement que 2 douzaines de jolies Epingles finies en or et en argent, en forme de Fer à Cheval à 10c. chaque. Envoyez-nous cette annonce et nous vous enverrons cette montre tout à fait gratuitement. Ecrivez-nous, remettez-nous l'argent et vous recevrez votre montre franco chez vous.

La Cie. Dix, Boîte 708 Toronto, Canada.



ETES-VOUS SOURD ??

Tous les cas de SURDITE ou d'OREILLE DURE se guérissent maintenant par notre nouvelle invention. Les sourds-muets de naissance seuls sont incurables. Les bourdonnements d'oreille cessent immédiatement. Décrivez votre cas. Examen et conseil gratis. Vous pouvez vous guérir chez vous à un coût relativement bas.

Dr. Dalton's Aural Institute. 596 La Salle Ave., CHICAGO, ILL.



GRATIS. Nous donnerons cette magnifique Bague faite en Or, ornée de 3 beaux brillants, aux personnes qui vendront seulement que 10 Médaillons en Parfum à 10c. chaque. Ce Parfum est quelque chose de tout à fait nouveau. Il est solide, sous forme de jolies Médailles colorés, attachés avec une cordon-nette. Son odeur est délicieux et le Parfum durable. Tout le monde en est enchanté et nos agents en vendent dans presque toutes les maisons. Envoyez-nous cette annonce et nous vous enverrons cette magnifique Bague soigneusement empaquetée dans une caisse double en velours.

La Cie. Dix, Boîte 708 Toronto, Canada.



GRATIS Aux personnes qui vendront seulement que 2 douzaines de jolies Epingles finies en Or et en Argent, en forme de Fer à Cheval, à 10c. chacun. Ces Epingles ne vendent plus facilement que les autres articles offerts ainsi. On est soucieux de les acheter. Vous pouvez gagner cette belle montre dans une heure. Ecrivez-nous et nous vous enverrons les Epingles à vendre aussitôt. La montre a été maintes fois remboursée, mais jamais nécessaire. Elle est de première classe, remontoir à clef, avec bord orné en or à remontoir, sans clef

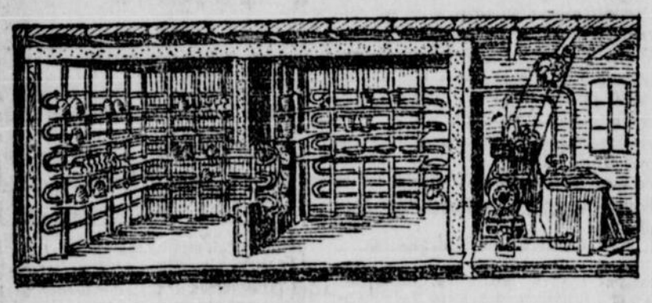


LES BOUCHERS DU MARCHE BONSECOURS.—UN BON PROJET.—L'AIR LIQUIDE ET LA PRODUCTION DU FROID. — CALORIFERES ET FRIGORIFERES. — INSTALLATION FRIGORIFIQUE. — SES AVANTAGES. — LE PRINCIPE DE LA MACHINE. — LA MOUCHE ET LA FIEVRE TYPHOIDE.—LES CHEMINS DE FER EN FRANCE.

Les bouchers du Marché Bonsecours ont l'intention de réclamer de la ville l'établissement, dans le centre de cet édifice, d'un appareil frigorifique distribuant dans les glacières particulières un courant froid dont ils pourraient régler la température à volonté, ce qui les dispenserait de l'emmagasinage habituel de glace, très onéreux et présentant de nombreux inconvénients.

Ce projet m'amène à indiquer de quelle façon s'installent et fonctionnent les appareils frigorifiques, ainsi que les avantages qui résultent de leur emploi.

La machine idéale serait celle basée sur les propriétés si remarquables de l'air liquide. Les avantages en seraient considérables au point de vue pratique et son emploi supprimerait du coup les inconvénients des appareils actuels. Malheureusement, il n'y a pas encore d'applications industrielles de l'air liquide comme agent de réfrigération.



Laissant de côté les machines employées à la production de la glace, je donnerai une description sommaire de celles généralement usitées pour produire et maintenir dans des chambres de conservation un abaissement de température. Elles fonctionnent comme les calorifères à eau chaude ou à vapeur, avec cette différence qu'elles transportent et communiquent à l'air des pièces qu'elles parcourent le froid au lieu du chaud. Ce sont des frigorifères et non des calorifères.

Notre gravure représente l'installation frigorifique d'une beurrerie. A droite se trouve la machine productrice du froid; dans la chambre voisine, sont placés des vases contenant le lait, la crème destinée à la fabrication du beurre ; enfin dans l'autre chambre, l'on a disposé les mottes de beurre que l'on veut conserver jusqu'à leur livraison à la consommation. On y distingue nettement les tuyaux qui partant de la machine serpentent contre les parois des deux pièces où ils produisent un abaissement de température, puis reviennent à leur point de départ sans solution de continuité. On empêche ainsi dans la crème le développement des ferments de mauvais goût en même temps qu'il devient possible de tenir en magasin les produits fabriqués aussi longtemps qu'on le voudra sans que la moindre altération s'y manifeste.

Il est évident que la boucherie, là surtout où il existe un groupement de magasins, comme dans un marché, tirerait d'immenses avantages d'une telle installation. Avec elle plus d'humidité ni de moisissure, comme en produit la fonte de la glace, mais bien une température froide et sèche, que l'on pourra amener juste à un degré voulu pour assurer la conservation sans geler la viande, ce qui cause toujours un amoindrissement de la qualité.

Comment obtient-on le froid ?

C'est ce que je vais indiquer en peu de lignes, sans entrer dans des considérations par trop scientifiques.

Tout le monde a constaté que si l'on verse quelques gouttes d'éther sur la main, ce liquide s'évapore rapidement, c'est-à-dire se transforme en vapeur ou en gaz en produisant un refroidissement très sensible de la peau.

Si, maintenant, on renferme un gaz liquifié dans un récipient et qu'on en diminue la pression. Il s'évaporisera et sa température s'abaissera considérablement ; si, au moyen d'un pompe on absorbe les vapeurs à mesure qu'elles se produisent, le froid sera plus intense encore et si le récipient contenant le gaz est entouré d'eau, cette eau se congèlera ; mais si l'on emploie une solution saline dont le point de congélation est très bas, cette solution atteindra une température très froide et pourra, en parcourant les tuyaux qui communiquent avec le récipient—l'appareil frigorifique, dans ce cas,—transporter le froid à distance, et le rendra frais.

Tel est le principe de toute installation du genre de celle dont j'ai parlé

—o—

J'ai déjà signalé le moustique comme agent de transmission de certaines maladies contagieuses, non les moindres, et c'est avec regret qu'il me faut déclarer aujourd'hui la mouche susceptible de pareils méfaits. M. Howard, le distingué directeur du service de l'entomologie agricole à Washington, vient de publier une remarquable étude dans laquelle il démontre, de manière certaine, le danger qui résulte de la présence de la mouche commune dans les localités où sévit la fièvre typhoïde. Le microbe typhique se trouve surtout dans les déjections des malades.

Comme les mouches ont l'habitude de se poser sur toutes les ordures qu'elles rencontrent, il y a des chances, si ces matières ne sont pas désinfectées et rejetées de suite à l'égoût, qu'elles s'en approchent puis aillent déposer sur des aliments les bacilles qui auront pu s'attacher à leurs pattes ou qu'elles auront avalés. Un examen microscopique a fait découvrir de ces infiniment petits dans le tube digestifs de mouches, où ils avaient conservé une vitalité parfaite, ce qui signifie une puissance réelle de nuire.

—o—

De grands progrès ont été réalisés en France dans l'industrie des chemins de fer depuis son origine jusqu'à la fin du XIXe siècle.

En 1823, on comptait seulement 14 3-8 de voies ferrées exploitées dans ce pays ; aujourd'hui leur longueur atteint 24,000 milles, sans compter les petites lignes d'intérêt local, ni les tramways dont le réseau se développe sur plus de 5,000 milles.

Les locomotives sont au nombre de 11,00 ; on compte 30,000 voitures à voyageurs et 230,000 wagons et fourgons destinés au transport des marchandises. Les Français ont dépensé jusqu'à ce jour 3 milliards (3,000,000,000) de piastres en frais de premier établissement de chemins de fer.

Dans les dix dernières années, la rapidité des voyages a été notablement améliorée et l'on a diminué en moyenne de 20 p. c. la durée du trajet des trains de voyageurs. Les rails sont plus lourds et plus longs qu'autrefois, ils pèsent de 83 livres ¾ à 97 livres la verge et ont une longueur de 39 pieds 5 pouces à 59 pieds 1 pouce; ils sont faits d'acier le plus dur et reposent sur des traverses très rapprochées dans le but d'augmenter la stabilité.

VIATOR.

J'ai reçu lundi la lettre suivante :

Montréal, 18 février 1901.

Cher Monsieur Viator,

J'ai été étonné de lire, hier, dans une petite feuille hebdomadaire, un article dans lequel un plaisantin quelconque s'efforce de vous ridiculiser parce que vous avez, dans l'une de vos intéressantes chroniques scientifique, signalé le rapport d'un capitaine de vaisseau sur les " poussières de la mer."

Il est clair que le critique en question s'est mépris sur le sens des mots " poussière de la mer." Ces poussières sont " au-dessus " de la mer, et non " dans " la mer, comme il semble l'avoir lu.

Comme tout le monde, ou à peu près, j'ai traversé l'équateur. Or, tandis que nous naviguions au sud-est des îles Canaries, vis-à-vis, mais à une distance considérable du désert du Sahara, la voilure et le pont de notre navire se sont recouverts, littéralement, d'une couche de sable assez épaisse. Ce sable avait été, naturellement, transporté sur les ailes du vent. Pourquoi le vent qui a soufflé sur quelque terrain poussiéreux ne pourrait-il transporter de la poussière aussi bien que celui du désert transporte du sable à de grandes distances ?

C'est une question que je soumets à votre " savant " critique.

Agréez, etc.,

UN VOYAGEUR.

A ceux de mes lecteurs qui désirent de plus amples informations sur cette question, je conseille de consulter le " Yacht " et le " Shipping World."

Prière d'adresser comme suit toute correspondance concernant la causerie scientifique, les problèmes, recreations, demande des renseignements, etc.

VIATOR
Journal LA PATRIE.

AVIS IMPORTANT

Malgré l'avis publié la semaine dernière annonçant à nos lecteurs la suppression du service graphologique, de nombreuses demandes d'analyse d'écriture nous ont encore été faites.

Afin de ne pas causer un trop grand désappointement à ceux de nos amis qui les ont adressées, nous publierons les analyses samedi prochain, mais il est bien entendu qu'elles seront les dernières et qu'il est, à partir d'aujourd'hui, absolument inutile de nous soumettre de nouvelles écritures.

PROBLEME

Un lecteur de Sorel pose le problème suivant, duquel nous engageons nos amis à chercher la solution, puis à nous la transmettre. Nous publierons les noms de ceux qui enverront la solution juste :

A quelle date la fraction écoulée du mois est-elle égale à la fraction écoulée de l'année?

Par exemple, si on prend le 7 avril, la fraction écoulée du mois est sept trentièmes (7-30), tandis que les jours écoulés de l'année sont 31 pour janvier, 28 pour février, 31 pour mars, 7 pour avril, soit 97 au total, ou quatre vingt dix-sept trois cent soixante cinquièmes (97-365) ce qui n'égale pas 7-30.

Je voudrais savoir quel sera le jour où la fraction de l'année écoulée sera égale à la fraction écoulée du mois.

PROGRAMME EXCEPTIONNEL

Des artistes de New-York et Boston au programme de dimanche prochain au Parc Sohmer. 306 2

Pilules Hopo

Pour Mal de Tête
Pour Etourdissement.
Pour BILIOSITE.
Pour Constipation.
Pour DYSPEPSIE

Et par leur action sur le foie elles éclaircissent le teint.

Prix 25cts. chez tous les pharmaciens.

BOITE AUX LETTRES

E. R. L.— Pour reporter sur verre une gravure, un dessin quelconque :

1o On recouvre d'abord, d'une couche de vernis à tableau, la surface du verre où doit se faire le report ; quand le vernis est sec, on donne une seconde couche de ce vernis.

2o On mouille la gravure ou le dessin en le mettant entre deux linges mouillés ; on le ressuie ensuite entre deux linges secs, de manière à ne laisser à la feuille imprimée qu'une légère humidité.

3o. On applique le côté de la gravure sur le verre, et l'on appuie avec soin sur toutes les parties du papier avec un tampon de linge, afin que la gravure adhère parfaitement au verre dans toutes ses parties : on laisse sécher pendant trois à quatre heures.

4o Avec une éponge humide, on tamponne le papier pour l'humecter ; quand on le voit assez imbibé, on le détache avec la main, et le dessin, avec tous ses détails, reste nettement reporté sur le verre, mais à l'envers de ce qu'il était dans l'impression.

5o On attend une heure environ, on passe une dernière couche de vernis sur le tout, et on laisse sécher.

Les dessins les plus délicats peuvent être ainsi reportés sur verre.

MARIA.— C'est là une question délicate. Il faut connaître le goût de la personne. Il me semble qu'un travail des mains de la jeune personne doit être l'objet ayant le plus de prix.

FERNANDE AURETTE, A MATANE.— Quand le beurre a acquis une certaine rancidité, on peut le pétrir avec une eau contenant un peu de bicarbonate de soude (on en trouve chez tous les pharmaciens ; à défaut prendre du soda à pâte, mais je préfère le premier produit). On continue le pétrissage jusqu'à ce que toute rancidité ait disparu. Ce résultat obtenu, on renouvelle l'opération, mais en employant de l'eau ordinaire.

On peut encore battre le beurre dans de l'eau contenant 20 à 25 gouttes de chlorure de chaux liquide par deux livres de beurre. On le bat longtemps, puis on laisse reposer la masse. Ensuite on le bat de nouveau dans de l'eau fraîche. Enfin on presse le beurre et l'opération est terminée.

PREMIER LILAS. — 1o Empire se dit d'un Etat placé sous la domination d'un chef, et généralement constitué par la guerre ou la conquête. Il est fréquemment la réunion de plusieurs Etats soumis à la même domination, réunis sous le même sceptre, mais s'administrant chacun selon ses lois particulières, souvent sans autre lien commun que l'unité du pouvoir souverain. Royaume implique, au contraire, l'idée d'un gouvernement unique,d'une administration, d'une direction imprimée à un pays par un prince qui n'est pas seulement un chef, mais encore le premier magistrat d'un peuple possédant une loi unique. Outre cette idée d'unité dans le gouvernement et la loi, le royaume se distingue de l'empire en ce qu'il est moins vaste ; souvent un empire est formé de plusieurs royaumes.

2o.— ON est une corruption du substantif homme. On dit aussi : l'homme dit ou les hommes disent. Voilà pourquoi il ne se joint jamais qu'avec la troisième personne du verbe au singulier et veut ordinairement l'adjectif au masculin singulier. Cependant, il y a des circonstances qui marquent si précisément qu'on parle d'une femme ou de plusieurs personnes, qu'alors ON est suivi d'un féminin ou d'un pluriel : Ex. Madame, on n'est pas toujours jeune et belle.— On se joint pour se rassembler et n'être pas seuls. — Dans votre phrase le QUI veut le pluriel, mais cette phrase est incorrecte ; il faut remplacer OU par NOUS.

FREDERIC.— Avoir l'air à deux sens : ces deux mots sont considérés séparément ou bien ils sont réunis pour exprimer une seule idée. Dans le premier cas, l'air, pris comme substantif, est complément direct du verbe avoir, et cette locution signifie avoir l'air du visage, avoir l'extérieur,les manières ; l'adjectif s'accorde alors avec le substantif AIR ; Cette femme à l'air chagrin, l'air hautain. Dans le second cas, les deux mots réunis avoir l'air sont pris comme locution synonyme de paraître, sembler, le verbe être est exprimé à la suite ou reste sous-entendu, et l'adjectif s'accorde avec le suje td'avoir l'air : Elle a l'air contente de ce qu'on vient de lui dire ; c'est-à-dire, elle a l'air d'être contente.

MUGUET DES BOIS.— 1o L'aîné, c'est-à-dire celui qui a vu la lumière le premier.

2o et 3o Voyez le 1er paragraphe de ma réponse à : PREMIERS LILAS.

4o. Théoriquement, il faudrait répéter non seulement l'article, mais aussi le substantif HISTOIRE, cependant, en pratique, on fait ellipse des deux. Nous trouvons dans la préface du Dictionnaire de l'Académie : " Les langues grecque et latine."

5o.— Non.

6o.— Si l'on veut dire que l'on n'a pris aucun guide, on dira : Nous n'avons pas pris de guides.

7o.— Ce sont là des exceptions comme il en existe beaucoup dans la langue française.

8o.— On dit encore fraternel.

G. E. T. GRIS, Pf — 1. et 2. — Je pose le premier de ces problèmes, le seul intéressant, aux lecteurs de "La Patrie".

3. — L'origine des " Valentins " n'a rien de commun avec Saint Valentin ; mais doit plutot remonter à la vieille coutume qu'avaient les enfants païens de tirer au sort le nom de ceux et de celles qui devaient former les couples pour les danses auxquelles on se livrait, le 15 février, en l'honneur de Junon. D'où est venu le nom de Valentin? Je l'ignore.

4. — Voici l'origine de l'usage de tirer, comme salve, en l'honneur d'un chef d'Etat, 101 coups de canon. Ce serait à Augsbourg que ces 101 coups de canon auraient été tirés pour la première fois. La ville ayant décidé qu'il y aurait 100 coups de tirés pour la réception d'un Empereur d'Allemagne, et l'officier chargé de faire exécuter cette salve n'étant pas bien sûr du nombre de décharges qui avaient eu lieu, il en ajouta une, pour que, dans tous les cas, la centaine fût complète. Une ville voisine, tenant à ne pas paraître moins enthousiaste, ordonna de tirer le même nombre de coups; et ce fut ainsi que, de ville en ville, la tradition s'établit.

5.— Laffite vint jeune et pauvre à Paris, s'était rendu chez un banquier pour en obtenir un modeste emploi. Ne payant pas de mine ou le financier n'ayant pas de place à lui offrir, il fut éconduit. En traversant la cour qui se trouvait devant les bureaux de la banque, il aperçut une épingle sur le sol, se baissa et la ramassa. Le banquier qui l'avait aperçu de son cabinet, estimant que cet acte révélait de l'ordre et de l'économie chez son auteur, fit rappeler Lafitte et lui donna une place dans ses bureaux. Le jeune homme fut mis à même, grâce à cette circonstance : de faire valoir les hautes qualités qui lui permirent de devenir l'associé de son patron, puis gouverneur de la Banque de France et ministre des Finances.

6. — Je pense bien reprendre dans peu de temps " les Problèmes et Récréations".

7. — Suivant Pline l'Ancien qui naquit en l'an 23 de J.-C., des marchands de soude phéniciens étant descendus sur les bords du fleuve Belus, en Syrie, voulurent préparer leurs aliments. Comme ils manquaient de pierres pour supporter leurs vases culinaires, ils se servirent de blocs de soude qu'ils allèrent chercher dans leur navire. Pendant la cuisson, ceux-ci, mêlés avec le sable du rivage, se fondirent et se transformèrent en une masse liquide. L'historien latin dit qu'il ne rapporte, en narrant cette histoire, qu'un on-dit. Il est certain que le verre a une origine plus reculée, car il en est fait mention en plusieurs endroits de la Bible.

8. — J'ai déjà publié un chronique sur la grande Muraille de Chine. Cette muraille a été commencée en l'an 214 avant Jésus-Christ et fut terminée en 10 années. Elle a près de 1,055 milles de longueur ; sa hauteur varie de 16 pieds 5 pouces à 32 pieds 10 pouces. Son épaisseur est de 26 pieds 3 pouces à la base et de 16 pieds 5 pouces au sommet. L'Empereur Chi - Wwangti l'a commencée et l'empereur Han l'a terminée. Quant au prix... les constructeurs ont oublié de nous laisser la facture.

9. — On emploie ordinairement le pronom EN au lieu de DE LUI et le pronom Y au lieu de A LUI. N'en approchez pas. Allez-y.

10. — Je n'ai pas ces renseignements sous la main. Il me faut faire quelques recherches dont je vous communiquerai les résultats samedi prochain.

11.—On dit qu'il n'y avait pas à Moscou, avant le grand incendie, moins de 1,706 grosses cloches. Celle qu'on appelait la géante avait été fondue au 16e siècle et fut brisée en tombant de son beffroi. Refondue en 1654, elle était si grosse qu'il fallait 24 hommes pour la sonner. Son poids était alors estimé, à 288,000 livres. Elle était suspendue à une énorme poutre au bas d'un clocher, mais elle tomba encore lors de l'incendie du 19 juin 1706 et fut réduite en fragments qui servirent, avec du nouveau métal, en 1732 à fondre LA REINE DES CLOCHES, que l'on peut encore voir à Moscou. Quelques pièces de bois la frappèrent pendant le feu de 1737 et en brisèrent un morceau qui n'a jamais été replacé. Elle pèse 443,772 livres, a 19 pieds 3 pouces de hauteur et mesure 60 pieds 9 pouces de circonférence. Sa valeur comme métal seulement, est estimée à plus de $300,000.

12. — Il y a, à ma connaissance, 14 ponts à Londres. Ils sont généralement en pierre ; mais il y en a de suspendus et d'autres dont la structure est métallique.

13. — L'écume de mer a été aussi nommée probablement à cause de sa blancheur et de sa légèreté. C'est un silicate de magnésie ou magnésite que l'on trouve dans certains terrains, principalement en Asie Mineure et en Espagne. On taille les pipes dans les blocs extraits du sol. L'on fait aussi un produit d'imitation qui ne possède pas, à beaucoup près, les mêmes qualités.

14. — Le Roi de Danemark est Christian IX, né le 8 avril 1818, monté sur le trône le 15 novembre 1863. La Hollande a pour reine Wilhelmine, née le 31 août 1880, proclamée reine et majeure le 31 août 1898. "La Patrie " a, ces jours passés, publié le récit des cérémonies du mariage de la Souveraine et plusieurs de ses portraits.

UN ABONNE, à l'Islet. — Il est bien difficile de vous donner un conseil dans ce cas. Je crois cette société très bonne.

UN ABONNE DE "LA PATRIE" à FISKEVILLE.— La longueur du Lac Supérieur, 360 milles ; sa largeur, 80 milles ; sa superficie, 28,600 milles carrés.

FOI BRETONNE. — 1o Ces instruments doivent se vendre chez les grands opticiens de Montréal.—2o Je n'en connais ni la qualité ni le prix, ni la durée.

HONNEUR L.—Ce coupon a été publié. Le coupon seul est suffisant.

CURIOSITES

L'homme squelette.—L'homme serpent.—L'homme sans pieds,—Un bébé lourd.—Une demoiselle de poids.—L'homme chien.—Deux femmes à barbe.

Le goût pour les exhibitions de géants, de nains et de toutes sortes de phénomènes présentant des anomalies de structure est fort ancien.

Les êtres qu'une déformation ou une monstruosité prive ordinairement de la possibilité de gagner leur vie par les moyens ordinaires, arrivent, le plus souvent, à se créer une véritable fortune en se produisant devant le public. En Amérique surtout, ils rencontrent des spectateurs toujours disposés à les contempler et suffisament nombreux pour assurer une bonne recette. Aussi est-ce dans ce pays qu'il se font d'abord connaître et acquièrent la célébrité qui assurera leur succès dans le reste du monde, s'ils ont quelque envie de le parcourir.



L'homme squelette présente aux yeux du public un corps complètement décharné, et sous sa peau, les os sont aussi visibles que s'il était soumis à la lumière des rayons Roentgen. Cet homme est cependant constitué comme tout le monde, à part sa maigreur, et sa figure ne laisse rien soupçonner du décharnement de son corps. Il est marié ; sa femme et son fils qui l'accompagnent toujours, témoignent qu'il n'est pas retranché de la communauté.



L'homme serpent Knotzila parvient grâce à la disposition de son ossature, à prendre les dispositions les plus invraisemblables en ce sens qu'il arrive à recourber sa colonne vertébrale, genre de sport fort peu recommandé par les médecins.



Né sans bras, M. Chambers sait admirablement triompher de son infirmité et il travaille de ses pieds avec tant de naturel que son exhibition n'a rien de pénible pour les spectateurs. Cet homme extraordinaire se sert de ses pieds aussi habilement que le plus adroit d'entre nous de ses mains. Il joue du cornet à pistons, se rase, écrit, fait de la menuiserie avec ses pieds. Nous connaissons un autre individu affecté de la même infirmité qui peint admirablement. L'adaptation du pied au service de la main, dans des cas semblables, montre à quel point nous atrophions nos membres supérieurs par l'usage prématuré et intempestif des chaussures.



L'enfant extraordinairement gros que représente notre gravure, est né à Banbury ; il a fait la fortune de ses parents, leur rapportant régulièrement $50 par semaine. Les parents étaient de pauvres gens, ni très grands, ni très gros. Leur enfant dès son plus jeune âge, était remarquablement fort ; il le devint tellement qu'on s'en inquiéta ; les médecins consultés n'arrivèrent pas à enrayer cette croissance normale.



Le spectacle offert par Miss Lucy Morris en costume de danseuse est absolument sain, en ce sens qu'il provoque tout de suite l'envie de suivre toute règle hygiénique capable d'empêcher le moindre développement exagéré de la graisse. Pourtant Miss Lucy Morris ne détient pas le record de l'obésité, elle ne pèse que 611½ livres.

Or, ce poids a été dépassé par certains individus dont les médecins nous ont conservé l'histoire, de tels cas rentrant dans le domaine de la pathologie.

La graisse ne doit constituer que la vingtième partie environ de notre poids total, soit pour un adulte de 143 livres, 4 livres ½ à 6 livres ½. Cette proportion n'est pas tout à fait la même pour les deux sexes, les femmes ayant droit à couvrir par la graisse 6 pour cent du poids de leur corps. Il en résulte qu'on a pu établir une sorte d'échelle de l'obésité. Un adulte qui pèse de 200 à 220 livres rentre dans le premier degré et, pour peu qu'il soit grand, sera considéré par le public comme un homme bien portant et bien bâti ; de 330 à 385 livres, nous arrivons au second degré de l'obésité.

Plus haut, nous atteignons le troisième degré qui ne comprend que les cas exceptionnels.



L'homme - chien dont nous reproduisons le visage d'après une photographie que nous pouvons garantir absolument fidèle est son heure de célébrité. D'origine russe, si nous avons bonne mémoire, il parcourait différentes parties du monde, l'Europe notamment tirant partout de beaux profits de l'exhibition de sa face complètement envahie par le système pileux et ressemblant à celle d'un toutou.



Il n'est personne certainement qui n'ait peu ou prou connu des femmes à barbes, c'est-à-dire des personnes du sexe faible, dont les lèvres ont ornés d'un léger duvet. On prétend — et je ne veux pas décider de la question — qu'elles sont plus nombreuses chez les vieilles filles. On dit encore que Charles XII, roi de Suède,avait parmi ses grenadiers une femme que n'eussent point désavouée les antiques sapeurs des armées européennes. Apôtre lointaine du féminisme, elle pouvait marcher au milieu des campements sans nulle crainte avec sa barbe de près de quatre pieds de longueur.

Mme Zefte Abaira, dont nous reproduisons les traits, plutôt énergiques, est née à Tunis de parents italiens. Elle ne rappelle que de loin l'élégance classique de sa race, et le touriste serait médiocrement satisfait de la trouver accoudée reveusement sur quelque chapiteau, au milieu de ces ruines d'Italie dont l'histoire et le ciel bleu font des pèlerinages d'une poésie sacrée et sublime. Tant qu'elle fut jeune fille, Mme Zefte Abaira eut soin de se raser scrupuleusement ; mariée elle se montra — comme tant d'autres, hélas ! — moins coquette et finit même par laisser croître entièrement sa barbe et sa moustache, tout en sollicitant du gouvernement italien la permission de porter des habits d'hommes, ce qui fut accordé.

Djailleurs, cette femme est à les apparences du sexe laid ; sa voix est forte ; ses bras, sa démarche sont d'un homme.



On en peut dire autant de Annie Jones, exhibée en 1898 à Londres. Mariée comme son confrère de Vienne, elle s'entend souvent poser cette question:

"Est-ce à vous, Madame, ou à votre mari que j'ai l'honneur de parler?"

PARC SOHMER

DIMANCHE, 24 FEVRIER

(Après-midi, 3 heures; soir 8 heures)

GRANDES ATTRACTIONS NOUVELLES.

MLLE ORPHA TAYLOR, (élève de Victor Capoul), cantatrice d'opéra.

BARTHELME, équilibriste, genre japonais. (Prince Satzuma.)

Monsieur et Madame HOLBROOK, duettistes musiciens de Boston, virtuoses sur différents instruments.

MLLE BEATRICE GAMBLES, cantatrice de genre.

KOPPE, jongleur, (Indian Clubs).

FRANK LAYO, acrobate et sauteur.

Fait Repousser Les Cheveux!

Le Ayer's Hair Vigor est certainement la préparation la plus économique dans son genre, sur le marché. Avec très peu l'on obtient beaucoup. Et puis ce dont vous n'avez pas besoin immédiatement, vous pouvez l'utiliser une autre fois, tout aussi bien.

Il n'en faut pas beaucoup pour arrêter la chute des cheveux, redonner leur couleur aux cheveux gris, guérir les pellicules, et tenir les cheveux soyeux et luisants. Chaque bouteille produit un grand bien et donne une grande satisfaction.

Une piastre la bouteille.

Si votre pharmacien ne peut vous en fournir, envoyez-nous une piastre et nous vous en expédierons une grande bouteille par express, tous frais payés. Ne manquez pas de nous indiquer votre bureau d'express le plus près. Adresse : J.C. AYER CO., Lowell, Mass.

Demandez notre beau livre, traitant des cheveux.

H. Lamontagne & Cie.



Passe-temps Agréable.

Rien n'est plus agréable qu'une promenade à cheval ou en voiture avec un beau cheval, lorsque vous êtes bien habillé et que votre cheval est bien équipé à tous les points de vue. Nous vous équiperons. Nous fabriquons à nos ateliers les meilleurs harnais qu'il soit possible d'obtenir : ils ne sont pas à des prix extravagants, mais d'une excellente durée.

H. Lamontagne & Cie.
304-306 Rue St-Paul
MONTREAL

ACCESSOIRES SPALDING POUR FOOT-BALL.



Ils sont universellement employés partout où ce jeu est en faveur, la marque de commerce en étant la garantie.

FOOT - BALL OFFICIEL " SPALDING " DE LA LIGUE INTERCOLLEGIALE

Employée par tous les principaux collèges et clubs athlétiques du pays. Prix $4.00

ENVOYEZ POUR AVOIR LE CATALOGUE DE TOUS LES SPORTS ATHLETIQUES.

Guide officiel " Spalding " pour Foot-Ball, avec les nouveaux Règlements pour 1900, les records, revues et instructions, renfermant les portraits de 1600 joueurs. — Prix 10c.

HALTERES AVEC POIGNEE A RESSORT, DE SANDOW.

Inventées par Sandow. N'ont pas d'égales pour exercer et développer. Tous les muscles en bénéficient.

MARTEAU SPALDING POUR CONCOURS DE CHAMPIONNAT.

Avec pivot sur balles roulantes et poignées en fil métallique. Employé par tous les experts.

BATONS " H. VARDON ", POUR GOLF.

Fait d'après les propres modèles de Harry Vardon, fournis exclusivement à nous.

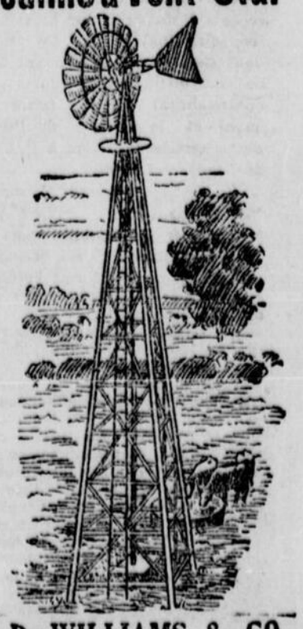
LIBRAIRIE ATHLETIQUE SPALDING.

Consacrée aux Sports Athlétiques. Publiée mensuellement. Dix cents la livraison.

Demandez-en la liste.

A. G. SPALDING & BROS.,
(Incorporé)
767 Rue Craig,
MONTREAL, CANADA.

Moulins à Vent Star



A. R. WILLIAMS & CO.,
320 Rue St-Jacques.
MONTREAL
Agents Vendeurs pour le Canada.

On demande des agents locaux pour chaque comté.

Sirop de Gomme d'Epinette Rouge de Gray

Pour le rhume, la toux, les bronchites, le mal de gorge, etc., etc.

KERRY, WATSON & Co., PROPRIETAIRES, MONTREAL.

OR PUR

Nous donnerons à cette magnifique Bague en Or Pur, ornée de deux belles Epingles à Cravate à la page. Ces Epingles se vendent ordinairement $2 chacune. Vous pouvez vendre facilement le tout dans une heure. Envoyez-nous cette annonce et nous vous expédierons les Epingles. Vendez-les, remettez-nous l'argent et nous vous enverrons, franc, cette Bague en Or Pur, dans une jolie boîte doublée en velours. LA CIE. GEM PIN. Boîte 702 Toronto.

BREVETS D'INVENTION

CANADA ET ETRANGER

BEAUDRY & BROWN

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS

107 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

Brochure pour le livret. m-q.

PRIX GRATIS

Les lettres à droite épellent les noms de 5 grandes villes. Pouvez vous les trouver? Alors écrivez votre nom sur la feuille ci-jointe et envoyez le nous avec 5 timbres de 2 cents, pour frais d'envoi, etc., et vous recevrez gratuitement Magnifique Prix qui vous fera certainement bien plaisir Cie. Toronto Premium. Boîte 707 Toronto.

L	P	A
R	O	I
S	K	N
D	O	R
O	N	N
Y	E	W

Bague en Or Pur GRATIS.

Fillettes, pourquoi ne pas gagner une magnifique Bague en Or Pur pendant vos loisirs. Nous donnons cette bague aux personnes qui vendront seulement une 10 boîtes Epinglettes à 10c. chacune. Cette Bague est en Or Pur, magnifiquement gravée et ornée de deux Perles et d'un Brillant. Cette jolie Bague qui donnera satisfaction pour la vie entière au possesseur. Les Epinglettes sont extrêmement jolies, finies en Or et en Email, et ornées de belles pierres colorées. Les gens sont si surpris de leur prix modique que les Agents en vendent partout. Envoyez-nous cette annonce et nous vous expédierons les Epinglettes. Vendez les parmi vos amies, remettez-nous l'argent et cette magnifique Bague en Or Pur vous sera envoyée franco par le retour de la malle. Cie. Toronto Premium. Boîte 707 Toronto.

LES GROUPES CANADIENS-FRANCAIS DANS ONTARIO

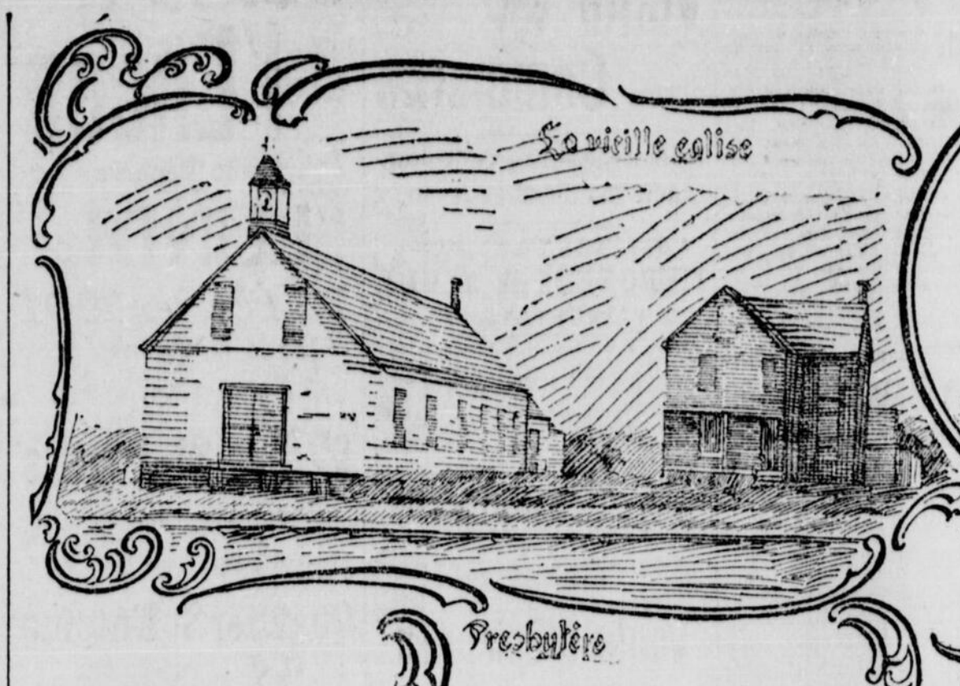
LES PREMIERS HABITANTS DE VERNER



M. l'abbé CHS LANGLOIS, Ptre, curé de Verner, Ont.



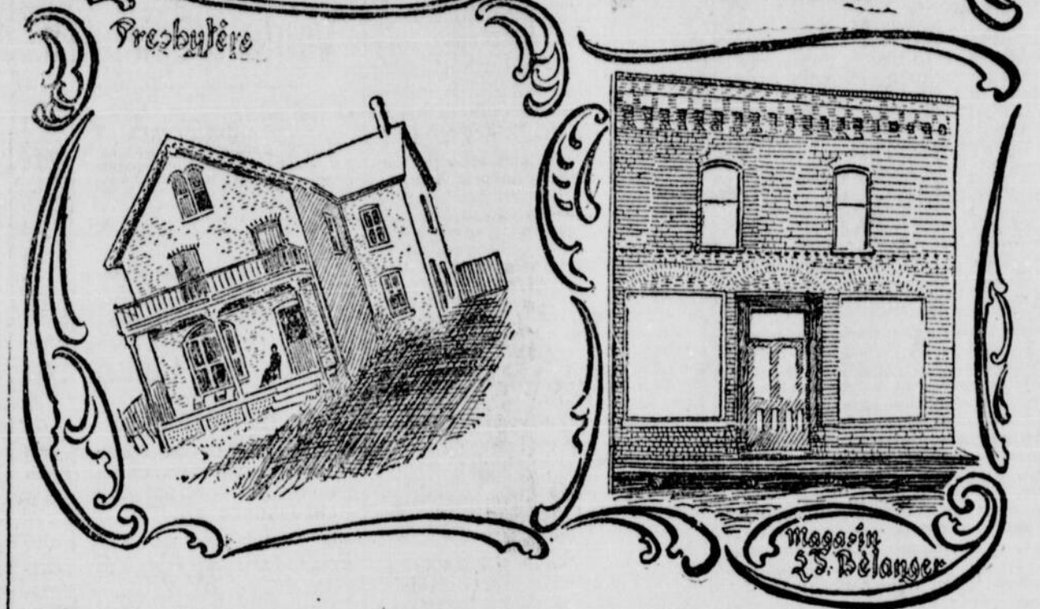
M. L. H. BELANGER, de la maison Michaud et Lévèque, un citoyen influent de Verner.







M. MOISE PAQUET, l'un des pionniers de Verner.



Verner, Ont., 18. — Les Canadiens-français qui sont établis dans la province d'Ontario progressent et se développent à vue d'œil. L'un des groupes les plus prospères est celui que nous trouvons à Verner.

Cette colonie a été fondée en 1883. C'est M. Louis Legault qui y a érigé la première maisonnette. Quelques mois après, les deux frères Moïse et François Paquet s'y établissaient. Disons tout de suite que lorsque, plus tard, on songea à ériger une église à la gloire de Dieu, M. Moïse Paquet mit à la disposition des autorités religieuses le terrain dont elles eurent besoin. C'est à cette époque-là que le Pacifique termina sa ligne pour se diriger sur Warren et Sudbury. Les Jésuites venaient y faire des missions qui réunissaient tous les Canadiens-français de l'endroit et des alentours. Comme il n'y avait pas de chapelle, les missionnaires étaient obligés de dire la messe dans les chantiers ou les cabanes des colons.

Le premier magasin fut ouvert par M. C. E. Guenette, qui est encore marchand : M. Guenette est le maître de poste actuel de Verner, ayant remplacé M. Laurent Michaud.

L'on compte aujourd'hui dans le joli petit village de Verner plusieurs marchands dont les plus importants sont MM. Michaud, Lévesque & Cie. Les affaires de cette solide maison sont dirigées par M. H. Bélanger.

M. Guénette vient ensuite. Il fait, lui aussi, de très bonnes affaires.

Les autres marchands les plus en vue sont M. N. P. Labrossè, M. Allard, etc. On y compte deux boutiques de forgerons, deux bons menuisiers, 1 cordonnier, 1 tonnellier, 1 peintre, 1 maçon, 1 sellier, etc.

Le sol de Verner est des plus fertiles. La chasse est abondante, et la pêche offre des plaisirs sans mélanges aux sportsmen qui s'y livrent à quelques milles d'ici.

A l'heure actuelle, on exploite des mines de nickel, d'or et d'argent. M. Armstrong, le capitaliste bien connu, est intéressé dans l'exploitation de ces mines.

A 6 milles de Verner se trouve le lac Nipissing qui a une longueur de 90 milles sur une plus grande largeur de 36 milles. Sur ses bords on trouve du bois de première classe, de l'érable, de la plaine, etc.

Verner possède 4 moulins à scie et deux moulins à farine. Une jolie rivière passe près du village. Cette rivière porte le nom de La Veuve, et elle se décharge dans le lac Nipissing.

Verner, sous le rapport des chemins, ne laisse rien à désirer.

L'agriculture y fait des progrès considérables. Verner montre avec orgueil deux fromageries qui sont très prospères.

—Le Révérend Père Langlois, curé de Verner, a terminé, vers le 15 de décembre, sa visite pastorale dans Verner et Warren. Dans Verner, il a visité 182 familles, et dans Warren, 101. C'est 283 familles donnant une population de 1612 âmes.

—Le premier curé résidant à Verner fut le Révérend A.L. Desaulniers, aujourd'hui curé de Morrisonville, dans l'Etat de New-York. Il fut nommé à la cure de Verner vers le mois de septembre 1895 ; il l'abandonna définitivement au mois de mai 1897.

Son successeur le Révd. Chs. Langlois, a pris possession de sa cure au mois de juin 1897.

Autrefois Verner était desservie par les Pères Jésuites. La chapelle actuelle a été construite en 1892. C'est le Père Côté, S. J., qui était alors le desservant de cette colonie.

Le terrain sur lequel s'élève la chapelle actuelle et qui a été donné par M. Moïse Paquet, comprend 5 acres de terre pris sur le lot 9 dans la concession 4 du canton de Caldwell. Peu de temps après la construction de la chapelle, le curé de Sturgeon Falls, le Père Thomas Ferron, a été chargé de la desserte de Verner et Warren.

L'an dernier, le Rév. Chas. Langlois a fait construire un presbytère ; l'extérieur est en brique; je vous en ai envoyé la photographie. M. le curé a fait allonger la chapelle de 18 pieds, et en a fait un lieu du culte qui fait honneur à ses paroissiens, en même temps qu'il témoigne du zèle qu'il déploie pour le bien de ses ouailles.

La population a beaucoup augmentée depuis quelques années.

En 1898, il a été fait 900 acres de terre ; en 1899, on en a fait 600 acres et l'on a expédié par chemin de fer 79 chars chargés de foin, contenant de 12 à 14 tonnes chacun.

Le blé et les autres grains rendent très bien. On est à construire ôdes scieries et des moulins à farine.

—M. Charles G. Guenette, propriétaire de l'hôtel C. P. R., a fait subir à son hôtel des améliorations qui lui permettent maintenant de recevoir le public voyageur et de lui donner pleine et entière satisfaction.

—MM. Germain et Laplante font faire beaucoup de bois, cet hiver, sur la rivière Deer Creek.

Ces quelques notes que je vous envoie un peu à la diable, vous permettront cependant de constater de nouveau que les Canadiens-français, partout où ils plantent leur tente, se montrent pleins de courage et qu'ils font d'excellents colons. Verner sera avant longtemps l'un des endroits les plus recherchés de la région du Lac Nipissing.

LETTRE DE FRANCE

La mission française à Londres —M. Leygues rend hommage à la mémoire du poète de Bornier—Charles Roux et la marine marchande française.

[(Service spécial de "La Patrie")]

Paris, 6.

LA MISSION FRANÇAISE A LONDRES.

La mission extraordinaire envoyée par la France pour la représenter aux obsèques de la reine Victoria, était composée du vice-amiral Bienaimé, chef d'état-major général de la marine ; du général Dubois, secrétaire général de la présidence de la République ; de M. Louis Delavaud, premier secrétaire d'ambassade, chef adjoint du cabinet du ministre des affaires étrangères, de M. Armand de Valdrôme, secrétaire d'ambassade, et du commandant Chabaud, officier d'ordonnance du président de la République.

Cette mission extraordinaire a été reçue à Douvres, à son arrivée sur le territoire anglais, par le commandant Gamble, attaché naval à l'ambassade britannique à Paris ; par le contre-amiral Fiéron, notre attaché naval, et le colonel du Pontavice, notre attaché militaire à l'ambassade de France à Londres.

Le croiseur-cuirassé français, le "Dupuy de Lôme", envoyé à Cowes pour saluer la dépouille mortelle de la Reine Victoria, s'est de suite fait remarquer par sa forme spéciale, très admirée par les marins des diverses nations étrangères.

Une célèbre publication navale anglaise écrit même au sujet de ce beau spécimen de notre flotte :

"De loin, le "Dupuy de Lome" semble délicat, comparé à nos cuirassés et à nos grands croiseurs dont le "Niobé" est le plus beau représentant ; mais, de plus près, on se trouve en présence d'une quantité de petites tourelles pourvues chacune de son long canon menaçant ; en outre, il est si bien protégé par sa cuirasse, qu'il ferait probablement passer un mauvais quart d'heure à la "Niobé" qui est deux fois plus grande.

"Il est étrange, ajoute le journal, alors que le navire français est vieux de dix ans, et qu'il est reconnu comme un des plus beaux types de croiseurs, que nous n'ayons rien, dans notre flotte, qui puisse l'égaler."

Cet hommage venant d'un rival sinon d'un adversaire, est très goûté en France.

DERNIER HOMMAGE A LA FEUE REINE VICTORIA.

Deux services funèbres en l'honneur de la Reine Victoria ont été célébrés samedi, à la chapelle protestante de la rue d'Aguesseau, à Paris. Tous les membres du gouvernement français y assistaient ou s'y trouvaient représentés.

Le corps diplomatique, au complet, figurait à la triste cérémonie, à l'exception de Son Exc. Mgr Lorenzelli, nonce apostolique de S. S. Léon XIII, en France. Les instructions du Saint-Siège apostolique étant formelles et aucun prêtre catholique ne pouvant prendre part, ni directement ni indirectement, à un service célébré pour un membre d'un culte dissident, ni célébrer dans une église de Paris, une messe mortuaire à l'occasion des funérailles de la vénérée souveraine.

Le temple anglican de la rue d'Aguesseau avait reçu une somptueuse décoration funèbre : il était entièrement tendu, intérieurement et extérieurement, de draperies noires frangées d'argent surmontées d'une garniture d'hermine avec les armes britanniques alternant avec les initiales de la reine défunte V. R. I. La chaire placée à gauche du chœur était recouverte d'un immense drapeau anglais voilé de crêpe : aux deux candélabres du chœur étaient également suspendus, en forme de tentures, deux drapeaux britanniques cravatés de crêpe.

En l'absence de l'ambassadeur d'Angleterre qui assistait à Londres aux obsèques de la reine, les invités étaient reçus par l'honorable Michael Herbert, ministre plénipotentiaire et le personnel de l'ambassade britannique.

Les prières ont été dites par le révérend Noyes, chapelain de l'ambassade. L'hymne processionnel, les psaumes XC et CXXX, ainsi que l'antienne : "Venez à moi, vous qui êtes faibles, et je vous consolerai", mis en musique par Charles Gounod, ont été chantés par la maîtrise.

La cérémonie terminée, l'honorable Michael Herbert a reçu les condoléances des assistants.

D'autres services ont eu lieu le même jour dans divers villes de France pour le repos de l'âme de la Reine Victoria, mais aucune église catholique du territoire n'a été autorisée à laisser célébrer une cérémonie quelconque pour la défunte Souveraine qui était protestante.

M. HENRI DE BORNIER

Aux obsèques du vicomte Henri de Bornier, décédé subitement, ainsi que le savent les lecteurs de "La Patrie", M. George Leygues, ministre de l'Instruction Publique, a prononcé un magnifique éloge de l'auteur de la "Fille de Rolland".

"Je me souviens qu'un soir, a dit le ministre, dans le collège de ma petite ville, on nous réunit dans la salle d'étude, et qu'après un court entretien sur Charlemagne et Rolland le professeur d'histoire nous lut les strophes célèbres. Ce fut comme un éclair qui déchirait notre nuit.

"Il nous sembla que nos âmes s'étaient subitement élargies et qu'on les avait allégées du poids de découragement et de misère qui les accablait.

"Les enthousiasmes héréditaires venaient de se réveiller en nous.

"Le lendemain, les strophes volaient sur toutes les lèvres, les regards étaient plus assurés, la démarche plus fière...

"On s'était repris à espérer et à croire !

"Le nom de l'homme qui accomplit de tels miracles ne périra pas.

"Henri de Bornier était un esprit haut et libre : il sut rester fidèle à d'anciennes croyances sans se croire obligé de calomnier son temps.

"Il croyait avec raison, qu'un lien étroit unit le présent au passé et que les siècles nous ont légué des traditions et un patrimoine de gloire et d'honneur que nous n'avons le droit ni de répudier, ni de laisser compromettre.

"En telle sorte que son théâtre est comme une école de patriotisme et de vertu : quelque chose comme le "manuel du bon Français".

"Au nom du gouvernement de la République, j'apporte un dernier salut à Henri de Bornier qui fut un noble poète et un grand patriote !"

Ces belles paroles ont produit une grande impression sur toutes les personnes présentes.

POUR S. M. LA REINE WILHELMINE

Le gouvernement vient d'envoyer à M. de Monbel, ministre de France à La Haye, une magnifique tapisserie des Gobelins, qui sera offerte en son nom à S. M. la reine Wilhelmine, à l'occasion de son mariage.

Cette pièce, le "Roman du dix-huitième siècle" a été exécutée, d'après un modèle de M. Maurice Leloir, par MM. Mairot, Jacquelin et Boiton, artistes des Gobelins, sous la direction de M. Hupé, maître chef d'atelier.

Tissée en soie et laine, elle mesure trois mètres quarante de hauteur sur deux mètres trente-trois de largeur.

Son exécution n'a guère demandé mois de trois années de travail continu. Commencée le 8 février 1897, elle n'avait été terminée que le 30 septembre 1899.

Elle avait été commandée par l'Etat à la manufacture des Gobelins, en même temps que la tapisserie offerte à S. M. l'impératrice de Russie, avec la destination d'être envoyée en présent à la jeune souveraine des Pays-Bas, à l'occasion de quelque grande fête de son règne: on n'en pouvait espérer de plus heureuse que celle du mariage de la reine Wilhelmine.

Il convient également d'ajouter que la jeune souveraine des Pays-Bas jouissant en France d'une très grande popularité, le gouvernement français ne pouvait se montrer plus gracieux et plus habile tout à la fois!

DUCUMENT CURIEUX

Je viens d'avoir sous les yeux un exemplaire du "Journal des Prisonniers" autographié et édité par les Boers, à Sainte-Hélène. Ne connaissant pas le vieil-hollandais je n'ai pu, à mon vif regret parcourir ce curieux document ; mais le diplomate qui a bien voulu me faire voir ce journal m'a dit que la chose intéressante à signaler aux lecteurs de la "Patrie" était que les prisonniers Boers savaient à Noël que leurs frères avaient envahi la colonie anglaise du Cap, et qu'ils attendaient avec la plus vive anxiété le résultat de cette nouvelle phase de l'interminable guerre sud-africaine.

Même à Sainte-Hélène, les Boers sont pleins d'espoir dans le succès définitif de leur cause.

LA MARINE MARCHANDE FRANÇAISE

Les nombreux Canadiens qui s'intéressent aux questions commerciales et maritimes, et en particulier ceux qui suivent de près la question de la ligne directe France-Canada, apprendront avec plaisir que M. Charles Roux, ancien député, le distingué directeur de la section coloniale à l'exposition universelle de 1900, vient de faire une conférence très applaudie, à Bordeaux, sur la marine marchande française.

Cette nombreuse réunion était présidée par M. Barbey, ancien ministre de la marine, vice-président du Sénat.

M. Barbey a dit qu'il faut faire un effort suprême pour relever notre marine marchande ; il faut faire partout une propagande active, si nous ne voulons pas nous exposer à une décadence profonde.

M. Charles Roux a pris ensuite la parole. Après avoir fait l'exposé de la situation actuelle de notre marine marchande, situation déplorable comparée à celle des autres pays maritimes, l'orateur étudie les causes de cette infériorité et préconise les moyens qui, selon lui, doivent rendre à la France le rang qu'elle devrait occuper au point de vue de l'importance de la marine marchande.

Un projet de loi sur la marine marchande a été déposé depuis un an. L'orateur se demande pourquoi le gouvernement n'en demande pas la discussion.

Mais il ne suffit pas du vote d'un projet de loi pour rendre prospère la marine marchande. Il faut agrandir les ports et améliorer l'outillage industriel et maritime. Il faut faire converger tous les efforts sur les ports de Dunkerque, Le Havre, Bordeaux et Marseille. Il faut aussi demander à l'Etat qu'il crée, à côté des chemins de fer, des voies navigables parallèles pour les marchandises encombrant les voies ferrées. Il faut encore obtenir des ports francs.

En terminant, l'orateur pris instamment le Parlement de s'occuper d'affaires et d'y consacrer au moins une séance par semaine. Un peuple ne vit pas de politique ; il en meurt.

Les questions d'affaires s'imposent. Les pouvoirs publics doivent réfléchir à la situation précaire du commerce et de l'industrie.

M. Charles Roux a été très applaudi, et c'était justice, car il a magistralement traité une question capitale pour l'avenir de notre pays.

MAURICE DE LA FARGUE.

LES ABATTOIRS

Voici ce qu'écrivait naguères M. A. W. Blouin dans " L'Evénement " au sujet des abattoirs et du projet déposé devant la députation de Québec par M. Hollinshead :

" La province de Québec n'offre pas à notre agriculteur les avantages nécessaires pour qu'il se livre à l'élevage, même sur une échelle moyenne. Le pâturage nous manque, les hivers sont trop rigoureux, l'hivernement trop dispendieux, les moyens manquent aussi pour améliorer les races, afin d'obtenir une viande de bonne qualité pour le marché de Londres. Tous ces inconvénients disparaissent dans les Provinces d'Ontario et Manitoba. La première vend son bétail sur les marchés de Toronto, Buffalo et Montréal. La province de Manitoba trouve un marché à la Colombie et à St-Paul, Minn. Ce qui vient à Montréal du Nord-Ouest ne représente pas la millième partie de la production, pour la raison bien facile à comprendre que ceux qui se sont livrés à ce commerce, tels que MM. Gordon et Ironsine, de Winnipeg, et MM. Taylor Bros, de Minnedosa, se sont vus paralysés par les compagnies de chemins de fer qui encaissaient les profits sans rien laisser à ceux qui avaient le risque de ce commerce.

L'idée émise par quelqu'un des intéressés dans la compagnie, qu'il serait nécessaire d'acheter sur les marchés de l'Ouest durant quatre ou cinq ans, afin de permettre à nos cultivateurs d'améliorer les races d'animaux, est erronnée pour la raison que je viens de donner. D'ailleurs la province serait-elle appelée à garantir le paiement d'une somme aussi fabuleuse pour faire le profit des éleveurs de l'Ouest et des compagnies de chemins de fer sans laisser aucune marge pour la compagnie des abattoirs et en voici la raison :

Il y a vingt-cinq ans que les maisons Armour, Anglo-American Packing Co., Geo. F. Swift et Cie, Geo. H. Hammond et Cie, Shoenemann et Cie, Cuddahy, Bros et Cie, sont établies à Chicago y faisant des affaires pour des centaines de millions et en ont réalisé des profits considérables, tant que les Etats de l'Illinois, Indiana, Michigan, Wisconsin et Minnesota ont pu leur fournir le bétail sans frais considérables de transport, vu la distance comparativement minime du centre d'opération. Depuis quelques années, la plupart de ces Etats se sont livrés à la culture des légumes et fruits de toutes sortes, afin d'alimenter leurs grandes villes toujours s'agrandissant et par là réaliser des profits plus grands que par l'élevage du bétail.

Les Etats de l'Ouest, moins favorisés que ceux-là pour le marché des denrées, se sont livrés à leur tour à l'élevage du bétail. Qu'ont fait les propriétaires de Chicago déjà nommés ? Réalisant qu'une grande partie de leurs profits devaient tomber dans le gousset des compagnies de chemins de fer, en faisant venir le bétail du Missouri, du Texas, de l'Iowa, du Nebraska et du Montana, se décidèrent d'ouvrir des abattoirs sur les lieux de production, tels que à Kansas City, St-Louis, Omaha, St-Paul, etc.

Il ne faut pas oublier que l'animal vivant perd 33 1-3 p.c. de sa pesanteur après l'abattage, et cette différence est une perte sèche sur le transport pour le commerçant.

Le gouvernement Marchand, qui est composé d'hommes d'affaires, a tellement bien compris la position désavantageuse où nous nous trouvons en cette province pour établir un commerce aussi considérable, lorsque nous n'avons pas la matière première, qu'il a refusé de garantir les fonds, avec des chances de réussite aussi douteuses.

Les promoteurs de la compagnie en supposant encore qu'ils réussiraient dans leur projet d'établissement, arriveraient par leur tactique d'intérêt personnel à des résultats désastreux pour le gouvernement.

Il en serait tout autrement si, à l'exemple des gens de Chicago, ils s'assuraient d'avance du bétail domestique nécessaire pour leur exploitation, avant de songer à le faire venir à grands frais de l'Ouest canadien.

A. W. BLOUIN.

Le Moyen d'etre bien



La bonne santé est le trésor le plus précieux qu'un homme ou une femme puisse posséder. Mais on ne peut obtenir ce résultat qu'en conservant au sang sa richesse et sa pureté. Les nerfs doivent aussi être forts. Si on laisse le sang s'appauvrir, tout le système s'affaiblit et devient sujet aux maladies.

Aux faibles les mois d'hiver sont dangereux ; un frisson peut entraîner la pneumonie, et un rhume la consomption. La grippe fait de nombreuses victimes, ses effects sont désastreux et souvent fatals.

LES Pilules Roses DU Dr Williams

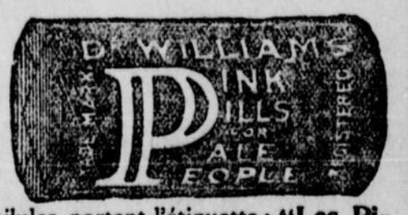
sont ce qu'il y a de mieux pour enrichir le sang et donner de la vigueur aux nerfs. Depuis la première à la dernière dose cet effet se fait sentir. Les personnes malades et pâles deviennent actives, fortes et brillantes de santé.

En voici une preuve :

Au Canada la grippe sévit tous les hivers et fait des victimes nombreuses. La grippe est une maladie perfide. On se croit guéri, et le moindre rhume cause une rechute. Elle laisse ses victimes dans un état de débilité qui les expose à des complications dangereuses. Le sang est appauvri, les nerfs sont ébranlés ; les maladies de cœur et l'abattement général arrivent souvent à la suite de cette maladie.

Le témoignage suivant de M. Daniel Clossey, cultivateur bien connu de West Brome, P.Q., dépeint bien les suites de ce fléau. M. Clossey dit :

"Il y a quelques années j'eus une attaque de grippe ; après que les premiers symptômes avaient cessé, ma santé s'affaiblissait, et j'avais souvent mal à la tête et des étourdissements, je devais chercher un appui pour ne pas tomber. Bientôt la faiblesse m'empêcha de me livrer au moindre travail. En plein été j'avais les jambes et les pieds froids comme en hiver. Au moindre effort le cœur battait avec violence. Cet état lamentable dura trois ans, et les soins de trois médecins ne m'apportèrent aucun soulagement. En lisant le récit de la guérison d'un cas semblable par les Pilules Roses du Dr Williams, je me décidai à en faire l'essai. Le succès fut tout simplement merveilleux. Douze boîtes de ces pilules eurent un effet que trois années d'un traitement médical très coûteux n'avait pu produire, je veux dire de me ramener à la santé, de me rendre la vigueur pour travailler comme de coutume, Je suis sincèrement convaincu que les Pilules Roses du Dr Williams m'ont sauvé la vie, et je fais cette attestation pour l'avantage de ceux qui souffrent, espérant qu'ils emploieront le même remède."



Il y a bien des imitations de ce grand remède et le public doit être mis en garde. Les véritable pilules portent l'étiquette : **"Les Pilules Roses du Dr Williams pour les Personnes Pales"** autour de l'enveloppe, et sur chaque boîte tel que le comporte la vignette ci-contre. Si votre vendeur ne vous donne pas ces pilules, adressez-vous directement à la The Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont., et ces pilules vous seront adressées franco au prix de 50 cents ou six boîtes pour $2.50.

Comment on fait à Chicago

Pendant la saison actuelle de froids et de grippe, cent cinquante mille deux cents boîtes de Laxative Bromo Quinine, ont été achetées par les pharmaciens en gros, suivants, de Chicago: Merrison, Plummer & Co., Fuller & Fuller, Lord, Owen & Co., Humiston, Keeling & Co., Robert Stevenson & Co. et Peter Van Schaak & Sons.



WASHINGTON

Courte étude sur le grand Américain par M. Fred. Gélinas

Si de grandir démésurément, de défier même au besoin, les grands hommes, nos ancêtres de l'antiquité nous avaient transmis la coutume, trois noms dans l'histoire des Etats-Unis d'Amérique auraient leurs autels dans le Temple du Souvenir: George Washington, Benjamin Franklin et Abraham Lincoln. Tous trois furent prodigieux. Et il se trouva qu'en moins de deux siècles, une nation jeune, mais déjà vigoureuse et saine, avait donné au monde des génies dans les trois domaines de la science, de la politique et de la guerre—se réservant pour le siècle suivant, qui vient de finir, de stupéfier le monde par ses gigantesques développements dans le champ de l'industsie et du commerce.

WASHINGTON

"T'is well".

Celui dont nous essaierons d'esquisser bien imparfaitement la carrière ne fut pas le plus brillant des trois, mais de lui on dira avec vérité que de tous les grands hommes il fut le plus honnête et le plus pur. L'histoire rapporte que de ses lèvres déjà touchées du sceau de la mort tombèrent ces mots mystérieux : "T'is well". Aucun être humain ne pourra dire jamais quelle pensée dernière rayonnait, à ce moment, dans son âme. Mais n'est-il pas permis de croire à quelque fragment d'un mystérieux dialogue entre le messager d'En Haut et le grand homme expirant. Si, au déclin de sa longue et utile carrière, jetant par la pensée un regard vers le passé déjà loin, il pensa tout haut que son œuvre avait été bonne, son travail fructueux, sa vie sans tache, la postérité répétera après lui : "T'is well."

Il y a eu hier cent ans que George Washington naquit à Mount Vernon, dans la Virginie. Sa famille était de souche anglo-saxonne et l'on retrace de ses ancêtres, en Angleterre, jusqu'à la période de la conquête normande sous Guillaume-le-Bâtard. Son père, Augustin Washington, type du vrai yankee, n'avait de bien remarquable que son extrême originalité. Il qualifie, dans son testament, ses deux mariages "d'aventures diverses" (several aventures). Pour nous servir du langage imagé de Washington le père, George fut l'aîné des enfants issus de la seconde "aventure". Sa jeunesse fut studieuse, son intelligence assez précoce, mais sans vif éclat, son jugement droit. Déjà se dénotait en lui une mentalité bien harmonisée, si l'on peut ainsi dire, un cerveau parfaitement équilibré. Pour ce qui est de sa probité et de ses hautes qualités morales, nous renvoyons le lecteur aux manuels scolaires qui nous racontèrent dans notre jeunesse la légende du cerisier et de l'enfant dont les lèvres ne proférèrent jamais un mensonge.

Il adopta d'abord la profession d'arpenteur, mais il n'abandonna jamais la culture de la terre qui l'attirait autant et plus que sa passion pour les armes et les expéditions aventureuses. A 20 ans il portait déjà le grade d'adjudant général dans la Milice de la Virginie. En 1758, il était nommé représentant du peuple dans l'assemblée législative de son Etat natal.

Le 6 de janvier 1759, il épousa Mme Martha Curtis, une veuve mère de deux enfants, une fille et un garçon — ce dernier mourut de maladie durant la guerre de l'Indépendance. Cette union fut stérile, ce qui a permis à Webster de dire de Washington: "God left him childless that he might be the father of his country."

bre des grands généraux. Jefferson, l'auteur fameux de la non moins fameuse Déclaration d'Indépendance, lui rend hommage en ces termes :

" Il était lent dans ses opérations, car l'invention et l'imagination lui étaient de peu de secours, mais ses conclusions étaient sûres. Aussi ses officiers ont-ils tous remarqué combien il tirait d'avantages des conseils de guerre où, après avoir écouté toutes les opinions, il choisissait toujours la meilleure, et certainement aucun général n'a plus judicieusement combiné ses plans de bataille. Mais si ce plan était dérangé pendant l'action, et que des circonstances imprévues vinssent en contrarier quelque partie, il était fort lent à le rajuster : aussi lui arriva-t-il souvent d'échouer sur le champ de bataille, et rarement quand il eut à agir contre un ennemi retranché dans sa position, comme à Boston, à York, par exemple. Il était inaccessible à la crainte, affrontant personnellement le danger



GEORGE WASHINGTON. 1er président des Etats-Unis.

avec la plus calme indifférence. Peut-être la prudence était-elle le trait le plus prononcé de son caractère. Il n'agissait jamais avant d'avoir pesé mûrement toutes les circonstances et toutes les considérations, s'arrêtant s'il lui restait quelques doutes ; mais, dès qu'une fois sa résolution était prise, allant à son but à travers tous les obstacles."

NAPOLEON ET WASHINGTON

Le lecteur lira avec un véritable plaisir, nous en sommes sûrs, le parallèle qu'en un langage admirable Chateaubriand établit entre Napoléon et Washington :

" Si l'on compare Washington à " Bonaparte, homme à homme, le " premier semble d'un vol moins élé- " vé que celui du second. Washing- " ton n'appartient pas, comme Bona- " parte, à cette race des Alexandre " et des César qui dépassent la sta- " ture de l'espèce humaine. Rien " d'étonnant ne s'attache à sa per- " sonne ; il n'est point placé sur un " vaste théâtre ; il n'est point aux " prises avec les plus habiles capi- " taines et les plus puissants mo- " narques de son temps ; il ne tra- " verse point les mers ; il ne court " point de Memphis à Vienne, et de " Cadix à Moscou ; il se défend avec " une poignée de citoyens, sur une " terre sans souvenirs et sans célé- " brités, dans le cercle étroit des " foyers domestiques. Il ne livre " point de ces combats qui renouvel- " lent les triomphes sanglants d'Ar- " belles et de Pharsale ; il ne ren- " verse point les trônes pour en com- " poser d'autres avec leurs débris ; " il ne met point le pied sur le " cou des rois ; il ne leur fait point " dire, sous le vestibule de son pa- " lais :

" Qu'ils se font trop attendre et " qu'Attila s'ennuie.

" Quelque chose de silencieux enve- " loppe les actions de Washington ; " il agit avec lenteur, on dirait qu'il " se sent le mandataire de la liberté " de l'avenir et qu'il craint de la " compromettre. Ce ne sont point " ses destinées que porte ce héros " d'une nouvelle espèce, ce sont cel- " les de son pays ; il ne se permet " pas de jouer ce qui ne lui appar- " tient pas. Mais de cette profonde " obscurité que de lumière va jaillir ! " Chercher les bois inconnus où bril- " le la l'épée de Washington. Qui " trouvez-vous ? Des tombeaux ? " Non, un monde ! Washington a " laissé les Etats-Unis pour trophée " sur son champ de bataille."

LAFAYETTE ET LE GRAND AMERICAIN

Nous ne saurions mieux faire en terminant ce portrait du vaillant soldat que de citer le sentiment du grand Français qui fut le compagnon de ses victoires et de ses défaites, qui partagea sa vie, qu'il aima comme s'il eût été son enfant, le jeune marquis de Lafayette. Nous détachons des Mémoires de Lafayette (Vol 11, p. 98) l'extrait suivant d'une lettre adressée au grand Américain :

" Mon cher général,

" J'ai reçu votre affectueuse lettre " du 8, et d'après les sentiments à " vous connus de mon cœur, vous de- " vinerez aisément ceux que j'ai " éprouvés en lisant les tendres ex- " pressions de votre amitié. Non, " mon cher général, notre récente sé- " paration ne sera pas un dernier " adieu. Mon âme se révolte à cette " idée, et si je pouvais un instant ac- " cueillir une telle pensée, en vérité, " elle me rendrait malheureux. Je " vois bien que vous ne viendrez ja- " mais en France ; je ne puis espérer " l'inexprimable plaisir de vous em- " brasser dans ma maison, de vous " recevoir dans une famille où votre " nom est adoré : mais je reviendrai, " et souvent encore, sous le toit de " Mount Vernon : nous parlerons des " vieux temps. Mon ferme projet est " de visiter de temps en temps mes " amis de ce côté-ci de l'Atlantique, " et le plus aimé de tous les amis que " j'aie jamais eus ou que j'aurai ja- " mais nulle part."

"Adieu, adieu, mon cher général, " c'est avec une peine inexprimable " que je sens que je vais être séparé " de vous par l'Atlantique. —Tout ce " que l'admiration, le respect, la gra- " titude, l'amitié et l'amour filiai " peuvent inspirer, se réunit dans " mon cœur pour le dévouer bien ten- " drement à vous. Je trouve dans votre " amitié une félicité que des paroles " ne peuvent pas rendre.—Adieu, mon " cher général, ce n'est pas sans émo- " tion que j'écris ce mot, quelque je " sache que je reviendrai bientôt. — " Veillez sur votre santé. Donnez-moi " de vos nouvelles tous les mois. — " Adieu, adieu."

Ici se place pour Washington l'épreuve suprême si souvent fatale aux grands hommes. Il était parvenu au faîte, "facile princeps inter pares", dépassant ses collaborateurs de toute la tête. La flatterie et la courtisannerie le guettèrent et lui soufflèrent à l'oreille des propos ambitieux et perfides. On lui fit miroiter l'éclat des couronnes et des trônes. Il fut plus fort que toutes les tentations, et simplement, sans accepter d'honneurs, sans solliciter de faveurs, il donna en plein congrès sa démission de généralissime de l'armée américaine. Et cette simplicité est assurément pleine de grandeur.

WASHINGTON PREMIER PRESIDENT DES ETATS-UNIS

La guerre d'Indépendance terminée, les Etats-Unis qui s'étaient constitués en République, se donnèrent comme premier président le général Washington. Le guerrier fit place à l'homme d'Etat. Après avoir été le libérateur de son pays, il en devenait le sage conseiller, le directeur, méritant ainsi doublement le titre de Père de la Nation. Dans cette sphère nouvelle, il eut aussi à surmonter plus d'un obstacle.

Il sut encore déployer ses belles qualités d'intégrité, cette stricte justice pour lui-même, pour ses concitoyens et pour ses proches — surtout pour ses proches — qui l'ont rendu célèbre à juste titre. Et il poursuivit son rude labeur de chaque jour avec ardeur, avec âpreté. Il forma cette jeune nation comme une mère affectueuse son jeune enfant. Les premiers pas de la vie d'un peuple ne sont guère plus solides ou plus assurés que ceux des tout petits chez les êtres humains. Il fonda la politique intérieure et extérieure des Etats-Unis, travailla de toutes ses forces à unir étroitement les divers Etats de l'Union et mit le pays dans un état de prospérité extraordinaire.

A l'époque dont nous parlons, une bonne partie de l'univers était encore déshonorée par cette plaie hideuse, le mal noir, l'esclavage. Qu'il soit dit à l'honneur de Washington : il fut toute sa vie opposé à cette barbarie, et Guizot, dans sa belle Vie de Washington, fait observer que l'un des grands chagrins de sa vie publique fut le refus de la Législature de Virginie d'abolir l'esclavage.

Washington fut le premier magistrat de son pays huit années en tout, ayant été réélu à l'unanimité à l'expiration de son premier terme de quatre ans. Au bout de huit années, rien ne put le décider à accepter la charge de Président des Etats-Unis.

SON OEUVRE

Son œuvre était accomplie. Il demandait le repos — un repos bien mérité. Sa retraite fut simple, sans pompe. Il retourna aux travaux des champs, tel Cincinnatus à sa charrue. Et c'est ainsi qu'avec un beau geste, dans une fière attitude à l'antique, ce Romain égaré dans le XVIII ème siècle, disparut de la scène des grandeurs mondiales, entouré de l'admiration et du respect de ses concitoyens et de l'univers entier.

Un siècle a maintenant passé sur son nom sans ternir sa belle mémoire. Il n'a pas passé dans le monde dans l'éclat de la foudre, non plus que dans le fracas des orages et des tempêtes. Mais il fut grand par la bonté et la droiture, par une inébranlable fidélité à ce qui était sa conception de tous les devoirs. Il servit sans défaillance son pays à la fois comme militaire et comme législateur. Il ne faut pas lui demander les caractères grandioses des hommes de l'antiquité, ni l'inspiration des poètes. Mais il fut aussi grand et aussi haut que son œuvre, qui était bien digne des plus illustres conquérants et des génies les plus extraordinaires.

FRED GELINAS.



Le général GEORGE WAS HINGTON et sa famille. (D'après un tableau de Savage.)

LA GUERRE DE L'INDEPENDANCE

Enfin, vint la guerre de l'Indépendance. Le cadre de cette modeste étude ne nous permet pas de nous étendre longuement sur cette période héroïque de la lutte pour la liberté entreprise contre l'Angleterre par plus de la moitié du continent d'Amérique. Les journées fameuses de Boston et de York, la marche célèbre sur cette dernière ville, les alternatives de succès et de revers, tout cela est connu du lecteur. Cornwallis, qui était à la tête de l'armée britannique, est obligé de se rendre à Yorktown : la guerre est virtuellement terminée par la victoire des Américains et le 20 janvier 1788, après huit années de lutte, fut signé à Versailles le traité qui reconnait aux Etats-Unis d'Amérique leur indépendance absolue. Dans cette guerre, hérissée de difficultés sans nombre et d'une gravité extrême, Washington déploya un tact, un jugement, une modération — pour tout dire en un mot, un savoir-faire en toutes circonstances — qui le placent au nom-

RIEN NE LES EGALE

Pour la guérison du catarrhe

Un médecin maintenant retiré, se tient cependant au courant des événements, parlant du progrès de la médecine pendant les dix dernières années dit :

"Une des maladies les plus obstinées et les plus décevantes est cette maladie très commune, le Catarrhe.

Le Catarrhe nasal n'est qu'une de ses nombreuses formes; catarrhe de la gorge, catarrhe de l'estomac, des intestins, du foie et de la vessie sont très communs mais celui qui en souffre croit généralement que c'est autre chose que le catarrhe et il se fait soigner pour une maladie qu'il n'a pas.

Le meilleur et le plus efficace des traitements pour n'importe laquelle des formes du catarrhe est maintenant reconnu comme devant être fait, au moyen de remèdes internes, à travers l'estomac et le plus certain et probablement le plus efficace est sous forme de Tablettes vendues par les pharmaciens sous le nom de Tablettes de Stuart pour le Catarrhe.

J'ai vu plusieurs guérisons remarquables du catarrhe résultant de l'emploi régulier de ces tablettes, qui semblent agir sur le sang et le foie, expulsant le poison catarrhal hors du système par les voies naturelles.

J'eus une fois l'occasion d'analyser ces tablettes et j'ai constaté qu'elles ne contenaient ni cocaïne, ni opiats, mais simplement une combinaison d'antiseptiques inoffensifs tels que l'Ecalyptol, le guaiacol, la sanguinaire etc.

Dans tous les cas j'ai constaté que de maux de tête très graves, résultant du catarrhe, avaient été guéris par les Tablettes de Stuart pour le Catarrhe, et la surdité catarrhale, fièvre des foins, asthme et catarrhe de la gorge et de l'estomac ont été promptement soulagés après quelques jours d'emploi de ce remède et quand on songe combien une tablette est plus commode que les aspirateurs, douches, emplâtres et poudres, il n'est pas surprenant que cette nouvelle préparation supplanté aussi rapidement tous les autres remèdes pour le catarrhe. 19-21-23

L'ACCIDENT DE LA LONGUE-POINTE

Les funérailles de M. Pierre Sans-façon, la victime du fatal accident arrivé ces jours derniers à la Longue Pointe, ont eu lieu hier matin, à l'église du Sacré-Cœur, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le deuil était conduit par le père, les frères et les oncles du défunt. Les porteurs étaient MM. Tessier, Hébert, Lefebvre, Blouin, Morache et R. Blanchet. Il y avait une nombreuse assistance.

La Consomption—BAUMER HUMAL

A TRAVERS L'ATLANTIQUE

La télégraphie sans fil

New-York, 23. — Selon le correspondant de la Tribune à Londres, M. Nicolas Tesla fera l'essai, de son système de télégraphe transatlantique sans fil sur le 40e parallèle, de la côte du New-Jersey à celle du Portugal.

M. J. Galbraith, de New - York, est parti de Londres hier soir, en route pour Lisbonne avec les appareils électriques qui serviront à l'expérience.

Comment le Catarrhe peut Etre Gueri

Maintenant, écoutez un instant, mon ami, vous devriez savoir que vous ne pouvez guérir le Catarrhe du Nez et de la gorge en avalant des Tablettes, Purificateurs du Sang et autres choses de cette sorte. La préparation que vous avalez pénètre dans l'estomac, et le mal n'est point là du tout. Pour guérir n'importe quelle maladie vous devez appliquer le bon remède dans les conditions voulues, en attaquant la cause immédiate du mal; en d'autres mots vous devez l'atteindre. C'est précisément là la raison du succès du traitement et de la guérison du Catarrhe par le Remède Japonais pour le Catarrhe. Vous l'appliquez aux narines, et par le simple acte de la respiration il se répand sur la membrane entière ou se trouve tout le mal. Il détruit immédiatement le germe du Catarrhe, soulage et adoucit la membrane irritée, il fait disparaître complètement toutes traces de Catarrhe. L'écoulement dans la gorge et les douleurs dans la tête cessent. La gorge n'est plus, le matin, obstruée comme d'habitude, le désir de renâcler ou de cracher cesse.

M. J. Sloan, 78 rue McGill, Toronto, a beaucoup expérimenté, pendant sept ans les cent et un remèdes pour le Catarrhe qui sont sur le marché. Voici ce qu'il dit : " Pendant sept ans j'ai souffert du Catarrhe, qui finalement s'attaqua à la gorge. Je fus soigné par quelques médecins de Toronto, j'employai Tablettes, Poudres et tout ce que je vis annoncé, obtenant quelque fois un soulagement temporaire, mais je devenais pire quand je cessais ces traitements. Il y a à peu près un an je me procurai un échantillon du Remède Japonais pour le Catarrhe, et même ce petit échantillon me fit plus de bien que tout ce que l'avais essayé précédemment. J'employai en tout à peu près deux boîtes et demie pendant deux mois, et elles m'ont complètement guéri. Il accomplit certainement tout ce qu'on lui attribue, ce que je ne puis dire du grand nombre d'autres remèdes que j'ai essayés.

Le Remède Japonais pour le Catarrhe est sans rival. C'est le seul remède permanent pour le Catarrhe. Des milliers de personnes nous fournissent de semblables témoignages

Vendu par tous les pharmaciens 50 cents, grandeur d'essai 10 cents, par la poste, frais de poste payés, de la Griffiths and MacPherson Company, Limited, Toronto, Canada. Vendu par B. E. Mc Gale, 2123 rue Notre-Dame.

VENTE PAR ENCAN

PAR MARCOTTE FRERES,

Vente au Commerce

De marchandises endommagées par l'eau et le feu,

A NOS SALLES, RUE ST-JACQUES,

MERCREDI et JEUDI,

27 et 28 FEVRIER

Environ $40,000 de marchandises comprenant :

Meltons, beavers, serges, étoffes à robes et à manteaux, cotonnades, doublures, soie, satin, rubans flanelles, garnitures, plumes, mousseline, boutons, dentelle, broderie, bordures, toile, etc.

AUSSI : Un fonds de banqueroute de belles nouveautés, indiennes, corsets, flanellette, chemises, sous-vêtements, soie, fil, bas, gants, cravates, faux-cols, imperméables, serges, canevas, mouchoirs, étoffes pour habits et pantalons, etc, etc.

Vente à dix heures chaque jour sans réserve et en lots au commerce.

Conditions faciles.

MARCOTTE FRERES,
307-4 Encanteurs.

Vente d'Epiceries

A nos salles rue St-Jacques,

JEUDI, LE 28 FEV.

A DIX HEURES

Un lot d'effets légèrement endommagés par l'eau : noix, raisins, currants, thés, levain, mine à poele, cornichons, tabac à fumer, cigares, papier à envelopper, papier à lettres, crayons etc. Aussi un gros lot de fromage et autres articles.

Sans réserve et en lots pour le commerce.

Conditions faciles.

MARCOTTE FRERES
307-4 Encanteurs.

PAR BENNING & BARSALOU

Vente au Commerce

NOUVEAUTES

15 Caisses TOILES DE MENAGE. (Par Catalogue) **MERCERIES, CONFECTIONS. LAINAGES, ETOFFES FOURRURES, CHAUSSURES, Etc.**

Les soussignés vendront à leurs salles de ventes Nos 86 et 88 rue St-Pierre, MERCREDI, le 27 FEVRIER A 10 HEURES A M.

Pour clore plusieurs envois.

Un grand assortiment de nouveautés, confections, lainages, étoffes, articles de fantaisie, mercerie, modes, etc.

AUSSI 300 Pardessus en Caoutchouc, pour Dames et Messieurs.

AUSSI à 2 heures p.m.— Par catalogue, 16 caisses de Toiles de ménage, camisjamais, serviettes, toiles à nappes, etc, etc., venant d'arriver par le SS "Alcides", de Glasgow.

Vente sans réserve. Conditions faciles.

BENNING & BARSALOU,
307-3 Encanteurs.



Montée et Réglée par La Cuvette



Montre Gratuite

Pour introduire les Pilules Roses de Fer Tonique pour enrichir le sang, pour les personnes pâles, la faiblesse chez les femmes, les maladies de l'estomac, la nervosité, la débilité générale, etc., nous donnons GRATUITEMENT une montre plaquée en or 14 k pour dames ou messieurs, magnifiquement gravée, tenant bien le temps, garantie pour 20 ans. Les Pilules coûtent 50c la boîte, $2.50 pour 6 boîtes. Envoyez ce montant et vous recevrez 6 boîtes et la montre, en écrivez pour particularités et une offre de bonne foi. **The Dr. Weston Pill Co.**, 256 rue Yonge, Toronto, Ont.



Nous donnerons ce magnifique Bracelet en argentstellingavec vrais diamants et celui aux personnes qui vendront seulement 2 doz. de sets d'Epingles Patentes Parisiennes, à 25c le set. Ils sont toute beauté, avec clefs en or, 3 séries de broches, calées en cuivre, action admirable et pouffets doubles avec protecteurs et agrafes.

Vous pouvez gagner ce seul instrument dans une couple d'heures, en vendant nos Epingles Patentes Parisiennes. Elles sont mises en set de trois. Perles et chaînes, sont joliment gravées, et en émail finesse or, à 10c, boutelleurs vendent vite rapidement. Envoyez nous cette annonce et nous vous expédierons les Epingles. Vendez-les, remettez-nous l'argent et nous vous enverrons gratuitement ce magnifique Bracelet en Argent Sterling, forme gourmette, avec cadenas et clef.

Cie. Seed Supply, Toronto, Canada.

LES PROPRIETAIRES

ET

AGENTS D'IMMEUBLES

Trouveront des locataires sérieux et de bons acheteurs, par l'intermédiaire des Petites annonces de

"LA PATRIE"

Les Canadiens visitant la Californie trouveront à

San Francisco

des chambres confortables à l'Hotel recommandable AUDET,

No 20 O'FARRELL STREET.

Plan Européen.

LOUIS AUDET,
San Francisco, Californie. Propriétaire.
5 AV 21-51 82

Hotel Riendeau

En face de l'Hotel de Ville et du Palais de Justice

Quelques pas des bateaux et des gares de chemins de fer

58.60 PLACE JACQUES-CARTIER, Montréal

JOS. RIENDEAU, Propriétaire.



GRATIS!

Nous vous donnerons ce magnifique Accordéon si vous vendez seulement 2 doz. de sets d'Epingles Patentes Parisiennes à 25c le set. Il est de toute beauté, avec clefs en or, 3 séries de broches, calées en cuivre, action admirable et soufflets doubles avec protecteurs et agrafes.

Vous pouvez gagner ce seul instrument dans une couple d'heures, en vendant nos Epingles Patentes Parisiennes. Elles sont mises en set de trois. Perles et chaînes, sont joliment gravées, et en émail finesse or, à 10c, boutelleurs vendent vite rapidement. Envoyez nous cette annonce et nous vous expédierons les Epingles. Vendez-les, remettez-nous l'argent et nous vous enverrons gratuitement ce magnifique Accordéon. Ecrivez aujourd'hui et nous vous enverrons votre commission. **La Cie DOMINION NOVELTY,** Boîte 705 **Toronto.**

Vente a l'Encan

(Sans Réserve)

LUNDI,

25 Février 1901

A 10 HEURES

Au No

92 Rue St-Jacques

Nous avons reçu instruction d'une Compagnie de Prêts, d'offrir au plus haut enchérisseur, les propriétés suivantes:

Quartier St Antoine

47, 49, 51 rue Latour

Maison en bois et brique, fondations en pierre. Magasin et deux logements. Lot 26 x 100, a une ruelle. Bonnes écuries.

Quartier Ste Anne

42 à 52 rue Congrégation

Pâté de maisons en bois et brique, fondations en pierre, formant six logements, rapportant $360.00 par année. Lot 58 pieds par 96 pieds de profondeur.

Nos 191 a 197 rue du Grand Tronc

[Près Shearer]

Bloc en brique solide, fondations en pierre, rapportant un loyer annuel de $288.00. Bien situé, en face de la banque. Terrain 38 x 105, avec droit de passage au côté. Quatre beaux logements.

Quartier St Gabriel

Nos 611, 613, 615 rue Centre et 380, 382 rue St-Charles.

Bloc en bois et brique fondations en pierre, ayant front sur les deux rues ci-haut, contenant 13 logements, rapportant un loyer de $592 par année. Terrain de 50 pieds de front sur chaque rue par la profondeur d'une rue à l'autre.

Quartier St Louis

Nos 441 rue Cadieux et 60, 62, 64, 66 rue Norbert

Bloc de maisons en pierre, avec magasin sur le coin, de 90 pieds de front par 50 pieds de profondeur. Lot irrégulier de 5,553 pieds en superficie. Loyer, $690 par année.

Quartier St Denis

Nos 1241 et 1243 rue Berri

Cottage en pierre de 9 pièces, avec bains, w.-c. et deux logements en arrière. Ce lot fait aussi face sur la rue Pontiac. Terrain, 44 x 70. Loyer, $320 par année.

No 1248 rue Berri

Manufacture en bois et brique, fondations en pierre, avec engin et bouilloire, établis. Très propice pour manufacture d'objets légers. Terrain, 88 x 70, à ruelle. Loyer $300.

Quartier Hochelaga

No 136 rue du Havre

Coin de la Rue Demontigny

Petit coin désirable, près du terminus des tramways — logements en arrière du lot et place pour construire magasin sur le coin. Lot, 47 x 80, loyer $186.00 par année.

Nos 350, 352, 354 rue du Havre.

Bâtisses à deux étages, propice pour une manufacture, avec terrain de 80 x 90.

312 à 324 rue Moreau

Terrain de 108 pieds de front par 100 pieds de profondeur, en arrière des maisons 312 à 324 rue Moreau. Superficie, 10,800 pieds. Site très propice pour manufacture.

Les propriétés ci-haut seront vendues à des conditions excessivement favorables — un sixième comptant et la balance en dix paiements annuels si on le préfère.

PARENT FRERES,

Agents et Encanteurs,

92 Rue St Jacques

AVIS

Demande a été faite à la Corporation de la Cité de Montréal, pour permission d'installer un engin et chaudière aux Nos 77, 79 et 81 rue St-Jacques.

Montréal, 22 Février 1901.

LA CIE DE PUBLICATION "LA PATRIE" Limitée.

Par L. J. Tarte, Président. 306-2

AVIS

Une assemblée générale des actionnaires de la Cie de Publication "La Patrie", aura lieu au bureau de la Compagnie No 77 rue St-Jacques, à Montréal, Vendredi le 15 mars 1901, à cinq heures de l'après-midi.

Montréal, 16 février 1901.

16-23-2 EUGENE TARTE

AVIS — Une assemblée générale spéciale des actionnaires de la compagnie de chemin de fer Atlantic et Lac Supérieur, pour l'élection de directeurs et l'expédition des affaires en général, aura lieu au bureau de la Compagnie No 16 rue St-Sacrement, Montréal, à onze heures a.m. Samedi, le 16e jour de mars 1901. Edgar N. Armstrong, secrétaire. Montréal, 12 février 1901. 16-23-2-9.

AVIS est par le présent donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour obtenir un acte incorporant une compagnie pour acquérir et développer des pouvoirs d'eau, avec droit de produire la lumière, la chaleur et le pouvoir n'importe ou dans la Puissance du Canada ; pour communiquer ou transmettre les dits pouvoirs entre n'importe quel point en Canada ; pour employer, louer, vendre ou autrement disposer des dits pouvoirs, pour faire le commerce de la fabrication de toute marchandise ou marchandises quelconques ; d'acheter, louer, s'associer ou posséder le capital, actions ou autres sécurités de n'importe quelle compagnie ou compagnies ayant aucun des pouvoirs sus-mentionnés, ou ayant le pouvoir de construire et mettre en opération un chemin de fer ; pour exproprier les terrains requis pour les projets de la Compagnie et généralement faire toutes les choses nécessaires au bon fonctionnement des entreprises de la Compagnie, et pour autres fins.

D'ARCY SCOTT,
Avocat des Requérants,
Carleton Chambers, Ottawa.
Janvier 10 1901 12-19-26-29-16-23-2

AVIS est par le présent donné qu'une demande sera faite par la Corporation de la Ville de Toronto à la prochaine session du Parlement du Canada pour un acte amendant l'acte passé dans les 55 et 56ième années du règne de Sa Majesté, chapitre 97, concernant la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, afin d'établir clairement que les taux chargés par la Compagnie pour le service du téléphone dans la Puissance du Canada tels qu'ils existaient le 9 juillet 1892, ne seront point augmentés sans le consentement du gouverneur en Conseil ; et que toutes charges plus élevées que les taux tels qu'ils existaient alors étaient et seront absolument nulles, et pourront être réclamées de la Compagnie par toute personne qui a payé de tels taux excessifs ; aussi en exigeant de la dite compagnie de fournir le service du téléphone aux dits taux à toutes personnes en faisant usage ou demandant d'en faire usage, dont les demeures sont situées sur ou près de n'importe quelle rue le long de laquelle la dite Compagnie a construit ou établi un service de poteaux pour les fins de tel service.

Daté à Toronto, ce 12ème jour de décembre A. D. 1900.

THOMAS CASWELL,
Avocat de la Corporation de la Ville de Toronto.

5-12-19-26-2-9 16-23-2.

AVIS est par le présent donné que la "Grand Trunk Railway Company, of Canada," s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un acte ratifiant et confirmant un arrangement intervenu entre "The Cincinnati Saginaw & Mackinaw Railroad Company", The Grand Trunk Railway Company, of Canada", "The Chicago & Grand Trunk Railway Company" et Wellington R. Burt, A. W. Wright, George H. Russell, Albert M. Marshall, et T. M. Marshall, aux fins du dit arrangement conclu, et pour autoriser "The Grand Trunk Railway Company, of Canada", à exécuter les stipulations du dit arrangement en autant qu'elles ont rapport aux matières et choses y contenues.

Daté ce 26ème jour de décembre 1900.

JOHN BELL,
Avocat des Requérants.
23-5-12-19-26-2-9-16-23

AVIS est donné par Louis H. Hénault, rentier de Ste-Cunégonde, Urcal H. Daudrand, agent d'immeubles, de Verdun, Orille Louis Hénault commerçant, I. Louis Lafleur, marchand, George Tate, commis, James O. Richardson, caissier, Charles W. Jenkin, commis, John Simpson, maître charretier, William R. Kennedy, contremaître, James G. Ogilvie, commis, Charles Cushing, notaire, George McMillan, électricien, James E. Townsend, commis, Robert Lyall, contremaître Frank E. Stacke, commis, Henry Call, tourneur, Thomas Cunningham, tailleur, John Storey, machiniste, John Orton, commis, tous de Montréal, qu'ils s'adresseront à la législature de la province de Québec, aux fins d'être constitués en corporation, sous le nom de "The Point St-Charles Amateur Athletic Association" pour établir une association de gymnastes et dans le but d'encourager la pratique des exercices athlétiques, d'acquérir et de posséder des immeubles nécessaires à ces fins et pour d'autres objets.

E. LUSSIER,
Procureur des pétitionnaires.
Montréal, 30 janvier 1901. 292-1m

Avis de Brevet d'Invention

William Buttler, de Radley, Indiana, E.-U., le propriétaire de la Patente Canadienne No 62, 690, constant en des améliorations dans la manière de fixer le verre par le feu, désire accorder des licences pour l'usage de cette invention patentée, ou bien vendre la dite patente.

Les applications doivent être faites à Owen N. Evans, solliciteur et expert en patentes. Temple Building, Montréal 21.22.23.

Avis de Brevet d'Invention

Alice PIGOTT, de Archer Lodge, chemin Charles, St-Léonard, Comté de Sussex, Angleterre, propriétaire du brevet Canadien No 62910 comprenant des améliorations dans le traitement du minerai de plomb, est prête à accorder des licences, pour usage de la dite invention brevetée ou autrement en disposer.

Les demandes devront être faites à Owen N. Evans, solliciteur de Brevets d'Inventions et Expert, Temple Building, Montréal. 304-3



PAQUET & GODBOUT

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures de toutes sortes, Découpages, Tournages, Etc.

Une spécialité pour les Autels et intérieur d'Eglise . . . . .

COIN DES RUES

WILLIAM et ST-CASIMIR, ST-HYACINTHE

Bell Tel. Main 2287.

L. Z. GAUTHIER

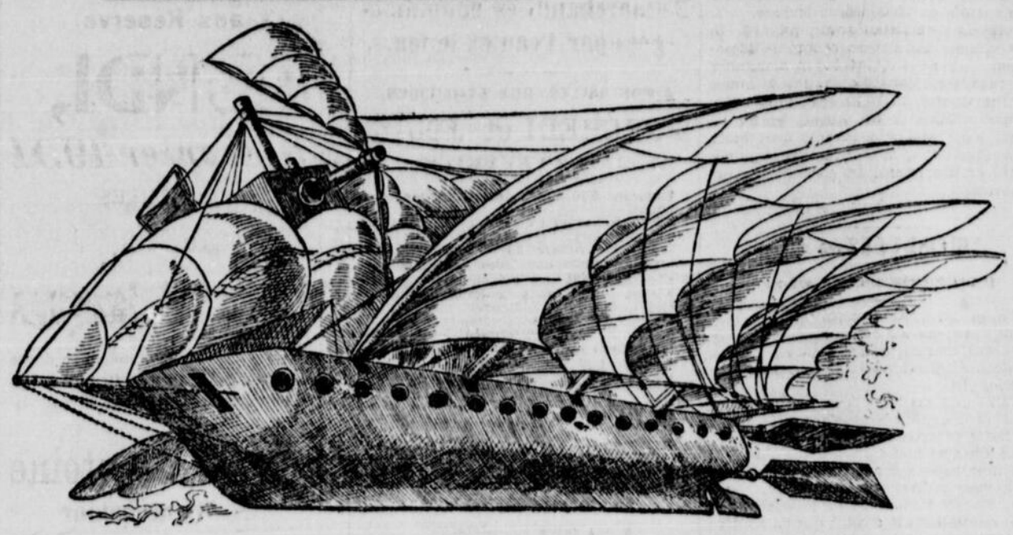
Architecte & Evaluateur

BATISSE BANQUE D'EPARGNES,

180 Rue St-Jacques, 2ème Plancher, No 7. **MONTREAL**

LA NAVIGATION AREIENNE

Le XXième siècle verra la solution de cet important problême



Finira-t-on par trouver la solution du problème de la navigation aérienne ?

M. J. R. Zuberbuehler, de New-York qui passe pour une grande autorité en fait d'aérostation, affirme que nous sommes à la veille d'assister à des expériences propres à étonner le monde entier. Ce savant a une grande confiance dans les machines aériennes de Kress dont les premiers essais ont été couronnés d'un éclatant succès. L'inventeur de cette machine, Wilhelm Kress, fait des excursions aérienne, près de Vienne tous les jours, et tous les connaisseurs qui l'ont vu à l'œuvre sont enthousiasmés des progrès ainsi accomplis sur toutes ces inventions antérieures.

Cette machine Kress se compose d'un petit bateau aux flancs duquel sont adaptées d'immenses ailes que des machines agitent et mettent en mouvement. L'appareil est fort simple et d'un fonctionnement facile.

M. Kress, qui est ingénieur mécanicien de longue expérience, s'est constamment livré à l'étude du problème de la navigation aérienne. Les premières machines volantes qu'il créa datent de vingt-cinq ans! C'est dire que pour en arriver à inventer la merveilleuse machine dont nous donnons ici la vignette, ce modeste savant a dû travailler beaucoup, faire des recherches et des expériences de toute sorte.

Le corps de la machine—c'est-à-dire le vaisseau est en aluminium. L'ascension et la descente de la machine Kress s'opèrent sur un terrain uni de préférence sur un lac près de Vienne.

On prédit que dans une dizaine d'années, il sera aussi facile de voyager en ballons qu'en chemin de fer ou en bateau à vapeur.

Quelle révolution s'opèrera dans les moyens de transports, dans les communications entre les diverses nations de la terre!

La découverte du Pôle Nord et celle du Pôle Sud ne seront plus qu'un jeu d'enfant, qu'une petite excursion de plaisir dans l'espace!

Comme il sera charmant, l'été, par une belle journée ensoleillée, de s'installer confortablement dans une superbe machine Kress et d'aller rendre visite à nos amis de Québec, d'Halifax, de St-Jean, N. B., d'Ottawa, de Toronto, de Winnipeg !

Décidément, le XXème siècle se prépare à jeter dans l'ombre celui qui vient de disparaître et qui, pourtant, nous a laissé un héritage qui ne manque pas de mérite ni de gloire.

LE TRAVAIL DANS LES MANUFACTURES

Rapports des inspecteurs des manufactures, hôtels et édifices publics

Le rapport du ministre des Travaux Publics, contient, en outre de ce que je vous ai déjà envoyé, des renseignements très intéressants que je puise dans les divers rapports des inspecteurs de manufactures.

Voici d'abord ce que dit M. James Mitchell au sujet du travail des enfants :

"Je n'ai pas eu à me plaindre ni ai-je entendu aucune plainte directe contre les patrons, ou contre les parents, touchant l'emploi des enfants à un âge au-dessous de celui fixé par la loi. Il me fait plaisir de constater que la loi à cet égard est bien observée, et qu'on n'en a en aucun cas excédé les heures statutaires, excepté avec la permission de l'inspecteur."

"Certaines parties de trois de nos grandes fabriques sont restées en opération jour et nuit pendant des mois à la fois; mais dans aucune de ces circonstances on a fait travailler des enfants ou même des mineurs."

TRAVAIL SUPPLEMENTAIRE

"L'impossibilité des manufacturiers de produire des marchandises ou à remplir des commandes au temps voulu et autres diverses raisons, ont été la cause que j'ai reçu plusieurs demandes pour travail supplémentaire, tel que prévu par le statut. Il s'en est suivi parfois des ennuis qu'il est impossible d'éviter. Comme je me suis constamment efforcé de tenir une balance égale entre le patron et l'ouvrier, ayant égard en cela à l'esprit de la loi et aux circonstances spéciales, j'ai refusé par exemple d'accorder des permis pour travail supplémentaire dans le temps de grande chaleur. Dix heures de labeur par jour est tout à fait suffisant pour quiconque travaille dans une manufacture, et surtout durant les mois de l'été, alors que l'air frais est indispensable pour la conservation de la santé et la restauration des forces physiques ou des facultés mentales.

ACCIDENTS

"Il m'est agréable de pouvoir constater quelques améliorations dans les fabriques et les ateliers de mon district, introduites en vue surtout de faire disparaître les dangers ou de diminuer les incommodités des employés ; cependant, il reste encore beaucoup à faire si certains points de perfection doivent jamais être atteints. Le nombre d'objections soulevées par certaines personnes lorsqu'on leur propose la moindre modification, est presque incroyable ; d'autres, inspirées par le sens du devoir et le sentiment de l'humanité, s'empressent d'adopter tous les moyens pratiques de protection contre les incendies ou la maladie."

CONDITIONS HYGIENIQUES

A Montréal ce sont les autorités municipales, avec qui ce bureau est en parfait accord, qui s'occupent des conditions hygiéniques des manufactures.

Les établissements dans les petites villes qui sont pourvues d'un aqueduc et d'un système de drainage, sont assez bien entretenus. L'aération des édifices dans les districts ruraux où l'on jouit de l'espace libre et de l'air pur, ne laisse guère à désirer. Il n'y a pas lieu par conséquent de recourir aux moyens artificiels de ventilation autant que dans la cité de Montréal où l'on attache de plus en plus d'importance à la ventilation et aux conditions hygiéniques.

Au-delà de 500 manufactures et ateliers ont été visités durant l'année qui vient de finir.

M. Mitchell termine ensuite en faisant les recommandations suivantes :

RECOMMANDATIONS.

Qu'il me soit permis, avant de terminer ce rapport, d'appeler votre attention sur l'opportunité d'édicter des règlements sous l'autorité des amendements à la loi adoptés à la dernière session, et aussi de faire une révision complète de ceux qui sont maintenant en force. Ceux-ci présentent dans leur état actuel beaucoup d'apparentes contradictions et d'ambiguités. Si ce travail était confié à M. Guyon et à moi, nous y apporterions tout le bénéfice de nos connaissances et de notre longue expérience. Au lieu d'avoir, comme maintenant, une quantité volumineuse et impraticable de règles entassées, le secrétaire du département pourrait, sur notre travail, rédiger des règlements concis et intelligibles et leur donner la forme voulue pour en faire la matière d'un ordre en conseil. Je suggérerais aussi la refonte de l'acte des établissements industriels, et son impression pour la distribution dans une même brochure que ces nouveaux règlements.

De son côté, M. Louis Guyon dit:

AGE D'ADMISSION AU TRAVAIL

"Malgré les clauses protectrices contenues dans la loi concernant l'âge d'admission au travail des enfants, classement des industries dangereuses, certificats d'âge, examen du médecin, le fait n'en reste pas moins acquis que les garçons de douze ans et les filles de quatorze peuvent entrer à l'usine ou à la manufacture sans qu'il soit du tout question de leur instruction.

"Pour la plupart qui n'ont fait que passer sur les bancs de l'école, les premiers éléments qu'ils ont appris ne sont plus qu'un écho bien lointain après une année de travail manuel."

"Naturellement réfractaire à l'étude, l'enfant ne reprendra jamais ce travail mental lui-même, et cette indifférence ne fera que croître avec l'âge."

"J'ai tant de fois signalé cette lacune dans mes rapports annuels depuis 1883 qu'il serait superflu d'en dire plus long. Je suis cependant plus que convaincu que jamais que l'âge d'admission au travail industriel des enfants pourrait être plus élevé, leur instruction plus complète, sans causer le moindre tort à la famille ouvrière, et surtout, sans perturbation à l'industrie manufacturière."

DUREE DU TRAVAIL

"Comparée aux autres pays, la durée du travail des adultes dans la province de Québec reste au-dessous de la moyenne générale. Sans être fixée par la loi, la journée de 10 heures est reconnue et n'est guère dépassée, sauf dans certaines industries."

"Mais si les adultes en Europe travaillent de 10 à 12 heures par jour, il n'en est pas ainsi pour les enfants, dont le travail ne peut dépasser 6 ou 8 heures dans un bon nombre de pays."

"Il serait peut-être difficile de faire adopter ce système, surtout dans les établissements mixtes, où l'enfant sert d'intermédiaire pour faciliter la continuité des travaux."

"Il serait cependant désirable que les permissions accordées pour faire travailler plus de 10 heures (Art. 3026) ne fussent pas applicables aux enfants."

"Le garçon de 12 ans ou la fille de 14, qui a déjà fourni un travail effectif de 10 heures, a besoin de repos, a besoin de changer de milieu. En hiver ou en été, tout travail au-dessus de 10 heures pour les jeunes enfants est un surmenage préjuciable à la santé."

"Des permissions pour permettre de travailler des heures de surplus aux employés ont été accordées dans 9 industries de ma division."

ACCIDENTS

"Cette question si importante est un sujet de préoccupation soutenue de notre part. Appelés comme nous le sommes à chaque moment à étudier et rechercher les causes de ces malheurs si désastreux pour la famille ouvrière, et en attendant que les pouvoirs publics dotent notre province d'une loi d'assurance réparatrice, nous travaillons à l'introduction de mesures préventives."

"M. Alfred Toqué, ingénieur des mines, disait dans un rapport sur les moyens préventifs : "Quoiqu'on fasse, il sera toujours impossible de supprimer d'une manière complète les accidents de toutes sortes qui menacent les travailleurs. Il est donc indispensable de rechercher les meilleurs moyens pour en empêcher les funestes conséquences. Mais si l'on ne peut les supprimer entièrement, il est possible d'en diminuer notablement le nombre, soit au moyen de modifications judicieuses dans l'installation, et le mode d'emploi des appareils, soit au moyen de dispositifs protecteurs convenablement choisis."

"C'est la pensée qui nous a inspirés dans les démarches que nous avons faites auprès des industriels et dont les résultats sont consignés dans notre rapport sur le Congrès International des Accidents tenu à Paris.

"Si les industriels veulent suivre la généreuse initiative des quelques partisans des moyens préventifs que nous sommes parvenus à grouper, les accidents auront bientôt diminué de gravité et de nombre.

"En terminant, je me permettrai d'appeler votre attention sur la nécessité qu'il y aurait de refondre et coordonner nos deux lois, ainsi que la volumineuse réglementation qui en découle, ce qui nous permettrait de placer le tout sous un même couvert et inclure en même temps les amendements récents qui ont été ajoutés."

Mme L. D. Provencher fait des commentaires à peu près analogues à ceux des deux rapports précédents ; cependant l'hygiène lui suggère des réflexions qui valent d'être citées :

" On ne fait pas assez attention au règlement sanitaire qui demande que les murs des ateliers et boutiques soient blanchis ou nettoyés de quelque manière une fois par année. On reproche à l'inspectrice de trop insister sur le balayage et le lavage des planchers, des passages et des escaliers. Dans combien de bâtisses ceux - ci sont - ils parfaitement propres ? "

" Rien n'est plus essentiel à la santé que la propreté, rien n'est plus nécessaire dans une fabrique, et le patron qui s'en occupe peu ou point, qui ose prétendre qu'en fait de chambre de toilette le cabinet d'aisance suffit aux ouvrières, et que, dans une boutique où l'on fabrique la chaussure, un autre local pour le dîner n'est pas nécessaire, que ce sont là " des " caprices de la loi," un tel patron est un homme qui manque de cœur ou d'intelligence."

A propos de la moralité des jeunes ouvrières, voici ce qu'elle dit :

" Au nombre des mesures adoptées par les patrons dans l'intérêt moral des jeunes ouvrières, on doit compter celles des heures différentes pour l'arrivée et le départ des employés de chaque sexe. Il serait bien à désirer que les raisons et les avantages de cette règle fussent compris de tous les chefs de fabriques. On y tient cependant quand il y va de l'intérêt des patrons. Non pas qu'ils soient alors à blâmer ; il serait insensé de discuter le droit qu'ils ont de se protéger, et de fait ils atteignent un double but : ils se garent de vols possibles et ils donnent une sauvegarde à la vertu des jeunes filles. Mais pourquoi ce dernier motif, si noble et si charitable, ne suffirait-il pas à tous comme il suffit à quelques-uns ? "

Le rapport de Mme King démontre qu'elle aussi s'intéresse grandement aux questions d'hygiène et de moralité. Voici ce qu'elle dit sur ces deux intéressants sujets :

C'est toujours au point de vue de l'hygiène que je contribue le plus matériellement au bien-être des ouvrières, et même du public, comme le prouve le fait suivant : dans un établissement où l'on confectionne des bonbons et des biscuits, j'ai trouvé deux water-closets dont la seule ventilation consistait en une ouverture qui donnait sur la chambre où l'on pétrissait la pâte. D'après mes ordres, on a fermé cette ouverture et construit un ventilateur au plafond dans chaque water-closet. J'ai aussi obtenu le blanchissage de quelques ateliers qui n'avaient pas été blanchis depuis plusieurs années. Maintenant que les patrons ont constaté l'effet bienfaisant d'un entourage propre et éclairé sur leurs employés, il n'est guère probable qu'ils négligent dorénavant cette mesure sanitaire."

" Concernant la moralité, il serait difficile de préciser le bien que je fais, et c'est, sans contredit, la partie la plus difficile du travail de l'inspectrice, tout en étant celle dont les résultats sont les moins tangibles. A cet effet, j'ai obtenu, entre autres choses, la construction de water-closets séparés pour les hommes et pour les femmes ; des heures d'entrées et de sortie différentes, et l'éclairage des passages."

Les deux rapports de MM. Jobin et du Dr Stevenson sont dans la même note que les précédents.

Cette importante partie du rapport annuel de l'honorable commissaire des travaux publics se termine par un rapport conjoint de MM. Mitchell et Guyon sur les moyens à prendre pour assurer la sécurité des gens dans les hôtels et autres édifices publics.

ESSAYEZ

Vous tousse... Essayez le BAUME RHUMAL et vous verrez. 306-2

CORRESPONDANCE

Les Magasins à Rayons et l'Association de Reforme Municipale ?

Monsieur le rédacteur,

Le 15 de ce mois, vous publiiez de bonne foi sans doute, certaines résolutions proposées et adoptées par un très petit comité de personnes qui se sont donné le nom très pompeux de "Association de la Réforme Municipale". Vous ne vous êtes pas arrêté à rechercher ce qu'était, en réalité, cette association bizarre, mystérieuse dont les membres se donnent le rôle de défendre les grands intérêts de nature commerciale ou populaire sans que jamais personne de conséquence ne leur en ait donné la mission. Vous ne vous êtes pas demandé quel était le poids de l'opinion de ces réformateurs sans mandat et qu'on trouve sans cesse à l'affût des bons morceaux. Vous avez pensé, avec votre générosité ordinaire, qu'ils ne vous trompaient pas en se donnant comme les interprètes des sociétés ouvrières. Vous avez pris pour documents d'Evangile leurs phénoménales pétitions théoriquement très formidables en signatures, mais fondant comme beurre en poêle quand on les examine de près.

Vous ne vous êtes pas rappelé, M. le rédacteur, l'affaire des pétitions dirigées contre le "Terminal Railway" pétitions organisées et mises en circulation par des "artistes" cousins-germains de ceux qui forment la petite confrérie de la réforme municipale.

Mais nous, qui, à cause de nos obligations de marchands sérieux et de citoyens pratiques, ne devons pas et ne pouvons pas accepter d'être menés par une coterie de farceurs, nous avons pris des renseignements auprès des vrais chefs ouvriers au sujet des quatre messieurs qui se sont donné pour mission la défense des magasins à rayons, alléguant qu'ils représentent les vœux ouvriers.

Et quel a été le résultat de notre enquête? Que ces messieurs ne représentent rien, si ce n'est leur intérêt fort bien soigné, d'ailleurs, par les magasins à rayons qui, ne pouvant découvrir nulle part des sociétés ouvrières sérieuses pour les défendre, ont trouvé vraiment providentielle l'intervention d'une société de réforme municipale qui pourrait aussi bien exister dans la lune qu'ici-bas, tant elle est sans caractère pratique et sans sanction aucune.

Cette association a pu "opérer" avec une certaine dose de succès à la Législature de Québec, il y a deux ans; elle a pu s'y faire momentanément prendre au sérieux, grâce à des boniment de foire et à d'autres auxiliaires — notamment la fameuse pièce de coton sur laquelle étaient collées les signatures imaginaires que l'on sait.

Oui, elle a pu obtenir un succès relatif. Mais aujourd'hui son outre est dégonflée, sa valeur vraie est connue. Les députés qui ont pu se laisser leurrer par elle brûlent de réparer leur erreur.

L'association soi-disant de réforme municipale reprend sa campagne en reprochant aux adversaires de cette piedvre aux cent tentacule, qui est un magasin à rayons, en leur reprochant, disons - nous, de ne pas offrir d'arguments nouveaux. L'association ne se doute pas qu'en disant cela elle fait plutôt notre éloge et celui de notre attitude. Qu'avons-nous, en effet, besoin d'arguments nouveaux? Nous ne les empruntons pas aux finasseries ni aux fendillements de cheveux, nos arguments, mais bien aux faits, aux faits prouvés depuis longtemps, aux faits qui étaient vrais il y a deux ans, qui le sont aujourd'hui et qui, hélas! le seront encore plus à l'avenir. Qu'avons-nous besoin de neuf quand, en réalité, les messieurs de la réforme ne sont pas capables, de leur côté, de trouver un seul argument qui soit conforme à la situation réelle, quand ils sont obligés de faire de la sentimentalité et du leurre au lieu de parler comme des hommes d'affaires parlant pour d'autres hommes d'affaires?

Pourquoi du nouveau, quand l'expérience, surtout en France et en Allemagne, indique que la propagation des magasins à rayons a été le point de départ de ruines sans nombre et une source de péril social.

Pourquoi du nouveau quand il est connu de tous que les magasins à rayons ne vendent pas moins cher, mais font plus d'argent, grâce au fait de pouvoir payer plus cher pour des annonces plus fortes et d'un "attrape-l'œil" plus... artistique—qu'en un mot c'est le peuple qui paye les violons à la musique desquels on semble le faire danser pour rien !

Pourquoi du nouveau quand il y a déjà un fort commencement de preuve que plus les magasins à rayons prennent de la puissance, plus ils en profitent pour payer à leurs employés des salaires ridiculement bas ; qu'à Toronto où ce genre avait pris une extension formidable, on a vu des pères de famille obligés de travailler pour un salaire ridicule.

Travailler, pour de $5.00 à $8.00 par semaine ou aller au pavé? (Et c'est là le côté humanitaire invoqué à grand fracas par ces messieurs de la réforme.)

Pourquoi du nouveau, monsieur le rédacteur, quand nos fils qui désirent établir un commerce quelconque se voient dès le début en lutte avec de gigantesques monopoles, de puissants suçoirs qui se sont décorés du nom peu alarmant de "magasins à rayons", mais qui ne font que nous rappeler le truc du loup se recouvrant d'une toison de brebis ?

Pourquoi du nouveau quand déjà les propriétaires de logements sont obligés de ne plus compter qu'avec des commis dont les salaires seront à peine suffisants pour les premiers besoins de la subsistance ?

Pourquoi du nouveau quand le "struggle for life" pour nos enfants devient de plus en plus difficile, les professions libérales devenant de plus en plus fermées grâce à des empiètements qui sont de la nature de ceux dont se rendent coupables les magasins à rayons et ceux-ci entourant de plus en plus les commerces autrefois lucratifs pour tous d'une véritable muraille de Chine.

Pourquoi du nouveau quand, depuis les deux années écoulées depuis la lutte faite devant la législature de Québec, ces magasins à rayons se sont déjà valu un "record" de calamités et de méfaits sans nombre ?

Pourquoi du nouveau quand il est prouvé par les rapports officiels qu'en 1899, les magasins à rayons ont rapporté au trésor municipal $3,900 de taxes d'affaires seulement, contre les autres magasins, $283,000.

Comme nous le disait un expert :

"Si des taxes additionnelles ne sont pas imposées aux grands magasins qui font la ruine du moyen commerce, la ville perdra chaque année environ 10 p.c. de cette somme de $283,000, sans compter la perte que la ville éprouve et éprouvera sur les magasins vacants en rapport à la taxe d'eau."

Pourquoi du nouveau, quand les propriétaires de magasins vacants ou mal loués deviennent légion et que la ville de Montréal, c'est-à-dire le trésor municipal, se ressente plus que jamais de la difficulté de coilecter les impôts municipaux de propriétaires, honnêtes, mais mis dans l'impossibilité de les payer, vu qu'ils n'ont pas les bons locataires d'autrefois, ces locataires ayant été ou ruinés ou considérablement gênés par l'action des magasins à rayons ?

PLUSIEURS MARCHANDS INTERESSES.

SI C'EST LE CATARRHE VOICI UN REMEDE.

Soulage en 10 minutes.

Trop de gens négligent le catarrhe. Il frappe comme un coup de tonnerre, et se développe avec une rapidité inconnue aux autres maladies. La Poudre Catarrhale du Dr Agnew, est le remède radical, prompt, sûr et agréable qu'exige la maladie. Employez-le, empêchez des années de misères en vous opposant à ce qu'il s'implante trop profondément. Ne badinez pas avec le catarrhe. Le remède d'Agnew donne du soulagement en dix minutes. Vêndu par P. McComack, and Co., J. A. Harte.

Pour mes CONCITOYENS seulement



Pendant plusieurs années, j'ai souffert des conséquences des indiscrétions de ma jeunesse et de ma violation des lois de la nature. J'ai payé des centaines de dollars à des médecins, sans obtenir de résultats. Finalement pendant un voyage en Europe, j'ai consulté un docteur parisien bien connu qui m'a ordonné des médicaments, qui m'ont entièrement guéri. J'ai informé certains de mes amis de ma bonne fortune, et ceux qui souffraient du même genre d'affection, ont essayé le remède et ont aussi été parfaitement guéris. Alors, je fus absolument convaincu, que n'importe qui pouvait se rétablir au moyen de ce remède merveilleux.

Le vieux Docteur m'a donné cette prescription, et sachant bien que beaucoup de personnes peuvent en obtenir les mêmes bénéfices, j'ai décidé de l'offrir à ceux de mes concitoyens qui peuvent avoir besoin de ce genre de traitement.

Je n'ai rien à vendre, je ne demande pas d'argent et je ne publie ceci que simplement parce que je crois être utile à ceux qui souffrent. Si donc, vous avez besoin de ce remède, écrivez-moi aujourd'hui, envoyez-moi un timbre-poste pour la réponse et je vous enverrai la prescription écrite en français.

CHARLES JOHNSON, No 158 Hohman st., Hammond, Ind. mr-s-jno.

LES AVANTAGES DU TELEPHONE

Un des nombreux avantages du téléphone est qu'un message ne peut manquer d'atteindre correctement celui qui écoute. Un autre avantage est qu'il atteint tous les endroits et que chacun à la ville ou à la campagne avec qui il vaut la peine de faire des affaires a un Téléphone. Un autre avantage est l'économie de temps et d'argent. Une autre chose—vous est-il possible de n'en pas avoir un soit à votre maison ou à votre bureau ?

THE

Bell Telephone Company of Canada.

jno.

M. Paul-Louis PERRET

No 45 RUE DEWEY, TORRINGTON, CONN.

8 Boites de PILULES MORO m'ont gueri de tous mes Malaises et Douleurs, dit M. Perret.

Je ne suis plus le même homme. De fatigué et cassé que j'étais, je suis devenu alerte et fort comme un jeune homme de 20 ans.

Un lourd manteau a été enlevé de sur moi comme par enchantement par l'effet bienfaisant de ces merveilleuses Pilules.

Les Pilules du Dr MORO sont le remède par excellence à prendre pour donner de la force aux hommes faibles.



M. PAUL-LOUIS PERRET

Les Pilules Moro prises à la dose de deux après chaque repas, donneront l'appétit, aideront à la digestion, et ameneront la force et la vitalité dans les membres et les organes des hommes affaiblis et vieux avant le temps.

Un homme qui commence à avoir une mauvaise digestion, à se sentir affaiblir, à souffrir souvent de maux de tête et de reins, de douleurs de rhumatisme, doit réfléchir sur l'état de sa santé, et prendre à temps le remède qui peut l'aider. La négligence dans ce cas a rendu beaucoup d'hommes malades et infirmes.

Les Pilules Moro feront pour tous les hommes malades ce qu'elles ont fait pour M. Perret, car elles sont spécialement pour les maladies des hommes et guérissent toujours toutes les maladies des hommes, quand elles sont prises avec soin et patience. Elles guériront la dyspepsie, l'indigestion, les maux de tête et de rognons, les affections de la vessie, les douleurs de rhumatisme, les scrofules, et enfin, toutes les maladies qui sont si fréquentes chez les hommes et qui sont engendrées par l'impureté du sang et la fatigue.

Lisez cette lettre reçue de Monsieur Perret par la Compagnie Médicale Moro :

"Chers docteurs. Il y a trois semaines que j'ai fini de prendre les boîtes de Pilules que vous m'avez envoyées. Toutes les douleurs, tous les malaises que je ressentais sont complètement disparus, et je ne suis plus le même homme. De cassé et fatigué que j'étais auparavant, je suis devenu comme un jeune homme de 20 ans. Il me semble qu'avant j'étais chargé d'un lourd manteau qui a été enlevé de sur moi comme par enchantement, par l'effet bienfaisant des Pilules Moro.

"Je vous remercie beaucoup des bons conseils que vous m'avez donnés, et recevez ma sincère gratitude pour tout le bien que vous m'avez fait.

PAUL-LOUIS PERRET,
"45 rue Dewey, Torrington, Conn."

Les Pilules Moro ont guéri un grand nombre d'hommes, et elles en guérissent tous les jours. Elles sont une spécialité. Il est impossible à une médecine de guérir en même temps les maladies des hommes et les maladies des femmes ; leur constitution, leurs habitudes, leurs ouvrages diffèrent ; il en est de même des maladies; il doit en être de même des remèdes appropriés à les soulager de leurs maux et de leurs douleurs.

Les Médecins de la Cie Médicale Moro peuvent être vus à leur bureau, au No 1724 rue Ste-Catherine, tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, jusqd'à huit heures du soir. Les hommes qui demeurent à la campagne et qui ne peuvent venir facilement à Montréal, un blanc de traitement leur sera envoyé sur demande, ainsi qu'un petit livret rempli de conseils et avis. Les consultations par lettres sont aussi gratuites et absolument confidentielles.

Les Pilules Moro se vendent 50 cents la boîte, ou 6 boîtes pour $2.50. Si votre marchand ne les tient pas, elles vous seront expédiées sur réception du prix.

Adressez vos lettres comme suit :

Compagnie Médicale Moro,

No 1724 rue Ste-Catherine, MONTREAL.

Prix de Faveur jusqu'au 1er Mars

Le Tome 4e Paraîtra vers le 15 MARS

...LE NOUVEAU...

Larousse

ILLUSTRE.

En Sept Volumes.

100,000 Souscripteurs

Demandez le Prospectus à notre Librairie avec nos conditions de souscription. Le Prix sera augmenté le 1er Mars.

C. O. BEAUCHEMIN & FILS,

255 Rue St-Paul MONTREAL.

MAGNIFIQUE MONTRE GRATIS!

Pourquoi ne pas gagner une belle montre pendant vos loisirs? Nous donnerons cette montre de Dame, une vraie petite beauté, face découverte, boîtier en Nickel, cadran en porcelaine bien décoré, les aiguilles en or et mouvement recommandable, à remontoir et régulateur, aux personnes qui vendront seulement que 2 douzaines d'Epingliettes à 15c. chacune. Ces Epingliettes sont très belles, fixes en Or et en Email, ornées de belles pierres coloriées. Les gens sont si surpris de leur prix modique que les Agents en vendent partout. Envoyez-nous cette annonce et nous vous expédierons les Epingliettes. Vendez-les parmi vos amies, remettez-nous l'argent et nous vous enverrons votre bijou franc de port, empaquetée et enregistrée. La Cie. Toronto Premium, Boîte 707 Toronto.



L'OUTIL dont vous avez besoin vaut peut-être **10c** ET PEUT-ETRE **$10**

mais c'est **certainement chez nous** que vous l'aurez à **meilleur marché.**

The Elcinaugh Co

NOTRE DAME & SEIGNEURS.

Tél. Bell Main 3407
Marchands . . . 1250

THEATRE

LE VICOMTE DE BORNIER

M. Henri de Bornier, dont la mort a surpris tous ceux qui l'avaient vu, il y a peu de jours, était un travailleur acharné, venu à Paris à 20 ans, avec quelques centaines de francs de rentes pour faire son droit. Et tout en suivant les cours de facultés, il écrivit un drame en cinq actes et en vers, "Le Mariage de Luther", qui est encore inédit, du reste, et n'a jamais pu être joué. De Bornier le porta naturellement à l'Odéon, mais le directeur, A. Royer, le pria d'aller le retirer "le plus vite possible." L'auteur éconduit passa les ponts et déposa son manuscrit au Théâtre Français. Quelques jours après, Buloz, qui était commissaire du gouvernement, le pria de passer; le directeur de la "Revue des Deux Mondes" commença par lui adresser de longs compliments —et ce n'était pas dans ses habitudes —puis confia à son lecteur habituel, M. Cochut, dont le nom est bien oublié, mais qui a laissé un livre assez curieux, "l'Art du comédien". M. Cochut conseilla à M. de Bornier quelques changements et le jeune auteur put lire sa pièce devant le terrible comité. La pièce fut reçue à correction: cette formule n'était pas encore le sinonyme du refus poli. Mais tandis que le poète corrigeait, la révolution de février éclata, la direction du Théâtre Français change; il ne fut plus question du "Mariage de Luther".

Après la République, l'Empire fut proclamé. M. de Bornier se remit à l'œuvre et écrivit un autre drame, "Dante et Béatrix", toujours en cinq actes et toujours en vers. Comme pour la première pièce, il la porta à l'Odéon, qui n'en voulut pas; il alla frapper au Théâtre Français qui, encore une fois, lui accorda une lecture et encore une fois refusa sa pièce. C'était le second drame de M. de Bornier qui n'avait pas été joué.

Le poète déconcerté, découragé, abandonna un genre où il était si peu encouragé. Un jour le hasard le conduisit à une des séances publiques de l'Académie; on y distribuait précisément les prix aux lauréats des différents concours; il se dit qu'il était peut-être plus facile d'être couronné à l'Institut que joué au Théâtre Français et il se mit à concourir. La première année, il obtient une mention; la seconde, un accessit, et la troisième il remporta enfin le prix.

L'année suivante, une autre poésie, la "France en Extrême-Orient", lui vaut un autre prix.

—Maintenant lui dit M. de Montalembert. Vous devez concourir une troisième fois, après trois prix, il est d'usage que l'on soit décoré.

M. de Bornier concourut donc et obtient encore le prix avec un "Eloge de Chateaubriand", et il fut fait chevalier de la légion d'honneur.

Les ambitions académiques un moment satisfaites, la quarantaine sonnée, il revint au théâtre et se mit à écrire la Fille de Roland à laquelle il travailla six ans.

Le drame écrit, il fallait le jouer : pour la troisième fois, Henri de Bornier recommença à grimper le terrible Galgotha. M. Edouard Thierry était alors directeur; l'ouvrage l'effraya et pour dédommager le poète d'un refus péremptoire il lui demanda d'écrire "Agamemnon", d'après Sénèque. C'était une fiche de consolation mais ce n'était qu'une fiche.

M. Perrin remplaça M. E. Thierry. Coquelin aîné lui parla de l'œuvre de Bornier, Perrin accorda une lecture, la pièce fut reçue à correction et finalement jouée en 1874. On se souvint du grand succès avec Monet-Sully et Sarah Bernhardt.

Tout le reste est trop connu pour être relevé.

"La Fille de Roland" rapporta deux cent mille francs de droit d'auteur à M. de Bornier et lui permit d'écrire "Les Noces d'Attila" jouées à l'Odéon.

Puis vint "Mahomet" que la diplomatie arrêta; c'est ce troisième drame qui n'ait pu être joué.

LA MAISON DE VERDI

Au Sénat Italien le ministre de l'instruction publique a déposé un projet déclarant le monument national où naquit Verdi.

Le projet est approuvé à l'unanimité.

"CREATIONS" D'ACTRICES

Nous croyons intéresser nos lectrices en leur donnant une description des costumes portées par Mlle Barnon et Thomassin à la "première" du dernier drame de M. Bisson "le Bon Juge" au Théâtre du Vaudeville de Paris, le 5 janvier dernier.

I. Mlle Bernon. Robe princesse en drap gris clair lacée devant par de petits velours noirs et ornée de biais de dentelle. Blouse en surah jaune d'or à petits plis alternant avec des biais de dentelle.

II. Mlle Bernon. Costume en drap corail rose avec petits galons, jabot blanc brodé rose; ceinture blanche avec motifs de broderie corail, bouffants et poignets blancs brodés rose.

III—Mlle Thomasson. Toilette d'intérieur en crêpe de Chine blanc et guipure jaune; le bas de la jupe est orné d'un entre-deux brodé à jour et de trois volants de mousseline de soie avec ruches, ceinture en satin blanc à effilés d'or.

IV. Mlle Thomassin. Toilette en drap bleu pastel, boléro ouvert par devant sur une blouse en tulle brodé; berthe en tulle brodé retenue par devant par des brandebourgs bleus; manches avec bouffants de tulle brodé et brandebourgs, petits velours noirs autour du col.

V. — Mlle Thomassin. — Costume en drap mauve rose : trois biais de satin au bas de la jupe : col et empiècement en satin blanc brodé de fleurette multicolores.

Si l'on tient compte des nombreux éléments d'ornementation que ces actrices parisiennes ont réunis en honneur, on verra que le champ ouvert aux fantaisies de la coquetterie est vaste.

RECLAME THEATRALE

Il semble, à premiere vue, paradoxal de soutenir que nos comédiens ne savent pas user de la publicité. C'est pourtant la vérité pure et il suffit de savoir comment se pratique à l'étranger la réclame théâtrale pour se convaincre qu'à cet égard nos "m'as-tu vu" et leurs directeurs ne sont encore que des enfants. Il y a quelque temps un fiacre, circulant par les rues de Londres, ameutait la foule sur son passage. Car on aperçut par la portière un jeune homme étendu en travers de la banquette, la face pâle, les yeux clos, une tache de sang sur le plastron de sa chemise. Était-ce un crime, un accident, un suicide ? On arrêtait le cocher, on appelait un policeman, on s'empressait de rendre des soins à la victime lorsque celle-ci se levant tout-à-coup, tirait de sa poche un paquet de papier et distribuait aux assistants des circulaires sur lesquelles on lisait ces mots :

TO NIGHT AT X THEATER THE MYSTERY OF A HANSOM CAB

Les impresserii américains ne sont pas moins ingénieux que leurs confrères anglais. L'un d'eux, directeur à Brooklyn, se désolait de voir qu'une pièce sur laquelle il avait beaucoup compté ne faisait point d'argent. L'étoile de la troupe était, par bonheur, excellente nageuse; il la fit venir et moyennant une grosse somme, la décida à tenter une audacieuse entreprise. En plein midi, à l'heure où la circulation est très active sur le pont de Brooklyn, l'étoile se jeta du haut de ce pont dans les eaux. Une foule immense suivit avec angoisse les péripéties du sauvetage et quand on interrogea la malheureuse sur les motifs qui l'avaient poussée à cet acte de désespoir : "Je suis, répondit-elle, Mlle Z... J'appartiens au théâtre X et je n'ai pu me résigner à jouer devant des banquettes vides une pièce qui est un admirable chef d'œuvre."

A dater de ce jour, le théâtre X fut chaque soir bondé : la pièce même est demeurée au répertoire.

Et celle-ci pour finir :

Le directeur d'un grand théâtre dans une petite ville de la Nouvelle-Angleterre, qui ne voyait pas sans appréhension diminuer ses recettes, envoya un beau matin—c'était en septembre—à toutes les personnes riches de la ville un chèque de cinq cents en y joignant une lettre conçue à peu près en ces termes :

"Monsieur, calculant que vos rentes annuelles s'élèvent au bas mot à 15,000 dollars et que, pour vous, comme pour moi time is money, je vous adresse un chèque de cinq cents en paiement des dix minutes qu'il vous faudra pour lire le petit compte rendu ci-inclus de la divertissante comédie la "Grand'mre du Diable" qui sera représenté dans mon théatre toute la semaine.

En raison de l'originalité du moyen, le malin directeur attira l'attention d'une quantité de lecteurs sur le contenu de la lettre et ses recettes, naturellement redoublèrent.

UNE GAFFE DU "JOURNAL"

Le "New York Journal" de dimanche dernier a commis une grossière erreur en disant que Mlle Amelie Bingham est la première femme qui ait géré un théâtre.

Voici une liste de quelques actrices qui ont occupé la même position :

Mme Thomas Hamblin (Mlle Nelson) fut directrice de Old Richmond Hill Theatre en 1836.

Mme Charles Howard, ouvrit le Christy and Wood's Hall, 472 Boardway avec une compagnie dramatique, le 27 février 1860. Mme John Brougham occupa ce théâtre le 7 avril 1860 sous le nom de Mrs Brougham's Theatre.

Mme Laura Keene était directrice du Laura Keen's Variétés le 24 décembre 1855.

Mlle May Provost dans le Wallack's vers 1862.

Le Madison Square appartint en 1878 à Minnie Cummings.

Etc., etc.

"PREMIERES"

Au Madison Square — "On the Quiet" farce en trois actes, par Augustus Thomas, représentée le 11 février.

Au Victoria — "My lady", pièce musicale en trois actes, musique de H. L. Heartz, livret de R. A. Barnet. Représentée le 11 février.

Au Irving Place — "Der Goldbauer" comédie en quatre actes par Charlotte Birch-Pfeiffer. Représentée le 18 février.

FLORODORA

La 100e représentation consécutive de "Florodora" au Casino de New-York a eu lieu avant-hier soir.

A LA HAVANE

"Il Naufrago", opérette en 1 acte, par un compositeur cubain, Eduardo Sanchez de Fuentes, a été représentée pour la première fois au théâtre Tacon de la Havane.

INCENDIES

Le "McDonald" de McDonald, Pa., a été détruit par le feu dernièrement.

Le feu a causé pour $2,500 de dommages au Davidson Opera House, de St-Cloud, Minn.

Le Grand Opera, de Indianapolis, a été partiellement détruit par un incendie, la semaine passée.

GERANT DU THEATRE PROCTOR DE MONTREAL

Maurice E. McLoughlin, rédacteur des notes du vaudeville au "Mirror", de New-York", a laissé sa position qu'il occupait depuis six ans, pour accepter la place de gérant résident du théâtre de M. F. F. Proctor, de Montréal.

M. McLoughlin, qui est actuellement à Albany, sera à Montréal dans quelques semaines.

LE KALATECHNOSCOPE

Nous sommes en mesure d'annoncer à nos lecteurs que le magnifique instrument qu'est le Kalatechnoscope sera une des principales attractions au théâtre Proctor.

CERCLES D'AMATEURS

—Les demoiselles de Farnham ont donné dimanche une jolie soirée au profit du bazar. On a joué "Jeanne D'Arc", "Les deux Bergerettes" et "Trois bonnes sous le même bonnet."

—Une rumeur circule disant que l'Académie de Musique de Québec sera reconstruit.

"France d'abord" sera jouée le 2 mars au Monument National par les amateurs français, au profit de l'Union Nationale Française.

—"Le Maitre de Forges" a été représenté mardi par le Cercle Dramatique de Somersworth, N.H.

—N'oublions pas d'aller entendre le "Mariage de Lucette" au Monument National, mardi. C'est pour nos pauvres, pensons-y.

—"Le No 19" et le "Marché aux Roses" ont été jouées à Kamouraska dernièrement.

—"Les Crampons de Sauvetage" ont obtenu un véritable succès, la semaine passée.

EN FRANÇAIS

M. Proctor demande actuellement par la voie des journaux des "numéros" de vaudeville (genre américain) en français. S'adresser à J. Austin Fynes, au Proctor's Fifth Ave. Theatre, New-York, ou à Association-Vaudeville Managers, St. James Buildg., Broadway and 26th St.,N.Y.

DES PROGRAMMES, S.V.P.

MM. les directeurs de notre populaire Théâtre National Français sont priés de voir à ce que des programmes soient distribués à la représentation du lundi (matinée).

Ne rejetez pas la faute sur le dos de l'imprimeur. Ça ne prend plus,cette excuse-là.

PARIS

Pas de nouveautés théâtrales cette semaine. La critique a pris congé; elle a pris aussi des forces pour la semaine prochaine, car il y a à l'horizon un gros nuage noir de nouveautés qui va crever.

YVETTE

A propos de la divette, voici ce que nous relevons dans un journal parisien :

—On a vu à La Bodinière une Yvette Guilbert qui prétend qu'elle est la même que celle qui nous délecta il y a quelques années avec ses façons à elle de chanter des bêtises.

Elle le dit, nous voulons bien la croire, mais "où sont vos papiers?" Elle est méconnaissable en tout et pour tout : elle a pris de la corpulence, elle n'a pas embelli, et surtout elle semble avoir la turlutaine de donner dans le sérieux et le tragique, ce qui est la pire erreur.

Elle est très mauvaise dans Rollinat, et c'est dommage de penser que, si elle voulait, elle pourrait encore être très bonne dans les petites rosseries où elle n'a pas eu son égale. Qu'elle laisse le tragique à Félicia Mallet, qui la dépasse de deux coudées, tandis que dans les petites chansons rosses, elle primait et n'avait pas d'égale.

Elle a été la femme d'un genre, qui a été le genre d'une époque. C'est tout, cela, dans un talent, de personnifier un élément neuf et de le rendre à l'unisson.

Quelle billevesée de ne pas rester dans son succès et de vouloir à tout prix faire autre chose !

Faire autre chose ! L'homme ne rêve qu'à cela. La femme aussi !

FAITS DIVERS

—On parle de construire un théâtre à Sherbrooke.

—Willard Spencer écrit actuellement un nouvel opéra-comique qui sera représenté au théâtre Chesnut de Philadelphie au mois d'avril.

—Un nouveau théâtre sera construit à l'angle des rues Eight Ave. et Fifty-eight à New-York.

—La Mutual Life Insurance" rebâtira le théâtre Kansas City, incendié dernièrement. La somme de $150,000 sera affectée à cette entreprise.

—Durand et Durand sera joué le 11 mars à Fall River, par les acteurs du Monument National.

—Le Savoy de New-York, ouvrira ses portes lundi.

LIVRES RARES

— Une copie de " The Private Theatres of Kilkenny", édition de 1825, a été vendue dernièrement à E. J. Wendell pour $72.50.

— " La Vie de Lavinia Fenton, " Londres, 1728, a été vendue à G. H. Richmond pour $45.50.

— Les Mémoires de Theophilus Keene, tragédien, de 1718, ont été vendus à E. J. Wendell. Ce dernier a déboursé $190 pour l'éditlon originelle (Daniel.)

LE MOT DE LA FIN

Au théâtre XXX :

Le jeune héros, voyant que le traître allait porter un coup de poignard dans le cœur du père noble, se trompe, le soir de la première, et s'écrie :

— Ah! Rodolfo, ne le tuez pas! il en mourrait!

—o—

— Une vieille coquette d'actrice demandait à un journaliste grincheux combien il lui donnait d'années :

" Vous en avez assez, lui répondit-il, sans que je vous en donne d'autres."

—o—

— Dans le bureau du directeur :

Le directeur. — Y a-t-il, au moins un clou dans votre tragédie.

L'auteur. — Ah! oui, le troisième acte se passe au Mont-de-Piété.

—o—

M. Emile Faguet. — Doit-on dire : J'ai été au bagne, ou je suis allé au bagne ?

Francisque Sarcey. — Ni l'un, ni l'autre.

Dr J. NOLIN, L.D.S., Dentiste

Montréal, 117 rue St-Denis: lundi, mardi, jeudi, vendredi. — St-Jean, mercredi. — Sorel, Samedi.

mar. sam jno

INVENTIONS NOUVELLES

Dans l'intérêt de ceux de nos lecteurs qui s'intéressent aux inventions, nous publions une liste des brevets récemment accordés par les gouvernements Canadien et Américain,obtenus par l'entremise de MM. Marion et Marion, solliciteurs de brevets Montréal et Washington, D. C.

CANADA

70,278 — Eben Perkins, St-Jean, N.-B., Cheville pour fixer les rails de chemin de fer.

70,294 — Joseph Yelle, Holyoke, Mass., Jouet.

70,318 — George G. Smith, Florence, Italie, Machine à gaz acétylène.

70,322 — Mme M. Bloume, Paris, France, Procédé d'amalgamation.

ETATS-UNIS

668,126 — James A. Gemmill, Carleton Place, Ont., Cadre pour le séchage des rideaux.

667,677 — Philomon Couture, St-Roch, Québec, P.Q. Machine pour coudre le cuir.

668,418 — Amos M. Rush, Harriston, Ont. Râtelier mobile, que l'on peut fixer ou détacher à volonté.

Le " Guide des inventeurs, contenant des informations pratiques pour les inventeurs et le prix des brevets pour les principaux pays du monde,sera envoyé ou livré sur demande.

INAPPRECIABLE

Contre la grippe et les maladies de la gorge ou des poumons.

VIN MORIN "Créso-phates."

m-j-s-jno-

EN CHINE

L'expédition n'aura pas lieu

Sharron, Pa., 23. — Une équipe d'ouvriers qui,hier matin,s'en allaient travailler, ont été frappés par un train de marchandises du chemin de fer Erie & Pittsburg. Cinq d'entre eux ont été tués.

DUETTISTES MUSICIENS

Les duettistes de Boston, Monsieur et Madame HOLBROOK se feront entendre au Parc Sohmer, dimanche prochain. 306 2

QUESTIONS LEGALES

Prière d'adresser toute communication concernant les questions légales à "Lex", aux bureaux de la "Patrie".

Les correspondants voudront bien expliquer avec clarté et concision les difficultés dont ils désirent obtenir la solution.

La réponse aux demandes de renseignements qui nous parviendront plus tard que le mercredi soir ne paraîtra que dans la " Patrie " du samedi de la semaine suivante.

Ceux qui préfèreront que les questions posées ne soient pas reproduites auront soin de le mentionner dans leur correspondance.

Il est parfois nécessaire de changer les termes pour rendre la question plus claire ou pour éviter des longueurs ; toutefois nous conservons autant que faire se peut la phraséologie dont se servent nos correspondants.

La loi des douze enfants

UN ABONNE, (Lac au Sadmon).— 1o Un lopin de terre donné gratuitement au père de douze enfants suivant la loi de feu l'honorable Honoré Mercier, peut-il être vendu ou transféré à un tiers d'une manière légale? 2o Ces lots de famille sont-ils sujets aux mêmes obligations que les autres lots de terre de la Couronne dont les billets de location sont les seuls titres, soit envers la Couronne, soit envers les voisins. 3o Un père de famille possédant un de ces lots le donne à un de ses enfants. Ce dernier peut-il le vendre?

Réponse.—1o Non. Trois statuts se rapportent à cette question: le 53 Vict., ch. 26, le 54 Vict., ch. 19, et le 55-56 Vict., ch. 19. Ce dernier est intitulé: Acte autorisant des octrois gratuits aux pères et mères de douze enfants. L'article 1er abroge les dispositions des statuts de 1890 et 1891. Par l'article 2, le paragraphe suivant est ajouté à la section quatrième du ch. 6 du titre 4e des statuts refondus de la province de Québec :

1267a.—Les pères et mères de famille, sujets britanniques, domiciliés en cette province, qui ont douze enfants vivants nés en légitime mariage, ont droit à une concession de cent acres de terre, etc...

1267f.—Tout lot octroyé sous l'autorité de la présente loi ne peut être, non plus que les améliorations qui y ont été faites, saisi pour une dette des père et mère auxquels il a été concédé, sauf pour taxes municipales et scolaires, constructions ou réparations d'églises et de presbytères, ni vendu ni hypothéqué par tels père et mère, sauf par donation entre vifs ou testamentaire en faveur d'une ou de plusieurs des enfants de tels père et mère.

2o Oui ; mais le lieutenant-gouverneur en conseil peut aussi faire les règlements qui peuvent être nécessaires pour rencontrer les cas imprévus et pour nieux donner effet à la loi. (Par. 1267 h., art. 4, ch. 6, tit. 4 des S.R.P.Q.)

3o Oui.

Maitre de pension—Dépôt nécessaire

L. L. C. (Montréal) — J'ai des pensionnaires ; est-ce que je suis responsable de leur linge ou effets en cas de feu ou autre accident, soit vol, etc.?

Réponse — Ceux qui tiennent auberge, maison de pension et hôtellerie, sont responsables, comme dépositaires, des effets apportés par les voyageurs qui logent chez eux.

Le dépôt de ces effets est considéré comme un dépôt nécessaire.

Ces personnes sont responsables du vol ou dommage des effets du voyageur, par leurs domestiques ou agents ou par des étrangers allant et venant dans la maison.

Mais elles ne sont pas responsables des vols commis avec force armée ou des dommages résultant de force majeure. Elles ne sont pas non plus responsables, s'il est prouvé que la perte ou le dommage est causé par la négligence ou l'incurie de la personne qui en réclame le montant.

Elles ne répondent pas non plus des sommes considérables en deniers, billets ou autres valeurs, ni de l'or, de l'argent, des pierres précieuses et autres articles d'une valeur extraordinaire, à moins qu'on ne leur ait déclaré l'existence de tel argent ou objet.

Le pensionnaire est pris à son serment sur la valeur des choses volées ou détruites.

En vertu des dispositions du statut 39 Vict., ch. 23, art. 2 et suiv.: — Nul aubergiste n'est tenu d'indemniser aucun de ses hôtes d'un montant plus considérable que $200, excepté si les biens ou effets ont été volés, perdus ou endommagés par la faute ou la négligence de tel aubergiste ou de tout serviteur à son emploi, ou dans le cas où tels biens auront été déposés chez lui expressément pour être confiés à la garde de tel aubergiste.

Par aubergiste, il faut entendre la personne qui tient un hôtel, une taverne, une maison d'entretien publique ou autre place de rafraichissement.

Médecins et Coroner

QUAERENS. -- Quand doit-on avertir le coroner? Dans tous les cas de mort subite, même si on est certain que la mort est due à des causes naturelles ou seulement quand la personne nous est inconnue ou qu'on peut laisser planer quelques soupçons? Verbi gratia: Un médecin qui perd un client de mort subite, qui connait le défunt et toute sa famille, qui, en un mot, a la certitude d'une mort naturelle est-il tenu d'avertir le coroner?

Réponse. — Oui, dans les cas de mort subite le médecin est tenu d'avertir le coroner. Dans l'accomplissement de ce devoir, il peut expliquer à cet officier de justice qu'il est en état de donner un certificat de décès et éviter à la famille éprouvée les constatations d'usage.

Produits d'animaux saisis

QUAERENS (St-Jérôme).—1o A qui appartient le produit d'animaux saisis ? 2o Le lait, les œufs et même la portée des animaux sont-ils la propriété du débiteur ? 3o Le gardien est-il obligé de rendre compte de ces produits ou de leur valeur ?

Réponse—1o Au saisi. 2o Oui. 3o Oui.

Autres réponses

UN ABONNE (North - Stanbridge) 1o Ayant été averti le 28 janvier, vous avez droit de demeurer sur la terre jusqu'au 28 avril. . 2o Vous n'êtes pas obligé de déguerpir pour faire place à son fils. 3o Vous n'avez pas droit de vous faire payer votre labour. 4o Quatre moutonnes à votre choix. 5o Vous pouvez emporter du fumier. 6o Non.

J. A. L. (Lawrence) 1o Non. 2o Faites vos représentations au conseil municipal. S'il passe outre, demandez un bref d'injonction aux tribunaux.

A. B. (Mout-William, N.-E.) 1o Vos servantes ont droit à l'expiration de chaque mois au plein montant de leurs gages. 2o Votre voisin ne peut pas s'opposer à votre passage, si votre terrain est enclavé, mais si vous pouvez vous rendre au chemin du roi en passant sur votre terrain, même par un chemin plus long vous devez le faire. 3o On peut déplacer les clôtures dans l'intérêt général.

FRANÇOIS (Montréal). — Les créanciers saisissants ont droit au plein montant du loyer échu jusqu'à concurrence du montant de leur réclamation. Ils peuvent refuser tout paiement partiel.

UN ABONNE (Lachine). — Pour éviter toute difficulté, prenez des arrangements avec vos parents.

OLIVIER (Montréal). — Le vendeur peut exiger le paiement des $150 et des intérêts.

J. B. C. (Montréal). — 1o L'institution en question avait droit de retenir les $2.25. Il eut été plus délicat de vous prévenir, mais la loi ne l'y obligeait pas. 2o Cinq ans.

ANONYME, (Saint-Jean l'Evangéliste). — Le secrétaire-trésorier avait raison.

Mme M. D. (Rugby, Dakota - nord.).—1o. Oui, s'ils sont les héritiers de la personne qui a fait le dépôt. 2o Faire demande du montant déposé et prouver sa qualité d'héritier. Si le détenteur refuse de payer, le citer devant les tribunaux.

W. M. (Amagh) Oui. L'épouse mariée sans contrat de mariage est commune en biens et ses héritiers ont droit à la moitié des biens de la communauté dans tous les cas. 2o Oui.

3o Dans les trois mois du décès d'un des époux (communs en biens) le survivant (si tenu de faire inventaire des biens et effets communs. (Article 1327 du Code civil tel qu'amendé par le chapitre 52 du st. 60 Victoria.)

4o Tous les biens ayant appartenu à la communauté.

DONNANT - DONNANT— 1o A une poursuite au criminel. 2o Dans la cité de Montréal (et Saint-Jean-Baptiste fait aujourd'hui partie de Montréal) la licence coûte $400, si le loyer ou la valeur annuelle du bien pour lequel cette licence est demandée est de $400 ou moins; $600 si le loyer ou la valeur annuelle est de plus de $400 et moindre que $800; et $800 si le loyer ou la valeur annuelle est de $800 ou plus.

Dans toute autre cité, la licence est de $200.

3o Il est impossible de dire même approximativement quelle est la moyenne des recettes pour un an.

A. V. (Shirley, Mass.)— 1o Oui. 2o Oui.

LA NOUVEAUTE MODERNE. — 1o Vous pouvez obtenir un " caveat " et vous aurez un an pour prendre votre brevet d'invention. 2o Vous n'avez pas à obtenir de permis du revenu. 3o Le " caveat " vous coûtera environ $5. 4o Vous aurez à payer une taxe d'affaires de 7½ p.c. sur le montant du loyer de votre établissement. Si vous colportez votre marchandise vous aurez une autre taxe à verser dans le trésor municipal. 5o Vous n'êtes pas tenu à l'enregistrer si vous faites affaire en votre propre nom, mais si vous faites affaires sous une raison sociale vous devrez faire enregistrer une déclaration à cet effet au greffe des tutelles et au bureau d'enregistrement. Coût $2.70. 6o Ayez un associé 7o Deux cents dollars d'outils. 8o Si vous faites affaire sous une raison sociale depuis plus de soixante jours et que vous n'ayiez pas produit la déclaration prescrite par la loi, vous êtes passible d'une amende de $200.

HIPPOCRATE. — 1o Vous n'avez pas droit d'exiger un montant plus élevé. 2o Vous pouvez demander le paiement complet et immédiat de votre réclamation. 3o A plus forte raison. 4o Vous n'êtes pas tenu d'accepter les conditions de votre client. 7o Oui, vous pouvez lui imposer les vôtres. 8o Obtenir jugement contre lui s'il refuse de payer et saisir son fonds de commerce.

J. E. P. (Abbotsford). — 1o Vous ne pouvez pas obtenir le remboursement de votre argent. 2o Certaines compagnies accordent aux assurés qui ont payé des primes pendant trois ans ou plus une police acquittée. Je ne sais pas si la compagnie dont vous parlez est de ce nombre. Dans la négative, il faudra vous résigner à perdre ce que vous avez déjà versé ou à continuer à payer vos primes votre vie durant.

DES BARBIERS DE QUEBEC.— Vous vous trouvez dans la position d'un créancier dont le débiteur est insolvable. Là où il n'y a rien, le roi perd ses droits.

UN ABONNE. (Wisawasa). — Il n'est pas obligé de la remplacer. Vous n'avez aucun recours ayant négligé d'empêcher la vente au moyen d'une opposition.

SOUTH AMERICA. — Je ne connais pas l'adresse que vous me demandez. Adressez-vous au consulat américain.

ANONYME. — A la semaine prochaine la réponse au sujet du protêt de billet. J'avais égaré votre lettre.

AVIS

Aux personnes faibles, anémiques ou relevant de longues maladies. Prenez le BROMA, ce puissant tonique, reconstituant du sang et des nerfs qui donne la force, la vigueur et l'embonpoint. 19-26-2-9-16-23-2-9

CLUB INDEPENDAND OUVRIER INCORPORE

L'assemblée régulière du club aura lieu dimanche à 2 heures p. m., à la salle St-Martin. No 87 Parthenais. Tous les membres sont cordialement invités avec leurs amis.

SIR WILLIAM VAN HORNE

Sir William Van Horne, président du Pacifique Canadien et de la Compagnie de Cuba, part ce soir pour New-York, où il se rend pour affaires concernant cette dernière Compagnie. Sir William est charmé de la perspective qui s'offre aux affaires à Cuba, et croit les Cubains capables de se gouverner eux-mêmes.

LES RIVAUX JALOUX

ne peuvent dénaturer les faits. La demande pour les Petites Pilules du Dr Agnew est merveilleuse. Peu dispendieuses mais aussi précieuses que des diamants—elles font disparaître les nausées, l'empâtement de la langue, la pituite, les douleurs après les repas, maux de tête, jamais elles n'occasionnent d'oppression, elles produisent leur effet d'une manière agréable. 10 cents. 17

Scroggie

Vous pouvez donner libre cours à votre fantaisie, dans tous les Départements ici, et nous pouvons satisfaire l'acheteur le plus exigeant. Notre assortiment est **nouveau**, nos modes sont **nouvelles**, nos prix sont **anciens** et bas. Des achats prudents en temps opportun nous ont permis d'arriver à ce résultat. Tel est le seul secret qui nous permet de vous offrir des bargains comme nous le faisons.

A nos clients de Laprairie, Longueuil, Montréal-Sud et St-Lambert.

Nous vous livrons des marchandises le Mercredi—les commandes doivent nous parvenir pas plus tard que le mardi soir.

N. B.—Nous sommes maintenant préparés à recevoir vos commandes pour vêtements faits par tailleurs; à cette fin nous avons engagé un tailleur habile qui se tient ici, les patrons et l'ouvrage sont garantis.

GANTS

Ce qui nous reste de gants de kid, doublés pour Dames, POUR ETRE VENDUS AUX PRIX COUTANT. Voici une occasion !

Gants de kid, 2 boutons, brevetés, pour Dames, doublés en laine,bruns et noirs, régulier $1.00 pour 79c.

Gants de kid, 2 boutons, brevetés, pour Dames, doublés en laine et poignets en fourrures, bruns et noirs régulier $1.15 pou 89c.

Gants Mocha, 2 boutons brevetés, pour Dames, doublés en laine, bruns $1.35 pour $1.00

Gants en très beau kid, avec hauts en Chinchilla — 2 attaches brevetées, pour Dames, doublés en laine, grandeurs 6, 6½ et 7, il ne nous en reste que 5 paires, régulier $1.75 pour $1.35.

Mitaines en kid, doublées pour enfants, avec hauts en Chinchilla, régulier 75c pour 59c.

TOILETTE

EPONGES. — Ligne spéciale 6, 10 et 20c chaque.

SAVONS à 5, 7, 10 et 15 cents le morceau. Notre ligne à 10c est une valeur spéciale.

Eau de Cologne à 20 et 39c la bouteille.

DECORATIONS DE TABLE

Nouvel assortiment d'une grande variété, de décorations en papier pour plats — utiles et jolies. L'assortiment est très complet.

SERVIETTES

Dans une grande variété. Voici 3 lignes à à peu près MOITIE PRIX.

Serviettes de Turquie crème, avec rayures de couleurs, 20 x 42 à 20c et 25c. Tout crème 28 x 62 à 35c. Crème avec rayures de couleurs 24 x 56 à 35c.

Blanches 27 x 66 à 39c.

SERVIETTES " HUCK " EN TOILE

18 x 28	à	12½
20 x 36	à	15
21 x 42	à	20

LAMPES

A moitié prix pour écouler.



25 Lampes de salon ou de lecture, pied en cuivre — globe en porcelaine, régulier $5.00 à $6.50, pour $2.95.

PAILLASSONS DE TURQUIE

Les balances à écouler :

20 x 40	à	69c chaque
24 x 48	à	89c chaque

DEPARTEMENT DE LA PAPETERIE

Nous avons dans de Département à notre second étage, des articles choisis, à bon marché.

Papier à lettre, réglé ou non réglé, 120 feuilles pour 25c.

Enveloppes assorties, 5c le paquet.

Boite de papier et enveloppes 10c.

Boite spéciale d'enveloppes, régulier, $1, pour 15c, pour écouler.

Tablettes à écrire, de toutes sortes, dans des prix se chiffrant de 4 à 20c. Une grande variété.

DEPARTEMENT DES EPICERIES

Pure marmelade de ménage " Scroggie " — une fois qu'on l'a essayée on l'achète toujours — à 12½c.

Orange sûres, à 20c la douzaine.

W. H. Scroggie, Angle des Rues Ste-Catherine et Universite.

PALMER & LECOMPTE

AGENTS

D'IMMEUBLES et de FINANCES

ADMINISTRATEURS DE SUCCESSIONS

COLLECTEURS DE LOYERS ET DE COMPTES

Correspondance sollicitée.

TEL. MAIN 1315 CHAMBRE 51,

8 COTE PLACE D'ARMES.

John Murphy & Cie.

PATRONS ET PUBLICATIONS BUTTERICK

Deux Grands Jours de Vente de Manteaux

ont encore laissé un certain nombre de

Ces Bargains Extraordinaires dans les Gilets

qui ont attiré une telle affluence de personnes à notre Magasin, Vendredi et Samedi !

La Vente en sera continuée **Lundi,** et nuldou te qu'ils seront tous écoulés avant la fin du jour. Pour empêcher que ceux qui se proposent d'acheter soient désappointés, nous avons ajouté plusieurs autres lignes attrayantes au bargain de **$3.95.**

Gilets qui étaient à $6.50, pour $1.95.

Gilets qui étaient à $9.50, $10.50, $11.50, $14.50, $16.50, pour $3.95.

Gilets qui étaient à $15.00, $19.75 jusqu'à $25.00 pour $5.95.

La Balance des lignes de bargains qui nous restent dans les Chapeaux de Feutre sera aussi mise en vente Lundi.

JOHN MURPHY & CIE.,

2343 rue Ste-Catherine. Angle de la rue Metcalfe

CONDITIONS COMPTANT. Téléphone Up 933.

UNE UTILE ET INGENIEUSE INVENTION

Comment les Sourds entendent et les Muets apprennent à parler

Les journaux ont parlé cette semaine d'une invention fort ingénieuse d'un électricien de New-York, M. R. Hutchison, au moyen de laquelle les sourds entendent et les muets apprennent à parler. La vignette que nous donnons ici représente l'une des expériences tentées par M. Hutchison et qui ont obtenu le résultat le plus encourageant.

Se basant sur le fait que certaines vibrations peuvent être ressenties ou perçues, sinon entendues, l'inventeur a imaginé un appareil qui, appliqué à l'oreille d'un sourd et muet lui permet d'entendre.

A l'Institut des Sourds et Muets de la ville de New-York, huit élèves ont appliqué à leur oreille l'appareil en question et, ô prodige! ces huit infortunés qui n'auraient pu entendre le grondement de la chute de Niagara, ont entendu la voix de la personne qui leur parlait. L'un d'eux, un petit garçon, a fait remarquer qu'il "goûtait" le son ; un autre, Orris Benson, âgé de 17 ans, aveugle et sourd et muet a, dans moins de quinze minutes, appris non-seulement à entendre le son, mais aussi à articuler une demi-douzaine de mots.

Cet instrument ressemble beaucoup au transmetteur que les employés des stations centrales du téléphone tiennent presque constamment à leur oreille.

M. Hutchison est convaincu que tous les sourds, quelle que soit l'étendue de leur affliction, peuvent entendre facilement avec le merveilleux appareil dont il est l'inventeur.



L'Union Nationale Française

UNE BELLE ŒUVRE

L'Union Nationale Française qui nous a donné, l'an dernier, la comédie des "Pattes de Mouche" d'une façon si remarquable, donnera cette année, le 2 mars au Monument National, au profit de ses pauvres et avec le concours des amateurs de talent qui ont joué l'an dernier, le magnifique drame, en vers, de M. Henri de Bornier "France... d'Abord", qu'est-ce que ce drame?

Nous laisserons parler une voix plus autorisée que la nôtre celle de M. Claretie, l'éminent chroniqueur parisien:

THEATRE NATIONAL DE L'ODEON.
FRANCE... D'ABORD!

Drame en quatre actes, en vers de M. HENRI DE BORNIER

Le nouveau drame du Vicomte Henri de Bornier, France... d'Abord! en quatre actes et en vers, a été représenté au théâtre de l'Odéon le 6 Décembre 1899. C'est une œuvre de grande allure, pathétique, patriotique, soulevée par un souffle généreux qui s'exhale en vers d'un accent cornélien.

Voici le sujet:—

Nous sommes dans le château de Vincennes en l'an 1233. Le roi Louis IX n'a que treize ans, et sa mère est régente. C'est Blanche de Castille, à qui la légende a fait un renom de pureté filiale, tandis que l'érudition implacable a semé sur son hermine quelques taches, tombées des amours probables de Blanche avec Thibault de Champagne et peut-être aussi avec le légat du Pape.

Au début de l'action, le trône est ébranlé, menacé par l'ambition orgueilleuse des grands vasseaux, que mènent le comte de Clermont, Hugonnel, et Thibault de Champagne. Ils viennent fièrement trouver et apostropher la Régente, la sommant d'abdiquer. Mais l'amour se met de la partie. Thibault aime Blanche, et il lui adresse des vers charmants qui ont précédé de loin le sonnet d'Arvers.

Ils sont seul à seul, une explication décisive, et il n'est pas de plus beau langage que celui de la reine devant son soupirant, qu'il a blessé de son dédain:

Répondez donc! Comme un roi, qu'un prince outrage,
Serait-il respecté de ceux qui sont en bas
Si ceux qui sont en haut ne le respectent pas!

De ce loyal entretien naît une amitié pure et solide; Thibault abandonne la cause des barons et se rallie à la royauté.

Hugonnel se considérant comme trahi, refuse la coupe hospitalière que la reine lui offre, et plante son couteau sur la table servie, en signe de menace. Il sort furieux.

Ce Hugonnel a existé. Il s'appelait Hurepel, et était l'oncle de saint Louis dont il fut un ennemi redoutable, ainsi que de Thibault, dont il ravagea la Champagne.

L'acte II nous amène dans la citadelle de ce Hugonnel, le château de Crotel. De la terrasse, on aperçoit la mer, la Somme la campagne hérissée des tentes de l'armée royale en guerre contre le comte rebelle. Dans un récent engagement, les gens du comte ont fait Thibault prisonnier. La reine Blanche va tenir la rançon et débattre les conditions, Hugonnel explique ces choses à sa fille adoptive, Aliénor, qui n'entre pas encore dans l'action et que nous retrouverons tout à l'heure. Le comte d'Alon médite d'essayer ensemble dans son castel et Thibault et la reine, ce qui le débarrasserait de ses deux ennemis. Et, de fait, il les tient à sa merci, car Blanche est venue sur parole. Il pose ses conditions premières à la reine; abdication, ou la mort de Thibault. Blanche repousse noblement cette lâcheté, et Hugonnel répond en donnant l'ordre de tuer Thibault et d'emprisonner la reine. Celle-ci semble perdue sans retour, et la conjecture est tragique.

Blanche est sauvée par deux secours inespérés. Le chef des mercenaires qui a pris Thibault et l'a vendu au comte a été chargé de faire escorter à Blanche de Castille pour l'amener. Tout bandit qu'il est, il a son point d'honneur. Il estimerait comme un acte lâche et indigne de lui livrer une femme à qui il a donné sa parole de la ramener saine et sauve. Il appelle ses soldats pour la défendre contre les garnisaires du comte.

Et aussi, au moment où le seigneur félon donne l'ordre d'arrêter la reine, des chants sacrés se font entendre: c'est Robert Sorbon, le légat du Saint-Père, qui vient chercher la reine, protégé par la croix et par les voix pieuses des enfants de chœur. Tous les soldats inclinent leurs armes devant le signe sacré de la foi, le rebelle cède devant la menace d'excommunication, et la reine est libre, ainsi que Thibault.

Hugonnel a perdu cette manche. Il ne renonce pas à ses noirs desseins. Il emploie pour sa nouvelle ruse sa protégée Aliénor. Celle-ci, il l'a achetée jadis à des Zingari, parce qu'il sait que cette enfant perdue n'est pas une fille ordinaire. C'est la dernière descendante de Charlemagne, la représentante suprême des droits au trône des Carolingiens. Il a dessein de l'épouser pour partager ces droits et mériter le trône de France.

Aliénor a été un jour chassée en présence de Blanche de Castille, qu'elle hait à mort pour sa fierté. Le comte a attisé en elle cette haine. Aliénor feint, devant Blanche, de se soumettre, de l'aimer, pour rester attachée à sa personne et mieux servir les ténébreux desseins de son protecteur.

Ces sombres projets, Hugonnel compte, pour les réaliser, sur la cérémonie du sacre de Louis à Reims. C'est Aliénor qui posera le diadème sur le front de l'enfant royal; mais le traître réussit à dissimuler dans la couronne un cercle fatal, garni d'une pointe empoisonnée dont la seule égratignure doit causer la mort.

L'instant fatal arrive. Aliénor est dans la nef. Hugonnel dissimulé dans une chapelle latérale attend le succès de son crime.

Mais le roi ne meurt pas, et le crime n'est pas accompli.

Il vocifère toutes les imprécations contre Aliénor qui l'a trahi; elle n'a point inséré dans le diadème le cercle fatal, elle a sauvé le roi. Sa réponse est fière et belle.

Et vous avez pensé que cette ombre sublime
Viendrait me conseiller la bassesse et le crime
Et que je pourrais, moi! sans un double remords,
Avec mon déshonneur déshonorer les morts!

Puis, seule devant Thibault de Champagne, elle lui révèle le complot infâme du comte, et ayant livré son nom, elle met à son front le cercle meurtrier et elle tombe morte.

Au dernier acte, Blanche de Castille fait rendre les honneurs royaux à la dépouille mortelle de la fille des rois. Hugonnel a été arrêté. Il confesse sa défaite:

Je suis vaincu.
La chance est contre moi. Je n'ai plus rien à dire.

Le jeune roi, dans sa magnanime générosité, ne veut pas inaugurer son règne par une sanglante répression:

Je ne veux pas! — Cherchez, obéissant au roi,
Un châtiment pour lui qui soit digne de moi!

Thibault fait délier le prisonnier et le provoque séance tenante. Il tue le félon et fait le vœu d'aller purifier son épée dans le sang des païens, en croisade, tandis que, discrètement, Blanche de Castille laisse gémir la plainte de son amour chaste et blessé pour celui qui s'en va.

Tel est ce drame intéressant, mouvementé, d'une inspiration généreuse et haute, qui justifie deux fois son titre: car Aliénor sacrifie sa haine, son amour et sa vie à la cause de la patrie: France d'abord! Et Blanche de Castille aussi, qui aime en secret Thibault de Champagne, étouffe le secret de son cœur et l'émoi de son âme pour donner sa vie au roi et au pays. France d'abord!

Disons quelques mots de l'interprétation ce sera l'occasion naturelle et logique de préciser le caractère et la physionomie des personnages.

Madame Segond - Weber porte vaillamment le faix du rôle principal. Elle représente avec majesté et beauté Blanche de Castille, dont elle rend à merveille les nuances diverses et contraires, la fierté intransigeante de la reine, le courage altier de la guerrière, l'orgueil inflexible de la majesté royale, la dignité d'une dynastie dont elle défend vaillamment le précieux dépôt, et aussi la tendresse maternelle, et parfois, en éclairs furtifs, comme des éclaircies de ciel bleu dans la terrible mêlée des nuages, des regrets émus d'un amour féminin que domptent l'énergie héroïque de la reine. C'est une fort belle figure qui émeut notre respect, notre admiration, notre pitié, notre sympathie la plus haute, et Madame Weber l'a assurée, par son allure digne, son attitude hiératique, le souci du costume, des poses et l'excellence de la plastique, le double approbation des artistes et des lettrés.

M. Chelles n'a pas peu de mérite. Il a appris en quatre jours le rôle du comte Hugonnel, que son titulaire, malade, dut abandonner des dernières répétitions. C'est un tour de force, il s'en est tiré à son honneur; et si l'on désirerait peut-être un traître plus sec, plus tortueux, plus physiquement odieux, il faut rendre hommage au talent de l'artiste qui a su imprimer à son honneur un rôle particulièrement difficile. Il fallait éviter de faire songer au traître traditionnel des mélodrames, et l'écueil était proche.

M. Albert Lambert joue avec prestance, dignité et onction le rôle de Robert de Sorbon, et il a grand air dans la scène, où il s'arrête la soldatesque de la croix dont il menace le comte révolté. Il donne l'impression de cet homme austère, rude par ses origines rustiques, dévoué au roi et au bon aux pauvres, ce chrétien démocrate dont M. Gérard a tracé un si vivant portrait.

Thibault de Champagne, le chevalier servant de la reine, est joué avec distinction, avec fougue et amour par M. Marquet, qui personnifie le jeune soldat, et garde grand air dans ses entrevues où Blanche de Castille, mêlant un peu de coquetterie à la politique, manœuvre cet amant noblement éconduit" avec ce ton, comme dit Varlias, qui pour être obligeant ne perdait rien de sa fierté".

M. Daumerie fait un chef de routiers plein d'une loyauté bourrue et d'une complaisance brutale; on le regardant pas, on croirait entendre Paul Mounet dont il imite le pas lourd, la raideur d'épaules, la voix rauque.

Aliénor, c'est Mademoiselle Cora Laparcerie, qui lui prête ses qualités d'énergie, de tempérament, de plastique, de diction, avec peut-être trop de naturel pour un genre qui n'admet pas le réalisme. Doudan écrivait à M. de Broglie, en 1838, à propos de Wallestein, de Schiller:

"On dit que cela n'est pas vivant, et on croit prononcer par là un arrêt de mort contre une tragédie ancienne, et la tragédie ancienne est fort belle. Croyez-vous que si vous invitiez Antigone à dîner elle fut capable d'aller sur ses pieds du salon à la salle à manger, quand même M. Boissonade et M. Schlegel lui donneraient le bras pour la soutenir? L'art vole, et ne mange pas, ne marche: où est le mal? C'est cette fausse théorie des êtres vivants qui nous a valu toute les abominations de nos jours. J'aime incomparablement mieux que vous soyez de ce marbre blanc, immobile, éthéré, qu'on appelle l'Apollon que si vous étiez capable de manger six livres de pain et un dindon rôti et de sauter un fossé de quinze pieds."

Il faut méditer cette boutade, quand on joue des tragédies, et de grandes œuvres dorées par un reflet de l'Idéal.

Mademoiselle Marthe Régnier fait un charmant jeune roi Louis IX qui s'exerce à la décision. Mademoiselle Dehon est bien en Dame Sarrette, et nous avons à peine la place pour citer encore Mesdemoiselles Muraour, de Villers, MM. Valmont, Laumonier, pleie d'entrain, et les autres.

En résumé, grande et belle œuvre qui honore son auteur et sert son époque, qui renferme quelques-uns des plus beaux vers que la muse héroïque ait inspirés à M. le comte Henri de Bornier, une de ces œuvres, enfin, trop rares, qui pourraient ranimer en France la tradition d'héroïsme, de poésie, de foi, de conviction et d'enthousiasme, comme aussi faire taire la voix grandissante de l'ironie sceptique et inerte, destructive de toutes les grandeurs et de tous les progrès.

LEO CLARETIE.

La Grippe—BAUME RHUMAL

TRIBUNE LIBRE

L'inspection des balances

Ne pensez-vous pas que, dans l'intérêt public en général, le gouvernement pourrait nous faire justice vis-à-vis l'inspection des balances?

Un inspecteur passe à nos domiciles pour inspecter nos balances; ces balances ont presque toujours peu de chose de défectueux et nous sommes obligés de payer de hauts prix chez les manufacturiers pour les faire réparer. Surtout à la campagne où l'on est éloigné des manufactures de balances, les frais de transport et les réparations coûtent cher et souvent la balance nous revient plus cher qu'une neuve. Malgré cela nos balances ont peu de chose de défectueux. Il nous semble que si un inspecteur connaissant très bien les balances pouvait les réparer, cela nous épargnerait beaucoup de trouble. Pourquoi nous faire payer cher pour si peu.

Nous serions heureux M. le rédacteur si le gouvernement nous rendait justice en nous donnant des personnes compétentes pour voir à nos balances. Nous préférerions même payer un peu plus cher et ne pas être privé de nos balances surtout lorsque nous n'en avons qu'une.

Tout à vous M. le rédacteur.

UN MARCHAND.

LES DEFENSEURS DE LA PATRIE

Troisième assemblée de l'Association des Vétérans Canadiens

La 3ème assemblée de l'Association des Vétérans Canadiens du Canada a été tenue à la salle du 65ème Régiment, le 10 février courant.

Après l'appel, la lecture des minutes a été adoptée à l'unanimité.

Il fut proposé par le notaire Nap. Berthiaume, appuyé par le Capt. Charles de Bellefeuille et F. Corbeille, "que nous avons appris avec regret la mort d'un de nos vétérans et un des directeurs et que nous offrons nos plus vives sympathies à la famille du défunt.

Le Commandant ainsi que le Dr M.F.E. Valois et le notaire Nap. Berthiaume ont adressé la parole.

La prochaine assemblée aura lieu au Cabinet de Lecture paroissiale, coin des rues Notre-Dame et St-François-Xavier, le 27 février prochain, à huit heures précises.

Le Commandant Lapointe et le Dr M. F. F. Valois se sont rendus auprès de Son Honneur le maire de Montréal qui a bien voulu accorder son distingué patronage à cette Association. Plusieurs citoyens influents seront présents à l'assemblée de mercredi et adresseront la parole.

M. Réal Huot, qui arrive de l'Afrique, a promis d'être présent et de faire une conférence sur la campagne contre les Boers.

Des amateurs feront du chant et de la musique. Les Vétérans devront se rendre en foule à cette réunion.

AVANTAGES CHEZ DESJARDINS

On vend toujours à crédit aux femmes et filles de belles fourrures à bon marché, chez Chs. Desjardins & Cie. mer, s/no

LA GRIPPE NE PEUT RESISTER

A l'action combinée du VIN MORIN "Créso-Phates" et des "Cachets Morin," pour le mal de tête et la fièvre.

Veillez sur les symptômes de la maladie. 278-83

AVIS AUX MERES. — Le Sirop Calmant de Mde Winslow (Mde Winslow's Soothing Syrup) devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage le petit malade immédiatement; il produit un sommeil naturel, paisible en soulageant l'enfant de sa douleur et le petit chérubin s'éveille aussi brillant qu'un bouton de rose. Il est très agréable au goût, il calme l'enfant, amollit ses gencives, diminue la douleur, fait disparaître les gaz, régularise les intestins, et c'est le meilleur remède connu pour la diarrhée, qu'elle provienne de la dentition ou autres causes. Vingt-cinq centins la bouteille. Soyez certain de demander le Sirop Calmant de Mde Winslow. 161-1 an

MADAME NATION

Elle va se lancer dans le journalisme

Et fonder la "Smashers Mail"

Topeka, Kas., 23 — Mme Carrie Nation va se lancer dans la politique et devenir rédacteur de la "Smasher's Mail", journal qui sera chargé de la défense des nègres. Elle a refusé de faire des conférences, bien qu'on lui ait fait des offres tentantes, et demeurera à Topeka pour faire élire un maire honnête le printemps prochain.

Mme Nation est toujours au violon pour avoir pénétré avec effraction dans l'entrepôt frigorifique de Moser.

MORTS DE FROID

20 au-dessous de zéro en Allemagne

Berlin, 23—En certaines parties du pays la température est plus froide qu'elle ne l'avait été depuis 25 ans. A Cologne, une jeune femme a été gelée dans la rue et un cocher est tombé de sa voiture, les deux jambes gelées. Près de Remagen, on a trouvé un bicycliste mort. La Moselle est gelée à Coblentz. A Hirschberg, le thermomètre indique 29o centigrades au-dessous de zéro (20o Farenheit au-dessous de zéro.)

LA DECORATION DE LORD ROBERTS

Voici ce qu'on écrit de Berlin à ce sujet:

La sévère critique de la "Gazette de la Croix," au sujet de l'ordre de l'Aigle-Noir conféré à lord Roberts, a fait sensation. La presse entière reproduit cet article en déplorant que les actes du souverain soient de plus en plus en contradiction avec le sentiment populaire.

On assure que cet article a été mis sous les yeux de Guillaume II.

Les "Dernières Nouvelles de Munich" écrivent que malgré l'Aigle-Noir, lord Roberts reste un chef sans gloire d'une armée qui fit banqueroute dans la guerre de brigands, la plus ignominieuse faite par l'Angleterre."

De son côté, le "Berliner Tageblatt" s'étonne aussi de "voir conférer la plus haute décoration prussienne à un général qui personnifie la guerre la plus injuste et aussi la plus néfaste que l'Angleterre ait jamais faite."

Le même journal rappelle que l'Aigle-Noir fut conféré à M. de La Valette, ministre français de l'intérieur, en 1859, au moment où les relations allaient devenir le plus tendues entre la France et la Prusse. Le même fait serait-il sur le point de se produire entre l'Allemagne et l'Angleterre?"

La Coqueluche—BAUME RHUMAL

FEU MADAME RYAN

Elle descendait d'une vieille famille noble

Mme Wilhelmine de Montenach, veuve du sénateur Thomas Ryan, est décédée ces jours derniers à Longueuil, après une longue maladie. Elle était la fille du capitaine de Montenach, originaire de la Suisse, et la petite-fille de la baronne de Longueuil. Elle avait épousé en première noces feu Olivier Perrault de Linière, de la seigneurie de Longueuil.

Les funérailles de Mme Ryan ont eu lieu hier à Longueuil. La défunte a été inhumée dans le caveau de la famille, dont une branche s'éteint avec elle.

DOCTEUR J. G. A. GENDREAU
Chirurgien-dentiste.
22, rue St-Laurent, Montréal.
Bell Tél. Main 2818 jno

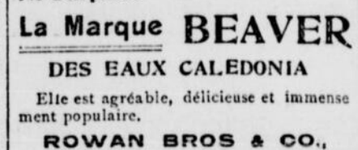
MLLE ORPHA TAYLOR

Une des meilleures élèves de VICTOR CAPOUL, Mlle TAYLOR, qui a remporté de grands succès à l'opéra, chantera dimanche prochain au Parc Sohmer. 306-2

DEMANDEZ LES
Labatt's
LONDON
BIERE ET PORTER

EMPLOYES COMME REMEDES. Ils sont recommandés par presque tous les médecins. Analyses de quatre chimistes fournies sur demande.
EMPLOYES COMME REGIME ils stimulent l'appétit, améliorent la digestion et provoquent le sommeil.

La Compagnie de Vitrines de Montréal
A. T. EARL, Propriétaire



Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, ébène, mohogany. Fourniture pour bijoutiers, pharmaciens, hôtels, magasins et bureaux, 780 rue Craig, Montréal. Tél. 2074.

UNE SESSION
DE LA
Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal.

Vendredi, le premier jour de Mars prochain, à 10 heures a. m.

EN CONSEQUENCE, JE DONNE AVIS PUBLIC à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de paix, Coroners et Officiers de la Paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

J. ARTHUR FRANCHERE,
Député Shérif.

Bureau du Shérif,
Montréal,
12 février 1901.
298-13 fev. 2 mrs

RIEN
de ce qui est offert sur le marché en fait d'Eaux de Table . .
Ne Surpasse
La Marque BEAVER
DES EAUX CALEDONIA
Elle est agréable, délicieuse et immensément populaire.
ROWAN BROS & CO.,
Agents et Embouteilleurs
22½ RUE VALLEE.

ATELIER DE MARBRE ET GRANIT
J. BRUNET
Manufacturier et Importateur de Monuments funéraires, ouvrages de bâtisses et de cimetières etc., de toutes descriptions. EN GROS ET EN DETAIL. Estimations données sur demande. Propriétaire de Carrières de Granit rouge, rose et gris. Venez demander nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.
BUREAU ET ATELIER:
COTE DES NEIGES, MONTREAL.
Téléphone Bell Up 1466.
(Connection gratuite pour Montréal.)

Dr R. A. BRAULT
Chirurgien-Dentiste
ANCIEN BUREAU DU DOCTEUR PEPIN
268 Rue St-Laurent
Tel. Bell: E, 1745
Heures de Bureau: de 9 heures à 6.
204-1 an

L. P. Bernier
DENTISTE
...60, Rue Saint-Denis.
Tel. Bell 1379

Ecraseurs Perfectionnés



Avec pouvoir ELECTRIQUE HYDRAULIQUE A VAPEUR OU A MAIN pour Service de Passagers ou Fret
BUREAU A MONTREAL
52 Batisse des Tramways
PHONE Main 1930. ma-5-s

M. WALSH & CO
(Ci-devant de E. Chanteloup)
Ouvrages de Plomberie, de Chauffage et d'installation de Gaz
Appareils pour le Gaz et la Lumière Electrique
Maisons reliées par fils pour lumière électrique, sonneries, etc.
OUVRIERS EN FER, CUIVRE, Cuivre travaillé et Ferblanc
PLAQUAGE EN OR, ARGENT et NICKEL
On prend des jobs pour la gravure et Ouvrage général.
BUREAUX ET ATELIERS:
562 RUE CRAIG - MONTREAL.
TELEPHONE BELL 2744. ma

CHEMINS DE FER

PACIFIQUE CANADIEN
COMMUNICATIONS DIRECTES
— ENTRE —
Holyoke, Springfield et Montréal

Départ de Montréal x7.45 p.m.
Arrivée à Holyoke x7.12 a.m.
" Springfield x7.30 a.m.
Départ de Springfield x8.00 p.m. 9.15 a. m.
Départ de Holyoke x8.18 p. m. 9.32 a. m.
Arrivée à Montréal x8.20 a. m., 9.15 p. m.
xQuotidiennement. Les autres trains les jours de semaine seulement.
PAS DE CHANGEMENT de chars entre Montréal et Greenfield, Northampton, Holyoke, Springfield, etc.
Bureaux des billets de la ville et du télégraphe, 129 rue St-Jacques, voisin du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY
L'INTERNATIONAL LIMITED
part de Montréal tous les jours à 9 a.m, et arrive à Toronto à 4.40 p.m.; à London, 7.30 p.m.; Détroit, 10.40 p.m., et Chicago, 7.20 a.m., le lendemain matin.
Service rapide entre Montréal et Ottawa
Des trains rapides quittent Montréal tous les jours, excepté le dimanche, à 9.50 a.m. et 4.10 p.m., arrivent à Ottawa à midi et 15 et 6.35 p.m. Des trains locaux pour tous les points sur le C. A. R., jusqu'à Ottawa, partent de Montréal à 7.40 a.m., tous les jours excepté le dimanche, et 5.50 p.m., tous les jours.
Bureau des billets pour la ville No 137 rue St-Jacques et à la gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
Le et après lundi, le 26 novembre 1900, les convois partiront de la gare Bonaventure, à Montréal et entreront en gare comme suit:
L'Express maritime partira chaque jour excepté le samedi à 12.00 heures a.m., pour Halifax, N.-E., les Sydneys, St-Jean, N.-B., et autres endroits dans les provinces maritimes.
L'Express maritime venant des endroits ci-dessus mentionnés arrivera en gare tous les jours le lundi excepté, à 5.30 p.m.
L'Express locale partira tous les jours dimanche excepté à 7.40 a.m., devant arriver à Lévis à 1.05 p.m.
L'Express locale partira tous les jours dimanche excepté, de Lévis à 5.20 p.m. et devra arrivée à Montréal à 11.00 p.m.
Le train d'accommodation pour Lévis part tous les jours, dimanche excepté à 11.30 p.m., devant arriver à Lévis, à 7.20 a.m. et correspondant avec le train d'accommodation de Campbelltown, N.-B.
Le train d'accommodation part de Lévis à 11.45 a.m. tous les jours, dimanche excepté et doit arriver à Montréal à 10.00 p.m.
Un train d'accommodation pour Nicolet, part tous les jours, le dimanche excepté à 4.20 p.m. Le train d'accommodation de Nicolet arrive à Montréal tous les jours excepté le dimanche, à 10.45 a.m.
Des wagons-vestibules et des wagons-dortoirs et réfectoires, et des wagons de première classe sur l'Express maritime. Wagons-dortoirs sur toute la ligne entre Montréal et Halifax.
D. POTTINGER,
Gérant Général.
Moncton, N.-B., 26 novembre 1900.
H. A. PRICE, assistant agent général, pour les passagers, 143 rue St-Jacques, Montréal.
JAMES HARDWELL, assistant agent Général pour le fret, 130 rue St-Jacques, coin St-François-Xavier.
Bureau des billets pour la ville, 143 rue St-Jacques.

CHEMIN DE FER DE QUEBEC AU LAC ST JEAN
AUX COLONS
Terres à Blé, Bon Climat, Bon Bois, Excellente Eau
Dans la vallée du Lac St-Jean, le grenier de la Province de Québec.
Le gouvernement provincial offre en vente, au delà de 2,000,000 d'acres des plus belles terres à blé qui se puissent trouver dans la Province de Québec, à de dix heures seulement de Québec, (190 VINGT CENTINS L'ACRE, à une distance milles), par le voie ferrée, dans le territoire du lac St-Jean.
Transport gratuit des nouveaux colons de leurs familles et d'une quantité limitée de leurs effets de ménage entre Québec et le Lac St-Jean.
Pour un magnifique guide illustré du Colon et autres renseignements adressez-vous à
RENE DUPONT, Agent de Colonisation Bureau principal à Québec
J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant.
ALEX. HARDY, Agent Gén du F. et P.

MM. C. C. RICHARDS & CO.,
Mes trois enfants étaient dangereusement malades de la diphthérie; sur l'avis de notre curé ma femme commença à faire usage du LINIMENT MINARD. En deux heures ils avaient éprouvé un soulagement considérable et en cinq jours ils étaient guéris. Je crois fermement que votre précieux Liniment a sauvé la vie de mes enfants.
Votre reconnaissant,
ADELARD LEFEBVRE,
Main. Mills.

NAVIGATION

LIGNE ALLAN.
Service de Liverpool a Portland

De Liverpool	Vapeurs	De Portland
23 Février	Numidian	16 Mars
28 Février	Corinthian	16 Mars
9 Mars	Sicilian	27 Mars

Les passagers de Montréal et de l'Ouest embarquant à Portland quittent Montréal, via G.T.R. à 8.30 p.m., le soir précédant le départ.
Tunisian est le plus grand, le plus beau et le plus rapide des vapeurs de la ligne canadienne.
Salons d'entrepont. Salles de musique et fumoir sur la promenade sur le pont. Lumière électrique, et quille Bilge. Toutes les améliorations modernes.
TAUX DE PASSAGE. — Cabine, $50 et au-dessus. On fait une réduction de 10 p.c. pour les billets d'aller et retour, excepté sur les taux minimum — SECONDES CABINES: Liverpool, Londres, ou Londonderry, voyage simple, $35.00 à $40.00; aller et retour $68.88 à $78.00. ENTREPONT — Liverpool, Londres, Glasgow, Belfast ou Londonderry, $25.00 et $26.00, y compris tous les nécessités du voyage.

Service de New-York et Glasgow

De Glasgow	Vapeurs	De New-York
21 Fév.	Laurentian	9 Mars, 9 a.m.

Le Livonian ne transporte pas de passagers.
Cabine, $40, aller et retour $80 et en montant. Seconde cabine, $32.50. Entrepont $26.00
H. & A. ALLAN,
25 rue des Communes, Montréal

Elder, Dempster & Cie.
LIGNE BEAVER
Vapeurs de la Malle Royale.
Service hebdomadaire régulier entre St-Jean, N.-B. et Liverpool. Arrêtant à Halifax, N.-E., et Queenstown, en allant et en revenant, pour y débarquer et embarquer les passagers et les malles.
La seule ligne directe d'un port Canadien à Queenstown.

De Liverpool	Steamers	De St Jean	De Halifax
5 Fév—Lake Superior	..	22 Fév.	23 Fév.
12 Fév—Lake Ontario	.	1 Mar	2 Mar
19 Fév—xMontfort	. . ..	8 Mar	9 Mar
26 Fév—Lake Champlain		15 Mar	16 Mar
5 Mar—Lake Megantic	.	22 Mar	23 Mar
12 Mar—Lake Superior	.	29 Mar	30 Mar
19 Mar—Lake Ontario	..	5 Av.	6 Av.
26 Mar—xMontfort	. . ..	12 Av.	13 Av.
2 Av—Lake Champlain		19 Av.	20 Av.
9 Av—Lake Megantic	...	26 Av.	27 Av.

Ces départs sont sujets à changements et les passagers enregistrés seront promptement avisés si tels changements avaient lieu.
xLe Steamer Montfort ne transporte que des passagers de première cabine. Nous n'enregistrons pas de passagers de seconde cabine ou d'entrepont pour ce steamer.
Les vapeurs partent de St-Jean le vendredi, après l'arrivée de l'Express du Pacifique et de Halifax, le samedi, après l'arrivée de l'Express de l'Intercolonial.
Première Cabine, $47.50 en montant; pour aller et revenir $90 en montant.
Seconde Cabine. Passage simple, $33.00 et $37.50; aller et retour $65.08 et $73.63.
Suivant le vapeur la cabine et le nombre d'occupants.
Entrepont à Liverpool, Londres, Londonderry, Glasgow, Belfast et Queenstown, $24.50 et $25.50.
Adressez-vous à n'importe quel agent de cette ligne ou à
ELDER, DEMPSTER & CIE,
6 Rue St-Sacrement MONTREAL

La Lumiere Et le Pouvoir Electriques
LES MOINS CHERS
THE LACHINE RAPIDS offre les taux les plus bas, pour lumière au pouvoir électrique.
Les contrats seront pris pour n'importe quel temps, pour convenir à nos clients, au même prix par année, que ce soit pour un an, dix ans, avec bénéfice de réductions ultérieures des taux pendant la durée du contrat.
Courant fourni pour:—
ECLAIRAGE DES MAISONS,
ECLAIRAGE DES MAGASINS.
ANNONCES,
ENSEIGNES,
LUMIERES A ARC,
EVANTAILS,
ELEVATEURS,
Pouvoir pour
FAIRE GLACE
SYSTEME DE CAISSE (Cash Registers)
ENTREPOTS FRIGORIFIQUES, etc
Venez à notre bureau et voyez la liste des moteurs maintenant mis en opération par cette compagnie. Voyez nos clients et convainquez-vous que nos moteurs et notre service sont sans pareils.
Lachine Rapids Hydraulic & Land Company Ltd
38 CARRE VICTORIA
jno

Département des Chemins de Fer et des Canaux
CANAL CARILLON
AVIS aux CONTRACTEURS
DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au soussigné, et dont l'enveloppe portera ces mots: "Soumission pour la reconstruction du Guide Pier", seront reçues à ce bureau, jusqu'à 16 heures jeudi, 28 Février 1901.
Les plans et les détails peuvent être vus le ou après le 19 février 1901, au bureau de l'Ingénieur Surintendant des Canaux de Québec, 1709 rue Notre-Dame, Montréal, où des formules d'application peuvent être obtenues.
En cas de sociétés; on devra spécifier les signatures actuelles du plein nom, la nature de l'occupation et le lieu de la résidence de chaque membre de la société, et de plus, on devra joindre à chaque soumission un chèque de banque accepté de la valeur de $1,560; ces chèques acceptés doivent être faits à l'ordre du Ministre des Chemins de fer et canaux, et seront confisqués si les parties soumissionnantes refusent de passer le contrat pour le travail aux taux et aux termes spécifiés dans l'offre soumise. Les chèques acceptés ainsi envoyés seront retournés aux parties respectives dont les soumissions n'auront pas été acceptées.
On ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre,
L. K. JONES,
Secrétaire
Département des Chemins de Fer et Canaux,
Ottawa, 18 Février 1901.
Les journaux insérant cet avis sans commande du Département n'en seront pas payés. 301-5

Drummond, McCall & Cie,
Canada Life Building, Montreal.
Fer, Acier et Métaux
DE TOUS GENRES
Conduits en fonte pour l'eau, Soupapes, Bornes-fontaines, etc., Fournitures pour chemins de fer et entrepreneurs.
ma-s

LA PATRIE

MONTREAL, 22 FEVRIER 1901

GIGANTESQUE ABOMINATION

Les arrangements faits par le gouvernement du Manitoba avec Messieurs Mann & Mackenzie méritent beaucoup plus qu'une attention passagère.

Ils sont en fait l'un des "coups" les plus audacieux dont notre pays ait encore été témoin.

Voici une petite province, à peine capable de payer ses dépenses ordinaires, qui prend la responsabilité d'obligations qui s'élèvent à une douzaine de millions de dollars!

Nous ne savons point qu'elle a été l'attitude du Lieutenant-Gouverneur. Nous savons bien ce qu'elle aurait dû ou ce qu'elle devrait être: Monsieur Roblin devrait être forcé de dissoudre la Législature et de demander l'opinion de l'électorat sur cette affaire—sur cette affaire scandaleuse.

Car il est inutile et même dangereux de ne pas appeler les choses par leur nom: il y a évidemment dans cette opération un énorme scandale.

Les puissants capitalistes, Messieurs Hill, Morgan, etc., qui se préparent à envahir la Colombie Britannique, ont les mains dans l'étonnante transaction dont nous sommes les témoins.

Le protêt public, signé par un certain nombre d'hommes d'affaires du Manitoba, et que l'on trouvera dans nos colonnes,ne dit rien que de vrai. Il ne dit pas toute la vérité parce que toute la vérité n'est pas connue!

La province du Manitoba est incapable de porter le fardeau que son gouvernement imbécile ou corrompu vient de lui mettre sur les épaules.

Qu'arrivera-t-il? Demain, dans un avenir rapproché, l'on se tournera vers l'Echiquier Fédéral et l'on nous demandera, à nous des vieilles provinces, de payer les pots cassés.

Nous voyons clair, nous voyons très clair à travers cette gigantesque abomination.

PARLEMENT FEDERAL

(Service spécial de "La Patrie")
Ottawa, vendredi, 22 fév.

Le passage de M. Richardson, député de Lisgar, dans le parti conservateur, est un fait accompli depuis cette après-midi.

Au commencement de la séance de 8 heures, M. Borden a proposé que M. Richardson entre dans le comité du "Hansard" pour y représenter l'opposition. Sir Wilfrid Laurier a aussitôt proposé M. McCreary, député de Selkirk, pour y représenter le parti ministériel.

C'est le résultat du caucus conservateur d'hier soir, dont les délibérations ont été gardées si secrètes aux oreilles profanes jusqu'au dernier moment.

Il serait curieux de savoir à quelles conditions M. Richardson est passé à l'opposition. Il a été élu comme libéral et comme libre-échangiste.

Est-ce l'opposition qui est venue à lui, ou le député de Lisgar a-t-il tout renié, passé, amitiés, principes, pour entrer dans le camp adversaire?

Nous comptons avoir avant peu des indications suffisantes pour nous fixer à cet égard.

Nous verrons si M. Richardson est devenu protectionniste ou si c'est le parti qui, pour l'avantage de compter le député de Lisgar dans ses rangs, a décidé de concourir pour la médaille Cobden, l'objet des sarcasmes de Sir Chs. Tupper.

Dans ce dernier cas, l'évolution du parti tory ne serait plus qu'une révolution,

La perte définitive de M. Richardson a comme rendu le gouvernement plus léger et la séance d'hier restera dans les annales de cette session comme une des plus expéditives.

Presque immédiatement, la Chambre s'est constituée en comité des subsides sur le budget du ministère de la marine, dont l'examen a pris toute l'après-midi et toute la soirée jusqu'à 10 heures 20 minutes, à l'ajournement.

La discussion du service des bateaux de l'Etat dans le golfe a amené M. Rodolphe Lemieux, député de Gaspé et des îles de la Madeleine, à formuler des plaintes sur le service défectueux des îles durant l'hiver.

M. Lemieux a expliqué que les îles de la Madeleine, avec une population de 6,000 habitants, étaient séparées du reste du monde pendant six mois de l'année, du commencement de décembre à la fin d'avril, faute d'un meilleur service. Il a suggéré que le vapeur "Stanley" fasse un voyage aux îles dans le courant du mois de décembre et un autre au commencement du printemps.

Sir Louis Davies étudiera la question.

—A propos de bateaux, sir H. Tupper demande s'il est vrai que le "Lord Minto", construit dans les chantiers de la Clyde, en Ecosse, a eu besoin de réparations considérables.

Le ministre de la marine répond qu'il a fallu ajouter 1,300 rivets à la coque du vaisseau et il ajoute qu'il a écrit aux constructeurs pour leur dire qu'ils devraient payer la moitié des réparations.

Les constructeurs écossais courent encore.

Mais sir Louis Davies se promet de donner la construction de deux nouveaux navires côtiers à des chantiers canadiens qui sont en train de s'étendre dans les Provinces Maritimes. Le "Newfield" et le "Druid" seront emplacés, étant devenus insuffisants hors d'usage.

—On a discuté assez longuement l'état de la route du Saint-Laurent.

M. Bickerdike déplore que le Saint-Laurent ne soit pas aussi facilement navigable la nuit que le jour, à cause de l'absence de bouées lumineuses nécessaires. Il faudrait rendre la navigation du Saint-Laurent aussi nuit aussi sûre que le jour.

Sir L. Davies répond aux observations de M. Bickerdike en déclarant que le ministère de la marine travaillera de concert avec celui des travaux publics pour rendre la route du Saint-Laurent la plus sûre et la plus belle de tous les fleuves du monde.

LA NAVIGATION D'HIVER

Sir Louis Davies a déclaré, en réponse à une demande de M. Haggart, que le gouvernement va demander un crédit pour cet objet.

AVIS DE MOTION

M. S. Hughes (retour d'Afrique) demandera si le gouvernement est d'avis de donner $10,000 par année pour avoir un vieux général anglais à la tête de notre milice.

M. Horsey demandera une enquête sur la fabrication de la ficelle dans le pénitencier de Kingston.

M. Logan veut faire déclarer que la faveur du tarif réduit ne soit appliquée qu'aux marchandises britanniques entrant au Canada par un port canadien.

—Le collège militaire de Kingston sera commandé par un officier de l'armée anglaise, le major Reade, du régiment d'infanterie légère de Shropshire.

Le major Raymond Revell Reade a reçu sa commission de second lieutenant dans les Shropshire en 1880. Il fut promu lieutenant au mois de juillet 1881; capitaine en 1887, major en 1898.

Le major Reade a servi pendant la campagne de l'Afghanistan en 1879-80 et fut médaillé. En 1895, on le retrouve dans la guerre des Ashantis. Au Sud-Africain il a été jusqu'à dernièrement sous-assistant-adjudant-général d'une division de cavalerie.

LETTRE DE QUEBEC

(Service spécial de "La Patrie")
Québec, 22 février.

La séance de cet après-midi, qui n'a duré qu'une dizaine de minutes, nous a valu, entre autres choses intéressantes une requête des marchands détailleurs de Montréal contre les magasins à rayons.

Cette question ne manquera pas de provoquer une discussion des plus intéressante.

En voici le texte :

" Les requérants : J. Bte A. Lanctôt, fabricant de gants ; J. D. Couture, marchand de quincailleries ; L. J. A. Surveyer, marchand de ferronneries ; Narcisse Lapointe, épicier ; Adolphe Mongeau, bijoutier ; Wallace Dawson, pharmacien ; Adrien Lavallée, marchand de chaussures, et autres, tous de la cité de Montréal ;

" Exposent respectueusement :

" 1o que l'établissement de magasins à rayons dans la cité de Montréal a déjà eu pour effet de causer un préjudice grave aux autres établissements de commerce en général, d'en faire disparaître un grand nombre et est à la veille de causer la ruine de la plupart de ceux qui restent ;

" 2o Que les taxes payables et payées par ces magasins à rayons sont beaucoup inférieures à celles payées par les autres magasins qui ont dû disparaître et devront disparaître devant le maintien des magasins à rayons exempts de payer leur juste quote-part de taxes ;

3o Qu'il serait juste d'amender la charte de la cité de Montréal, la loi 62 Victoria, chap. 58, à l'effet d'autoriser la cité de Montréal à imposer une plus juste taxe sur les magasins à rayons, soit une taxe additionnelle de dix pour cent de la valeur du loyer du magasin à rayons pour chaque genre de commerce qui y serait tenu.

Cette requête a été présentée par M. James Cochrane.

Trois pétitions ont également été présentées ; en voici le sommaire :

Pétition de Ashley Bemis Power demandant que la "Société Canadienne des Ingénieurs Civils" soit autorisée à l'admettre au nombre de ses membres. — M. Gillies.

Pétition de Françoise Simard, en religion Sœur Marie du Bon Conseil et autres, demandant une loi les constituant en corporation sous le nom de "Institut Notre-Dame du Bon Conseil." — M. Petit.

Pétition de la compagnie d'assurance mutuelle contre le feu du Canada, demandant des pouvoirs additionnels et certains privilèges. — M. Tessier.

—Cet avant-midi, les divers comités ont procédé à l'élection de leurs présidents. Voici le résultat:

ORDRES PERMANENTS — Emery Lalonde.

INDUSTRIES — M. Smith.

PRIVILEGES ET ELECTIONS — Hector Champagne.

CHEMINS DE FER ET CANAUX — M. le Dr De Grosbois.

COMPTES PUBLICS — M. Watts.

LOIS EXPIRANTES — Hon. M. Duffy.

AGRICULTURE — Hon. M. Déchêne.

BILLS PRIVES — Auguste Tessier.

—M. le chevalier Drolet et son fils, M. Gustave Massue Drolet, seigneur de St-Aimé, étaient dans la galerie de l'Orateur cet après-midi.

L'IMPERIALISME AMERICAIN

Décidément, nos bons voisins veulent renier tout à fait leur passé!

Depuis deux ans bientôt, un vent de lucre souffle sur eux avec une violence inouïe. Ils sont dévorés d'appétits colossaux. Ils ne rêvent plus qu'expansion, conquêtes coloniales et domination par tout l'univers. Ça été, d'abord, Porto Rico et Cuba, puis sont venues les Philippines— encore insoumises — et aujourd'hui c'est la Chine. " De quoi demain sera-t-il fait ? " peut-on se demander... Et tandis qu'au bruit du canon et au milieu des régiments décimés qui se succèdent apparaît, sans éclat, la politique de MacKinley, la doctrine Munroe pâlit et s'estompe dans le lointain de l'histoire...

En effet, la Chambre des Représentants ne vient-elle pas de voter un budget de guerre qui atteint le chiffre de $400,000,000 ? C'est deux fois plus élevé que le budget de la guerre français et cela représente, en outre, pour chaque volontaire américain, une dépense nouvelle de $2,828, soit quinze fois plus que pour le soldat de France.

Encore si ce n'était qu'une question d'argent! Le mal serait peut-être moindre. Mais il y a ici une question d'honneur national. Et l'ambition folle et la soif de l'or auront complètement aboli chez nos fiers républicains le sens des engagements sacrés. Plusieurs craignent même qu'ils ne soient lancés sur les routes périlleuses.

D'ailleurs, un de leurs propres présidents, M. Grover Cleveland, l'admettait, sans peine, l'autre jour. Lui qui a, pourtant, annexé les îles Hawaï, confessait ainsi discrètement les fautes de son pays, au banquet du Holland Club.

DE LA TERRE DE GLACE ET DE FROID



La gravure ci-dessus est un fac-similé de la photographie de l'un de leurs campements prise par un membre du parti.

Cette lettre d'un heureux prospecteur et propriétaire de mines ne demande pas d'explications :

Messieurs:—Je viens d'arriver d'Alaska afin de m'approvisonner pour les deux prochaines années. Pendant mon séjour dans l'Alaska, mon parti et moi avons eu souvent occasion de faire usage de sirops pour la toux, pour les rhumes et toux que nous contractons facilement là. Je ne trouvai rien povvant égaler le

Remede de Shiloh pour la Consomption

et j'ai souvent payé $1.75 pour une bouteille qui se vend 25 cents aux Etats-Unis. Nous désirons apporter avec nous une bonne quantité de ce grand remède, et en conséquence je vous écris pour les conditions, etc. Nous allons visiter des contrées inexplorées à notre prochain voyage et notre valise de remèdes doit être au complet.

LE SHILOH se vend merveilleusement dans l'Alaska.

Votre tout dévoué,
S. C. Smith,
261 rue King, Portland Ore.

Le Remède de SHILOH pour la Consomption

peut toujours être acheté partout aux Etats-Unis pour 25 cents la bouteille ; mais évidemment M. Smith était heureux de pouvoir s'en procurer en payant sept fois ce montant. Comme question de fait, quand vous voulez avoir le SHILOH vous le désirez ardemment, et ceux qui connaissent ses mérites (et c'est presque tout le monde) le considèreront, dans de telles circonstances, à bon marché à n'importe quel prix.

Les Toux, Rhumes, Grippe sont tous guéris par le SHILOH, et en guérissant il previent la Pneumonie et la Consomption.

Garantie imprimée avec chaque bouteille.

S. C. WELLS & CO., Toronto, Canada.

" Notre pays, disait-il, ne se retrouvera plus dans une situation semblable, car nous avons franchi à jamais, pour notre bonheur ou pour notre malheur, les anciennes lignes." Et le sénateur Teller, du Colorado, convenait aussi, le mois dernier, qu'il " existe actuellement aux îles Philippines UN GOUVERNEMENT IMPERIAL SANS PARALLELE DANS L'HISTOIRE."

Les temps sont bien changés, en vérité! Et l'on parlait et l'on semblait agir tout autrement en 1898. Oh! alors aucun désir de rapacité n'effleurait l'âme américaine. On poursuivait, affirmait-on de toutes parts, l'œuvre sublime des ancêtres. On ne prenait les armes que pour la liberté des peuples et l'avancement de la civilisation.

Que prétendaient à cette époque nos voisins ? Le 18 avril 1898, le sénateur Teller — le même dont nous venons de parler — proposait une résolution qui fut ensuite adoptée par le Congrès.

Cette résolution déclarait d'abord que le peuple de l'île de Cuba est, et de droit devrait être, LIBRE et INDEPENDANT. Puis elle continuait en ces termes :

"Les Etats-Unis déclarent par les présentes n'avoir NI DESIR NI INTENTION D'EXERCER AUCUNE SOUVERAINETE, AUCUNE JURIDICTION OU AUCUN CONTROLE SUR LA DITE ILE QUE POUR SA PACIFICATION ET AFFIRMENT LEUR DETERMINATION, aussitôt que cela sera accompli, DE CEDER LE GOUVERNEMENT ET LE CONTROLE DE L'ILE A SON PEUPLE."

Bien plus. Afin que pas le moindre petit doute ne pût tourmenter l'opinion au sujet de l'intervention des Etats-Unis en faveur des Cubains, le sénateur Teller expliqua la portée de sa résolution en ces termes significatifs :

"M. le président, je tiens à ce que le Sénat puisse dire au monde, dans le langage le plus énergique possible, que nous ne désirons d'aucune manière PROFITER de cette intervention. L'Espagne est trop faible et trop pauvre pour nous payer une indemnité. Je tiens à ce que le Sénat dise que NOUS NE VOULONS PAS NOUS EMPARER DE CETTE ILE et que, quoi que nous fassions à l'égard d'autres îles, du moins POUR CE QUI REGARDE CETTE ILE, NOUS NE DESIRONS POINT NOUS EN EMPARER. Je propose..... afin qu'il apparaisse clairement au monde et qu'aucun gouvernement européen ne puisse dire, QUAND NOUS ALLONS COMBATTRE POUR LA LIBERTE ET L'INDEPENDANCE DES PATRIOTES CUBAINS QUE NOUS LE FAISONS DANS DES VUES D'AGRANDISSEMENT, ou D'EXTENSION TERRITORIALE.

C'est superbe, on le voit. Et le ciel, pour sûr, n'était alors pas plus pur que le fond des cœurs américains. En 1899, le sentiment national était encore sans alliage. Le président MacKinley, dans son message au Congrès, réitérait avec solennité, au nom de son peuple,la promesse du 18 avril 1898, "de laisser le gouvernement et le contrôle de l'île au peuple de Cuba". Et il ajoutait, avec non moins de solennité : "L'ENGAGEMENT CONTENU DANS CETTE RESOLUTION COMPORTE UNE HAUTE OBLIGATION D'HONNEUR ("IS OF THE HIGHEST HONORABLE OBLIGATION") ET DOIT ETRE RELIGIEUSEMENT TENU".

Et, pourtant, que font-ils aujourd'hui nos Américains? Ces mots de liberté et d'indépendance sont bannis de leurs lèvres et de leurs projets d'administration. Nos républicains refusent aux Cubains tout gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. Ils envoient une armée dompter la résistance héroïque d'Aguinaldo et des seins. En attendant on lit devant le Sénat une pétition de deux mille Philippins qui réclament leur indépendance. Et M. MacKinley pour mieux voiler sa perfidie, institue des commissions d'enquête. Mais celles-ci, formées de créatures de l'administration et qui répugnent, dès lors, à faire la lumière, demeurent sans résultat appréciable.

Les Etats-Unis en sont là. C'est l'impérialisme qui a entrepris de conduire leurs destinées. C'est l'intérêt matériel qui annihile, désormais,tous les autres. Qu'importe, d'ailleurs, tous les serments, les engagements nationaux ! L'essentiel est de s'enrichir. A tout prix, il faut ouvrir le plus de débouchés au commerce et le plus de bouches aux produits américains.

Cela sert admirablement les convoitises des syndicats et des trusts, ces propagateurs de la foi impérialiste. C'est eux qui tiennent le président, et par lui le pouvoir dans leurs mains, puisqu'aussi bien ils lui assurent son élection et celle de son parti. Et l'on a aujourd'hui ce spectacle inattendu d'une république, trahissant sa parole, violant des principes dont elle est née, afin de courir, armée de tarifs, de fusils et de milliards, à la conquête de tous les comptoirs et de tous les consommateurs du monde...

Les républicains de 1900 et 1901 ont-ils donc répudié les traditions glorieuses des républicains de 1775 ? Le souffle puissant d'indépendance qui soutenait et emportait les patriotes à Bunker Hill, à Princeton, à Saratoga, à Yorktown, la flamme de liberté qui transformait en orateurs sublimes les humbles colonists de Boston, de Philadelphie et de la Virginie se sont-ils, au bout d'un siècle et quart, subitement éteints dans le cœur de leurs fils ? Nous voulons croire que non.

Devant les demandes si légitimes des Cubains, devant la ténacité inlassable d'Aguinaldo et de ses braves, les Américains devraient se rappeler qu'un de leurs propres ancêtres, un révolté aussi, cher à leurs mémoires, Patrick Henry, a poussé, en pleine Chambre d'Assemblée de la Virginie, ce cri magnifique : " Donnez-moi la liberté ou donnez-moi la mort ! "

Refuser la liberté, c'est donc pour eux, non seulement mentir à leur histoire, c'est encore manquer de respect envers leurs pères.

HECTOR GARNEAU.

Montréal, 21 février 1901.

LES FEMMES DU CANADA

Le rapport de la septième convention annuelle du conseil National des femmes tenue à Victoria, Colombie Anglaise, au mois de juillet dernier, vient de paraître.

Le plus sceptique critique des organisations féminines ne pourra lire ce volume sans intérêt. Il répond catégoriquement à cette question souvent posée : "Que fait donc ce Conseil des Femmes ?"

Des noms d'hommes importants figurent à la première page à titre de patrons à vie.

Parmi les patrons annuels nous remarquons celui de M. Joly de Lotbinière.

La présidente honoraire actuelle est lady Minto, Présidente active lady Taylor, présidente conseillère, lady Aberdeen, vice-présidentes, Mme Lauriet, lady Thompson, trésorière Mme Noodless, secrétaire-archiviste, Mme Cummings, secrétaire-correspondante, Mlle F. Wilson.

Le livre en question, nous donne encore une liste complète des officiers ou officières du Conseil National,ainsi que des renseignements sur tous les conseils locaux dans les principales villes du Canada et les sociétés qui y sont affiliées.

Il y a 21 conseils locaux. On donne la liste très intéressante des divers comités qui les composent et dont l'objet est, soit la loi pour une protection efficace de la femme et de l'enfant, la prohibition de la littérature pernicieuse, le soin de la vieillesse indigente, celui des imbéciles vagabonds ne rentrant pas dans la catégorie des aliénés adoptés par l'Etat, ou la loi d'immigration et la création du bureau de renseignements pour les femmes qui travaillent.

Le rapport contient encore les discours prononcés à la convention de Victoria et les motions, résolutions qui y ont été proposées.

A la question—Quelle est l'utilité du conseil des Femmes ,une réponse est fournie par lady Aberdeen. En la lisant on ne peut s'empêcher d'admirer, et le principe qui inspire les membres de cette société déjà si puissante et les résultats excellents qu'elle a obtenus depuis sa fondation.

On peut se procurer ce livre intéressant en s'adressant au bureau central du Conseil des Femmes (71 Brunswick Avenue, Toronto) moyennant la somme de 50 cents.

BATAILLE EN ALGERIE

La garnison française de Tunimoun attaquée

L'ennemi repoussé avec de lourdes pertes

Paris, 23.—A quatre heures du matin, lundi, un millier de Darabes ont attaqué la garnison française de Tunimoun (Algérie) composée de 160 hommes. Trois officiers et six soldats ont été tués et 21 soldats blessés. Les indigènes ont été repoussés et ont eu 100 hommes tués et 100 blessés.

LETTRE DISPARUE

Elle contenait $1,000 et celui qui l'a dérobée

NE SERA PAS PUNI

Ottawa, 23.—Il y a quelques jours, une lettre chargée contenant $1,000, en billets de la Banque Union, fut mise à la poste à Carleton Place, en destination d'Ottawa. Rendue à la capitale, la précieuse lettre était disparue. Après quelques recherches, l'on découvrit le coupable, mais à la demande des intéressés, il ne sera probablement pas poursuivi. L'argent sera remis.

LE PONT DU BOUT DE L'ILE

On en commencera la construction dès que la rivière sera libre de glace

LE CHEMIN DE FER DE JOLIETTE

La construction du pont qui doit traverser la Rivière des Prairies, au Bout de l'Ile, est maintenant considérée comme certaine, vu que les plans préparés par la Chateauguay & Northern Railway Co., qui a l'entreprise ont été acceptés par le gouverneur-général en conseil, et par le département des chemins de fer et canaux. Le site choisi par la compagnie a aussi été accepté par les autorités Les travaux commenceront aussitôt que la rivière sera libre de glace. Les soumissionnaires devront envoyer leurs soumissions d'ici à quinze jours. Dés explorations ont été faites sur différents points de la rivière par MM. Harris, Howard & Roy, et l'endroit choisi pour le pont a été le parc du Bout de l'Ile.

Le parlement a voté à sa dernière session une somme de $150,000 pour la construction du pont et une autre somme de $150,000 pour un chemin de fer entre Montréal et Joliette.

Les explorations et les sondages ont révélé que le fond de la rivière permettait de mettre des pilliers assez facilement. Le pont aura 4,708 pieds, soit presqu'un mille. Il comprendra deux arches, une pour chaque chenal. L'espace réservé au chemin de fer, sera de 16 pieds et il y aura un chemin de dix pieds de chaque côté pour es voitures et les piétons.

Le chemin de fer de Joliette qui doit être terminé cette année, de Montréal Est à la rivière, recevra la plus grande attention des entrepreneurs. Les travaux seront poussés avec activité. On construira des ponts sur la rivière l'Achigan, dans le voisinage de l'Epiphanicet sur le lac Ourcau.

A QUI LA FAUTE ?

Toronto attribue l'augmentation des taux d'assurances aux incendies qui ont eu lieu à Montréal

Toronto, 23.—La décision qu'ont prise les assureurs de Toronto d'augmenter les taux d'assurance a causé une profonde impression parmi les hommes d'affaires. Cette augmentation n'est pas uniforme pour toutes les classes de risques, et les intéressés ne veulent pas faire connaître leurs vues avant de savoir exactement jusqu'à quel point ils seront atteints.

Le sentiment général est que cette augmentation des taux a été résolue sans raison, et on en attribue la cause aux récents incendies qui ont eu lieu à Montréal. Comme il n'y a pas encore eu d'entente pour s'opposer au mouvement des assureurs, on croit que les marchands paieront sans trop de récriminations. Cependant, quelques marchands sont d'opinion que cette mesure aura pour effet de faire progresser les compagnies qui n'ont pas de tarif.

LE CLAVIGRAPHE
UNDERWOOD



UNE Machine MODERNE
Pour un Peuple MODERNE.
ECRITURE TOUJOURS VISIBLE
CREELMAN BROS, TYPEWRITER CO.
97 rue St-François-Xavier
PHONE MAIN 2065 MONTREAL

Maux de Gorge—BAUME RHUMAL

AMERICAN GUARANTEE & COLLECTION AGENCY,
80 RUE ST-GABRIEL.
Collections de toutes sortes dans tout le Dominion.
Frais légaux aux charges de l'agence.
Spécialité : DETTES PRESCRITES.
Représentants dans toutes les provinces du Canada.



Donnée aux personnes qui vendront seulement quatre paquets de graines de Fois d'odeur à 10c. chacun. Chaque paquet en contient une grande variété des plus odorantes et de toutes les couleurs. Cette carabine est des mieux faite et du dernier pratique, avec baril en nickel poli, elle est pourvue d'une crosse dûment, et blanchie à clé, a tout vue d'armes globes ainsi que d'une gachette pistole et d'une crosse. Elle tire avec une grande force et une exactitude parfaite. Ecrivez-nous cette annonce et nous vous expédierons les Graines. Vendez les, remettez-nous l'argent et la carabine vous sera envoyée, franco, par express. La saison pour vendre de la graine est courte, par conséquent envoyez votre commande immédiatement

Cie. Seed Supply, Aurora, Ont.

TROIS FRERES OCTOGENAIRES

DISPARUS EN 7 MOIS

Ils avaient épousé les trois sœurs



M. HENRI PIGEON, mort à 84 ans.

Il vient de mourir à la Côte St-Paul un brave et honnête vieillard que tout le monde aimait et respectait. Nous voulons parler de M. Henri Pigeon, qui est décédé à l'âge de 84 ans et quatre mois, après cinquante-quatre jours de maladie.

Chose digne de remarque: depuis sept mois, M. Henri Pigeon est le troisième frère de la même famille que la mort a terrassé. Les deux autres frères du défunt sont: M. Olivier Pigeon, âgé de 85 ans, mort le 16 juillet 1900; M. Basile Pigeon, ancien



M. OLIVIER PIGEON, mort à l'âge de 85 ans



M. BASILE PIGEON, mort à l'âge de 87 ans

maire de Lachine, décédé le 9 décembre dernier, à l'âge de 87 ans et un mois.

Ces trois frères étaient mariés aux trois sœurs, les Demoiselles Latour, de Lachine. Une seule de ces trois dernières survit à son mari, les deux autres sont dans la tombe.

LA COLONISATION

Rapport annuel de l'Hon. Commissaire de la Colonisation et des Mines

Le rapport de l'hon. Commissaire de la Colonisation contient beaucoup de lecture intéressante et des statistiques qu'il est bon de conserver.

Voici d'abord ce que dit M. Dufault dans sa préface :

Le montant total dépensé pour des fins de colonisation y compris le subside des sociétés de colonisation est de $124,000.00. Il a été fait des travaux sur 561 milles de chemin, soit 105 milles de chemin d'hiver ou 2bauch- seulement, 184 milles convertis en chemin de roulage dont 26 milles de pontage ou recouverts de fascines, le reste consistant en améliorations et réparations de toute nature Comme nous l'avons déjà fait remarquer dans un rapport antérieur (1898), dans cette nomenclature figurent des chemins qui reviennent plusieurs années de suite avant d'avoir atteint leur parachèvement.

Il a été construit ou réparé 16,289 pieds de ponts y compris les ponceaux. A ces divers travaux dû chemins et de ponts les intéressés ont contribué pour une somme de $12,-712.63.

Les comtés d'Ottawa, du Lac St-Jean, de Chicoutimi et Saguenay, de Matane et de Bonaventure ont absorbé $56,839.13 de la dépense totale Si l'on ajoute à cela les sommes payées pour travaux de colonisation proprement dits dans les autres comtés, on constate que les efforts du département pour appliquer efficacement le subside sont de plus en plus couronnés de succès.

Il ressort des rapports des agents publiés ci-après que le mouvement des colons se maintient pour le moins au niveau des années dernières. Comme je l'ai déjà fait remarquer il est difficile d'établir une statistique; nous ne pouvons guère nous appuyer pour porter un jugement que sur certains endroits déterminés et bien en évidence, tels que, par exemple, les rives de la rivière du Lièvre, Mistassini, une partie de la Vallée de la Métapédia, etc. En effet entre la Ferme Rouge et le Ferme Neuve sur la rivière du Lièvre, soit un parcours d'une trentaine de milles, il n'y avait pas un colon en 1893 et maintenant les habitations bordent la rivière presque partout avec village florissant au rapide de l'Orignal et mission importante à la Ferme Neuve. Cette mission le printemps dernier donnait à elle seule accès à 57 familles et on était à y construire une chapelle. A Mistassini la première concession aux RR. PP. Trappistes ne remonte qu'à quelques années (1893) et la population y atteint déjà le chiffre de près de mille âmes, avec chapelle, curé résident, organisation municipale, magasins, etc. On peut presqu'en dire autant de l'augmentation de Causapscal et de ses environs, et de Humqui le long de la rivière Matapédia.

Voici maintenant comment ont été dépensés les crédits affectés à la Colonisation :

Arpentages	$ 37,845.00
Cadastre	15,000.00
Mines	5,000.00
Publication de Cartes	2,000.00
Chemins de Colonisation	120,000.00
Sociétés de Colonisation	4,000.00
Société Nationale d'Immigration des Femmes, Montréal	500.00
Société d'Immigration Protectrice des femmes, Québec	250.00
Immigration Québec et Montréal	3,499.63
Comptes courants (remboursements)	1,000.00
	$189,094.63

Les divers comtés de la province ont reçu les montants suivants :

Argenteuil	$ 3,785.43
Arthabaska	970.87
Beauce	4,078.39
Bellechasse	3,063.24
Berthier	1,229.42
Bonaventure	9,221.15
Brome	586.23
Champlain	1,149.53
Charlevoix	1,659.16
Chicoutimi et Saguenay	7,558.01
Compton	697.06
Deux- - Montagnes	215.13
Dorchester	847.59
Drummond	986.88
Gaspé	1,116.53
Iles de la Madeleine	394.83
Joliette	70.00
Kamouraska	997.77
Lac St-Jean	17,737.60
Lévis	304.50
L'Islet	2,717.22
Maskinongé	994.76
Matane	4,691.12
Mégantic	843.97
Montcalm	3,082.65
Montmagny	1,473.40
Montmorency	751.69
Ottawa	17,617.95
Pontiac	4,587.76
Portneuf	1,924.99
Québec	500.00
Richmond	488.32
Rimouski	1,500.00
St-Maurice	310.00
Shefford	495.29
Sherbrooke	397.88
Témiscouata	4,596.07
Terrebonne	649.93
Verchères	200.00
Wolfe	500.00
Yamaska	500.00
Visites et explorations.	18,644.50
Totaux	$124,000.00

—Je crois intéressant de reproduire ici les sommes d'argent payées au regretté Arthur Buies :

Salaire du 1er juin 1899 au 30 juin 1900	$1,083.34
200 exemplaires du livre "Le Saguenay et le Lac St-Jean	200.00
Dépenses de voyage au Lac St-Jean	64.00
Dépenses de voyage à Anticosti	25.00

—M. l'abbé Joseph Marquis, agent de la Société de Colonisation du district de Québec, dit dans son rapport :

Deux cent soixante-douze (272) colons sérieux se sont mis en relation avec mon bureau pour avoir des informations relatives à leurs projets d'établissements dans les nouveaux cantons de mon district.

D'autres renseignements ont été reçus des Etats-Unis, de France et de Belgique. Toutes ces personnes ont reçu des cartes et des brochures.

Cent onze (111) colons se rendant à la vallée de Matapédia ont demandé et obtenu des billets de colons (settlers' certificates) leur donnant droit à un demi passage sur l'Intercolonial pour eux, leur famille et leur mobilier. Ces familles viennent pour la plupart de l'état du Maine; les autres, des comtés de Beauce, de Mégantic, de Wolfe, de Chicoutimi et de Charlevoix'; cinq partent de Québec. En somme, toutes ces familles forment une population d'environ 300 personnes.

Une trentaine d'autres familles, quelques-unes de Québec, les autres de Garthby et de Spaulding, ont acheté des terrains dans le canton Ristigouche, partie dans la Mission St-André, partie le long du chemin Kempt. Toutes ces familles doivent se transporter sur leur domaine, en septembre et octobre prochains, avec tout leur mobilier et toutes les machines nécessaires à monter une scierie pour préparer le bois de construction et faire le bardeau.

Grâce aux renseignements qui m'ont été fournis par messieurs les curés et missionnaires de la Vallée de Matapédia, j'ai été heureux de constater que, de janvier 1897 à janvier 1900, la population de cette vallée s'était accrue de 2,323 âmes. Cette augmentation est due, en grande partie, au fort courant de colonisation qui s'est établi, vers cette fertile région, pendans les cinq dernières années.

Le rapport de M. L. E. Carufel, agent de la société de colonisation du district de Montréal, mérite d'être cité en entier.

Le voici :

RAPPORT DE L. E. CARUFEL

Montréal, 4 octobre 1900.

L'honorable A. Turgeon,
Commissaire de la Colonisation et des Mines,
Québec.

M. le commissaire,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des opérations du Bureau de Colonisation de Montréal pour l'année finissant au 1er de juillet.

Le nombre de colons qui se sont inscrits, comprenant les adultes et les enfants, est aussi considérable que l'an dernier.

Pour vous donner une plus juste idée du mouvement colonisateur toujours croissant, j'ai cru devoir établir le chiffre exact des colons qui se sont fixés sur des lots et celui de ceux qui sont allés visiter dans le but de s'établir plus tard.

Vous verrez que j'y ai inscrit les noms des gens, l'endroit d'où ils viennent et les lieux où ils se sont dirigés. Mon but, en agissant ainsi, est de faire voir que nos meilleurs défricheurs nous viennent des paroisses de la province de Québec.

Je compte si peu de colons qui nous sont venus des Etats-Unis que je n'ai pas cru devoir en faire une mention spéciale. Ce décroissement peut être dû à la reprise des affaires dans la Nouvelle-Angleterre. Si l'on considère que notre œuvre de colonisation en a souffert, il faut conclure aussi que l'émigration des nôtres vers les centres manufacturiers américains a été faible.

Je n'ai pas donné autant de conférences aux Etats-Unis que l'an dernier, et comme ces conférences concernaient tout particulièrement la région du Lac St-Jean, je ne saurais dire quel en a été le résultat. Il faudrait pour cela consulter les prochains rapports de l'agent de cette région Dupont. D'ordinaire, les familles qui vont de ce côté ne sont pas enregistrées au bureau de Montréal.

Le travail le plus fructueux pour l'avenir, je crois, est celui que j'ai fait l'hiver dernier dans l'Ouest Américain où j'ai rencontré une population dont les aspirations et les goûts étaient encore entiers pour l'agriculture. Plusieurs causes trop longues à énumérer ici nous amèneront dans un avenir prochain, toute une population vigoureuse que nous serons fiers d'accueillir. Nos régions de colonisation bénéficieront de leur expérience et de leurs épargnes.

J'aurais voulu, dans ce rapport vous indiquer les développements plus ou moins marqués qui se sont opérés dans les endroits où vous dirigez vos travaux de colonisation,comme j'aurais été en mesure de le constater si le temps me l'eut permis comme l'année dernière. Pour ce qui est du nord de Montréal auquel je suis étroitement lié, je dois dire qu'il y a eu un progrès remarquable.

Grâce au parachèvement du chemin Chapleau et de plusieurs autres routes, ouvrant des régions nouvelles à la colonisation, la population du haut de la rivière du Lièvre a plus que doublé depuis un an. La saison qui vient de finir a été particulièrement propice à nos défricheurs. Il s'est fait sur les rivières Rouges et du Lièvre des chantiers qui ont donné du gain à tous nos colons. Les sommes payées pour la coupe du bois sont évaluées à plus de quinze mille piastres. On a vu aussi l'érection de plusieurs scieries employant déjà un nombreux personnel.

Le bureau de Montréal a fait sa bonne part dans le progrès qu'a fait la colonisation dans la province, grâce à votre sage direction et au concours bienveillant de la Société de Colonisation de Montréal qui vous est sincèrement dévouée.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Commissaire,
Votre très humble serviteur,
L. E. CARUFEL,
Agent de colonisation.

M. le Dr C. E. Côté, agent de colonisation de Mistassini, dans la région du lac Saint-Jean, donne les renseignements suivants :

Durant l'année, il s'est construit deux nouvelles scieries dans la paroisse sur les rives de la rivière aux Rats, lesquelles ajoutées aux deux qui existaient déjà, sont d'une très grande utilité pour les colons, et contribuent largement à l'avancement de la place.

Les défrichements ont beaucoup augmenté, par suite les terres ont pris de la valeur, et cela est bien prouvé par le rôle d'évaluation municipale qui a élevé son chiffre de vingt-cinq mille piastres cette année. Je n'ai pas besoin de vous dire, M. le Commissaire, que la patriotique générosité avec laquelle vous avez doté notre région de routes et de ponts, a été le grand facteur de ce progrès. Les colons qui voient le gouvernement si soucieux de leur venir en aide redoublent de courage, s'attachent plus sérieusement au lopin de terre qu'ils ont commencé à défricher, et, cela assure la création de belles et prospères paroisses.

Dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, grâce aux différents octrois qui nous ont été accordés par votre département, nous avons ouvert sept milles de chemin dans la région de la rivière à la Carpe, chemin très utile, puisque c'est la région qui reçoit le plus de colons à l'heure actuelle.

Aussi je dois vous dire que toute la population est bien reconnaissante à votre gouvernement de tous ces bienfaits. On éprouve aussi une grande satisfaction d'avoir un médecin résidant ici. Une grande région se trouvait privée de tous secours médicaux, Péribonca, Mistassini, Albanel n'avaient pas de médecin : vous concevez qu'il était bien triste pour cette population déjà considérable, de se voir privée de tout secours en cas de maladie, ou d'avoir de très grandes distances à parcourir pour aller en quérir.

J'ai eu occasion durant l'année de correspondre avec plusieurs Français et Belges qui désirent venir s'établir dans notre pays. Je me suis empressé de leur donner tous les renseignement demandés. Un de ces étrangers est arrivé dernièrement et a fait l'acquisition d'un lot déjà en voie de défrichement, pour se fixer définitivement ici avec sa famille : plusieurs autres m'ont répondu qu'ils viendraient visiter nos terres colonisables à la prochaine saison d'été.

RAPATRIEMENT. — ATATISTIQUE

Indiquant le nombre de Canadiens rapatriés par voie du Fitchburg Railroad et des lignes qui s'y raccordent, du 1er juillet 1899 au 30 juin 1900, extraite des rapports trimestriels de M. J. B. Lucier, agent de rapatriement résidant à Worcester, Mass.(1)

Juillet	1899	545
Août	"	374
Septembre	"	522
Octobre	"	631
Novembre	"	442
Décembre	"	409
Janvier	1900	405
Février	"	278
Mars	"	811
Avril	"	1,573
Mai	"	1,320
Juin	"	931
Total		8,241

(1) M. Lucier est agent de la "Fitchburg Railroad Company". Les chiffres ci-dessus correspondent au nombre de passagers auxquels il a procuré des billets de passage. Il ne tient compte que de ceux qui reviennent avec l'intention de demeurer au pays, et indique le lieu de destination dans chaque cas. M. Lucier s'occupe aussi de la distribution des brochures, feuillets, etc., propres à activer le rapatriement dans les principaux centres canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre.

PERMANENCE REMARQUABLE

Quelques remèdes ne soulagent que pour un temps très court

Les guérisons obtenues par les Pilules de Dodd pour les rognons sont permanentes. Le cas de M. Gilchrist de Port Hope le prouve

Port Hope, Ont., février 22—(Spécial.) — En l'année 1896, M. Chas. Gilchrist, ex-constable en chef de cette ville souffrait de Diabète. Il était dans une très mauvaise condition, et ne s'attendait pas à revenir jamais bien. Il fut guéri par les Tablettes de Dodd pour les Rognons en mars de cette année (1896), mais quelques personnes croyaient que la maladie reviendrait. Cinq ans se sont écoulées, et M. Gilchrist jouit encore d'une bonne santé.

Le 24 avril 1896 il écrivait "J'ai souffert pendant des ans de Diabète et de désordres des Rognons. Mon urine était foncée, couleur de brique, et la douleur éprouvée pendant son passage était horrible. J'ai été soigné par les médecins et j'ai employé presque tous les remèdes annoncés, mais je ne pus obtenir de soulagement. Dernièrement j'ai été très mal. La douleur que j'éprouvais dans le dos était terrible. Je ne pouvais m'asseoir sur une chaise sans avoir un coussin dans le bas du dos. J'entendis parler des Pilules de Dodd pour les Rognons et je résolus d'essayer encore une fois d'obtenir une guérison. Elles me guérirent complètement, et je puis les recommander hautement à tous."

Le 2 juillet 1900, il écrit: "Je suis très bien et j'ai toujours été ainsi depuis le printemps de 1896. Mon urine est d'une couleur naturelle. Je n'éprouve plus de douleur dans le dos. Je suis certain que je serais maintenant dans la tombe, sans les Pilules de Dodd pour les Rognons. Elles m'ont certainement sauvé la vie. Il n'y a point de remèdes semblables" et à cette lettre il ajoute "tout ce que je dis à propos des Pilules de Dodd pour les Rognons est la vérité. Si elles n'étaient pas bonnes, je ne dirais point qu'elles sont bonnes. Les citoyens de Port Hope me connaissent tous et ils peuvent témoigner de la vérité de chaque mot que j'ai écrit."

Quelques remèdes ne font que soulager. Les Pilules de Dodd pour les Rognons guérissent d'une manière radicale. Si vous voulez obtenir une guérison satisfaisante, permanente et certaine de la maladie des Rognons employez le seul remède qui n'ait eût encore aucun insuccès et dont tous les cas ont été heureux — les Pilules de Dodd pour les Rognons. 1 — h 1

A ST-VINCENT DE PAUL

Grande Soirée Récréative

Le lundi, 18 courant, à 7 h. ½ p.m. une foule nombreuse se pressait aux portes du collège Laval, à St-Vincent de Paul, (Ile Jésus). C'étaient les élèves des révérends Frères Maristes qui offraient au public une séance récréative et musicale.

Le programme était des plus intéressant. A 8 hrs précises, le rideau se lève et laisse voir l'intéressant corps de musique composé en partie de très jeunes élèves. Le brillant des instruments et la tenue martiale des exécutants offraient un ravissant coup d'œil. L'air si populaire et toujours si beau de "Refrain des Vosgiens", ouvrit la soirée. Vint le tour de la chorale exécutant fort bien le chœur à quatre voix (Les Pêcheurs Canadiens). Deux pièces anglaises furent très bien rendues par les jeunes R. Conroy, J. Conroy et M. Chagnon, dans Playing Doctor, et par E. Chagnon et A. Dupont, dans "The Musical Bore".

Le jeune E. Lamoureux s'est vu fort applaudi par son récit, "Le Charlatan". MM. A. Auclair, E. Papineau et C. Caron ont parfaitement rempli leur rôle dans le "Violon de Stradivarius."

MM. A. Chevron, A. Beausoleil, H Auclair et A. Auclair se sont vraiment surpassés et ont su égayer l'assistance par les rôles de Larigot, Moufflon, Gustave et Géroboam, de la comédie des "Brigands Invisibles."

La musique y a bien tenu son rang et grâce à l'habileté du professeur de l'établissement, nous avons pu savourer tout ce qu'il y a de beau et d'entraînant dans cet art bien compris.

La précision avec laquelle la fanfare et l'orchestre exécutèrent les 5 morceaux du programme, était vraiment remarquable.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait le rév. M. Brault, curé de la paroisse, assisté du rév. M. Harel, aumônier du pénitencier, MM. H. Lussier, maire de la ville, G. S. Malépart et G. B. Lamarche, officiers du pénitencier.

Chacun se retira enchanté de cette si agréable soirée.

ARGENT COMPTANT OU A CREDIT

Nous croyons fermement que nous vendons nos meubles et tapis pour argent comptant ou à crédit meilleur marché que vous trouverez ailleurs et il en tient qu'à vous de voir à la vérité de cette réclame. F. Lapointe fournisseur d'ameublement complet 1417-1449 rue Ste-Catherine est et 189-189A rue Montcalm.

m.j.s. j.n.o.

CINQ HOMMES TUES

Berlin, 23. — Une dépêche de Pékin, datée du 21, dit que le maréchal de Waldersee a remis à plus tard l'expédition qu'il avait projetée, la Chine ayant accepté les demandes des puissances relatives à la punition des fonctionnaires coupables.

COUR DES RECORDERS

—Stanislas Renaud, accusé d'avoir vendu du lait sans licence, a été condamné à $5 ou un mois.

—La cause de Leroy contre Denault a été remise à cet après-midi.

—Après trois avis successifs de la part de la police, M. Ozias Séguin, n'ayant pas encore fait disparaître la glace de son toit, a été traduit en cour et condamné à payer les frais.

—Sallucte Côté, qui a reçu dernièrement un magistral coup de poing de la part de Joseph Valdon, s'est vengé de lui en le faisant condamner à une amende de $5.00 et aux frais ou à un mois de prison.

25 MELODIES

Un volume de 25 Mélodies nouvelles, paroles françaises et anglaises, avec accompagnement de piano, musique d'Ernest Lavigne, prix $1.50.

Adressez ce montant à Lavigne et Lajoie, Parc Sohmer et ce volume vous sera expédié franco par la poste. Téléphone Bell Main 2527. 306 2

LE REFUGE DE NUIT

Les personnes qui ont reçu des billets pour la soirée du 26, donnée au bénéfice du refuge de nuit et qui ne veulent pas les garder devront les retourner immédiatement chez M.r Archambault, No 1886 rue Ste-Catherine, afin que les organisateurs de cette œuvre de charité n'en perdent pas la vente.

La Bronchite—BAUME RHUMAL

Malto Lavattine

Aucun autre extrait de malt ne répond aussi bien aux exigences de la nature affaiblie par la maladie.

Elle fournit le pouvoir reconstituant, renforcit les organes délicats (épuisés par la maladie) et donne rapidement la vitalité.

Tous les pharmaciens et plusieurs épiciers la vendent—deux pour 25c.

VENTE
De Demenagement
DE TAPIS ET RIDEAUX

— CHEZ —

THOMAS LIGGET, 1884 rue Notre-Dame, / 2443 rue Ste-Catherine, } Montréal / 175 à 179 rue Sparks, Ottawa.

DUPUIS FRERES

HARDES FAITES

OCCASIONS : — Chance unique, pour le public, de faire une réelle économie. Nous n'offrons pas de ces marchandises défraîchies et simplement rajeunies par les réclames littéraires, mais nous faisons des offres substantielles et vraies qui commandent immédiatement l'attention intelligente du public.

Costumes matelots pour enfants de 4 à 8 ans, valeur réelle 80c, 90c et $1.00 pour **50c**

Habillements (2 morceaux) pour enfants de 5 à 10 ans, valeur réelle $1.75 à $3.25 pour **$1.25**

Habillements (3 morceaux) pour garçons de 11 à 14 ans, valeur réelle $3 à $5, pour **$2.25**

Habillements complets pour hommes, toutes grandeurs, très grande variété de patrons, valeur réelle $5.50 à $6.75. Votre choix pour **$3.50**

Habillements complets pour hommes, en tweed tout laine et de très riche qualité, toutes grandeurs, valeur réelle $7 à $10. Votre choix pour **$5.00**

Pantalons en tweed pour hommes, de toutes grandeurs, sacrifiés **$1.00**

Pantalons noirs,pure laine,de toutes grandeurs,sacrifiés à **$1.50**

ETOFFES A ROBES: CHANCE UNIQUE DANS LA VIE.

Cette Vente se continue toujours. Succès toujours croissant.

La semaine dernière et cette semaine ont été les deux semaines où nous avons eu la plus grande foule dans le rayon des étoffes à robes. Ceux qui ont été à même de constater l'enthousiasme qui s'est produit dans ce département en comprendront la signification. Les étoffes à robes que nous offrons en vente actuellement sont incontestablement supérieures, en valeur et en bon goût, à toutes celles qui peuvent être offertes dans n'importe quel autre magasin de la Puissance.

Nous ne vous offrons que quelques spécimens de nos prix, mais lisez attentivement et jugez ce que peuvent être ceux que nous ne mentionnons pas, faute d'espace.

Etoffes à Robes de Fantaisie

CHEVIOT tout laine, 46 pouces de largeur, toutes les dernières nuances, qualité riche et soyeuse, valeur réelle, $1.10. Notre prix..... **50c** seulement

DRAP SATIN, tout laine, 48 pouces de largeur, les nuances les plus délicates, pour costumes de printemps, valeur $1.50. Notre prix..... **75c** seulement

Brillantine Noire

très riche, qualité, 42 pouces de largeur, valeur 65c. Notre prix..... **25c** seulement

Demandez un échantillon et comparez sa supériorité sur tout ce qu'on vous offre ailleurs pour le même prix ou pour un prix même plus élevé.

CHANCE UNIQUE QUE VOUS NE RENCONTREREZ PLUS JAMAIS

Crêpon noir en soie, 42 pouces de largeur, fleuri et brodé ; dernière nouveauté de Paris.

La "Coqueluche" des Dames françaises et américaines. Valeur réelle, $3. Notre prix pour la semaine prochaine. ..... **$1.00** seulement

Venez le plus tôt possible, car nous n'en avons que 375 verges.

VALEURS SANS EGALES DANS LES TEXTURES QUI SE LAVENT.

Nous sommes au premier rang dans les marchandises qui se lavent et nous voulons conserver cette enviable position que nous avons depuis longtemps. Notre rayon de textures de coton est connu par toute la Puissance, pour ses riches qualités et ses valeurs insurpassables. Les offres ci-dessous sont de nature à maintenir notre réputation si bien méritée.

Flanellette croisée très pesante, 27 pouces de largeur, grand choix de patrons. La verge seulement **5c**

Flanellette importée, pour robes de chambre, fini "Cacheuire" 27 pouces de largeur, bonne valeur à 15 cents. Notre prix..... **7½c** seulement

Challies de Coton, apparence parfaite des challies tout laine, 27 pouces de largeur, valeur réelle, 12c. Notre prix seulement **5c**

Sateen : très riche qualité, 37 pouces de largeur, très grande variété de patrons, valeur régulière, 23c. Notre prix..... **15c** seulement

PATRONS "BUTTERICK". — Nous expédions par la malle, franc de port, dans n'importe quelle partie de la Puissance, les célèbres patrons en papier "BUTTERICK".

DUPUIS FRERES, Le Grand Magasin Départemental de la Partie Est
1571 a 1589 Rue Ste-Catherine

Petits Martyrs !
Les Enfants

dont la nourriture n'est pas adaptée à la capacité digestive de leur estomac, dépérissent tout en endurant de grandes souffrances.

Si vous voulez voir vos enfants se développer et conserver la santé, élevez-les, au moment du sevrage, à

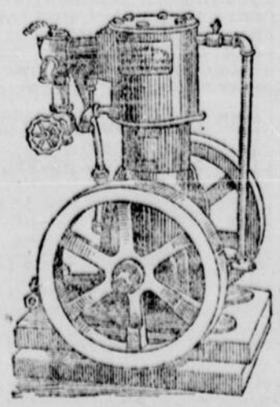
"LA PEPTONINE"

qui constitue un aliment complet, des plus agréables et de facile digestion. Très économique.

En vente dans toutes les Bonnes Pharmacies et Epiceries à 25c la grande boite.

Gros : Montréal } F. COURSOL, 382 Avenue de l'Hotel de Ville.
Québec } W. BRUNET & CIE, Pharmaciens.
Ottawa } S. J. MAJOR, Marchand en Gros.

L'ENGIN le plus Moderne



POUR LES BATEAUX

La base de l'engin étant ouverte, la charge de vapeur de gaz est attirée directement dans le cylindre, et fait EXPLOSION, au moyen d'une étincelle électrique On peut avoir une explosition à chaque révolution, ou à tous les deux ou trois tours de roues. Nous construisons des engins de deux modèles, le vertical et l'horizontal. Le vertical est préférable pour les bateaux, et l'horizobtal, pour les voitures et les pouvoirs moteurs.

Achetez ce moteur et vous n'aurez jamais aucun ennui.

Chev.-Vap.	Pesant.	Chevaux-vap.	Pesant.
Un	85	Quatre	200
Deux	110	Cinq	275
Trois	155	Six	375

C'est le temps de préparer votre YACHT pour le printemps.

FOURNITURES POUR BATEAUX : —Bouées (Life Preservers), Ancres, Coussins, Avirons, Rames, Gazoline Américaine, 76 degrés, Huile à Machine spéciale pour Engin à Gazoline.

Les marchandises suivantes aux plus bas prix. Satisfaction promise et donnée. Ferronneries Peintures, Vernis, Huiles, Vitres, Haches, Moulins à Laver, Tordeuses, Outils, Fournitures de Fromageries et Beurreries, Centrifuges, Poêles, Fournaises, Coutellerie, Fusils, etc.

I. L. LAFLEUR, 1926-1932 rue Notre-Dame, 55-57 rue Dupré
Entrepots : 6 Ruelle Roy, Montréal

TELEPHONE BELL UP 334 (Privé.) TELEPHONE BELL MAIN 2220
TELEPHONE BELL MAIN 446, TELEPHONE MARCHANDS 343



LES MONTAGNARDS SONT VAINQUEURS, MAIS LES MONTREAL SONT CHAMPIONS

Fin des courses au Parc DeLorimier

Les M.A.A.A. se font battre aux Quilles.—La boxe à St-Henri

Shamrock vs Montréal ce soir à l'Arena



2 à 1.— TEL EST LE RESULTAT DE LA JOUTE FINALE ENTRE LES MONTREAL ET LES MONTAGNARDS

D'après le résultat ci-haut inscrit on peut constater qu'un des deux clubs a triomphé. Or, dans cette circonstance, les vainqueurs de la partie d'hier sont les vaincus, et conséquemment, les Montréal sont qualifiés pour rencontrer les champions de la section Est.

On sait que lors de leur première partie il y a deux semaines, les Montréal battaient notre équipe par 4 points à 2. Or hier soir, ils furent défaits par deux points à 1, chose qui n'avança en rien la position des Montagnards.

La partie fut jouée admirablement, et sous tous rapports elle fut doublement plus intéressante que celle jouée à l'Arena il y a deux semaines.

Les Montagnards avaient la même équipe que lors de leur première partie. Quant aux Montréal, ils en avaient une plus forte que jamais.

Nos Montagnards ne sont pas champions, c'est vrai, mais d'un autre côté, les Montréal ont toujours été bel et bien battus.

La partie ne fut pas dure et les joueurs ne sont pas répréhensibles sous ce rapport.

Dans la première demi-heure, Gardner des Montréal entra le premier point, et, dans la seconhe, Robillard et Dalbec en firent autant. A la fin de la joute, le score était donc de 2 à 1 en faveur des Montagnards.

Voici la composition des équipes :

Montréal		Montagnards
Donnelly	Buts	Hurteau
Hodge	Point	Viau
Bellingham	Cover Point	Laflamme
Shackell	Avants	Brais
Gardner	"	Dalbec
Horsfall	"	Hurtubise
Davidson	"	Robillard

Referee, C. Kirby.

Umpires, D'Orsonnens et Lord.

MONTREAL vs SHAMROCKS

La dernière partie de hockey qui sera jouée par les Montréal cette année, aura lieu ce soir à l'Aréna, alors qu'ils se mesureront aux Shamrocks. Inutile de dire que les meilleurs joueurs des deux équipes seront présents, car il existe une rivalité sans nom entre ces deux clubs.

Au point de vue du jeu de hockey, ce sera, certainement, ce qu'on verra de plus scientifique.

Plusieurs sièges ont été retenus, aussi on prévoit que les Shamrocks amèneront avec eux un grand nombre d'amis.

LE HOCKEY A HUDSON

Une partie amicale a été jouée hier soir entre l'équipe Montréal Sud et le club de Hudson. La victoire est restée entre les mains du club local.

Le résultat fut de 2 à 1. La joûte fut très contestée, mais par contre dénuée de tout acte de brutalité.



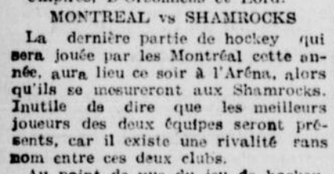
AU THEATRE ST-HENRI

Une très intéressante soirée athlétique a eu lieu hier soir à ce théâtre, devant une foule de spectateurs.

Plusieurs événements plus ou moins attrayants eurent lieu durant cette soirée.

Ainsi, la rencontre de Guy et McCann procura au public des émotions bien ressenties. Après 4 rondes, qui avaient dû en paraître dix aux deux contestants, le referee, M. E. Daoust, donna la décision à McCann, qui était de beaucoup supérieur à son adversaire.

Il y eut également d'autres prises qui furent bien contestées. Des tours de force furent exécutés par MM. Massé, Laberge et Chartrand. Bref ce fut un succès et il serait à désirer que la chose se répéterait aussi souvent que possible.



FIN DES GRANDES COURSES AU PARC DELORIMIER.

Les grandes courses du Parc De Lorimier se sont terminées hier après-midi, et ont obtenu comme toujours, un brillant succès.

Dans la course de cinq milles, Little Tim, cheval de M. Décarie, se distingua en parcourant cette distance dans un espace de temps excessivement court.

Avec le record du mille détenu par "Jewell", nous nous trouvons donc à avoir celui des cinq milles qui fut brisé hier, par Little Tim.

M. McPherson, qui le conduisait, a une réputation qui est loin d'être surfaite, aussi, connaissions-nous d'avance le résultat.

Voici le sommaire des courses d'hier :

Classe 2.22. Bourse, $200.

Johnny P.	3	4	3	1	1	1
Charley C.	7	1	1	5	3	2
Graham	1	2	5	2	4	ds
Puzzler	2	3	2	6	2	ro
Miss K.	6	7	6	4	5	ro
Little Fred	5	6	4	3		dr
Greyhound	4	5	ds			

Temps : 2.29, 2.27½, 2.26½, 2.29½ 2.27, 2.29.

Cinq milles :

Little Tim	1
Elial T	2
Mellie Mack	3
Little Annie Rooney	4
Alcantara Boy	5

Temps : 13.08¼ (nouveau record.)

LES QUILLES

LES MONTREAL SONT BATTUS AUX QUILLES

Les P.A.A.A. ont rencontré les Montréal sur leurs allées hier soir et les ont défaits.

P.A.A.A.

Townsend	555
Jenkins	486
Stark	509
Pearson	509
Ward	523
Edson	449
Total	3031

M.A.A.A.

Henderson	427
Rubenstein	469
Scriver	483
Bailey	508
Sadler	444
Clarke	538
Total	2869

LE PATIN

AU CRYSTAL

La direction de ce patinoir a décidé d'engager pour mercredi soir, un corps de musique. En conséquence les Prince of Wales joueront de 8.15 à 10.30 p. m. Les prix resteront les mêmes.

LA RAQUETTE

LE C. C. DE ST-HENRI

Demain tous les membres du club Canadien de St-Henri partiront à 8½ hrs de leur salle rue Notre-Dame pour se rendre à la Pointe Claire où doit avoir lieu un grand dîner.

ESCRIME

A PROPOS DE CORRESPONDANCE

C'est par erreur que nous avons inséré jeudi, la correspondance de M. Jos Dupré. Le ton qui y dominait, la rendait tout à fait impropre à la publication. La personne qui y était attaquée, nous communique une lettre que nous ne pouvons publier pour la même raison. Nous prions nos correspondants de ne jamais oublier que les questions personnelles ne peuvent être discutées dans notre journal.

SI LE SANG VOUS MONTE A LA TETE

Surtout chez les femmes d'un certain âge, il arrive souvent qu'elles éprouvent une sensation, comme si tout le sang se portait au cerveau. Ce malaise, si négligé peut devenir une maladie très grave, si on n'a pas le soin de se tenir les intestins libres et activer la circulation du sang en prenant de temps à autre le matin à jeun, un verre à vin d'eau minérale purgative Rubinat Source Serre. En vente partout à 25 cents la bouteille.

UNE INTERRUPTION

Dans le service des Tramways

Le service des tramways électriques a été interrompu, hier soir, sur la rue Ste-Catherine, pendant une demi-heure. Vers 9 heures, le fil de la ligne du sud à la rue de la Montagne, se brûla subitement, tandis que le fil de la ligne du nord se rompait à la rue Stanley.

Depuis quelque temps, l'on remarquait que les choses n'étaient pas à leur état normal. La lenteur du service, la fumée épaisse qui s'échappait des fils, et l'odeur qui s'en dégageait, donnaient toujours aux passagers l'impression qu'il y avait un incendie quelque part.

Après l'accident, les conducteurs des nombreux tramways ainsi arrêtés éloignèrent des lieux ainsi obstrués les voitures qui arrivaient des rues transversales. Pour les piétons, le danger était assez imaginaire, mais c'était un plaisant spectacle de voir les précautions qu'ils employaient pour traverser le théâtre de l'accident.

UN PIED DANS LA TOMBE

Si les milliers de personnes qui recherchent avidement, en dernier recours, un remède aussi précieux que le South American Nervine,s'en étaient servis d'abord que de misères et de souffrances elles se seraient épargnées. Si vous souffrez de quelques désordres nerveux, il ne vous est pas nécessaire de prolonger votre souffrance une seule minutes. Des milliers de témoignages le prouvent. 36

LE SERMENT DU ROI

Ce qu'il a d'offensant pour les catholiques

Un article de M. Goldwin-Smith

Le "New-York Sun" publie un intéressant article d eM, Goldwin-Smith, relativement à la formule du serment que tout nouveau souverain de l'empire britannique doit prêter à son avènement. Cette formule date de 1688, alors que le Roi répudia solennellement la doctrine de la Transubstantiation, le culte à la Vierge et aux Saints, et les droits politiques des Jésuites. Il n'y a pas de doute, dit M. Smith, que cette formule, qui est extrêmement offensante pour les catholiques et qui a déjà été considérablement amendée en ce qui concerne le serment d'allégéance, sera définitivement abolie par le Parlement. Cependant, dans leurs justes réclamations, les catholiques ne doivent pas oublier que cette formule a été adoptée à une époque où l'effervescence religieuse était à son comble. Les Huguenots Français qui avaient cherché un refuge en Angleterre, se joignirent aux protestants pour donner le change à la révocation de l'Edit de Nantes qui avait été lancée sans raison et sans provocation.

M. Goldwin-Smith fait l'historique complet de cette question en se basant sur les mémoires du duc de St-Simon, et il raconte les atrocités auxquelles la révocation de l'Edit de Nantes a donné lieu et les effets déplorables que cet acte a eus tant de Angleterre qu'ailleurs.

NOTES SOCIALES

Les amusements et les agitations qui marquent toujours la fin du carnaval ont fait place au calme plat dans les sphères mondaines. Le pauvre reporter social a toutes les peines du monde à décrocher de-ci de-là quelques bribes de nouvelles. Nul doute qu'il s'annoncera sous peu une série de soirées de cartes, mais jusqu'aujourd'hui, absolument rien n'en a encore transpiré. Bon nombre de Montréalais, du reste, sont en ce moment absents à Ottawa et à Québec où les sessions parlementaires battent leur plein, de sorte que notre ville n'a plus guère sa physionomie mondaine du commencement de la saison.

—o—

—Mme E. J. Barbeau, de cette ville, est en visite à St-Jean, N.B.

—c—

—Très jolie soirée, lundi dernier, chez M. Cyrille Prévost. Le chant, la musique et la danse se continuèrent jusqu'à une heure avancée au milieu de l'entrain général.

Parmi les personnes présentes étaient MM et Mesdames Théodule Prévost, Napoléon Gadoua, Dosithée Lefrançois, Antoine Beauchamp, Hormisdas Grondin, Laurent Prévost, Miles Denault, Beauchamp, Prevost, Parent, Lenoir, et Messieurs Gilbert et Pierre Prévost, Alexandre Beauchamp, Omer Gadoua, Médéric Beauchamp et un grand nombre d'autres. Succès complet.

—M. et Mme L. Marceau, de New-York, sont pour quelques jours en cette ville.

—Mlle Rose Laprès, d'Acton, est en visite chez ses amis de Montréal.

—Mme Robidoux passera quelques jours dans la cité trifluvienne chez des amis.

—Mlle Joséphine Lalonde, de St-Henri est en visite chez son frère, M. Alfred Lalonde du département des Travaux Publics.

—M. et Mme Auguste Lemieux sont partis pour Ottawa.

—Mme A. G. Belleau et Mlle Belleau sont retournées à Québec après un court séjour en cette ville.

MIRONNE.

LE DOCTEUR TUCKER

Le collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec gagne sa cause contre lui

Son Honneur le juge Langelier vient de renvoyer une action que M. Geo. Tucker avait intentée au Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec. M. Tucker réclamait $10,000 de dommages parce que, disait-il, le collège l'avait fait arrêter sans raison et l'avait poursuivi malicieusement à la cour de police à Montréal. Voici les faits :

Le Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec a entrepris depuis trois ans une vigoureuse campagne contre les personnes qui exercent illégalement la Médecine et le demandeur dans la cause susdite fut poursuivi comme tel. Des plaintes sur son compte ayant été faites au percepteur des revenus du Collège, un mandat d'arrestation a été émis et M. Tucker fut arrêté et traduit devant la cour de police. Mais le juge Desnoyers renvoya l'action, parce que, dans son opinion, il y avait prescription. La même cause avait déjà été plaidée devant le juge Choquet, qui l'avait renvoyée en premier lieu parce qu'elle n'avait pas été intentée par des personnes suffisamment autorisées et, sur le conseil du juge Choquet lui-même, le président du Collège, le même jour que le jugement avait été rendu, avait pris le mandat d'arrestation en question.

Le fait d'avoir vu l'action du Collège déboutée à deux reprises différentes engagea M. Tucker à prendre une action en dommages contre le dit Collège, mais après une savante plaidoirie par M. Honoré Gervais, conseil du Collège, l'hon. juge Langelier a renvoyé l'action de M. Tucker avec dépens.

L'OR DE LA NOUVELLE-ECOSSE

Halifax, N.-E., 22. — Le rapport de l'administration des Mines de la Nouvelle-Ecosse, indique que le rendement en or de l'année écoulée a été 30,000 onces,évaluées à environ 857,000. Depuis la découverte des gisements aurifères dans la Nouvelle - Ecosse, en 1860, cette production est la plus forte que l'on ait constatée une année seulement exceptée.

A LABELLE

(Dépêche spéciale)

Labelle, 23.—M. Léandre Gauthier, le populaire marchand de Ste-Jovite, doit partir sous peu pour un voyage à travers les centres américains, dans l'intérêt de son commerce. A son tour, M. Gauthier ira ouvrir plusieurs magasins dans les cantons du Kiamika et de la Lièvre.

On parle voyages.

—Moi, dit un interlocuteur d'une voix dolente, je ne me trouve bien nulle part ; en quelque pays que je sois, j'ai la nostalgie d'autre part.

Béthisy, vivement :

—Qu'est-ce qui vous empêche d'y aller? Dans l'express de Bordeaux.

KAMOURASKA

D'imposantes fêtes religieuses s'y célèbreront aujourd'hui, demain et lundi.

(De notre correspondant particulier).

Kamouraska, 23. — Notre coquet village a pris un grand air de fête. Il s'agit de célébrer, par des cérémonies religieuses qui promettent d'éclipser tout ce que nous avons eu jusqu'ici, la restauration du temple catholique très probablement le plus ancien de l'archidiocèse de Québec.

Avant d'offrir aux lecteurs de la " Patrie " le compte rendu circonstancié des démonstrations dont nous serons témoins ces jours-ci, je vous transmets quelques mots qui ne manqueront pas d'intérêt.

Kamouraska fut érigé canoniquement en paroisse le 3 mars 1722, sous le patronage de St-Louis. Le seigneur de cette époque était Louis-Joseph de la Durantaye, qui donna le terrain sur lequel on jeta les fondements de la première église, y érigée en 1727.

Une haute chenolée, démolie il y a deux ans, marquait encore à la population actuelle l'ancien emplacement du premier temple catholique de Kamouraska. Le cimetière de la vieille église forme dans la grande plaine de Kamouraska un petit enclos protégé contre les déprédations des animaux, par une haute clôture, qui le sépare des autres champs. Là, dans ce coin de terre écarté, reposent les cendres de nos ancêtres, des premiers défricheurs du sol de Kamouraska.

En 1793, on reconstruisit l'église un mille plus haut, le terrain étant trop marécageux à l'ancien endroit. En 1883, notre église fut élargie, agrandie, et un beau portique élevé. Actuellement, de grands travaux s'y font. Les peintures, les dorures, seront renouvelées ; de magnifiques tableaux seront suspendus aux murs, et à l'automne, Kamouraska aura un temple digne de la paroisse, vieille de près de deux cents ans.



Les curés de St-Louis de Kamouraska ont été : MM. E. Auclair Desnoyers, 1717-48 ; A. Plante, 1748-1755 ; J. A. Trutault, 1755-1800 ; B. Panet, desservant, 1800 ; A. Pinet, 1800-1816 ; J. N. Provencher, 1816-1818 ; Charles Chiniquy, le trop fameux prêtre apostat qui fut de 1843 à 1846 le directeur de la paroisse. En 1846, M. J. H. Routier, qui fut rappelé ailleurs, en 1852. Enlevé à l'affection et à l'amour de ses chers paroissiens de Kamouraska, feu le Rév. N. T. Hébert, mort il y a douze ans, curé de cette paroisse de 1852-88. Ce digne pasteur a laissé après lui le souvenir de ses grands travaux, de ses nombreuses œuvres apostoliques. Prêtre zélé, cœur d'apôtre, missionnaire et pasteur, que de regrets encore vivaces causés par sa mort. Tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître, l'ont aimé comme l'enfant aime et vénère son père, et maintenant nos anciens n'en parlent qu'en termes émus. Le Rév. M. Beaudet, de 1888-1893, laissa la desserte de la paroisse vu le mauvais état de sa santé. Il demeure maintenant à l'évêché de Sherbrooke. De 1893-95, M. F. N. Fortier qui mourut l'année dernière à St-Joseph de Beauce.

Le Rév. M. Leclerc le remplaça en 1895, et après trois ans, la mort nous l'enleva. Après une longue maladie causée par un surcroit de travail, il s'éteignit doucement le 19 mai 1898. Ce prêtre a laissé parmi nous des œuvres qui lui survivront longtemps. L'encouragement donné à l'industrie laitière et à la fabrication du fromage, l'établissement d'un cercle agricole, sont les œuvres du regretté curé Leclerc.

Le Rév. M. B. Phillippe Garneau, ex-secrétaire de l'archidiocèse de Québec, vint prendre possession de la paroisse en juin 1899. Nous avons le bonheur de le posséder encore comme pasteur. Homme de science, littérateur consommé, il possède l'estime, le respect et l'affection de ses paroissiens.

Notre bon et zélé curé naquit le 21 mars 1862 à Ste-Croix. Il est le fils de Médéric Garneau et d'Adeline Desrochers. Il fut ordonné le 20 mars 1886 à Québec. Il fut d'abord secrétaire de l'archevêque, puis secrétaire du diocèse de Québec.

Kamouraska est l'une des places d'eau les plus populaires de la rive sud du bas du fleuve. La bonne société Montréalaise et Québecquoise y va, tous les étés passer le temps des fortes chaleurs. Il fait si bon sur les bords escarpés de ce village enchanteur. Les flots sont si bleus et les ombrages si frais !

Au nord, dans le fleuve, la vue se repose agréablement sur un groupe d'îles verdoyantes, semblables à une poignée d'émeraudes que l'ange des mers aurait laissé tomber en passant. Celle qui est nommée la Grosse Isle et qui est, en effet, la plus considérable du groupe, est à l'avant-garde, et protège, contre les efforts violents de la tempête ses sœurs rangées à sa suite. Sentinelle avancée, elle porte fièrement un énorme panache de lumière et, dans les nuits les plus noires, son grand œil de feu flamboie et guide les nautonniers perdus dans la tourmente.

Les autres petites villes ont chacun un nom particulier : " La Martinique " qui fut appelée du nom d'un excentrique habitant, à Kamouraska. Une île qui n'est qu'une masse compacte de rochers nous a été nommée la Providence. Où chercher la cause de ce nom... Peut-être dans ce qu'un malheureux naufragé réfugié sur l'île ne pouvait espérer qu'en la Providence, tout lui faisant défaut : l'abri, les racines, les fruits. Puis, en face du village, l'île aux Corneilles, lieu de séjour des ennuyeuses criardes. Plus bas, à un mille, l'Ile Brûlée, maintenant couverte de sapins, bouleaux et épinettes. Toutes ces îles sont le rendez-vous favori des étrangers : on y va faire la pêche, un dîner, sur l'herbe, on s'y amuse et on s'y baigne.

Savez-vous à qui Kamouraska doit son nom, ou du moins ce que ce nom signifie ?

Kamouraska est un mot algonquin qui veut dire : " il y a joncs au bord de l'eau." Mgr Laflèche décompose ainsi ce mot : Akaw (au bord de l'eau) et ayaska qui se forme en changeant a en aya, " A Kamouraska," il y a joncs au bord de l'eau.

— Nous attendons aujourd'hui l'arrivée de Mgr Bégin et de Mgr Blais.

LA GARDE VILLE-MARIE

Le gouverneur général a adressé au commandant Comte, de la Garde Ville-Marie, une lettre accusant réception des résolutions de condoléances adoptées par la Garde à l'occasion de la mort de la Reine Victoria. Son Excellence ajoute qu'il transmettra le message à la famille royale.

Demain, à 3 heures de l'après-midi, le pro-maire de Montréal, monsieur l'échevin Edouard Roy, accompagné de quelques amis, fera une visite aux quartiers généraux de la Garde Ville-Marie, No 212 rue Mitcheson, coin de la rue Marie-Anne.

LES PECHERIES DE TERRENEUVE

Londres, 23.— On apprend que M. Robert Bond, premier ministre de Terre-Neuve, aurait dit dans un entretien avec un représentant de la Presse associée :

"Je suis ici conformément au désir exprimé par M. Chamberlain, pour conférer avec lui sur la question de Terre-Neuve, et j'espère que la question sera bientôt réglée. Les propositions émaneront de M. Chamberlain, mais quelles formes prendront-elles ? Je n'en sais rien en ce moment."

ILS AVOUENT

Les quatre individus arrêtés pour détournement de fonds à l'hôtel Carslake, se sont avoués coupables, hier. Ils recevront leur sentence mardi.

BEL ARTICLE

La vie et la littérature canadienne-française par Thomas O'Hagan

La livraison de février de l'intéressante revue mensuelle intitulée "Catholic World", de New-York, nous arrive avec un article des plus élogieux à l'adresse de la race canadienne-française du Canada.

Ce travail littéraire est dû à la plume élégante de M. Thomas O'Hagan, M. A. Ph. D. Il a pour titre "French Canadian Life and Littérature".

L'auteur est évidemment un ami sincère des Canadiens-français ; s'il connaît leurs défauts, il sait également apprécier leurs belles qualités.

DON A L'HOPITAL

Madame J. B. Boulter, de Fort Coulonge, a fait à l'Hôpital Général de Montréal le don généreux de $1,000.

PROMOTIONS

M. W. Downie, surintendant de la division du Pacifique Canadien, a été promu à la surintendance générale de la division de Kootenay, avec quartiers généraux à Nelson, C.A. Il sera remplacé par M. Harry G. Beasley, de cette ville, premier commis au bureau du président depuis un an.

Soulagement Prompt ! Guérison Sure !

Les Pilules Anglaises de Wills, la prescription d'un médecin anglais éminent sont garanties par plus de 3,000 pharmaciens comme un remède radical pour la constipation, 25 cents la boîte, chez tous les pharmaciens. La Cie Wells & Richardson, Limitée, Montréal. 6

ARENA CE SOIR à 8.15 p. m.
Montréal vs Shamrock
Sièges en vente au "Club Shoe Store" 2417 rue Ste-Catherine. Phone Up 2437 ou au "Slater's Shoe Store" 249 rue St-Jacques. Phone Main 2592.

Patinoir Ontario { Course de 3 Milles Championnat—Mardi.
Orchestre ce Soir.—La course ne dérangera pas les Patineurs.

MME DE L'ETOILE

Trouvée coupable et condamnée à cinq ans de pénitencier

Pour avoir lancé du vitriol à la figure de son amant

Campbridge, Mass., 22.— Mme de l'Etoile, qui vient de subir son procès sur l'accusation d'avoir rendu son amant, un nommé Bouchard, aveugle en lui lançant du vitriol à la figure, a été trouvée coupable par le jury. Elle a été condamnée à 5 ans de pénitencier. Elle a été immédiatement envoyée à la prison des femmes à Sherbora.

EN AUSTRALIE

La première campagne électorale

Vancouver, C. A., 23.—La campagne pour les premières élections générales de l'Australie est ouverte. La question principale est le tarif. M. Edmond Barton, le premier ministre provisoire, est un protectionniste. M. G. H. Reid, le chef de l'opposition, est un libre-échangiste. Les principaux articles du programme gouvernemental sont le tarif, la construction d'un chemin de fer transcontinental, les pensions pour les vieillards, le suffrage uniforme et la domination des blancs en Australie. Le gouvernement se propose d'accorder aux femmes le droit de vote. Au sujet de la domination des blancs il dit qu'il n'a pas l'intention d'opprimer les Polynésiens et les Canaques qui sont déjà en Australie, mais que l'immigration de ces sujets sera beaucoup restreinte.

Si Vous Avez L'Intention

d'acheter des meubles pour le printemps n'oubliez pas de venir visiter notre assortiment et connaitre nos prix (les plus bas de la ville,) avant de placer votre commande ailleur. Toutes marchandises achetées maintenant seront emmagasinées sans charge et livrées à votre demande.

H. P. LABELLE & CIE.
1659 Rue Notre-Dame



Conservez ŝ Cheveux
Tout le monde doit apporter un peu de soin et d'attention à sa chevelure. En faisant usage de temps à autre du
Tonique de Palmer Pour la CHEVELURE
Vous conserverez vos cheveux lustrés et en bon ordre.
Prix $1.00 la bouteille
Préparé seulement par
J. Palmer & Son
1743 Notre-Dame. MONTREAL
21-23

Si vous n'aimez pas à passer des heures à frotter sur la planche à laver, servez-vous de la
"VICTORINE"
Rend le linge blanc comme la neige, seulement en le faisant bouillir et rincer. Garantie sans substance injurieuse.
2 Roulettes 5c, chez les épiciers.



GRATIS $10,000 valant de Primes donné GRATUITEMENT.
On demande Dames, Fillettes et Garçons intelligents pour introduire notre dernier fac-simile des Portraits artistiques de la Reine, Sir Wilfrid Laurier, sir Charles Tupper, etc., grandeur 9 x 12 pouces, pour un temps limité nous vendrons ces magnifiques portraits pour 10c chacun, et à toute personne une montre pendant 6 ou plus, nous donnons de belles primes, et vous en voyez ci-contre l'illustration d'une.
CHOIX PARMI 36 PRIMES PRECIEUSES
Ne tardez pas, envoyez-nous votre nom et votre adresse et nous vous enverrons un paquet de ces Portraits, et notre Catalogue entièrement illustré de Primes. Vendez les Portraits, renvoyez-nous l'argent et votre Prime vous sera envoyée absolument Gratuitement. Nous reprenons tous les portraits non vendus. Cette offre est loyale et ne sera valable que pendant un délai très court.
THE WASHINGTON CHEMICAL CO., Art Department 29, Toronto.
23-2

Amusements

ACADEMIE Toute cette SEMAINE
Matinée Samedi,
La puissante pièce MELBOURNE
Une romance australienne par DANIEL L. HART. Une des plus fortes troupes connues
Prix 25c, 50c, 75c, $1.00 et $1.50
Prochainement—Jeffe son De Angelis.

5 SOIRS Seulement, commençant LUNDI, le 25 Février Et Matinée MERCREDI
JEFFERSON DE ANGELIS
Dans "A ROYAL ROGUE"
Sièges maintenant en vente.

Théatre Royal Tous les après-midi et Soir
Cette Semaine, 18 Février
"A HOMESPUN HEART"
Tous les décors spéciaux
Aussi suave qu'une plaie de fleurs de pommier.
Prix 10c 20c et 30c. Semaine prochaine—The London Bells.

Théatre National Français
Entrée Principale, 1440 Ste-Catherine, Téléphone Bell Est 1736. Téléphone des Marchands 520. Semaine du 18 Février.
LE MEDECIN des PAUVRES
Tous les soirs à 8.15 heures. Matinées: Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi et Dimanche à 2.15 heures. Prix: Soirées, 10, 20 25 et 30 cents. Matinées, 10, 15 et 25 cents. Dimanche: Matinées et Soirées:—10, 20, 30 et 40 cents.
Semaine prochaine: "L'AS DE TREFLE

THEATRE DELVILLE — Coin Montcalm et Ste-Catherine. Semaine du 18 Fév.
L'ORDONNANCE DE CANICHON, Opérette.
LES TROIS CHAPEAUX, comédie en 1 actes.
Représentations tous les soirs à 8 heures dimanche compris ; Matinées tous les jours à 2 heures, excepté le samedi. Prix des places 10, 20 et 25 cts.— Aux matinées les dames ne paient que 10 cts.

SOIREE DE GALA
Donnée au bénéfice du Refuge de Nuit, sous le haut patronage de M. le Maire Préfontaine au
MONUMENT NATIONAL
Le Mardi, 26 Février, 1901
A 8 HEURES P.M.
LE MARIAGE DE LUCETTE
COMEDIE EN 3 ACTES
Direction et mise en scène de Mde J. Bennati, avec le concours d'amateurs distingués.
INTERMEDES par Mde J. Bennati, M. Roulleaud et MM. les étudiants de l'Université Laval.
Le piano sera tenu par M. Lavallée-Smith.
Prix populaires: 25, 35 et 50 cents.
305-4

SOIREES DE FAMILLE
Monument National
Jeudi le 28 Février 1901, à 8 Hres. P. M.
MADAME LA MARECHALE
Comédie en 3 actes par LEMONNIER
Billets en vente au magasin de pianos Hurteau, No. 1680 Rue Ste-Catherine.
PRIX POPULAIRES, 25c 35c et 50c

FIXTURES et Show Cases
Pour Magasins, Pharmacies, etc
Aussi DIVISIONS de BUREAUX
Dessins et Estimés Gratuitement
Chez Allard, Leclerc, Crevier,
316 et 318 rue St-Chs Borromée.
Tel. Bell Est 1051. 21-23-28

Nous recevons des
CHEVAUX
Frais, de la Campagne, tous les Lundis.
The Telfer & Climie Coy.
10 RUE ST-MAURICE

"Le Collier Lady Franklin" est la NOUVEAUTE de la SAISON
La Chaine à laquelle est suspendu un coeur en relief, est d'un très beau dessin. La Chaine et le pendant sont fortement plaqués or et ornés de pierres précieuses, tirant parfaitement aux véritables rubis, émeraudes, améthistes, etc. Nous vous l'enverrons par la poste, soigneusement empaquetée, sur réception de $1.00
Si vous désirez l'obtenir gratuitement, envoyez-nous votre nom et votre adresse et nous vous enverrons 12 de nouveautés en Colloidoid que vous vendrez à 10 sous la cheville. Quand vous les aurez vendues, ce qui ne tardera pas, envoyez-nous l'argent et nous vous enverrons tout à fait gratuitement la magnifique prime ci-dessus, ou l'une des 35 autres primes de valeur que nous offrons et que vous trouverez dans notre Grande Catalogue. Ecrivez immédiatement, afin d'être le premier dans votre localité. The Colloidoid Co., Dépôt No 153 Toronto

J. B. PAUZE & CIE
PEINTRES DECORATEURS
D'ENSEIGNES ET DE MAISONS
.. 395, RUE ST-ANDRE ..
MONTREAL.

La Toscana...
UN CIGARE POUR MESSIEURS
Le meilleur Cigare à 10 cts sur le marché aujourd'hui.
DEMANDEZ-LE.
RELIANCE CIGAR FACTORY,
5 et 7 Rue De Brosoles, MONTREAL
6-jno.

Les CANADIENS aux ETATS-UNIS

DANS LE NEW HAMPSHIRE

Sommersworth, 22.—A une heure moins dix, jeudi matin, le Dr J. A. Champagne frappait à la porte de M. Dan Buckley, pharmacien, de cette ville, où il venait se procurer des remèdes pour une patiente. Lorsqu'il sortit du magasin, il vit une lueur qui reflétait sur la station du B. & M. Croyant que c'était le café mobile qui avait pris feu, il s'avança rapidement vers celui-ci, mais à sa grande surprise, il vit la flamme sortir du magasin de M. C. E. Girard. Il vint avertir M. Girard. Tous deux donnèrent l'alarme, mais malheureusement, vingt-cinq minutes s'écoulèrent avant que les pompiers commencèrent à lutter contre le feu qui déjà avait envahi tous les départements du magasins. Il était trop tard. Le feu inclement avait fait son œuvre. Le stock de M. Girard a été consumé.

Le magasin était assuré pour $7000 et évalué à $11,000. La bâtisse qui est en briques et dans laquelle se trouvent le magasin de nouveautés de Mme L. P. Côté, des bureaux et la salle de la société St-Jean-Baptiste, a souffert une perte considérable. Le magasin de Mme Côté est séparé de celui de celui de M. Girard par une cloison en brique et n'a pas été atteint par le feu, mais la fumée a causé des dégâts sérieux. Le magasin de bijouteries de M. J. W. Folsom, qui est séparé de celui de M. Girard par une simple cloison en bois, a souffert beaucoup par la fumée, mais n'a pas été atteint par le feu, quoique la destruction de ce magasin semblait être inévitable. Les pompiers se sont montrés très habiles et méritent beaucoup de crédit.

LA PICOTE

M. Jos Lessard, où demeurait le varioleux Wilfrid Garneau, a contracté de celui-ci la terrible maladie. Le bureau de santé s'est acquis une bâtisse en dehors de la ville qui a été convertie en hôpital où seront transportés les deux malades. Le comité de santé est dans l'impossibilité de se trouver une voiture dans la ville, pour le transport des deux patients. Tous refusent de louer leurs voitures ; les écuries de louage qui, ayant à louer à celui-ci et celui-là, ne croient pas rationnel de laisser infecter leurs voitures. Le bureau a décidé d'en faire construire une pour cet unique usage.

—M. Pierre Demers, âgé de 62 ans, citoyen estimé de cette ville, a dû lutter pendant neuf heures contre la mort, mais en vain, mardi matin, à 6.30 heures, il expirait. Lundi soir, M. Demers se sentit atteint d'une toux étrange qui fut la cause de sa mort.

—M. Hormisdas Desmarais, marchand de tabac et friandises, sur la rue Main, en face de la filature No 2 a été obligé d'agrandir son magasin, afin de faire place aux marchandises qu'il lui faut tenir pour ses nombreux clients. M. Desmarais est un marchand prospère et est très satisfait du train que vont ses affaires.

DANS LE MASSACHUSETTS

A WARE, MASS.

Ware, Mass., 21.—Une jeune Polonaise du nom de Franciszka Barvoik a été arrêtée dans les circonstances suivantes: Samedi dernier, ayant donné naissance à un enfant mort et voulant cacher son méfait, enveloppa le petit cadavre et le cacha dans un petit coin de la chambre, le couvrant de vieux tapis. Les voisins, se doutant de quelque chose d'étrange,avertirent la police qui trouva l'enfant à l'endroit sus-mentionné. Elle dit qu'elle voulait cacher son crime, pensant qu'elle ne serait pas crue des autorités. Le coroner fera une enquête pour s'assurer s'il y a cause de meurtre.

—Un nommé Robert Power, de Barre, Mass-, était dans un hôtel lorsque tout à coup il est devenu fou en buvant un verre de boisson. Il se mit à manger une partie du verre qu'il tenait à la main. Le commis de bar chercha à l'en empêcher, mais il devint furieux. Il fallut la force de quatre hommes pour le maîtriser. Il fut conduit au poste de police où on eut toutes les misères à le tranquilliser. On fit mander le secours d'un médecin. Il passa la nuit dans les plus grandes souffrances. Revenu de son ivresse, le matin, il fut assez bien pour se faire conduire devant le juge qui le condamna à cinq piastres d'amende.

—Mercredi dernier, M. Charles Goyette mourait, après une longue maladie soufferte avec résignation, à la résidence de son gendre, rue Parker, à l'âge de 72 ans. Il était un de ceux qui se croyaient toujours jeunes,lorsque, il y a un an, il eut une attaque de paralysie qui le fit prendre le lit. Il se résigna à la volonté de Dieu et se prépara au grand voyage de l'Eternité; il allait rejoindre son épouse chérie que Dieu lui avait ravie voilà cinq ans.

Le service funèbre a eu lieu vendredi, à l'église du Mont Carmel. Le défunt laisse pour pleurer sa perte les enfants suivants: Madame Félix Bonbarbe, Mme B. F. Davis,Mme Edmond Lacoste, M. Abraham Goyette, M. Charles Goyette, M. Pierre Goyette, M. Henry Goyette, et M. George Goyette. Les restes mortels furent conduits au cimetière canadien dans le lot de la famille, à côté de l'épouse du défunt.

Gilbertville, Mass., 23.— Mercredi dernier, Louis Godreau, âgé de 20 ans, rendait son âme à Dieu, après une maladie soufferte avec résignation. Quoique à la fleur de l'âge, il s'est résigné en bon chrétien et s'est préparé à paraître devant Dieu. Il vit venir la mort avec patience, et il s'éteignit en prononçant le nom du Seigneur.

Le service funèbre a eu lieu à l'église St-Alonzo de Gilbertville, samedi matin. Un grand nombre de parents et d'amis y assistaient. Le corps fut inhumé dans le cimetière catholique de Gilbertville.

VICTOIRE—LES CANADIENS L'EMPORTENT AU BAZAR DES BROOKFIELDS

East-Brookfield,Mass. 22—Les catholiques de Brookfield, East, South et West, desservis par le Rév. M. Murphy, ont eu un bazar ces jours derniers au profit de l'église. Ce bazar a été couronné de succès. Parmi les concours les plus chaudement contestés, celui qui l'a été le plus a certainement été le concours entre les trois sacristains des trois paroisses pour une magnifique canne montée en or. La lutte était entre MM. Léon Moreau, d'East Brookfield, James Bowler, de Brookfield; et Chas Connor, de West Brookfield. C'est notre compatriote, M. Léon Moreau, qui a remporté la victoire par une assez bonne majorité. Le vote a été : M. Léon Moreau, East Brookfield, 366; M. James Bowler, Brookfield, 180, et M. Chs. Connor, West Brookfield, 348.

C'est avec plaisir que nous saluons cette victoire de notre compatriote, qui est considéré comme le père de la paroisse d'East Brookfield. Les nombreux Canadiens d'ici et des environs se réjouissent de son succès.

LE MARDI-GRAS A SPENCER

Spencer, Mass., 22. — Le mardi-gras a été célébré à Spencer comme aux autres villages environnants avec toute la solennité requise. La fête a eu lieu à la salle Mechanics. C'est M. Wm H. Park et son épouse qui ont ouvert la grande marche. Tous deux étaient vêtus en courtiers — en soie noire. A peine le brillant cortège s'était-il ébranlé que la foule fut mise en émoi par des coups de revolver tirés subitement. Chacun se remit de ses émotions cependant en constatant que ces coups étaient tirés par M. Arthur Gendreau qui, avec sa sœur, étaient déguisés en Sauvages sur le sentier de la guerre. M. Henri Morin, déguisé en Hollandais, qui se promenait autour de la salle se sentit tout à coup attrapé au lasso et amené à la remorque de M. Gendreau, pendant que celui-ci chantait des hymnes de guerre. Remarqués dans la procession Alfred Arsenault et son épouse, étudiants ; Napoléon Arsenault et son épouse, délégués de Sing Sing ; Edward Clarke et son épouse, matelots; Fred Gendreau et son épouse, de Southbridge, policeman ayant pour bâton un énorme saucisson ; Mme Gendreau, Columbia ; Alexis Cofske, jockey, et Mlle Mary Lapierre, floriste ; Raymond St-Germain et Mlle Rose Gravelin, Philip St-Germain et Mlle Albina Graveline, en costumes d'été ; Louis Bazinet et son épouse, amoureux d'été ; J. H. Collette, chemineau, et Mlle Olivine Collette, floriste ; Charles Mullen et Mlle Melvina Stone, floriste ; Arthur Como, bouffon ; Roméo Demers, Hollandais ; Camille Bouthillette et Mlle Melina Gendreau, sport et "Red Riding Hood" ; Edward MacGuire et son épouse ; Mlle Jennie Welch, d'East Brookfield; Henri Caron et Mlle Alma Dufault, Denis Arsenault et Mlles Ella et Cora Arsenault, J. Ulric Dufault et son épouse ; Jos. Richard et son épouse ; J. McGowan et Mlle Lizzie Fitzsimmons, Joseph Berthiaume et son épouse ; Joseph Richard et son épouse, John McGowan et Mlle Lizzie son épouse, E. Berthiaume et Mlle Emma Lamoureux, Moïse Lamoureaux, jr., et Mlle Melvina Lamoreaux, Frank Favreau et son épouse et Mlle Eva Favreau, Mme Pierre Amelotte, Cornelius Sulivan et Mlle Lizzie McCarthy, Cornelius Crowley et son épouse, Dorminault Cartier et son épouse, Alderic Perrault et Mlle Elida Perrault, Gédéon Morin, Mlle Laura Gendreau, Michel Lacroix et Mlle Cora Collette, Mlle Clara McKenna et Mme J. H. McKenna, Toussaint Richard et son épouse, Léon Goodwin et Mlle Rose A. Jetté,Frank Bouley et Mlles Etta et Eldora Bouley, P. J. Doyle et Mlle Rena Fédotte, John Dermody et Mlle Ida Brooks, J. Patrick Lanagan et Mlle Isaac Larose.

M. W. H. Park était directeur de la danse qui s'est prolongée jusqu'à minuit. On a demandé aux organisateurs de préparer une autre fête semblable pour après le carême. Formaient le comité: MM. Wm. H. Park Alf. Arsenault, Ed. J. Clark et Nap. Arsenault.

INCENDIE

Oakdale, Mass., 23 — Le feu s'est déclaré à 9 heures, mercredi matin, dans la maison occupée par M. Adélaid Payette. En peu de temps la compagnie de pompiers de West Boylston était sur les lieux ainsi que les pompiers d'Oakdale. Les pertes s'élèvent à $250 environ et ne sont pas couvertes par l'assurance.

EXPLOSION FATALE. — UN HOMME TUE ET PLUSIEURS BLESSES.

Providence, R.I., 22. — Pendant que des employés cherchaient une fissure dans l'engin de la fabrique Sayles de Philipsdale, East Providence, hier l'après-midi, vers 4 heures, il s'est produit une explosion qui a tué Everett Leonard et blessé fatalement Dennis Driscoll.

John Farley, a été blessé à la figure et jeté à une certaine distance par la force de l'explosion. Hugh Moody a failli se faire emporter la tête par un morceau de la bouilleire. Il dit qu'il ne s'en est pas manqué d'un pouce.

Driscoll était le contremaître dans le département des conduits à vapeur, et les autres hommes étaient chargés de faire l'essai de la bouilloire.

On avait calculé que la machine pouvait résister à une pression de 30 livres au pouce, mais ceux qui étaient sur les lieux lors de l'accident, disent qu'il n'y avait pas alors plus de 5 livres de vapeur.

Léonard était debout en face de la porte, pesant 500 livres, de la bouilloire. Cette porte fut projetée contre lui, et dans sa chûte, elle tua l'employé. Ce dernier eut un bras de séparé du tronc, une jambe fut fracturée, et il y eut aussi fracture de plusieurs os. On manda de suite plusieurs médecins, mais Léonard expira quelques minutes après l'accident. Il laisse une femme. Il n'était âgé que de 25 ans.

Driscoll a été grièvement blessé. Il a eu la mâchoire fracturée, l'abdomen a été ouvert, la poitrine a été enfoncée, et il se plaignait aussi de douleurs dans le dos. On ne croit pas qu'il puisse en revenir. Il est âgé de 38 ans, marié et père de 3 enfants.

UN SYSTEME ETRANGE — GEORGES FRENETTE NE RETIRE QUE $60 D'UNE POLICE D'ASSURANCE PAYEE POUR $250.

Lowell Mass., 22. — M. Georges Frenette, un ancien habitant de cette ville, qui a eu la douleur de perdre sa femme à Québec, le 5 janvier dernier, a raconté que sa défunte femme avait été assurée ici dans la compagnie Hartford, le 4 juillet 1900, pour la somme de $250 payables à sa mort.

Quand sa femme est décédée à Québec, un agent de la Hartford s'est rendu chez lui et lui a offert $7 pour régler son compte. M. Frenette avait payé $7.20 pour rencontrer les demandes de la compagnie pour toute une année. Sa femme est morte avant l'expiration du temps pour lequel M. Frenette avait payé.

L'agent, délégué auprès de lui, lui offrit le montant qu'il avait payé au lieu des $250 auxquels il avait droit. Finalement après beaucoup de pourparlers, l'agent offrit $60 à M. Frenette qui se décida à les accepter.

M. Frenette est revenu à Lowell, hier, et a raconté à un de ses amis, M. Narcisse Dudevoir, qui a consenti à l'accompagner au bureau local de la compagnie, dans l'édifice de l'Associate Building.

Ils furent reçus, paraît-il, comme des chiens dans un jeu de quilles. L'agent local ne se gêna aucunement de déchirer les documents officiels que M. Frenette lui avait remis pour inspection. M. Dudevoir en fut tellement indigné qu'il remit aussitôt à l'agent ses polices d'assurances qu'il avait prises dans la Hartford, tant pour lui que pour sa femme.

DANS LE CONNECTICUT

LES CANADIENS - FRANÇAIS

Bristol, Conn., 22.—Le "Connecticut", de Holyoke, a publié des nouvelles de Bristol qui n'étaient pas très fondées. Lorsque ce journal dit que les Canadiens de cette paroisse sont en relations avec les Irlandais pour l'achat de leur église, s'ils en bâtissent une autre, et que les Canadiens étaient allés auprès de Monseigneur pour lui demander un prêtre canadien, et aussi que le Rév. Clarke parlait très bien le français, mais que depuis plusieurs années, il ne voulait plus s'occuper du salut des âmes des Canadiens, ceci prouve tout de suite que ce correspondant n'est pas au courant de la situation ici, car le Père Clarke n'est ici que depuis quelques mois et est beaucoup aimé de tous.

UN EPOUX AIMANT

Le cœur broyé à la vue des souffrances et de la maladie de son épouse il se réjouit proportionnellement de sa guérison—Son histoire est intéressante

"Mon épouse a été tellement soulagée par l'emploi des Tablettes de Dodd pour la Dyspepsie que je sens qu'il est de mon devoir de vous écrire pour vous le dire, dans l'espérance que notre expérience pourra montrer à quelqu'autre infortuné le chemin de la santé et de la force."

Ainsi écrit M. Wm. Lane, de Greenock, Ont., un gentilhomme bien connu et hautement respecté et dont la sollicitude pour la santé et le confort de ceux qui lui sont chers, est très édifiante pour ceux qui sont en mesure de l'observer.

"Elle sût à peine ce que fût le confort, pendant deux ou trois ans. Elle éprouvait une douleur continuelle dans l'estomac et les intestins, renflements après avoir mangé, gaz dans l'estomac et douler aigue au côté".

Nous avons eu plusieurs médecins, mais aucune put lui procurer du soulagement. Son état empirait graduellement et nous commencions à désperer de trouver un remède. Cependant, un jour, je parlais de notre affliction dans la pharmacie de M. Cryderman, à Walkerton, et M. Cryderman me suggéra d'essayer les Tablettes de Dodd contre la Dyspepsie. Il me dit que l'on avait constaté qu'elles avaient été très efficaces dans d'autres cas semblables, et alors je me décidai à en acheter et à les essayer. Dès la première Tablette l'état de Mde Lane commença à s'améliorer. Elle n'en employa que deux boites et elle est complètement guérie.

Cette guérison s'est produite il y a quelque temps, et elle n'a pas eu depuis le moindre symptôme du retour de la maladie."

Ce que les Tablettes de Dodd contre la Dyspepsie ont fait pour Mme Lane et tant d'autres, elles le feront pour toute personne éprouvant les mêmes souffrances.

Les Tablettes de Dodd contre la Dyspepsie ne sont pas un remède universel, mais un spécifique pour les Maladies de l'Estomac et des Organes digestifs, un remède véritable hautement recommandé par nombre d'honnêtes hommes et femmes. 1-1

Rhume Obstiné—BAUME RHUMAL

LOCOMOTIVE PUISSANTE

Une locomotive "Mogol" du Grand Tronc a traîné entre Island Pond, Vt. et Portland, Me., un train de 50 wagons chargés, formant une pesanteur de 1,686 tonnes, soit plus de trois fois la capacité des trains traînés jusqu'à présent sur cette partie du réseau de la Compagnie. Le train le plus lourd qui ait été traîné auparavant pesait 528 tonnes. De plus pour arriver à Portland, il y a sur la ligne une pente de 66 pieds à gravir.

"Je suis convaincu que j'ai trouvé un ami

Un Ami de ma Santé dans le

Malt Breakfast Food

Un homme d'affaires d'Ottawa, y occupant une position importante, est devenu un mangeur régulier de Malt Breakfast Food. Son heureuse expérience a conduit plusieurs autres personnes de la Ville Capitale à joindre aux siennes les louanges que mérite le Malt Breakfast Food. — Il dit:

"J'entendis parler de votre populaire Malt Breakfast Food " par un homme appartenant au monde des chemins de fer, et l'en achetai un paquet de mon épicier. Je le trouvai d'une saveur si riche et si délicate, si facile à digérer et si agréable pour l'estomac, que je l'emploie maintenant tous les matins, au lieu de farine d'avoine, Par suite de mon expérience comparativement courte avec le Malt Breakfast Food, je n'ai aucune hésitation à déclarer que c'est le véritable aliment sain pour les jeunes ou pour les vieux. Je suis convaincu que j'ai rencontré un ami — un ami de ma santé dans le Malt Breakfast Food.

Le Malt Breakfast Food si fortement recommandé par les plus hautes autorités médicales est vendu par tous les principaux épiciers.

AUX PROPRIETAIRES

Vos maisons sont-elles à louer ou à vendre, adressez-vous à

PALMER & LECOMPTE,

Agents d'Immeubles,

8 COTE PLACE D'ARMES.

A MAISONNEUVE

Une émission de $100,000 d'obligations décidée par le conseil

L'IMPERIAL CIGAR CO DEMANDE UN BONUS

Le rapport annuel du médecin du bureau d'hygiène

MAISONNEUVE. — Avant-hier soir le conseil de ville de Maisonneuve s'est réuni dans la salle de l'hôtel de ville pour y discuter des questions importantes entr'autres, la passation d'un règlement autorisant l'émission de $100,000 d'obligations. Ce règlement a été adopté et sera soumis aux contribuables.

L'Imperial Cigar Co., demande un bonus de $10,000 de cette municipalité pour établir une manufacture de cigars. Cette demande est référée au conseil en comité.

Le chef de police, M. O'Farrell a été engagé pour une autre année avec une augmentation de $72.00 par an.

La ville de Maisonneuve doit envoyer à Ottawa, une délégation, composée du maire, du conseiller Lépine, de M. Richer, maître de Poste, et de M. Ecrement, secrétaire de la municipalité pour demander un facteur pour porter les lettres à domicile. La requête au ministre des postes est signée par un grand nombre de citoyens importants de la municipalité. La délégation compte sur M. Raymond Préfontaine, maire de Montréal et député de Maisonneuve pour être présentée au ministre des postes qui, on l'espère acquiescera à la demande de la municipalité. Les évaluateurs qui avaient évalué les lots de M. Bastien sur de mauvais numéros ont été tenus responsables de leur erreur. M. Bastien avait envoyé une contestation à la ville mais M. L. J. S. Morin,avocat de la municipalité a expliqué l'erreur commise, et M. Bastien règlera avec les évaluateurs.

—Le Dr P. Lussier médecin de la ville de Maisonneuve, a ensuite présenté son rapport annuel dont nous extrayons les passages suivants.

Je ferai observer au conseil que pendant l'année qui vient de s'écouler, j'ai fait minutieusement l'inspection de la ville à deux ou trois reprises différentes.

J'y ai découvert de nombreux cas de fièvres scarlatines, fièvres typhoïdes, rougeole, diphthérie, etc. Au nombre des maladies contagieuses qui ont menacé d'envahir notre population, j'ai remarqué un cas de variolide dont la contagion offrait les mêmes dangers que celle de la picote ordinaire. Le cas était si grave qu'il a causé la mort de la personne qui en fut atteinte, et, sans les mesures de prudence que j'ai cru devoir prendre en cette circonstance par l'établissement de la quarantaine, la terrible maladie eut inévitablement répandu la désolation dans nos familles, entraîné la municipalité dans de fortes dépenses et paralysé une bonne partie du commerce de notre ville.

Sans doute, l'établissement de la quarantaine a donné lieu à des mécontentements en certains quartiers, mais les données de la science médicale sont là pour montrer l'urgente nécessité de cette sage mesure de prudence qui nous a sauvés des ravages d'une épidémie.

Je n'ai pu retracer l'origine du cas de variolide plus haut mentionné. Comme il est fort possible, même probable qu'il ait été causé par l'emploi de lait impur ou provenant d'animaux malades, il serait opportun pour le conseil, d'adopter un règlement à l'effet de rendre l'inspection du lait obligatoire.

Je constate avec regret que nombre de médecins ayant une clientèle à Maisonneuve persistent dans leur négligence en ne faisant pas rapport des maladies contagieuses qu'ils sont appelés à traiter dans la municipalité. C'est une lacune qu'il faut combler.

Je dois féliciter le conseil d'avoir fait l'acquisition du nouvel appareil à désinfection au moyen de la formaldéide, ce qui permet de désinfecter plus sûrement dans les cas dangereux et sans causer de dommages.

J'ai remarqué comme l'an dernier nombre de lots vacants qui laissent à désirer au point de vue hygiénique, à cause des mares stagnantes qui y séjournent. Il faudrait réagir dès le printemps prochain contre cet état de choses, par l'établissement de puisards.

Je ne crois pas devoir m'étendre sur l'importance de la vaccination comme moyen indispensable de prévenir de la variole. Ce fait est déjà assez connu.

Néanmoins, j'ai remarqué avec plaisir que les directeurs de la raffinerie de sucre et ceux de la manufacture Watson Foster se sont montrés plus zélés que par le passé à observer les règlements à ce sujet. Tous les employés de ces deux industries sans exception ont été vaccinés.

D'autre part, je regrette de constater que nos manufacturiers canadiens-français, aussi bien que nos commissaires d'écoles se sont opposés à cette sage mesure de prudence.

En conséquence, je recommande donc respectueusement la mise en vigueur des règlements touchant la vaccination.

VOYEZ LA LISTE D'ATTRACTIONS

La liste d'attractions pour dimanche prochain, est considérable et d'excellente qualité. 306 2

CLUB OU COMMUNAUTE A VENDRE

Magnifiques maisons de 25 chambres ayant toutes les commodités modernes. Partie centrale.

S'adresser à

PALMER & LECOMPTE,

Agents d'Immeubles,

8 COTE PLACE D'ARMES.



GRATIS Nous commencerons cette magnifique Bague finie en Or, ornée de 3 beaux brillants, aux personnes qui vendront seulement 10 Paquets de graines de Fond'Oiseau Ideal charmin. Chaque paquet en contient une grande variété, de plus ordonnateur de toutes les couleurs. Envoyez-nous cette Annonce et nous vous expédierons les graines. Vendez-les, remettez-nous l'argent et nous vous enverrons cette belle bague soigneusement empaquetée dans une Boîte doublée en velours. Ecrivez dès aujourd'hui car la saison pour vendre de la graine est courte. **Dic. Seed Supply, Toronto, Can.**

De Quarante a Cinquante Ans

EPOQUE CRITIQUE DE TRANSFORMATION.



La femme qui atteint la quarantaine est la fleur épanouie, l'arbre vigoureux qui a donné de riches fruits et qui se complait dans toute son éclosion. Elle est alors dans toute sa force, dans le complet triomphe de son développement physique, moral et intellectuel. Maîtresse du foyer, mère, épouse, elle a passé par toutes les joies et recueilli toutes les gloires qui sont l'apanage de son sexe. Elle reçoit tous les égards, elle est l'objet de tout le respect de ceux qui l'entourent et qui admirent sa force physique, son caractère ferme, sa volonté sage, sa puissance de travail, sa vivacité d'action et son brillant développement.

Les poètes italiens appellent la jeunesse "le printemps de la vie" et la quarantaine en est "le bel automne" ; l'automne aux fruits murs, aux riches récoltes, aux blés dorés, aux vendanges succulentes et lourdement productives.

Y a-t-il rien de plus majestueux, de plus beau, qui montre mieux la relation intime de l'être humain au Créateur dont il est l'oeuvre, que la vue d'une solide et saine matrone qui s'avance dans la splendeur d'un radieux automne, au milieu de l'admiration de tous.

Au foyer familial, elle est un objet de vénération pour ceux au soin desquels elle se dévoue avec l'admirable vigueur de sa constitution arrivée à son plein développement, de sa charpente solidement établie, de ses sens parfaitement maîtres d'eux-mêmes et soumis à sa complète direction.

Et pourtant, en présence de ce magnifique tableau, il ne faut pas oublier que le moment critique est bien proche, et que l'hiver, avec ses froidures, ses ruines, ses affres et ses chagrins, est bien près de ce merveilleux automne. Lorsque se couchera, ou déclin du jour, le soleil qui a muri tous ces beaux fruits, lorsque l'âpre bise qui succède aux brises bienfaisantes aura jeté son souffle funeste et taché de son haleine meurtrière toutes ces fleurs, il sera trop tard pour protéger ce qui sera resté exposé à ses coups et à ses rigueurs.

Voyez nos jardins, si pompeusement rayonnants aux jours d'Octobre, et songez avec quel soin celui qui les garde, lorsque le calendrien marque l'approche des frimas, sans attendre que la gelée ait brûlé les feuilles, ait étouffé la sève, ait tué les germes, s'empresse d'entourer d'un chaud vêtement, de serrer en lieu sur les plus délicates, et de protéger les tiges et les racines contre la venue des temps frileux.

C'est une grande leçon qu'il ne faut pas oublier un instant.

Lorsque la femme a atteint la quarantaine, c'est le moment de se mettre en garde contre les aquilons qui vont l'assaillir et auxquels elle succombera, si elle n'est pas suffisamment armée pour résister.

Entre quarante et cinquante ans, la femme subit une transformation constitutionnelle dans laquelle tout son être se trouve ébranlé ; c'est un changement d'organisme presque complet, une mutation intérieure dont le système entier est affecté.

La moindre entrave à l'accomplissement paisible de l'œuvre de la nature peut être fatale pour la femme chez qui il se produit. Il faut que ce changement se fasse sans secousse, sans entrave et qu'en aucun lieu du corps où il s'exerce, il ne se heurte à un point faible ou incapable de résister au travail, à l'évolution interne qui s'accomplit.

De même que l'on voit les digues les plus solides se rompre et livrer passage à des torrents dévastateurs, lorsque la plus légère fissure peut laisser passage au fléau ; de même que la paille laissée dans l'acier peut causer la moindre brisure dans des pièces d'apparence formidable ; de même aussi, lorsque notre système travaille, lorsque la nature se livre aux merveilleuses transformations organiques dont elle a conçu et établi les lois, il importe que la résistance soit égale dans toutes les parois sur lesquelles elle agit, que tous les rouages qu'elle met en mouvement aient une force égale, propre à supporter les immenses efforts de la chimie organique en opération, des molécules en mouvement, des atômes en contact.

Est-ce assez dire que cette époque, que cet âge critique que la femme doit traverser exige une préparation, une sollicitude de tous les moments ?

Il n'y a pas de force qui fasse, de solidité apparente qui rassure ; il faut à toutes les femmes un traitement spécial, régulier, raisonné pour triompher des dangers de cette période cruelle.

Les avertissements ne manquent pas et bien imprévoyantes seraient les femmes qui les négligeraient.

Lorsque s'approche l'âge de transformation, l'âge critique, des symptômes bien significatifs se produisent ; ce sont des sensations d'engourdissements dans les membres, de lourdeur dans les extrémités, des éblouissements, des faiblesses, une lassitude invincible, qui indiquent que la nature se prépare à opérer, que le laboratoire humain est en action.

C'est le moment où la femme, si elle veut se réserver une vieillesse heureuse et calme, un grand âge paisible, absent d'infirmités et de troubles, doit s'adresser aux docteurs spécialistes qui lui ordonneront un traitement en rapport avec son état.

Il ne s'agit pas d'opérations ; aucune ne pourrait venir en aide à l'action naturelle ; ce qu'il importe, c'est de suivre un régime fortifiant, de prendre des adjuvants qui facilitent l'œuvre interne, qui secondent le travail organique de ces fortifiants, de ces adjuvants, il n'en est pas de plus énergiques, de plus efficaces que les **PILULES ROUGES** de la **Compagnie Chimique Franco-Americaine**, dont la renommée est universelle, dont la reputation est répandue dans le monde entier.

Il y a quelque chose qui parle plus haut que les articles de journaux, c'est la voix populaire. L'éloge des **PILULES ROUGES** de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE est dans toutes les bouches. Dans tout le Canada, dans les Etats-Unis, à l'Est comme à l'Ouest, le nom de cet excellent remède est dans les bouches de milliers de femmes qui ont été sauvées, qui ont dû à ce traitement la tranquillité dans l'âge mûr, la sérénité d'une vieillesse heureuse et calme.

FEMMES qui traversez cette grande époque de votre existence, n'hésitez donc pas un seul instant à consulter les Médecins Spécialistes de la **Compagnie Chimique Franco-Americaine** qui vous prodigueront les bons avis et les bons conseils. Leur traitement est infaillible, il est éprouvé par des années d'expérience qu'attestent des milliers de certificats, de remerciements et d'éloges.



Ne perdez pas une minute, ne laissez pas écouler une année après que la quarantaine aura sonné sans vous adresser à ces devoués conseillers qui vous armeront contre les difficultés de la période qui se prépare et vous permettront d'en traverser victorieusement les troublantes épreuves.

Si vous suivez cet avis que nous vous donnons en toute sincérité et dans toute confiance, vous écarterez loin de vous les affres de la débilité senile.

Combien ils sont appréciables les bienfaits d'une belle vieillesse sainte et robuste ! Combien est heureuse, la femme qui ayant joui de toutes les extases d'une jeunesse heureuse, des plaisirs et des splendeurs d'un age mûr vigoureux, peut savourer les joies d'une belle vieillessse.

Aïeule ou grand'mère,réunissant autour d'elle une heureuse famille anxieuse de répondre à ses moindres désirs, d'épier le plus simple incident qui amène dans ses yeux un sourire, empressée d'écouter ses avis et de lui donner la place d'honneur dans ses réunions ; voilà l'idéal auquel rêve surement la femme qui a atteint la quarantaine !

Les peintres nous représentent nos grand'meres si alertes, si coquettes, si actives encore dans leur semillante vieillesse,et nous-mêmes, nous avons tous vu de ces belles et sereines ancêtres dont l'éternelle verdeur fait l'admiration de tous ceux et de celles qui les approchent.

N'oubliez pas que c'est par un soin incessant, par une prévision qui ne s'endort jamais par une observation rigoureuse des règles de la santé et de l'hygiène, par un traitement raisonné, énergique et efficace comme celui des **PILULES ROUGES** de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE qu'elles ont obtenu de jouir des bienfaits, d'une belle vieillesse.

Beurre de Laiterie

DEPUIS **20** cents LA LIVRE

Désirant réduire quelque peu notre assortiment de ce beurre nous le vendons maintenant aux Bas Prix ci-dessus. C'est un Beurre de Laiterie de bonne qualité et nous le garantissons comme étant la meilleure valeur en ville. Nous serons obligés d'augmenter nos prix prochainement mais en attendant nous vous donnons le bénéfice de nos profits.

The Laing Packing and Provision Co., Ltd.

SEPT MAGASINS DE DETAIL. 306 2

AU BON MARCHE

Maison LETENDRE, FILS & CIE,
1493-Rue Ste-Catherine-1493
Deuxième Porte de la rue Wolfe.

Lundi, 25 Fevrier ET LES JOURS SUIVANTS, nous mettrons en vente à nos différents comptoirs, plusieurs nouvelles séries de MARCHANDISES de goût à des prix qui ne manqueront pas d'attirer l'attention de notre CLIENTELE. Tout ce que nous avons en mains doit être vendu sans réserve pour faire place aux NOUVEAUTÉS du PRINTEMPS qui commencent à nous arriver chaque jour. Il y aura donc du choix, de la variété et les BAS PRIX primeront toujours.

OFFRE TRES AVANTAGEUSE

Nous causerons très certainement une agréable SURPRISE à toutes les Dames économes en leur annonçant pour Lundi et la Semaine prochaine une **GRANDE MISE EN VENTE** de **350 COUPONS** de superbes Draps Amazone et Vénitien, pure laine, 54 pouces de largeur, dans les nuances assorties et variant de 2½ à 4½ verges. La valeur réelle de ces **DRAPS** est de $1.00 et $1.25. Nous les mettrons en vente **LUNDI, MARDI et les jours suivants à 50 et 60c la verge,** à prendre tout le **COUPON**. Voici l'une des offres les plus séduisantes que nous ayons encore fait à notre CLIENTELE et nous sommes persuadés que toute personne qui aura vu la beauté, le fini, la qualité et surtout les **BAS PRIX** de ces **Superbes Draps** se pressera d'en acheter.

ETOFFES A ROBES
LAMA BROCHE



Nous venons de recevoir 15 pièces de nouveau LAMA BROCHE, dans les plus jolies nuances de GRIS et DRAB BRUN et DRAB, VERT-PALE et NOUVEAU ROSE 38 pouces de largeur, pure laine. La valeur réelle de ces magnifiques BROCHES est de 65c. Notre prix LUNDI, et toute la semaine prochaine **25c**

ETOFFE, POIL DE CHAMEAU

10 pièces de cette jolie étoffe unie, appelée POIL DE CHAMEAU, 42 pouces de largeur, 3 nuances, HELIOTROPE, BLEU ELECTRIQUE et VERT, valeur réelle, 0 cents, sera vendue, LUNDI, ... **20c**

Haute Nouveauté pour le Printemps
Viennent d'être reçus
HOMESPUNS

Magnifiques HOMESPUNS unis, pure laine, 36 pouces de largeur, colorés nouveaux et variés, tels que HELIOTROPE, BRONZE, GRIS, DRAB, NOUVEAU-BLEU pâles, médium et foncés, valeur superbe à **95c**

BROCHE NOIR DE FANTAISIE

15 Pièces de très jolies étoffes BROCHEES noires, 40 pouces de largeur, 5 nouveaux patrons, jamais offertes à moins de 35c, seront mises en vente Lundi et les jours suivants à **22c**

MOIRE DE FANTAISIE

Nous invitons très spécialement les DAMES à venir examiner ces superbes MOIRES de fantaisie, à rayures satinées sur fond noir, aussi sur fond en couleur. Ces belles étoffes n'ont jamais été offertes à moins de 60 et 75c, notre prix pour Lundi et la semaine prochaine ..... **25 et 35c**

[EMSE quantité (5000 verges) nous ne aurions trop vous recommander de vous ater si vous ne voulez manquer une aussi belle OCCASION, car elles disparaissent omme par enchantement à des prix aussi avantageux.

Mouchoirs



25 doz de MOUCHOIRS en LAWN blanc, avec initiales, pour Dames, valant 10c, en vente LUNDI et les jours suivants, à **5c**

MOUCHOIRS

15 doz. de beaux MOUCHOIRS en LAWN blanc, ouvragés, brin tiré, très bien finis avec insertion de dentelle, valeur régulière 20c, spécial LUNDI et la semaine prochaine, à .. **10c**

Toiles

12 pièces de belle Toile blanche à tablier, avec bords de couleur, 40 pouces de largeur, valeur réelle, 20c, seront vendues LUNDI et la semaine prochaine au BON MARCHE, à **12½c**

SOIES **SOIES**



UNE OCCASION SPLENDIDE dans les soies, LUNDI, et la semaine prochaine.

150 verges de magnifiques soies BROCHEES, gris et noir, 21 pouces de largeur, très belle valeur, à 75c. Seront mises en vente au BON MARCHE lundi à ... **35c**

SOIES RAYEES

75 verges de superbe soie rayée noir et blanc, rayure noire ¾ de pouce, très convenable pour matinées. Notre prix lundi et les jours suivants **35c**

SOIES DE FANTAISIE

65 verges de très jolies soies rayées de couleur, pour BLOUSES, — VERT HERBE et RESEDA rayé BLANC — valeur réelle 75c. Mises en vente, la semaine prochaine, à **35c**

SOIES NUANCEES

95 pièces de vraies belles soies brochées et nuancées pâles, dessins tout à fait artistiques, coloris nouveau et varié, valeur régulière 45c la verge. Le prix du BON MARCHE, lundi et les jours suivants **13c**

CORSETS **CORSETS**



La nouveauté en fait de CORSETS est le corset à devant droit :

"B & G et D & A Straight Front."

Ils sont fabriqués avec le meilleur coutil français et donneront certainement satisfaction. 1 Notre prix . . **$1**

CORSETS FRANCAIS

275 superbes Corsets Français, valant 75c et $1.00. Lundi et les jours suivants **25c**

AU BON MARCHE ....

" FEDORA " taille 18, 20, 24 seulement.

"PAULINE" taille, 18, 24, 26, 28, 29, seulement.

CAMISOLES



75 DOUZAINES de jolies CAMISOLES Union, grandeurs assorties pour dames, valant 35c Lundi, notre prix. ... **20c**

Camisoles

75 DOUZAINES de magnifiques CAMISOLES tricotées, pour dames, pure laine BLANCHES, ROSES, GRISES et CREME. Notre prix Lundi... ... ... **25c**

MATINEES NOIRES

10 Doz. de superbes matinées en SATANA noir, avec remplis en avant et en arrière, grandeur 42-44 pour les grosses personnes seulement, valeur régulière $2.50. Notre prix Lundi **$1.35**

CACHEMIRE CARDINAL

5 pièces de beau CACHEMIRE cardinal, 38 pouces de largeur, pure laine, très convenable pour robe de matin, Notre prix Lundi... ... ... **40c**

LINGERIE
Et Objets Confectionnés pour Dames

JUPONS



15 Doz. de beaux Jupons en SATANA NOIR, double frill large et doublés de canevassette, valeur régulière $3.00. Notre prix Lundi **$1.75**

JUPES DE ROBES

25 Magnifiques Jupes de Robes, couleurs, patrons et grandeurs assortis, doublées de LINENETTE, bordées en velours, valeur $3.00. Notre prix..... .... **$1.50**

Combinaison

Une très jolie combinaison de lingerie, 5 MORCEAUX, très bien finis avec remplis et garnis de dentelle, notre prix la semaine prochaine... ... ... **$5.00**

PORTIERES EN DAMAS
TRES SPECIAL



12 PAIRES de magnifiques PORTIERES en DAMAS, 3 verges x 40, ROUGE, VERT, BLEU ELECTRIQUE, valant régulièrement $2.75. Seront mises en vente Lundi et la semaine prochaine . **$1.95**

PORTIERES

15 PAIRES de jolies PORTIERES en DAMAS, dessins très artistiques et nuances assorties, 3 verges x 54 pcs, valant $4.00. ..... **$2.50**

Notre prix Lundi. ....

PORTIERES

6 PAIRES seulement de superbes PORTIERES en DAMAS TAPESTRY, 3 vgs x 56 pcs, BLEU ELECTRIQUE, ROUGE, VERT PALE, valeur réelle $6.00, en vente Lundi à..... .... **$4.00**

Il serait temps de commencer à penser à vos achats du PRINTEMPS dans les TAPIS, RIDEAUX, PORTIERES, etc, etc. Nous excellons dans ce DEPARTEMENT, qui est au complet et nos prix sont reconnus comme étant les plus bas. En donnant votre commande à présent, vous aurez l'avantage du choix et profiterez en même temps de la réduction générale que nous faisons maintenant dans tous les différents départements.

Nous EMMAGASINERONS gratis jusqu'au déménagement, toute marchandise ordonnée aujourd'hui dans ce département.

Toutes les marchandises énumérées plus haut ne sont qu'une partie des nombreuses et avantageuses OCCASIONS que nous offrirons à nos CLIENTES la semaine prochaine. Nous n'avons qu'une seule entrée 2ème porte de la rue WOLFE.

UN SEUL PRIX. **ARGENT COMPTANT**

LE SCANDALE MANITOBAIN

Véhémente protestation contre la politique de chemin de fer du cabinet Roblin

LES INTÉRÊTS DU PEUPLE SACRIFIÉS

La lettre suivante a été envoyée au Premier ministre Roblin au sujet de la transaction des chemins de fer de l'Ouest. Les signataires sont des hommes d'affaires distingués et presque tous des conservateurs.

L'hon R P. Roblin,
Premier Ministre,
Winnipeg.—

Nous les soussignés, nous étant réunis dans le but de considérer le contrat récemment conclu entre le gouvernement du Manitoba et le Northern Pacific et le Canadian Northern Railway, désirons soumettre respectueusement certaines objections à ces marchés que nous considérons comme fatals à moins que les contrats ne soient amendés de façon à les surmonter, et si tels amendements ne sont pas faits, nous vous demandons de reconsidérer toute la question

(1) Le contrat avec la Northern Pacific nous semble fait uniquement dans les intérêts de cette compagnie, et si dans le contrat avec le Canadian Northern les intérêts de la province du Manitoba étaient sauvegardés de la même façon que les intérêts du Northern Pacific sont protégés quelques-unes des objections existantes à ce contrat pourraient disparaitre. Cependant, nous croyons, d'après les renseignements que nous possédons, que le prix fixé par le Northern Pacific était trop élevé, si l'on se rappelle que le gouvernement a dépensé des millions pour aider à la construction du Northern Pacific, sans compter les facilités terminales et autres avantages. Nous sommes d'avis que l'on devrait donner de bonnes raisons pour leur payer $7,000,000.00 pour ce qui pourrait être acheté aujourd'hui pour quatre fois moins d'argent, surtout si l'on tient compte du fait qu'il n'a jamais été démontré que le chemin ait jamais rapporté assez de profits pour couvrir les dépenses.

(2) Voici les objections les plus évidentes au contrat avec le Canadian Northern Railway :

(3) Nous croyons qu'en vue de l'aide libéral accordé par le gouvernement de la Puissance et la Législature d'Ontario, la garantie de $20,000 par mille pour la section appelée l'Ontario & Rainy River est entièrement injustifiable et sans excuse.

(4) Il n'est absolument aucune stipulation quant à la dépense de l'argent représenté par les débentures garanties par la province. En ce qui concerne le contrat, la compagnie n'y est pas tenue de dépenser un dollar pour le chemin.

(5) On ne fixe aucune condition quant aux fondations de la route et à l'outillage, la seule condition étant qu'un train devra circuler de Winnipeg à Port Arthur sur le Ontario & Rainy River avant que les débentures ne soient émises.

(6) Il n'y a aucune disposition concernant l'inspection du chemin avant l'émission des débentures.

(7) Il n'y a aucune stipulation exigeant que la ligne soit mise en opération lorsqu'elle sera construite, ni pénalité ou confiscation, si la ligne n'est pas opérée.

(8) Une explication s'impose au sujet des $2,000.00 par mille d'augmentation de la dette garantie sur les lignes déjà progetées par la province. Ceci paraît être simplement un cadeau fait à MM. MacKenzie et Mann.

(9) Il n'y a aucune stipulation de forfaiture en faveur de la province au cas où le Canadian Northern ne remplirait pas les conditions de son contrat. La compagnie peut faire ce qui lui plait. Le peuple paie la note.

(10) La province ne se réserve aucun contrôle sur l'administration du chemin. Ceci aurait pu être réalisé en hypothéquant entre les mains du gouvernement la majorité des actions, ce qui lui aurait assuré le contrôle de la direction.

(11) Il n'y a aucune condition stipulée quant au contrôle des frais de fret du Manitoba aux divers endroits d'Ontario entre Port Arthur et la frontière, et vice versa. Ceci est d'une grande importance pour la population du Manitoba, qui désire disposer ses produits dans les camps miniers et dans les chantiers de bois d'Ontario. Le prix du bois est aussi affecté, car il n'y a aucune reglémentation quelconque sur les frais de fret de la Rainy River au Manitoba ; il n'y a non plus aucun contrôle sur les frais de fret par la voie d'hiver à Duluth. Le droit de la province de contrôler les frais de transport cesse à l'expiration de 30 années, mais ses responsabilités en ce qui concerne le capital et le loyer se continue jusqu'à l'expiration de 99 ans. En insérant les mots "pourvu toujours qu'avant de fixer tels taux, la compagnie sera entendue et ses intérêts pris en considération", le gouvernement adopte le principe de ne fixer aucuns taux qui soient préjudiciables aux intérêts des actionnaires et le fonds principal s'élevant peut-être inutilement à des millions et des millions pourrait être considéré comme devant rapporter des dividendes, et ainsi le gouvernement s'est départi du contrôle des taux de transport qu'il prétendait avoir obtenu.

(12) Il n'y a aucune stipulation quant à la mise en vigueur de l'échelle de taux de fret fixée par le gouvernement, excepté que dans chaque cas particulier demande peut être faite à la Cour du Banc du Roi pour contraindre la compagnie à s'y conformer. Sur les chemins de fer américains l'expérience a démontré qu'une pareille mesure est pratiquement inutile. Il devrait être stipulé que le gouvernement pourrait s'emparer du chemin, à défaut par la compagnie de mettre à exécution son contrat en ce qui concerne les taux de transport.

(13) La condition stipulant un taux de trois cents pour le transport des passagers dans le Manitoba n'est pas à vrai dire une concession, puisque le Northern Pacific et le Pacifique Canadien accordent maintenant ce taux. Il n'y a aucune condition dans le contrat fixant un taux de trois cents, d'endroits dans le Manitoba à des points sur la ligne dans Ontario.

(14) La caractéristique la plus désastreuse de tout le contrat se trouve dans la clause 11, en vertu de laquelle le gouvernement est rendu en premier lieu responsable des charges de loyers et d'intérêts qui s'élèveront à plus de $600,000.00 par année. En mettant les choses au pis, nous ne devrions que nous porter garants sur ce point, et pour le cas où il nous arriverait d'avoir à payer, le peuple devrait avoir une garantie sur le chemin avec une disposition stipulant la forfaiture au cas où l'argent ne serait pas remboursé dans un délai raisonnable.

(15) La clause que les profits et pertes ne devront être ré-ajustés que tous les deux ans et qu'aucun déficit ne devra être porté en ligne de compte est injuste pour la population du Manitoba, parce que dans les premières années des opérations d'un chemin de fer les déficits sont considérés comme inévitables. Si la province est appelée à solder des déficits, il n'y a aucune garantie qu'elle sera jamais remboursée. En fait, il n'y a aucune stipulation à l'effet contraire.

(16) Il n'y a, non plus, aucune disposition à l'effet que si les lignes de chemin de fer ne payent point, le gouvernement pourra se les approprier de manière à se protéger contre une ruine financière.

(17) Il n'y a aucun contrôle sur les dépenses pour travaux, lesquels, suivant la lettre du contrat comprendront toutes améliorations et perfectionnements du chemin, et par conséquent la compagnie peut dépenser tout montant d'argent en sus des dépenses pour travaux, pour améliorer la fondation du chemin et l'outillage, la Province devant ainsi solder la note pour loyer et intérêts. Pourquoi agiraient-ils autrement ? Ceci mettrait la province en banqueroute.

(18) La disposition quant à l'audition des comptes après paiement d'iceux et leur révision par un juge, n'a pratiquement pas d'effets, et n'offrira aucun remède. Comment se fait-il que la compagnie nomme elle-même son auditeur ? Même si la compagnie ne nomme pas d'auditeur, le gouvernement n'a pas le droit d'en nommer un.

(19) La disposition quant à un chemin d'hiver est de nulle valeur, parce qu'aucune date n'est fixée à laquelle la jonction devra être faite avec Duluth.

(20) Il n'y a aucune disposition à l'effet de contrôler les taux sur la totalité des affaires de la compagnie, si elle vient à prolonger son chemin. Il n'y a rien dans l'arrangement à l'effet d'empêcher la compagnie de transporter tout le fret à travers le territoire pour lequel nous garantissons à perte des obligations, et nous aurons à faire face à cette perte.

(21) "Concessions en argent et en terres".

Le contrat ne parle en aucune manière de ce que deviendront les octrois de terres faits aux promoteurs, et aux différentes compagnies qu'ils ont formées; non plus que des subsides spéciaux et annuels accordés par le Gouvernement Fédéral et le Gouvernement Provincial. Les subsides auraient dû être garantis à la province.

(22) Il n'y a rien dans le contrat qui oblige la compagnie à donner l'accommodation nécessaire pour un terminus à Port Arthur, et à y construire des élévateurs. Si la compagnie refusait de construire des élévateurs, le gouvernement devra les construire à ses frais, pour faciliter le trafic, et il n'y a aucune disposition à l'effet que le montant ainsi dépensé (probablement un million de dollars) devra être remboursé.

(23) Si la compagnie bâtit un terminus et des élévateurs, il n'y a aucune disposition spécifiant les taux qui devront être chargés à ceux qui en feront usage.

(24) La disposition à l'effet que la province pourra acquérir le chemin dans l'année 1929 "à sa valeur réelle "as a going concern" est de nulle valeur. Si le contrat est sanctionné comme il est fait, il signifiera, à notre avis, la taxe directe dans une proportion telle que chaque habitant de la province en sera sérieusement atteint, et que la valeur du terrain et de toutes garanties sera dépréciés, et l'espoir de voir le gouvernement devenir propriétaire des chemins de fer devra être abandonné indéfiniment.

(Signé) Wm. Robinson, A. MacDonald, A. M. Nanton, John Arbuthnot, G. A. Myttlebury, D. Martin, K. H. Fessenden, W. Scott, Alfred J. Andrews, E. F. Hutchins, A. M. Fraser, W. Redford Mulock, J. H. Brock, Thomas D. Robinson, Alex. Reid, S. Walker, Henry Fry.



M. F. F. PROCTOR, le nouveau propriétaire du "Majesté"



Le nouveau gérant de M. Proctor.

TEMPERATURE

Toronto, 23. — Temps beau et froid. Dimanche, temps beau et froid modéré.

EVENEMENTS DE LA SEMAINE



Le Croup—**BAUME RHUMAL**

LA CAPURE DE DEWET

Londres, 23.—On raconte de nouveau à la Bourse que le général De Wet a été capturé, mais la nouvelle n'est pas confirmée.

TERREBONNE ET DEUX-MONTAGNES

Le jugement dans les contestations de l'élection de MM. Ethier et Préfontaine, sera rendu aujourd'hui au tribunal de Ste-Scholastique, par le juge Taschereau. Il s'agit de décider des objections préliminaires.

Dans le cas improbable que le jugement serait contre MM. Ethier et Préfontaine, ceux-ci porteront la cause devant la Cour Suprême à Ottawa.

DERNIERE HEURE

Ste-Scholastique, 23.— Par téléphone. — Le juge Taschereau a renvoyé les objections préliminaires. L'affaire sera plaidée au mérite.

FEU MADAME LANCTOT

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Vve Camille Lanctôt, mère de l'hon. Dr Lanctôt, et de notre ami M. Husmer Lanctôt, avocat de cette ville. La défunte demeurait à St-Constant. Elle était âgée de 88 ans et 8 mois.

Les funérailles seront célébrées lundi, à St-Constant.

Nous offrons à la famille nos plus sincères condoléances.

NECROLOGIE

On nous annonce la mort de Dame Jane Marie Dixon, veuve de James S. Dixon, ancien marchand de Berthierville. Mme Dixon est morte à l'hôpital Général, à l'âge de 67 ans. Ses restes mortels seront transportés à Berthierville, lundi matin, par le train de 8.20 heures.

Nos condoléances à la famille éplorée.

George Marsily, qui s'est avoué coupable de vol au détriment de M. Coghlin, ne recevra sa sentence que samedi prochain.

LE REFUGE DE NUIT

Une belle fête organisée dans un but charitable

Tout le monde à Montréal connait l'œuvre récente du Refuge de Nuit. L'utilité de cette institution n'a nullement besoin d'être démontrée, car nos lecteurs savent fort bien quels services elle rend à la population.

Frappée de la haute portée de l'institution et de son dénuement, Mme J. Bennati, l'excellente artiste que chacun connait, et qui a autant de cœur que de talent, Mme Bennati, disons-nous, a eu la touchante idée d'organiser une soirée de gala, au bénéfice du Refuge de Nuit.

MADAME BENNATI

Grâce à sa diligence, cette soirée, placée sous le patronage de Son Honneur le maire Préfontaine, aura lieu le mardi, 26 courant, au Monument National.

Le programme très séduisant, comprendra une comédie en 3 actes, inédite, et écrite par deux personnalités bien connues à Montréal.

Cette comédie, c'est "Le Mariage de Lucette". Ainsi qu'elle l'avait fait l'an dernier pour "Les Pattes de Mouches", de Sardou, au bénéfice du Refuge Français, qui eurent sous sa direction un succès retentissant, Mme Bennati s'est chargée de la lourde tâche de la mise en scène et des répétitions de l'œuvre originale et amusante qu'on nous promet; et son concours actif, ainsi que ses capacités de "metteur en scène" assurent d'avance la pleine réussite de cette pièce.

Les intermèdes seront remplis par divers morceaux de choix. Citons, entre autres, le duo du Trouvère, chanté par Mme J. Bennati, et M. Roulleaud, (ténor).

Prendront part aux intermèdes, MM. les étudiants de l'Université Laval, qu'on trouve toujours à la tête de tout mouvement ayant la charité pour objet.

Voilà donc une occasion unique de passer une soirée délicieuse et de collaborer à une œuvre excellente.

Les billets, à prix populaires, sont en vente chez M. Archambault, 1686 Ste-Catherine, près St-Denis.

VOLEURS DE BIJOUX

M. A. A. Mackensie de la rue Sherbrooke est leur victime

Et les voleurs continuent toujours leurs opérations, avec un succès marqué. La dernière victime de nos cambrioleurs est M. A. A. MacKensie, qui réside au No 900 rue Sherbrooke.

Les voleurs ont pénétré avec effraction chez lui, la nuit dernière, et ont enlevé pour des centaines de dollars de bijoux.

La police du poste voisin a été informée du vol par M. MacKenzie.

Les monts-de-piété vont être étroitement surveillés par le détective Barrett, de l'agence municipale, de sorte qu'il est à espérer que les filous se feront prendre un jour ou l'autre.

UN AMATEUR DE CHEVAUX

Se fait jouer un vilain tour par de gamins

Un cultivateur de St-Laurent, M. David, s'est fait jouer un vilain tour, hier après-midi. Comme il est amateur de chevaux, il est entré chez M. Foster, chanteur de la rue St-Jacques. Tandis que M. David examinait les belles bêtes, d'un air de connaisseur, des gamins s'emparèrent de sa voiture et se promenèrent par les rues de la ville. M. David est retourné à St-Laurent, hier soir, en tramway. Cependant ce matin la police lui a téléphoné que son cheval et sa voiture avaient été retrouvés au Mile-End. Les gamins n'avaient pas jugé à propos de s'emparer de la tinette de beurre que notre cultivateur avait achetée pour le carême.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 2863. La Comptoir d'Escompte, demandeur vs E. Taillefer, défendeur.

Le 4e jour de Mars 1901, à midi, au domicile du dit défendeur, au No 176 rue Notre Dame, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage.

Conditions: argent comptant.

ALPH. STE-GEORGE, H.C.S.

Montréal, 23 Février 1901.

NOCES D'OR



M. et Mme Antoine Lecours, de St-Laurent ont célébré lundi dernier, le cinquantième anniversaire de leur mariage.

Il y eut une très belle messe à l'église à laquelle officia M. le curé de la Longue-Pointe, cousin des vénérables jubilaires. Un magnifique sermon de circonstance a été donné par le P. Dion, curé de la paroisse.

Après la messe, un dîner somptueux auquel un grand nombre de parents et d'amis assistaient a été offert aux héros de la journée.

Le R. P. Dion et M. le curé de la Longue-Pointe assistaient à ces agapes familiales.

Une bourse, accompagnée d'une adresse, dont la lecture fut faite par M. Amédée Lecours, fils des jubilaires, fut offerte à M. et Mme Antoine Lecours.

Inutile de dire que cette belle fête a profondément ému ceux qui en ont été l'objet et que tous ceux qui y ont assisté en conserveront un impérissable souvenir.

M. Antoine Lecours est âgé de 71 ans et sa vénérable épouse de 70 ans.

"La Patrie" leur fait ses meilleurs vœux de bonheur et leur souhaite longue vie.

LA LOCOMOTIVE ETAIT DEFECTUEUSE

Tel est le verdict rendu par le jury à l'enquête du coroner

Sur la mort du chauffeur Carrier

(De notre correspondant particulier)

Québec, 23. — Le coroner a repris son enquête sur les circonstances de la mort de Valérie Carrier, à 2 heures, hier après-midi, à la morgue, et l'a terminée vers 4 heures.

Il n'a entendu qu'une couple de témoins, MM. Roy, chef de train, de St-Eymond, et John McTeer, ingénieur, à part le Dr Ahearn, médecin de l'Hôtel-Dieu, et ces témoins n'ont réellement fait que corroborer les dépositions de ceux que l'on avait entendus la veille. Le jury a déclaré dans son verdict que la mort avait été le résultat de choc sur le système nerveux dû à des blessures et brûlures et que ces blessures avaient été causées par l'explosion d'une locomotive, qui avait manqué d'eau; le jury a déclaré de plus que cette locomotive, qui était une locomotive de seconde main, était défectueuse.

RAPPORT DES PILOTES

Les taux d'assurances maritimes ont été augmentés sans raison

Quelques améliorations suggérées

Dans le rapport lu à leur assemblée régulière tenue à Deschambault, les pilotes de Montréal constatèrent que les accidents survenus aux navires, entre Montréal et Québec, ont été peu nombreux et sans importance. Ils protestent contre l'augmentation des taux d'assurances maritimes sans raison, suivant eux, et reconnaissent que le service des bouées n'a pas laissé à désirer.

Ils réclament certaines améliorations du chenal, notamment son élargissement à la Pointe-aux-Trembles et dans le Lac St-Pierre ainsi que l'établissement d'une meilleure lumière en bas de la Pointe aux Trembles.

Ils demandent que les indications qui leur sont fournies sur les modifications faites au chenal soient exactes et ne donnent pas lieu à des contradictions comme il est déjà arrivé, afin d'éviter tout danger.

Le rapport rend compte de la situation de la question de la cour de Pilotage et des examens des apprentis, passés en avril 1900. Il proteste contre l'exclusion des membres du Comité des Pilotes aux examens de décembre, signale le danger d'un trop grand nombre de pilotes licenciés et soutient le désir des compagnies de navigation de pouvoir, à Montréal, comme dans les autres ports, employer des hommes de leur choix quel que soit le nombre de voyages qu'ils aient déjà accomplis. Il signale l'anomalie des règlements sur cette matière et en demande la modification.

HOPITAL NOTRE-DAME

Les gouverneurs-visiteurs pour la semaine commençant le 25 février courant sont: MM. L. J. Lajoie, J. J. Milloy, G. W. Parent, Arthur Gagnon.

Témoignage énergique d'un Spécialiste de New-York.

"Après des années d'expérience et de comparaison, je n'hésite pas à dire que le Remède du Dr Agnew, pour le Cœur, est le remède le plus rapide, le plus inoffensif et le plus sûr que la science médicale connaisse. Je m'en sers dans ma propre clientèle. Il soulage les attaques les plus aigues de maladie de cœur dans l'espace de trente minutes, et il n'échoue jamais." 35

LA VARIOLE

Les compagnons de Couillard sortent de leur quarantaine

Ottawa, 23. — Les compagnons de Jérôme Couillard, le varioleux de Sudbury, en quarantaine depuis quelques jours, seront remis en liberté lundi sur l'ordre de l'officier de santé.

L'IMMIGRATION

Un convoi spécial, contenant 150 immigrants, débarqués du steamer Lake Ontario, à Halifax, est arrivé à la gare Windsor, à deux heures ce matin. Ces immigrants se dirigent vers le Nord-Ouest.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu de la cité de Montréal.

Donne avis par les présentes, qu'elle assure les bâtisses de commerce et ses effets et articles de ménage y contenus, aux anciens taux ordinaires.

23 janvier 1901. 2

Argent à Prêter A 5 POUR CENT

sur hypothèques, avec des conditions très désirables. S'adresser à La Maison de Finance Cadieux, édifice "La Presse." 23 26

VILLE DE MAISONNEUVE

AVIS PUBLIC

AVIS Public est par les présentes donné que le Conseil de ville de Maisonneuve a, à sa séance de 21 février 1901, passé un règlement autorisant la ville de Maisonneuve à émettre $100,000 de débentures municipales; et, qu'une assemblée publique de tous les électeurs municipaux propriétaires de cette ville, est convoquée pour lundi le quatrième jour de mars prochain (1901), à l'hôtel de ville de Maisonneuve, à 10 a.m., pour approuver ou désapprouver le dit règlement.

Toute personne peut prendre connaissance de ce règlement au bureau du secrétaire-trésorier de cette ville.

M. G. ECREMENT,
Sec.-Trés. de la ville de Maisonneuve.
23 fév et 2 mars

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Circuit. No 15,178. Auguste Lachapelle, demandeur vs George Tuck, défendeur. Le quatrième jour de mars 1901 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur No 206, rue Mance, dans la Cité de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens meubles et effets du dit défendeur saisis dans cette cause consistant en meubles de ménage.

Conditions: Argent comptant.
JOSEPH ROY, H.C.S.
Montréal, 22 février 1901.

BENJAMIN F. GILMAN, de San Francisco, Cal., le propriétaire du brevet Canadien No 62,746 comprenant des améliorations dans une machine pour dégeler la terre, est prêt à accorder des licences pour l'usage de la dite invention brevetée ou autrement en disposer.

Les demandes devront être faites à
OWEN N. EVANS,
Solliciteur de brevet d'invention et Expert
307-3 Nemple Building, Montréal.

Province de Québec, district de Montréal. Cour Supérieure, No 114 F. A. Labelle, demandeur vs Ls. Duplessis Fils défendeur.

Le 4e jour de Mars 1901, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 305 rue Wolfe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, deux chevaux, harnais etc.

Conditions: argent comptant.
ARTHUR GAGNER, H.C.S.
Montréal, 23 Février 1901.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 15654. N. G. Valiquette, demandeur vs J. A. Desaulniers, défendeur.

Le 5e jour de Mars 1901, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 414 rue Berri en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, tels que décrits dans le jugement rendu en cette cause.

Conditions, argent comptant.
ARTHUR GAGNER, H.C.S.
Montréal, 23 Février 1901.

Antiquités Demandées

De n'importe quelle sorte — en meubles sculptés de bois franc, anciennes horloges hautes, mouvements en cuivre; pots, plats assiettes etc., du Docteur Syntax, Davenport, et d'autres anciens manufacturiers dont le nom est gravé dessus, aussi vaisselles avec des vues historiques — de villes, cathédrales, collèges, aqueduc etc., et portraits d'hommes éminents comme Washington, Lafayette, Franklin, etc., ainsi que celles ayant des inscriptions. Vieux miroirs, chandeliers en cuivre ou en argent, fusils à pierre et anciens violons.

PRUDENT LAPALME,
277 s-6-m Belœil, co., Verchères.

R. Wilson - Smith

Courtier en placement de fonds
161, RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

Obligations du gouvernement,
Obligations municipales,
Obligations industrielles.

Un grand nombre de placements de fonds très avantageux toujours à la disposition du public.

A LA
Maison Marchand
1869-1871 Notre-Dame.

LUNDI, 25
Et les Jours suivants

La seule grande manufacture de jupes, costumes, blouses, collerettes, gilets, à Montréal, vendant en détail.

Devront Partir

25 doz. de blouses militaires rouges, violettes et bleu marin valant $1.25, pour 69c

Profitez-en !

23 doz. de pantalons d'enfants, en tweed, serge, etc, vendu partout 75c, ici 29c

Nous Pensons à tout le Monde

250 prs de pantalons pour hommes, en bonne étoffe grise pesante. Jamais semblable pantalon n'a été vendu à $3.00 et $4.00, pour $1.19

Nous vendrons encore 1 caisse de coton blanc en coupons 36 pouces de largeur, valeur 10c, pour 5c

200 jupes en plaid, serge, toutes couleurs, valant $2.50 et $3.00; elles sont destinées au sacrifice. Venez 99c

Nos Jupes Nouvelles

150 jupes en tweed gris fer, noir ou drab, très bonne valeur pour $5.00, ici $2.49

Jupes Cloche avec Appliqués

75 jupes cloches, avec appliqués en soie, 4 coutures, en cheviot gris ou noir, très belles pour $7.00, ici $3.99

Nous sommes en état de faire ce qu'il y a de mieux en fait de costume, ayant à votre disposition un tailleur et 15 ouvriers et ouvrières des plus compétents, et cela aux prix les plus bas. Tout ordre exécuté à quatre heures d'avis.

Demandez nos costumes en tweed tout laine, pesant, forme nouvelle, doublés $10.00 pour... ..... $5.99

50 costumes job, valant $5.00, pour... ... $1.99

Si vous êtes disposé à payer $15.00 pour un costume, venez voir ce que nous offrons pour..... $10

Nous avons des costumes de $25.00 $30.00 et $40.00.

Quoiqu'ayant vendu 2,000 collerettes cet hiver nous avons décidé de ne pas en garder une seule, par conséquent toutes nos collerettes noires ou couleur avec fourrure ou non de $10.00, lundi... ..... $5.00

Il nous reste 7 collerettes doublées en fourrures, elles devront partir à la moitié du prix.

Pouvez-vous acheter d'avance, nous vendrons lundi 100 doz. de bas de coton de 10c pour..... 5c

Offres extraordinaire, 25 doz. de corsets, grandeur 30 à 36, faits pour vendre $1.00 lundi... ..... 39c

Ce département est des plus complet et à 25 p. c. meilleur marché qu'ailleurs.

A la Pièce !

25 pcs de coton jaune et blanc valant 8½c seront vendus à la pièce 5½ la verge.

10 colonnes comme celles-ci seraient insuffisantes pour mentionner tous les bargains offerts lundi à

La Maison
Marchand
1869 et 1871
Rue Notre Dame.

BUREAUX A LOUER

BATISSE DES TRAMWAYS
S'ADRESSER A
CHAMBRE 14
305-6

MAISONS A LOUER. — Nous avons des maisons à louer, dans tous les quartiers de la ville. Nos listes des maisons à louer, sont maintenant prêtes et sont à la dispositions du public. Voyez nos listes avant de louer

AVIS AUX PROPRIETAIRES

Faites louer, vendre et assurer vos propriétés par ...
R. GOHIER & FILS,
Agents d'Immeubles,
No 4 rue St-Laurent, ... Montréal
Aussi argent à prêter sur hypothèque, aux taux les plus bas. 19-23

A LOUER
HOTEL a LACHINE

Sur le bord du fleuve, en haut de Lachine, bien situé près de la gare du chemin de fer, des Tramways électriques et du débarcadère des bateaux à vapeur; il contient à peu près trente chambres à coucher, chauffage à eau chaude, grande salle de bal, etc.

Possession immédiate, loyer modéré.

The J. Cradock Simpson Real Estate & Agency Co.,
121 RUE ST-JACQUES

A LOUER OU A VENDRE

Cette belle et spacieuse maison No. 100 rue St-Denis, coin rue Dorchester

12 pièces à part les mansardes, installation supérieure, fournaise à eau chaude, toute neuve. Terrain 32 x 150 pieds, maison 32 x 45 pieds, écuries et remise, ruelle en arrière. Excellente localité pour résidence privée, maison de club ou salle de reunion. L'une des plus belles propriétés du quartier. S'adresser à Jos. C. Beauchamp, gérant Succession Wilson, No. 17 Côte de la Place d'Armes. mr-s- jno.

MAISON A LOUER

No. 783 RUE ST-DENIS

L'une de ces belles maisons en granit blanc, près Avenue Duluth, 12 pièces bien installées et en ordre parfait. Fournaise eau chaude, etc., Ecuries et remise, ruelle en arrière. S'adresser à la succession Wilson. Jos. C. Beauchamp, gérant, No 17 Côte de la Place d'Armes. mr-s- jno.

MAISONS A LOUER

RUE DORCHESTER
No 905 — Magnifique résidence, 14 chambres et grandes écuries.
No 899 — Magnifique résidence, 14 chambres et grandes écuries.
RUE ONTARIO
No 1801 — 14 chambres et extension.
RUE DES COMMISSAIRES
Nos 199 à 203, plusieurs grands bureaux bien éclairés et chauffés.
RUE NOTRE-DAME
No 1303 — Magasin avec soubassement.
S'adresser à
ARTHUR GAGNON, Gérant.
Succ. Hon. J. L. Beaudry.
41 bâtisse des tramways, Montréal.
305-3

A LOUER
MAISONS et LOGEMENTS

Nos 158 rue St-Georges (annex).
" 714 rue St-Laurent.
" 740A rue St-Laurent.
" 742 rue St-Laurent.
" 750 rue St-Laurent.
" 754 rue St-Laurent.
" 762 rue St-Laurent.
" 766 rue St-Laurent.
" 8 rue Guilbault.
" 75 rue St-Charles Borromée, chauffé
" 366 rue St-Jacques.
" 24 ruelle Roy.
" 166 ave Hôtel de Ville.

MAGASINS A LOUER

No 728 rue St-Laurent.
" 734 rue St-Laurent.
" 736 rue St-Laurent.
" 741A rue St-Laurent.
" 746C rue St-Laurent.
" 140 rue St-Laurent.
" 364 rue St-Jacques.
" 22½ square Chaboillez.
CREDIT FONCIER F. C.
jno 30 rue St-Jacques.

A VENDRE

Nos 712 à 768 rue St-Laurent (Block Baxter).
Nos 18, 20, 22½, carré Chaboillez.
Nos 140, 142, 144 rue St-Laurent.
No 158 rue St-Georges (annex)
Nos 1990, 1992, 1994 rue Notre-Dame.
Nos 43 et 45 rue Dalhousie.
Nos 98 à 101 rue Cadieux.
Nos 166 à 172 avenue de l'Hôtel de Ville.
Nos 1090 à 1100 rue St-Denis.
Nos 364 à 368 rue St-Jacques.
No 462 ave Wood, Westmount.
No 241 rue Sherbrooke.
Lot vacant rue Chatham 203x131.
CREDIT FONCIER, F. C.
307-jno 30 rue St-Jacques.

PROPRIETES A VENDRE

dans toutes les parties de la ville, payant de 10 à 12 pour cent, avec conditions de payements très faciles. S'adresser à La Maison de Finance Cadieux, édifice "La Presse." 23 26

MACHINERIES A VENDRE

La "Laurie Engine Co" a les machineries d'occasion suivantes pour vendre à des prix très attrayants.
18 x 42 Engins à condenser, avec détente.
15 x 30 Engin Corliss, automatique Laurie.
14 x 36 Engin Corliss, automatique Laurie.
13¾ x 30 Engin avec soupape à coulisse.
11 x 14 Engin très rapide Armington & Sims.
10 x 20 Engin automatique "Brown."
8 x 12 Engin Beckett, avec soupape à coulisse.
7 x 12 Engin avec soupape à coulisse.
7 x 9 Engin Léonard, avec axe coudé au centre.
30 x 10 pds. Chaudière horizontale, tubulaire.
8 — côtés 8" Machine à mouler.
3 — côtés 7" Machine à mouler.
20" Planeur Pony".
24" Meule automatique, pour couteaux.
Tour rapide à banc et contre-arbre de couche.
7 Chevaux vapeur.—Engin à gaz "Otto". Moteur électrique, 4 chevaux-vapeur.
S'adresser pour informations concernant les machines ci-dessus.

LAURIE ENGINE CO.,
321 Rue St-Jacques, MONTREAL
16-20-23

LA CURE DU Dr ROUBY pour rhumatisme

PETITES ANNONCES

Tarif des Petites Annonces dans la "LA PATRIE"

Emploi demandé.....	20 mots ou moins, 3 insertions 25c
Chambre à louer.....	
Trouvé.....	
Situation vacante.....	
Agents demandés.....	
Employés demandés..	
Servantes demandées.	
Maison à louer.....	
A vendre.....	
Propriété à vendre....	
Perdu.....	

EMPLOI DEMANDE

TENUE DE LIVRES LE SOIR. — Un jeune possédant de bonnes références demande de la tenue de livres pour le soir ou pour quelques heures durant le jour. Prix modérés. Ecrire F. C. "La Patrie" 307-2

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE un couple comme jardinier et servante générale. S'adresser à Chas. Berger 1604 Notre Dame. 307-3

ON DEMANDE. — On demande une cuisinière et une fille de chambre pour une famille de deux personnes; pas de lavage à la maison. S'adresser, 6 carré St-Louis. 306-jno.

ON DEMANDE des opérateur et finisseurs pour travailler dans une fabrique d'habits pour enfants et pantalons pour hommes. Salaire à la semaine. Emploi permanent, ouvert le soir pour les engagements. H. Vineberg & Co. 950 rue St-Laurent, Angle Avenue Duluth. 307-2

ON DEMANDE des couturières dans les pantalons ainsi que des apprentis au No 328 rue Papineau. 307-3

ON DEMANDE un couple marié, pour l'Ouest, le mari pour la culture et la femme pour la maison. S'adresser à F. X. Major, 22 Bâtisse Impériale ou 918 rue St-Urbain. 307-3

ON DEMANDE une jeune fille de 18 à 20 ans, pour prendre soin d'un bébé et aider au ménage. S'adresser 316a rue Dorchester. 307-3

ON DEMANDE un barbier chez M. W. Lalumière, 944 Ontario. 306-3

ON DEMANDE un garçon fort, parlant anglais, "Montreal Wire & Brush Works", 564 craig. 306-3

ON DEMANDE une jeune fille pour aider une jeune mère de famille à l'entretien d'un petit ménage de 4 personnes s'adresser 580 rue Drolet, à Montréal. 306-2

ON DEMANE. — Trois encadreurs, bons gages et emploi permanent, pour un ouvrier de première classe. S'adresser à Malone & Robertson, 1803 rue Notre-Dame. 304-1

ON DEMANDE. — Une compagnie d'Assurance sur la vie, florissante et bien établie, désire avoir un agent général, pour la ville de Montréal. Il faut que ce soit un homme d'affaires compétent et un bon solliciteur. Références exigées. S'adresser Boite de Poste Cinq Cent. Toronto. 300-6

ON DEMANDE — Des agents pour nous représenter dans les villages, villes et districts ruraux, pour la vente de lignes de plantes décoratives, et de plants d'arbres fruitiers vigoureux cultivés pour notre commerce de la Province de Québec. Conditions libérales. S'adresser maintenant Pelham Nursery Company, Toronto, Ont. 303-6

ON DEMANDE une jeune fille pour l'ouvrage léger de la maison. S'adresser 492 St-Jacques. 306-3

ON DEMANDE. — Une servante générale, pour une petite famille. Pas d'enfants. Salaire libéral à une jeune fille compétente. S'adresser 419 rue Mance. 19-21-23

ON DEMANDE. — Des personnes compétentes pour travailler les pantalons et les habits d'enfants. Emploi permanent. Salaire à la semaine. H. Vineberg & Co., Fabrique 950 rue St-Laurent angle avenue Duluth. 20-21-23

ON DEMANDE 500 représentants des deux sexes, tout âge à la campagne. Profit assuré de $3.00 par jour; capital et expérience pas nécessaires. Echantillons gratis. Dery & Fils, Montréal. 14-16-19-23

ON DEMANDE.— Cinq hommes de première classe pour voyager avec échantillons de claques, comme ligne supplémentaire, dans différentes parties de la province de Québec. Mentionnez dans l'application le territoire que vous devrez couvrir. S'adresser immédiatement. Boite de Poste, 1094, Montréal. 307-3

ON DEMANDE immédiatement deux voyageurs expérimentés, pour la province de Québec. Bon salaire. Meilleurs références exigées. Se présenter 204 rue St-Jacques, chambre No 1, mardi prochain.

SERVANTE. — On demande une servante générale, 84 Cherrier. 307-3

ON DEMANDE pour chaque paroisse de la ville et banlieue un homme actif et intelligent. Devra fournir références et cautionnement. Se présenter 204 rue St-Jacques, Chambre 1.

COUTURIERE. — On demande une bonne couturière, pour habit, sachant bien le moulin. S'adresser L. Boyer, 239 St-Jacques. 307-3

A LOUER

A LOUER. — Magasin et logement, avec écurie, cave, fournaise, 10 appartements, H. et W. C. Bonne place d'avenir Prix $25.00. S'adresser M. Lapierre, 1202 St-Jacques. 307-3

A LOUER. — Près de la rue Notre-Dame, commencement rue Murray. Plusieurs beaux logements, avec améliorations modernes, 6 appartements et plus, $11.00 en montant. S'adresser 225 rue Murray, près Notre-Dame. 307-3

A LOUER. — Boulangerie et logement, bon four, pétrins, table et tablette, grande cour, trois places d'écurie, le tout en parfait ordre, S'adresser 1170 avenue Hôtel de Ville. 307-3

A LOUER. Logements St-Hubert, 107.— Bas 2 étages, 9 chambres, B.W.C.; St-Christophe, No 50-52 (Cottage) 7 chambres, cave, cour; Ave Hôtel de Ville, 152 à 160, Beau haut, 8 chambres; Ave Hôtel de Ville, 150 à 158. Bas 2 étages, 7 chambres, cave et cour; Berri, 462 à 470, Bas (flat), 6 chambres, cave et cour. A. Lapierre, 309 Sherbrooke. 302-6

A LOUER, 28 logements: Prix, $5, $6 $8, $10, $12 et $15. S'adresser dans l'après-midi et le soir. A. L. Tessier, 557 St-André. 305-3

A LOUER. — Plusieurs logis de 3 à 5 appartements situés rue Larin, près Lemontagne. Prix de $4.50 à $7.00. S'adresser L. Larin, 2237 Notre-Dame. 306-3

A LOUER.— Le haut du Western House, coin McGill et St-Paul, 37 chambres, bon pour maison de pension. S'adresser Dame. F. D. Lapierre, coin Fulford et Notre-Dame. 306-3

A LOUER.— Un clos pour le commerce de bois et charbon, récemment occupé par Ernest Dupont, au coin des rues Ste-Catherine et Beaudry. Une personne solvable pourra obtenir un bail pour jusqu'au 1er mai 1906. S'adresser à Lamarche & Benoit, No 1709 rue Notre-Dame, Montréal. 16-19-23

A LOUER. — 735 rue Ste-Catherine, un magasin, deux vitrines, 54 pieds de profondeur, avec écurie et cour seule $25. On pourra avoir un logement au-dessus de 6 appartements pour $9.00. S'adresser à C. H. Laurier, 10 rue Cherrier. 306-6

A LOUER.— Cet entrepôt central et commode, No 25 rue des Communes. S'adresser à la Succ. H. B. Smith, 31 rue King. 306-12

LOGEMENT ET BOULANGERIE à louer à Maisonneuve rue Notre-Dame No 569. S'adresser à Siméon Leduc. Station de Police, Maisonneuve. 306-6

Epargnez du temps et les frais, de venir au bureau de LA PATRIE pour vos petites annonces. Laissez-les à nos succursales. Les annonces sont prises là aux mêmes conditions qu'à notre bureau principal.

Pharmacie BARIDON
Coin St-Denis et Ste-Catherine.

Epicerie VAILLANCOURT
Coin St-Denis et Mont-Royal.

Pharmacie ROY
347 Ste-Catherine,
Angle rue Préfontaine.

Pharmacie PICOTTE
717 Ste-Catherine.

M. LEPINE
577 Notre-Dame, Maisonneuve.

Pharmacie McDUFF
1980 rue Saint-Jacques, St-Henri.

Pharmacie WOOLLEY
Coin Seigneurs et Notre-Dame.

Pharmacie BRAULT
651 rue St-Laurent.

Pharmacie BARBEAU
Rue Ontario, Coin St-André

Librairie CHAPMAN
2407 rue Ste-Catherine.

Pharmacie PREVOST
Coin St-Denis et Roy.

MAISON A LOUER.— Belle résidence, No 467 rue Sherbrooke, 12 pièces, bien finies et en bon ordre, cuisine de plein pied, fournaise eau chaude et plomberie moderne. Grand terrain, situation superbes. S'adresser à Jos. C. Beauchamp, No 17 Côte Place d'Armes. mere-sam-jno

MAGASIN A ST - CHARLES. — Chance extraordinaire, bonne place d'affaires, grand magasin à deux étages, deux grands hangars, un avec élévateur, engins, pompes et boyaux. Comme il reste un magasin dans un centre comme Saint-Charles, il y a de l'argent à faire. En vente pour cause de santé. S'adresser à Chicoine et Frère, St-Charles, Rivière Richelieu. 307-6

LOGEMENTS confortables à louer immédiatement rue Cadieux, 795 et 892, rue Mont Royal, 164, rue Moreau, Hochelaga, 353, rue Selby, Westmount, No 60, Gilbert Martin, 80 rue St-Gabriel, vis-à-vis Champ de Mars. 307-jno

CHERCHEZ-VOUS A LOUER ?
Consultez les Petites Annonces de
"LA PATRIE"

A VENDRE

A VENDRE. — Avenue Papineau, grandes bâtisses de fabrique, pour meubles, chassis, portes, etc. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 rue St-Jacques. 303-6

A VENDRE. — 450a avenue Laval, maison en briques solides, seule (self-contained) moderne, $3,000. P.E. Brown agent d'immeubles, 97 rue St-Jacques. 303-6

A VENDRE.— 274, 280 rue Liverpool, logements (flats) modernes, 2 étages, en briques solides, placement de 10 pour cent. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 rue St-Jacques. 303-6

A VENDRE.— 922, 824 rue Albert, St-Henri, bloc de 5 logements, $4,000. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 rue St-Jacques. 303-6

A VENDRE. — 3229, 3231 rue Notre-Dame, Ste-Cunégonde, magasins, étables, $4,750.00. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 rue St-Jacques. 303-6

A VENDRE.— Rue Notre-Dame Est, site inégal pour fabrique, 90,000 pieds de terrain, les chars passant près $4,000. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 rue St-Jacques. 303-6

A VENDRE.— 445 Rachel, maison seule (self-contained) chauffée à l'eau chaude, bonnes écuries, $3,250. P. E. Brown, agent d'immeubles. 303-6

A VENDRE.— 65 rue Mansfield, maison seule (self-contained), bonne localité pour un médecin ou un dentiste $7000. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 rue St-Jacques. 303-6

A VENDRE.— 90 rue Ste-Famille, maison parfaite seule (self-contained), $7,000. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 rue St-Jacques. 303-6

A VENDRE.— 310 rue Prince Arthur, maison de 11 appartements, seule, (self-contained), $4,750. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 rue St-Jacques. 303-6

A VENDRE.— 687 et 689 rue St-Denis, maison à logement $5,000. Un bargain. P. E. Brown, agent d'immeubles 97 rue St-Jacques. 303-6

A VENDRE.— 415, 417 rue St-Denis, magnifique maison, 2 flats, bon marché $5,750. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 rue St-Jacques. 303-6

A VENDRE.— 472 rue Dorchester, maison seule (self-contained) chauffée à l'eau chaude, plomberie découverte, $3,250. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 rue St-Jacques. 303-6

A VENDRE.— Propriété commerciale, rue Ste-Catherine, près St-Denis, $14,000, une occasion rare. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 rue St-Jacques. 303-6

A VENDRE — 120 rue du Champ de Mars, belle résidence en pierre, près de l'Hôtel de Ville, $10,000. P.E. Brown, agent d'immeubles, 97 rue St-Jacques. 303-6.

A VENDRE — 136 rue Drolet, maison seule (self - contained) à bon marché, très belle $2,000. P. E. Brown, agent d'immeubles, No 97 rue Saint-Jacques 303-6.

A VENDRE. — Une belle petite maison avenue Duluth, près du Parc Logan, $2,750. P. E. Brown, agent d'immeubles 97 rue St-Jacques. 303-6

A VENDRE — Petite maison, 718 rue Drolet, très bon marché $1,000. P. E. Bron, agent d'immeubles, 97 rue St-Jacques. 303-6

VENDRE — 196 - 198 rue, Saint-Christophe, beau logement double, $3,500. P. E. Brown, agent d'immeubles 97 rue St-Jacques. 303-6

A VENDRE — 165 - 167 rue Cadieux, logement double, briques solides, $2,800. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 rue St-Jacques. 303-6

A VENDRE. — Chance exceptionnelle, "Le Monde Illustré", depuis 1884 à 1894, très bien relié, 1895 et 1896 pas relié, après six heures le soir, 518 Hôtel-de-Ville. 304-3

A VENDRE.— Une maison en brique, X370 rue Visitation, 12 appartements grandeur du terrain 64x97 pieds. Titres parfaits. 296-12

A VENDRE. — Propriété de Madame des Rivières, située coin des rues St-Joseph et St-Louis, Terrebonne. S'adresser à M. le notaire Mathieu, Terrebonne. 281-1-m.

A VENDRE, une ronde de lait, 40 gallons par jour, de la rue McGill à la rue Atwater. S'adresser 611 rue Sanguinet. 306-3

A VENDRE à bon marché, orgue Wood Boston, deux claviers et pédalier, bon instrument pour église, chapelle ou salon. B. de P., G. D., 2387.

A VENDRE, une propriété, entre coin Napoléon et Duvernay, Ste-Cunégonde, contenant 8 logements. Loyer $720 tout en bon ordre. Vente, cause de maladie. S'adresser 175 Duvernay. 306-3

A VENDRE — Pour homme qui a des connaissances, dans les habillements d'hommes, une besogne des plus promettante. S'adresser G. H. "La Patrie". 307-3

A VENDRE — Piano "Cottage" par Erard, clavier oblique et tri - corde complet. Son doux et en parfait ordre, prix $125, payable $5.00 par mois. Layton Bros., 144 rue Peel, carré Dominion. 23-26

A VENDRE.— Une propriété 443, 445 447 rue Beaudry, 5 logements en parfait ordre, loyer annuel $288.00 vendra bon marché. S'adresser 172 rue St-Christophe. 307-3

LOTS. — Avis aux constructeurs. — A vendre, deux magnifiques lots, avec petite maison, Avenue Hôtel de Ville, valeur réelle $1,500, vendra $1100. Gilbert Martin, 80 rue St-Gabriel. 307-jno

MAGASIN DE TABAC ET JOUETS A VENDRE, pour cause de maladie, magnifique place d'affaires, bonne clientèle. S'adresser immédiatement 347B Rachel entre Rivard et Berri. 306-6

EPICERIE A VENDRE. — Epicerie bien connue, stock frais, quartier St-Louis, loyer avec logement privé $25.00. 305-3

PLACE A VENDRE. — Le soussigné offre en vente un emplacement avec dépendance, c'est-à-dire une bonne maison, une boutique de forge, avec son outillage, grange, remise, etc., située à 3 milles de l'église et de la station du chemin de fer Ste-Justine, à quelques pas du Bureau de Poste et du magasin Rouge. Les conditions seront très faciles. S'adresser à Adrien Duchaine, ou à M. Ch. A. Maynard. 303-4

UN BARGAIN.— Rue Berri, propriété en brique solide, 6 logements, bien loués. Terrain 50 x 109. Revenu $720.00. Prix $7,000 Conditions faciles Lapointe & Beauchamp, 66 rue St-Jacques. Bell M. 4187. Merc. 621.

TERRES A VENDRE, échanger ou louer. Conditions très faciles, $200 à $1,000 comptant, balance payable comme un loyer, 60 arpents à Napierville, 164 arpents à Chambly, 65 arpents à St-Laurent, 80 arpents à Pointe Claire, 240 arpents à Ste-Sophie, 66 arpents à St-Eustache. Pour informations voir GILBERT MARTIN, 80 rue St-Gabriel vis-à-vis Champ-de-Mars. 307-jno

PROPRIETES.— Vrais bargains! No 884 à 892, rue Cadieux, 6 logements, évaluation $8,500, hypothèque $5,500 à 5 p.c., vendra $7,500; Nos 791 à 797 rue Cadieux, 6 logements loués $504, évaluation $5,500, vendra $5,000. Nos 353 à 359 rue Moreau, 6 logements loués $336, vendra $3,500. Nos 50 à 66 rue Selby, Westmount, 8 logements, loués $1200, vendra $12,500 hypothèque $7,000 à 5 p.c. Pour informations, voir GILBERT MARTIN, 80 rue St-Gabriel, vis-à-vis Champ-de-Mars. 307-jno

RESTAURANTS licenciés à vendre, $800, 1200, $1500 jusqu'à $10,000, recettes $90 à $300 par semaine, vendre $250 à $2,500 comptant, balance facile, plusieurs épiceries depuis $300 en montant; magasins de cigares, jouets, cadres, rue centrale, places de 12re classe vendra bon marché, cause maladie, un homme et une femme de santé peuvent se faire un salaire de $50 par mois. Cloture de bois et charbon à vendre immédiatement. Cause mortalité. GILBERT MARTIN, 80 rue St-Gabriel, vis-à-vis Champ-de-Mars. 307-jno

Choix de 15 bons pianos carrés à des prix se chiffrant à $75, $90, $100, $125 à $150 chaque. Payables à $3 à $5 par mois. De ce nombre se trouvent des pianos des premiers fabricants. Nous avons réduit leurs prix au ¼ de la valeur régulière et nous espérons les écouler la semaine prochaine. Si vous avez un appartement d'une bonne grandeur et que vous vouliez faire une excellente affaire, venez à notre magasin principal, 2366 rue Ste Catherine, ou à notre succursale, 162 rue Ste-Catherine Est, et examinez et entendez nos pianos.
CIE LINDSAY - NORDHEIMER.

$225 Pour un très beau piano Cabinet grand, "Ennis", en noyer, aussi bon que neuf, à trois pédales avec tous les perfectionnements. Son musical. Il y a à peine une égratignure sur la caisse. Nous accepterons $10.00 comptant et $6.00 par mois.
CIE LINDSAY - NORDHEIMER,
2366 rue Ste-Catherine

$250 Payable à des conditions très faciles, un grand piano échantillon, de Wiser Bros., de New-York, de acajou. Ce piano a quatre pédales y compris une pédale pour mandoline et une pour Tremolo. Le son est riche et très puissant. — Ce piano est vendu régulièrement $400, à notre prix réduit, c'est un grand bargain. Venez le voir et l'entendre à notre succursale de l'Est, 1622 rue Ste-Catherine. Cie Lindsay - Nordheimer

BOIS DE CORDE à vendre. — J'ai à vendre 300 cordes de bois marchier, pleine et du bois mou. Alexis Forland, Contrec-ur. 307-6

A VENDRE. — Presque pour rien, articles en granit. Il faut les vendre sans réserve, aucun prix refusé, venez juger vous-même. 2643 Notre-Dame, entre Canning et Fulford. 307-4

A VENDRE OU A LOUER. — Cinq magnifiques cottages à Verdun, rue Gordon, lot 25 x 112½, 8 appartements bien finis, à raison de $100 par année ou aux mois. O. S. Hénault, 34 Napoléon, Ste-Cunégonde. 307-3

ARGENT A PRETER

Argent à prêter, sur hypothèque par montants de $500 et plus, propriétés à vendre etc., C. M. Domingue, notaire, 16 rue St-Jacques. Téléphone Main 1098. fév.9.12.14.16.19.21.23.26.28.

ARGENT A PRETER.— Par montants de $500 et plus aux taux les plus bas du marché. Lapointe & Beauchamp, 66 rue St-Jacques, Bell M. 4187. Merch. 621.

PERDUS

$10 SERONT données à toute personne qui apportera ou qui fera trouvé une montre et longue chaine en or, pour dame, perdues dimanche après-midi le 17 février, M. Alfred Labrecque, 211a St-Dominique.

DIVERS

$5.00 PAR JOUR.— Vous gagn



LA BOURSE

A New-York, les cours ont généralement baissé, bien qu'à Londres le ton soit meilleur et que les valeurs Américaines soient bien cotées.

Notre bourse a été caractérisée, cette semaine, par une faiblesse à laquelle ont échappé seulement quelques valeurs favorisées et les Banques, sur lesquelles, comme nous le signalions recemment, les petits capitalistes aiment à placer leurs fonds, avec la confiance de leur voir donner de bons produits cette année.

La Royale Electrique et surtout le Gaz ont vu des cours élevés. On parle plus que jamais de la fusion des compagnies d'éclairage et il n'y a pas de doute que si des acheteurs s'étaient décidés à entrer dans le marché, la hausse aurait été encore plus accentuée.

Les mines ont été négligées, à l'exception du Republic, sur laquelle la spéculation a opéré assez activement.

Le tramway de Halifax montre un peu plus de fermeté; il semble disposé à regagner tout au moins une partie du terrain perdu.

Voicile tableau des transactions de la semaine :

Valeurs	Ventes	Plus haut	Plus bas	Clôture
Canad. Pacifique	1425	90¾	89½	90 3-8
Twin City	250	68		68
Tram. Montréal	1037	265¼	264	265¼
Tram. nouveaux	87	259	258	259
Tram. Toronto	538	108½	107½	108½
Tram. St-Jean	5	117½	90	90
Tram. Halifax	100	91	90	90
Richelieu Ont.	157	109½	108	109½
Gaz	5573	235	229½	233¾
Roy. Electr.	2325	219	216	218
Duluth	1275	6¾	6	6 3-8
Duluth pref.	975	16½	16	16
Cable	102	167¼	166 3-8	166½
Dom. Cotton	175	90	89¼	89¼
Col. Cotton	75	79		79
Teleph. Bell	11	171¼	171	171
Dom. coal ordin.	50	34¼		
Dom. Coal, pref.	155	110½	110	110¼
Laurentide Pulp	100	115		
National Salt	250	41		
Banque de Montréal	30	258		258
Banque du Commerce	34	152	151½	151½
Banque de Québec	35	119¼		
Banque des Marchands	105	158¼	157 5-8	158¼
Banque Moison	59	195	194	194¼
Republic	5187	45	43	45
Virtue	1000	29		
Payne	13500	48	46	47
North Star	1500	87	86	86

$2,000 obligations de la ville, 7 p. c. à 190.

COMMERCE GENERAL

La semaine a été passablement tranquille, l'on pourrait même dire indolente, comme le veut le commencement du carême. L'annonce que les traverses étaient rompues a engagé pas mal de gens à rester chez eux et la température encore bien froide n'a pas permis de songer aux achats que l'on doit faire en vue du printemps.

La glace est superbe, de forte épaisseur. C'est dire qu'elle est abondante et de bonne qualité, mais les marchands n'en manifestent pas moins le désir d'en hausser le prix.

Le commerce du charbon a passé par des transes assez vives. La grève des mineurs l'ayant empêché de faire venir par eau les approvisionnements habituels, il a dû recourir au transport par chemin de fer et les tempêtes de neige, menaçant d'interrompre la circulation, lui ont fait craindre de ne pas recevoir journellement le nombre de chars dont il a besoin pour alimenter la consommation. Heureusement, ses craintes ne se sont pas réalisées et il n'a qu'à se louer d'une température qui a obligé tout le monde à entretenir poêles et fournaises avec un soin continuel.

Les rentrées d'argent sont dures et l'on s'en plaint assez vivement dans le gros. Mais les espérances que l'on fonde sur la saison prochaine et l'activité que ne saurait manquer de ramener le printemps dissiperont vite ce malaise, en somme léger et temporaire.

GRAINS ET FARINES. — L'Angleterre ne semble pas le moins du monde disposée à répondre aux tentatives de hausse de la spéculation américaine. L'Argentine et l'Australie,elle, offrent abondamment des grains d'une qualité tout au moins aussi bonne, en tous les cas sujets à moins de critique que ceux provenant de ce côté de l'océan et les Anglais en profitent pour tenir, une fois de plus, tête à Chicago et New-York.

A Montréal, l'exportation se plaint d'une tranquillité un peu trop prononcé et du manque de demande pour l'ouverture de la navigation. Mais ce n'est pas la première fois que les ordres tardent à être donnés et l'on ne peut conclure de ce retard que la saison sera mauvaise.

Le marché local est sans animation, à des prix stationnaires. L'avoine tient bon, mais sans donner lieu à de grosses affaires.

Les farines du Manitoba sont fermes et, bien qu'aucun changement ne se soit produit dans les prix, la bonne tenue des blés de cette provenance semble indiquer qu'ils pourront monter dans l'avenir.

Bonne demande et prix durs pour les issues, peu abondantes. On cote : Son de Manitoba, en sacs $17 ; gru, $18; moulie, $20 à $24; son d'Ontario, sans emballage et gru, de même provenance, $18 la tonne.

BEURRE, OEUFS, FROMAGES. — Le beurre trouve un écoulement satisfaisant. Les cours sont favorables et l'on paie: meilleurs produits de crémerie, 22½ à 23c; seconde qualité, 21 à 21½c; produits de ferme de l'ouest, 16½ à 17½c; du Manitoba, 16½c.

Les marchands de fromage ont adressé une circulaire aux fabricants, pour leur indiquer les améliorations à réaliser afin d'obtenir plus de succès sur les marchés européens. Cette semaine, le marché a été purement nominal.

Les œufs baissent toujours un peu ; c'est maintenant de 20 à 22c que l'on côte les frais, avec une bonne moyenne de ventes à 21c. Les chaulés de toute provenance et les conservés de glacières sont inchangés.

EPICERIES. — Des changements notables ont été faits, cette semaine. Les sucres jaunes de basse qualité ont baissé de 15c et les qualités inférieures de 10c, à $3.80 à $4.45 les 100 livres.

La baisse de 2c par gallon sur les mélasses des Barbades, a été une surprise. On l'explique par une ouverture plus hâtive du marché et par une diminution appréciable de la demande.

Les thés de Chine arrivent abondants, pour les qualités bon marché, et ils sont entre les mains de deux ou trois maisons seulement.

Les thés du Japon sont toujours favorisés par une bonne demande et les stocks diminuent rapidement.

Les figues ont baissé de ½c la livre, elles valent 7c. Les dattes ont reculé de ½c, elles se vendent 4c dans le gros.

Les balais ont subi une baisse de 15 p.c., en moyenne. Le câble sisal est en hausse de 1c la livre, nous le cotons de 10½ à 12c.

FERS, FERRONNERIES ET METAUX. — Depuis que l'entente a cessé entre les manufacturiers de clous pour fers à cheval, les prix ont baissé ; l'escompte pour la première qualité est de 50 ; 10 et 5 p.c. et pour la 2e qualité de 50, 10 et 10 p.c.

HUILES, PEINTURES ET VERNIS. —L'huile de lin ne s'est pas raffermie, bien qu'il y ait eu des mouvements de hausse en Angleterre.

Le blanc de plomb est en baisse de 37½c par 100 lbs : nos cotes sont changées d'autre part.

POISSONS. — La situation est la même pour la morue verte, on en manque et on la remplace aisément par la morue sèche ; la morue pelée et désossée.

La truite des lacs fait également défaut.

PRODUITS CHIMIQUES. — On vend à $2.50 les 100 lbs, la soude caustique 60 degrés en petits drums.

SALAISONS, SAINDOUX, ETC. — Les lards de l'ouest en quarts se vendent maintenant de $20.00 à $20.-50, c'est une baisse de 50c par quart.

Les lards canadiens, le bacon et les jambons sont sans changement à nos cotes.

Les saindoux sont très fermes. Le commerce de gros continue cependant de vendre aux anciens prix.

FRUITS VERTS. — En fruits verts, le volume des affaires a été assez considérable.. Les premières fraises américaines sont arrivées, il y a quelques jours, et se paient de 40 à 50c la pinte. Les ananas sont plutôt en petite quantité et leur prix est plus élevé. Il n'y a plus de raisins Catawba ; ceux de Malaga deviennent rares surtout pour la qualité de choix, qui ont monté de 50c à $2, par petit baril. Les approvisionnements de pommes sont restreints, mais en bonne demande et le No 1 a subi une augmentation de 50c le baril. Les oranges de Valence sont plus fermes. On cote en oranges : Jamaïque, $4 à $4.50 le baril ; Californie, (navels) $2.50 à $3.50 ; Valence, $4 à $4.25 par 420 fruits ; extra, $5.25 ; Floride, $3.50 à $4.

Citrons de Messine, boites de 300, $2.25 à $2.65 ; bananes, $2 à $2.-75 le régime ; atocas, $5.50 à $12 le baril ; oignons d'Espagne, $2.75 la caisse ; raisins de Malaga, $5.50 à $6 le petit baril ; poires de la Californie, $2.50 à $3 ; ananas, 20c à 30c ; celeri de Californie, $4.50 à $5.25 ; pommes, extra, Spies, $4.50 à $5 ; No 1; $3.50 à $4 ; No 2, $2.75 à $3.25 le baril.

PRECIEUX ALMANACH GRATIS

Nous avons reçu une copie du nouvel almanach pour 1901, publié par la "Royal Baking Powder Co." C'est un livre artistique et utile et qui sera très intéressant pour les ménagères. Une particularité remarquable de l'almanach est les pronostics pour la température de tous les jours de l'année, par le Prof. De Voe, qui a correctement prophétisé le grand cyclone de Galveston et autres évènements météorologiques importants. Nous sommes autorisés à annoncer que toutes les lectrices de ce journal peuvent s'en procurer une copie gratuitement, en en faisant la demande à la compagnie, 100 rue Williams, New-York.

VOL DE FLANELLE

J. B. Arcand, âgé de 24 ans, a été arrêté par le constable Foster hier soir sous l'accusation d'avoir volé plusieurs verges de flanelle, au magasin de M. Paul Desjardins, angle des rues Charlevoix et Centre.

L'ASILE DE VERDUN

A l'assemblée annuelle des directeurs de l'asile de Verdun, jeudi, M. S. Finley a été élu président. Tous les autres officiers ont été réélus.

GRIPPE
FIEVRE
TOUX
Mal de Tete
VIN Crésó-MORIN phates
"Cachets-Morin."
M.J.S.



LES ECHECS

Toute correspondance concernant les Echecs doit être adressée à M. J. A. DUBREUIL, Boîte 45. Maisonneuve, P. Q.

PROBLEME NO 36

Noirs — 5 pièces



Blancs — 8 pièces.

Les Blancs font mat en deux coups.

PROBLEME No 37.

Noirs — 9 pièces.



Blancs — 7 pièces

Les Blancs font mat en trois coups.

SOLUTIONS DES PROBLEMES DE CONCOURS

No. 32 (par Blake) — T 4 CD.

REMARQUE — A cause des nombreux pièges tendus par l'auteur de ce superbe problème, le nombre de solutionnistes qui ont réussi à en avoir raison est assez restreint. Cependant que ceux qui ont échoué se consolent ; ils ne sont pas les seuls. Comme bien on l'a pensé une telle composition du brillant Blake n'est pas inédite; ce problème fait le tour de la presse et est une des "bêtes noires" des solutionnistes forts comme faibles. Les "essais" F. 5C et P 7 C semblent devoir atteindre le but, mais en sont empêchés par P 5 F (on remarquera qu'après P 5 F, P 4 D ne mate pas, car P x P e.p) 3—P x P est répondu par F 2 T. — (Red).

No. 33 (par Slater) — C (3 C) 4 R.

Commentaires (No 32). — "Un chef d'œuvre sans tache, très taquineur".— "Plutôt difficile et admirablement construit." — E. de C. "Le mat se donne par cette T, la D, les Cs ou le PD, les autres pièces sont des immobiles et le R est un roi "fainéant" ; le FC n'est là que pour créer une variante si "P x P".— PawN.

"Problème très fort, l'un des jolis "deux coups" que l'on puisse désirer". — A.A.

"Un beau problème, "essais" magnifiques".— F. Morrison.

Commentaires (No 33). — "Un vrai beau "trois coups".— Les Cs à 6 FR et à 4 R se couvrent mutuellement de leurs boucliers, enferment le R comme dans une souricière, ne lui laissant qu'une porte de sortie à 5 FR. Or, voici le R qui sort; la reine vient aussitôt se poster à 1 R.— A sa vue le roi perd son sang froid et recule — mal lui en prend, car la reine le poursuit à 3 CR et lui fait mordre la poussière. Tout en reconnaissant l'imprudence de sa folle sortie, le roi vaincu regrette pourtant son manque de bravoure. Au moins, dit-il, si j'avais eu le courage de continuer jusqu'à 6 FR, je serais mort quand même, mais au champ d'honneur. Si le roi fut resté à sa place et se fut couvert une autre sortie en avançant le P à 6 D, il est singulièrement déjoué les plans de l'attaque ; car alors les Cs n'avaient plus qu'à se sacrifier pour l'honneur du drapeau et à s'embrasser dans la mort, l'un à 4 R, l'autre à 5 D, et le R noir n'ayant d'autre alternative que de massacrer l'un ou l'autre devait inévitablement être pris par la reine soit à 5 TD soit à 1 TR."— V. Colenti. "Beau problème, mais trop de duels."— E. de C. "Neuf ingénieux défilé en un clin d'œil."— Reine. "Elégant et raffiné."— A. Knight.

"Un problème qui, quoique facile,peut être considéré comme une véritable composition de goût."— A. A.

"Jeu de cavaliers bien admirable."— L. C. Wurtele.

POSITION DES CONCURRENTS

Noms	Dernière mention	No 32	No 33	Total.
A. A.	25	2	3	30
Reine	25	2	3	30
Gus.	25	2	3	30
J. E. Lamer	25	2	3	30
W. Brulotte	25	2	3	30
E. de C.	25	2	3	30
F. Morrison	25	2	3	30
"Pawn	25	2	3	30
V. Colenti	25	—	3	27
"Caval"	22	—	3	27
A. Knight	22	—	3	27
H. Letourneau	22	—	3	27
Louis C.	21	—	3	26
J. L. F.	21	—	3	24
H. G. de St-G.	19	—	—	20
C. D. Savariat	18	—	3	20
Pion du R.	18	—	3	20
L. C. Wurtele	17	—	3	19
Morphy	17	—	3	19
F. d'E.	16	—	3	18
Bon Ami.	16	—	3	18
J. A. M.	14	—	3	16
A. Wilson.	14	—	3	16
Cavalier	14	—	3	16
A. Beausejour	15	0	0	15
C. H. M.	13	—	3	15
E. L. Desautels.	14	0	0	14
L. Morin	14	0	0	14
H. W.	11	—	3	13
Simon B.	7	—	3	9
M. F.	7	2	—	8
Elève	8	—	—	6
P. L. Meunier	6	0	0	6
H. Vaillancourt	3	0	0	3
L. Valipette.	5	—	—	3

LA C.C.A.

Plusieurs correspondants et membres de cette association qui ne peuvent obtenir aucune satisfaction de la part du secrétaire nous adressent depuis quelque temps des demandes de renseignements sur le programme de cette association. Nous devons avouer que nous ne sommes pas plus compétent pour les renseigner sur ce sujet que nos confrères, car évidemment, nous ne comptons plus aux yeux des dieux! Tous nos efforts depuis deux ans pour obtenir des renseignements quelconques n'ont abouti à rien et nos appels réitérés n'ont trouvé pour toute réponse que leur propre écho! On lit bien de temps à autres quelques entre-filets dans une certaine partie de la presse dans lesquels cet inefable dignitaire veuille bien daigner nous faire part de son désir de réapparaître sur la scène le plus ingénument possible ; mais des explications sur sa négligence passée et son dédain pour les règles de la civilité la plus vulgaire, pas une seule! C'est vraiment d'un sans-gêne qui frise l'impudence!

Allons revenez à vous, ô superbe potentat, rappelez-vous que les rois même ont des devoirs et pas seulement des droits, encore moins des passe-droits allant jusqu'à l'impolitesse. Revenez à de meilleurs sentiments et prouvez que vous êtes sincère, sinon il ne nous restera qu'à faire appel aux autres officiers supérieurs de l'association. L'association se compose naturellement d'un président, de vice-présidents, etc., tous hommes de bien et possédant la confiance des membres qui les ont choisis. Or, tout ce que nous pouvons reprocher à ces messieurs, c'est leur manque de vigilance envers certains officiers qui n'ont pas fait leur devoir. Nous croyons qu'une enquête s'impose, et s'ils veulent bien daigner se donner la peine de s'enquérir des faits nous leur en promettons d'intéressants.

Après tout ne serait-il pas préférable de fonder une nouvelle association, dans la province de Québec? Ce serait peut-être le plus efficace remède et le moyen le plus équitable de parer aux échecs qu'on nous a fait subir en maintes occasions. Qu'en pensent nos amis?

VOX POPULI.

—o—

UN "HOT SCOTCH"

Le Cambit Ecossais n'est pas un début facile à défendre, et si les noirs n'y prennent garde ils se trouvent vite dans une situation embarassante.

La partie suivante jouée entre amateurs est digne d'être conservée comme une excellente défence à cette partie difficile.

GAMBIT ECOSSAIS

M. S. Fell	A. W. Séguin.
Blancs	Noirs
1—P 4 R	P 4 R
2—C 3 FR	C 3 FD
3—P 4 D	P x P
4—F 4 FD (a)	F 4 FD (b)
5—C 5 C	C 3 T ! (c)
6—P 3 FD (d)	D 3 F !
7—Roq	P 3 D
8—P 3 TR	F 3 R
9—F 6 C	P 3 T
10—F x C éch.	P x F
11—D 3 F	D 3 C
12—P 5 R (e)	F 4 D !
13—D 4 F	Roq. (TR) !
14—PF x P	P x P !
15—P x P	P 3 F ! (f)
16—C 3 FR	P x P
17—D 5 C	F x C !
18—D x D	P x D
19—P x F	T x P
20—R 2 C (g)	TD 1 FR
21—F x C	T x P éch !
22—T x T	T x T éch.
23—R 3 C	P x F
24—C 3 F	T x P
25—C 4 T	T 7 FD
26—C x F	T x C
27—T 1 D	T 4 D
28—T 1 FD	P 4 F
29—T 3 F	P 4 TD
30—R 3 F	R 2 F
31—R 4 R	R 3 R
32—T 3 T	P 5 F
33—T 4 T	P 6 F
34—R 3 R	T 4 F
35—T 4 C	R 4 F
36—T 1 C	P 7 F
37—T 1 FR éch.	R 4 C
38—R 2 D	P 8 F (D) éch.
39—T x D	T x T
40—R x T	R 5 F
41—Abandonnent.	

NOTES

(a) Ceci est la vieille méthode d'attaque, formant le véritable Gambit Ecossais.

(b) Réponse très correcte.

(c) Excellent, à l'avantage des Noirs, dans n'importe quelle variante.

(d) Ceci change la tournure de la partie ; mais l'une ou l'autre des continuations d'après la théorie, 6—C x PF ou 6—D 5 T, est défavorable aux Blancs. Cette dernière est tout simplement répondue par 6. . D 2 R et 7—. . P 3 D. La première variante produit un jeu assez intéressant : 6... C x C ; 7—F x C éch. ; 8—D 5 T éch, P 3 CR ; 9—D x F, P 4 D. 10—Roq., F 3 R ; 11—P 3 FD, P x PR ; 12—P x P, D x P, et conserve l'avantage.

(e) Etablissant une ingénieuse attaque, mais la réponse concluante des Noirs déjoue toute la manœuvre.

(f) Les Noirs ont joué les quatre ou cinq derniers coups avec un style élégant, et leur donne une supériorité très marquée.

(g) Pas d'alternative, s'ils veulent conserver le PTR, mais la situation devient dès lors inextricable. C'est le commencement de la fin!

CORRESPONDANCE

F d'E. — Impossible de vous donner les renseignements demandés. Voyez nos remarques concernant la C.C.A.

GUS. RICHER. — Ecrivez à M. Snellgrove, au City Athletic Club, Toronto. Peut-être serez-vous plus heureux que d'autres correspondants.

ALEX BEIARD. — Espérons que vous vous rétablirez promptement et continuerez à nous adresser vos correspondances très appréciées.

BON AMI. — Plus amples détails seraient fort utiles au besoin. Soyez convaincu que nous allons nous en occuper sérieusement.

PHILIDOR. — La fortune souvent sourit aux audacieux! Vous souhaitons tout le succès que vos efforts méritent. Veuillez nous communiquer le résultat.

J. L. F. — Votre analyse du No 29 n'a qu'un défaut qui, à notre humble avis est presqu'impardonnable, elle est hors proportion et pas assez sérieuse. Vous verrez que le R s'échappe s'il joue à 3 F?

DE COTE

Les vieilles méthodes de traiter les hémorroïdes et les maladies du rectum supplantées par le Pyramid Pile Cure

La vieille méthode de se servir de couteau, ligature ou dilatation pour traiter les hémorroïdes, outre qu'elle cause de cruelles souffrances, de fréquentes rechutes et même la mort, est regardée, maintenant, comme plus qu'inutile, si l'on considère le procédé que l'on suit de nos jours pour guérir cette maladie.

C'est souvent le dérangement du foie et d'autres organes internes, aussi bien que la constipation qui causent les hémorroïdes et c'est une faute de les traiter comme une simple maladie locale ; c'est la raison pour laquelle les emplâtres et les onguents ont si peu d'effet, et c'est ce qu'a démontré l'immense succès du "Pyramid Pile Cure."

Le "Pyramid Pile Cure" n'est ni un emplâtre ni un onguent ; il a la forme d'un suppositoire que l'on applique la nuit, qui atteint la membrane sensitive du rectum et agit à la fois comme un traitement local et constitutionnel, et qui, dans des cas de plusieurs années de durée, a opéré des milliers de guérisons permanentes.

Plusieurs victimes des hémorroïdes qui ont essayé des opérations chirurgicales sans obtenir de soulagement ni de guérison ont été surprises des résultats d'un traitement de quelques semaines au suppositoire Pyramid.

Le soulagement de la douleur est si immédiat que les patients, quelquefois, s'imaginent que le Remède Pyramid contient des opiats ou de la cocaïne, mais il n'en est pas ainsi ; il est garanti être tout à fait exempt de drogue délétère.

Ce remède est fait avec des huiles émollientes et a des propriétés astringentes qui font se resserrer les petites tumeurs et les vaisseaux du sang congestionnés, établissant par là une circulation naturelle.

Le "Pyramid Pile Cure" est strictement scientifique, et par sa composition et par son action thérapeutique, et le meilleur point à son crédit c'est qu'il est tout à fait sûr et inoffensif. Il n'en est jamais résulté aucuns mauvais effets, rien qu'un bien véritable.

Chose singulière, c'est que, de tous les remèdes brevetés qui sont offerts au public, le Pyramid est le seul qui ait une réputation nationale. C'est le seul remède contre les hémorroïdes possédant assez de popularité et de mérite pour qu'on puisse le trouver en vente dans toutes les pharmacies des Etats-Unis. Il se vend 50 cts pour un paquet de bonne grandeur.

Un petit livre sur la cause et la guérison des hémorroïdes est envoyé gratis par la poste à ceux s'adressant à Pyramid Drug Co., Marshall, Mich. 1-1

Si vous toussez—BAUME RHUMAL

PETITS FEUX

Vers 11.55 heures, jeudi soir, les pompiers ont été appelés chez M. G. M. Mild, 39 rue Lemoine, ou le feu s'était déclaré dans un baril. Pas de dommages.

A 4 hrs. hier matin, les pompiers ont été appelés chez M. N. Brault, 669 rue Ontario, où une fournaise surchauffée avait allumé un commencement d'incendie. Pas de domages.

Pour Guerir la Grippe en deux jours
Laxative Bromo Quinine enlève la cause.

NOS THEATRES

"A ROYAL ROGUE" A L'ACADEMIE

Les nombreux admirateurs de Jefferson De Angelis, seront heureux d'appreadre que leur incomparable favori paraîtra à l'Académie, la semaine prochaine. Au "Jolly Musketeer", que cet artiste a immortalisé, a succédé une opérette de grand mérite intitulée "A Royal Rogue". C'est cette opérette que M. De Angelis nous donnera pour la première fois à Montréal, la semaine prochaine.

Les journaux américains parlent avec enthousiasme de cette nouvelle composition. La troupe de M. De Angelis y a remporté des succès éclatants à New-York.

La musique en est captivante, et les scènes désopilantes, fort nombreuses, permettent à M. De Angelis d'y déployer son remarquable talent de comédien.

Les décors et les costumes sont féeriques.

La troupe se compose d'artistes tels que Henry Norman, Charles Dungan, Harold Vizard, John Dudley, Mlles Eva Davenport, Sandal Milliken, Hilda Hollins, Maude Poole et Adine Bouvier.

THEATRE ROYAL

"The Rose Sydell's London Belles" est à l'affiche pour le Théâtre Royal, la semaine prochaine. Nul doute qu'il y aura salle comble à toutes les représentations, car la pièce promet des surprises.

La pièce commence par "Barn Storming" où toute la troupe paraît sur la scène comme introduction au public et la pièce finale est un burlesque intitulé "Satan Wedding Night" ou "La Nuit de Noces de Satan" les plus capricieux en fait de burlesque seront satisfaits. L'étoile de la pièce, Rose Sydell est toujours jolie et ses costumes très riches ; elle est assistée par des beautés que nulle autre compagnie burlesque n'a pu se procurer. Dans l'olio figurent les sœurs Nelson, dans des actes et nouveaux exploits acrobatiques.

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS

"Le Médecin des Pauvres", le grand drame de Xavier de Montépin et Jules Dornay, sera joué aujourd'hui et demain, pour les dernières fois, au Théâtre National Français. Nous sommes heureux de constater une fois de plus que le succès de cette salle de spectacles si justement populaire s'accentue de jour en jour, et de féliciter la direction et les artistes.

Les applaudissements enthousiastes de l'assistance ont, à chaque représentation du "Médecin des Pauvres", récompensé les efforts de la vaillante troupe et, en particulier, de Mmes Bouzelli et de la Sablonnière, de Mlle Bérangère et de MM. Daoust, Hamel, Filion, Labelle, Petitjean, Palmiéri, Bouzelli, Godeau, Gravel et Valhubert.

"L'As de Trèfle", l'un des drames les plus émouvants de M. Pierre Decourcelle, l'auteur des "Deux Gosses" a été montée avec un grand luxe de décors et le plus grand soin, pour la semaine du 25.

Aussi intéressant que "Les Deux Gosses" dont les représentations au Théâtre National ont été si courues, "L'As de Trèfle" ne peut manquer de connaître un succès retentissant. Ce drame comporte nombre de très beaux tableaux et de scènes réellement empoignantes. Parmi ces dernières, nous ne citerons que l'assassinat de Julia (de la Sablonnière) par Narcisse (Hamel) et Mondétour (Palmiéri), le vol, l'arrestation de l'innocent Bernier (Labelle), puis la découverte des coupables. Comme tout drame moral, "L'As de Trèfle" se termine par le châtiment des criminels et la récompense des innocents persécutés, ce qui fait toujours plaisir aux âmes vertueuses.

Quant à l'interprétation, on ne peut douter qu'elle sera excellente, puisqu'elle a été confiée à des artistes de talent comme Mme de la Sablonnière, Mlle Rhéa, Mme Nozière, Mlle Bérangère et MM. Filion, Hamel, Daoust, Petitjean, Labelle, Bouzelli, Palmiéri, Godeau et Valhubert.

SOIREE DE FAMILLE — "MADAME LA MARECHALE"

C'est "Madame la Maréchale" qu'on jouera, jeudi prochain, le 28 février. Cette pièce appartient à la haute comédie; elle comprend 3 actes et elle est l'œuvre de MM. Alphonse Lemonnier et Louis Périchard. Elle a été représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu, le 8 juin 1891.

Son intrigue est analogue à celle de "Madame Sans-Gêne" de Victorien Sardou. Il y a même eu entre les auteurs des deux pièces une controverse sérieuse à cause de cette ressemblance des deux œuvres.

L'auteur dans "Madame la Maréchale" a voulu représenter un des types de femmes les plus marquants que Napoléon a pris des derniers rangs du peuple pour les élever aux premières dignités de l'Empire. Dans ce bouleversement, sont dessinés les personnages les plus originaux. Madame la Maréchale est la femme du maréchal de Ravinel. C'est une blanchisseuse qui se trouve, par son mari, élevée aux plus hautes dignités. Elle garde dans cette position les façons, le sans-gêne et la brusque franchise de son caractère.

Madame Chapdelaine jouera le personnage de "Madame la Maréchale" Ce rôle est fait à sa taille. Il est certain qu'elle fera sensation.

Nous terminons en disant que "Mafortes productions de la scène française, aussi cette représentation promet un succès sans précédent.

Les costumes dans cette pièce sont des plus brillants. L'action se passe sous l'Empire, et si la maison Ponton se montre aussi exacte que dans les brillants costumes d'"Antoinette de Mirecourt" cette pièce ne manquera pas de jeter un éclat sans pareil.

Extinction de Voix.—BAUME RHUMAL

A ST-TELESPHORE

(Correspondance spéciale)

St-Télesphore, 23. — Lundi, le 18 courant a eu lieu à l'église de St-Télesphore, le mariage de M. Emmanuel Léger, marchand de Coteau Station, avec Melle Marie Louise Sauvé, modiste. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Laberge.

La mariée ravissante dans un superbe costume, était conduite à l'autel, par son père M. Félix Sauvé, et le marié par son frère, George Léger. M. Zénon Lalonde, secrétaire de St-Zotique et Delle Georgiana Léger, sœur du marié, leur servaient de témoins.

A cette occasion, le chœur de chant de St-Télesphore, dirigé par M. Bourgon,fit très bien rendre la messe harmonique du second ton, le docteur J. C. Prieur, de Coteau Station, Jean Langevin et Geo. R. Vergier, de Coteau Landing, venus pour la circonstance, contribuèrent largement à ce succès. Le docteur Prieur, ancien élève des Jésuites et qui est un superbe tenor, rendit avec âme le "Cor Dolce" de Valenti, à l'offertoire. L'orgue était tenu par Madame Wilfrid Reid.

FERMETURE A BONNE HEURE.

Le Grand Magasin ferme à 1 heure le Samedi pendant Février. Le public favorisera ce mouvement en faisant ses achats à bonne heure.

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE

Rue Notre-Dame. Le Plus Grand Magasin de Montréal. 23 Février 1901.

Arrivée des Marchandises du Printemps

Tout au Grand Magasin annonce la venue prochaine du Printemps. Il y a un écoulement général des marchandises d'hiver afin de permettre un meilleur déploiement des marchandises du Printemps. Il y a de forts indices annonçant que les marchandises du printemps vont bientôt être en immenses quantités, et pendant de longs mois, nous nous sommes préparés à choisir et à mettre prêtes pour votre choix les élégantes nouveautés du Printemps. Cette vaste organisation et l'union d'efforts pour se procurer des marchandises pour le Printemps ensoleillé. En voici quelques-unes.

Nouvelles Etoffes à Robes du Printemps

Parmi les marchandises qui nous arrivent rapidement, pour le Printemps il nly en a pas qui soient autant admirées que nos nouvelles Etoffes à Robes. Nous en exposerons un lot intéressant Lundi, ne manquez pas de les voir.

Nouveaux Tissus qui se lavent pour le Printemps.
Nouvelles Mousselines, pour le Printemps.
Nouvelles Grenadines, pour le Printemps.
Nouvelles Soies, pour le Printemps.
Nouvelles Etoffes à Robes, pour le Printemps.
Nouvelles toiles pour le Printemps.
Nouvelles Dentelles, pour le Printemps.
Nouveaux Gants, pour le Printemps.
Nouvelle Bonneterie, pour le Printemps.

Les nuances du Printemps deviennent de plus en plus brillantes par tout le Magasin racontant des merveilles de beauté dans les nouvelles marchandises dont suivent quelques prix suggestifs.

Nouvelle Etoffes à Robes

Ce vaste Département est rempli des marchandises les plus choisies, des filatures les plus importantes du monde. Venez les voir.

Nouvelles Etoffes à Robes du pays, pour le Printemps, dans une grande variété de mélange, 54 pouces de largeur, de trois qualités, 65c, 79c, $1.05.

Nouvelles Etoffes à Robes Bengalines, dans toutes les nouvelles nuances du Printemps, bleu, gris, marron, Cardinal, drab, mauve, myrthe, héliotrope, etc, etc. 44 pouces de largeur, en 3 qualités.
50c, 75c, 95c la verge.

Nouvelles Etoffes à Robes "Shepherd" pour le Printemps, elles sont à carreaux de 4 grandeurs et de quatre qualités, 42 pouces de largeur.
40c, 59c, 75c, 90c LA VERGE.

Prix des Soies



Nouvelle soie pure, rayée, de 36 beaux patrons différents Valeur regulière, 60 cts. Demain, 40c

50 pièces de Soie rayée, d'une très belle combinaison florale, convenable pour matinées. Régulier 60 cts. Demain 45c

20 pièces de Soie glacée carreautée, carreaux petits, moyens, grands et brisés. Prix ordinaire, 75c. Demain 61c

Occasions dans les Mouchoirs pour Dames

Des circonstances heureuses ont mis à notre portée une quantité considérable de Mouchoirs ourlés, pour Dames, appelés "Seconds" par les fabricants, mais les imperfections sont si légères qu'un expert seul pourrait les découvrir. Ils sont état's en deux lots séparés, sa voir :
Lot No 1.— Valeur régulière 15 à 22c, pour 12½
Lot No 2.— Valeur régulière, 23c à 33c, pour 17c

Costumes pour Dames



Costumes pour Dames, fait en tweed à carreaux écossais, taillé à la dernière mode, complètement doublé, Gilet patron "Chesterfield", devant à boutonnière dissimulées, jupe à plis renversés en arrière. Régulier $9.50 $5.25
Prix.

Costumes pour Dames, fait en Serge Etamine pesante, bleu-marin, mauve, verte et noire, complètement doublé. Devant Chesterfield, bien taillé, ajustement garnti. Régulier $15.00. $11.20
Prix de vente

Gilets pour Dames



Gilets en Frieze pour Dames,bien faits, complètement doublés en satin mercière, croisés, collet haut, boutons de nacre, gris, oxford et bruns.
Prix régulier, $8.50.
Prix de vente $4.50

Gilet en Cheviotte noire,pour Dames, bien faits complètement doublés, croisés, collet rabattu, ajustement parfait. Régulier $9.25. Prix $6.25

Occasions pour les Ménagères

	Rég.	Lundi.
1,000 Bout. olives	12½	10
Avoine roulée	3½	2½
Cacao Bakers	30	25
Le meilleur beurre de laiterie	25	20
Verres à mesurer	9	5
Boîtes à poudre en opale	15	9
Bouteilles à vinaigre	15	11
Tasses et soucoupes	15	11
Poêlons émaillés	12	7
Pots émaillés, 1 pte.	50	23
Poêlons en acier	13	7
Appareil à écailler le poisson	15	9
Pilons à patates	6	4
Brosses à plancher	10	7
Mirroirs pour poêle	18	12½
Balais à linge	10	7
Marmelade Cross & Blackwell		13

Lectures gratuites sur la Cuisine ordinaire et la Cuisine de fantaisie hygiénique par Monsieur MAILLOU

Au Royaume... de Fée Gillette

(POUR LES ENFANTS)

L'AMOUR MATERNEL

Savez-vous, petits amis, ce que le Créateur vous a donné de meilleur sur la terre? Oui, vous le savez bien,car je vois vos grands yeux briller d'amour pour répondre: C'est notre mère !

Oui, enfants, c'est votre mère, ce bon ange qui vous prépare un petit berceau bien douillet, qui veille sur vous la nuit et le jour, qui, non contente de vous avoir nourris de son lait, vous donne encore, sans hésiter, ses soins, sa vie, sa santé, mettant son plaisir dans votre joie, son bonheur dans votre bonheur

Aussi, comme on l'aime, cette mère chérie, et comme l'aimer parait doux! Chacun de nous croit volontiers dans son cœur qu'il possède la plus dévouée, et qu'il ne peut en exister d'aussi bonne que la sienne.

Gardons ces chers sentiments, mais sachons aussi que ce dévouement,cette tendresse, Dieu les a mis dans toutes les mères; cela nous apprendra à plaindre les orphelins, pauvres petits à qui le malheur enlève ce soutien si précieux.

Les animaux même ont été doués de cet amour maternel, auquel on sacrifie jusqu'à sa vie. Les espèces les plus féroces, les plus sanguinaires, sont tendres pour leur famille.

Prenons l'aigle par exemple.

Voyez-vous d'ici ce gros oiseau, qu'on a appelé le roi des airs, avec son plumage brun, sa tête blanche qui semble ornée d'une coiffe, son œil altier, ses ailes si fortes que rien ne peut égaler la rapidité de leur vol, son bec crochu, et surtout ses griffes aigues, nommées serres? c'est le plus redoutable des oiseaux de proie. C'en est aussi le plus puissant.

Aucun être n'a pu s'élever aussi haut que lui dans l'espace, excepté pourtant les hommes qui sont allés en ballon au-dessus des nuages.

A quoi rêve l'aigle, campé fièrement sur un rocher dominant les plaines ? Il convoite quelque bonne prise, un autre oiseau, un lièvre, un lapin, peut être un mouton,—car s'il sent que ses petits ont faim, il est capable d'emporter un mouton vivant, dans ses formidables serres, sous les yeux même du berger vigilant qui ne pourra songer à le défendre.

Ainsi, ce voleur hardi, ce carnassier farouche aime ses petits, et c'est pour eux qu'il déploie le plus grand courage.

Mais où la loge-t-il cette jolie famille qui continuera les traditions de sa race ? Regardez près des monts, à la cime de quelque vieux chêne ; c'est là que depuis plusieurs années, le royal oiseau a établi sa demeure, c'est-à-dire son aire. Il l'a composée lui-même, entre les bras de l'arbre , d'abord, il a posé de fortes perches qu'il a reliées entre elles par des branches plus flexibles, puis une quantité de bois menu, un nid de mousse, d'herbe, de bruyères, de feuilles sèches bien entassées, et enfin une autre couche de petites Büchettes formant une sorte de plancher. C'est dans ce nid assez plat et peu moëlleux que la mère a déposé les œufs d'où sont sortis les aiglons. Son instinct lui a dit sans doute qd'il ne fallait pas, par trop de douceur, habituer à la mollesse des êtres destinés à mener la rude vie de luttes, de chasse et de combats ; car c'est encore l'amour maternel qui fait envisager par les parents l'avenir de la famille et leur conseille de la diriger avec prévoyance, dès le bas âge,dans la route qu'elle devra suivre.

Ils sont gentils, ces oisillons, malgré leur bec déjà recourbé pour mieux déchirer leur proie, et l'on oublie le caractère sauvage de la couvée, devant la tendresse qui veille sur elle. On ne pense plus à l'aigle vorace, mais seulement à la mère qui aime ses petits, et l'on est touché malgré soi.

Cette influence pénétrante que répand autour de lui l'amour maternel va plus loin que vous ne pourriez le croire ; vous allez en avoir la preuve dans un incident arrivé à un de ces nids :

Un jour, des chasseurs parcourant une campagne agreste, aperçurent au-dessus de leur tête un aigle fier qui fendait l'air d'un vol impétueux. Aussitôt ils le visent: pif! paf! deux coups sont partis à la fois. Un cri de détresse suivi d'une chute pesante laisse nos chasseurs persuadés que l'aigle a succombé et qu'ils ont délivré le pays d'un oiseau malfaisant. Le chercher leur paraît inutile; d'ailleurs, où pourraient-ils le trouver dans l'épais buisson où il semble être tombé? Ils continuent donc leur chemin, sans plus songer à leur exploit.

Pourtant l'aigle n'est pas mort : une de ses ailes seulement avait été fortement atteinte à la jointure, ce qui avait déterminé la chute. L'oiseau était tombé, non pas dans le petit bois, mais dans un fossé voisin et presque au pied de l'arbre où se tenait son repaire, qu'il lui fut impossible de regagner.

Le lendemain, un jeune homme se promenant à cheval de ce côté, aperçoit cet aigle qui s'agite en de vives souffrances. Son premier mouvement fut d'achever de le tuer ; mais à cet instant deux cris plaintifs partent du sommet de l'arbre et semblent répondre au cri de désespoir du blessé. Le cavalier lève la tête, entrevoit deux becs qui se tendent vers lui comme pour le supplier. Il en est ému et se dit: "C'est la mère! ses petits en ont besoin, cherchons à la sauver au lieu de la faire périr!"

Il s'approche de l'aigle : mais celui-ci, cédant à ses instincts mauvais et excité encore par le mal qu'il éprouve, se débat avec force, et de son bec aigu saisit son bienfaiteur par ses habits. Le jeune homme appelle au secours un de ses amis qui le suivait à petite distance. L'ami accourt et l'aide à se rendre maitre de son terrible adversaire, qu'il emmène en captivité dans sa maison. Là, il lui fait donner les soins que nécessite la blessure ; l'oiseau se laisse panser sans difficulté et fait même preuve d'une patience qu'on n'aurait pu lui supposer. Alors le jeune homme se prend d'amitié pour son prisonnier ailé ; il va à la chasse pour lui rapporter une nourriture appropriée à ses goûts, et se sent heureux du bien qu'il lui procure.

Il le fut plus encore le jour où il vit l'oiseau guéri. Il l'emmena du côté où il l'avait trouvé et là, lui enlevant sa chaine, il le regarda joyeusement prendre son essor vers l'aire où l'attendaient ses petits.

Les aigles peuvent demeurer plusieurs jours sans manger ; les aiglons avaient donc pu supporter leur jeûne forcé, mais il n'est pas besoin de dire avec quel bonheur ils retrouvèrent leur mère.

Notre jeune chasseur le devina, ce contentement, dont il lui revint quelque satisfaction au cœur. Il savait qu'il ne devait pas compter sur la reconnaissance de l'aigle;—ce sentiment est inconnu aux rois de la voracité,—mais quelque chose parlait en lui pour dire que son action était bonne, puisqu'elle lui venait d'une louable intention. Pénétré par la puissance de l'amour maternel, il n'avait pas voulu rendre orphelins, même deux aiglons.

M. MELCHIOR.

MESAVENTURE DE PETIT JACQUES

Jacques est un charmant petit homme de huit ans. Sa mère en raffole ; il est si joli avec son frais visage blanc et rose, ses yeux malicieux, et ses longues boucles brunes qui ombragent son front intelligent. Son nez retroussé semble chercher dans les nuages les farces qu'il pourrait faire.

Notre bonhomme est taquin à l'excès. Adoré de ses parents, trop gâté par eux alors qu'il était tout petit, il est à présent le tyran de la maison, et tout le monde est, à son tour, victime de ses malices.

J'ai le regret de vous dire, d'ailleurs, que maître Jacques est encore, suivant les circonstances, curieux, désobéissant, menteur, raisonneur, paresseux, désordonné, boudeur, gourmand, taquin et colléreux.

Vous le voyez, la liste des défauts de notre héros est longue. Aussi, je suis sûre qu'aucun de vous, en toute sincérité, ne peut se reprocher la moitié des méfaits que tous ces vilains défauts ont fait commettre à ce pauvre petit Jacques.

Ne croyez pas, mes chers amis,qu'on peut faire le mal impunément. C'est précisément pour vous ôter l'envie d'imiter le petit Jacques et d'ajouter un de ses défauts à la liste des vôtres que j'ai entrepris d'écrire pour vous l'histoire de ses mésaventures.

—o—

— Si tu me promets d'être sage, je t'emmènerai chez l'oncle Jean, dit un beau matin Mme Raymond à maître Jacques.

Jamais embarrassé lorsqu'il s'agit de faire de belles promesses, vite oubliées, Jacques s'empresse de répondre :

— Oui, petite mère, je serai sage, emmène-moi.

Aussitôt promis, aussitôt tenu, Mme Raymond met à Jacques son chaud manteau d'hiver, son béret de velours et sort avec lui.

Le long du chemin elle fait ses dernières recommandations à son fils :

— Surtout, mon mignon, ne soit ni turbulent, ni curieux ; souviens-toi qu'il arrive toujours malheur aux enfants indiscrets.

Les voici arrivés chez le grand-oncle de Jacques, l'oncle Jean. Moricaud, le caniche favori de notre petit homme, le reçoit avec des aboiements joyeux et des sauts désordonnés : debout sur les pattes de derrière, il essaie de lécher les joues roses de Jacques qui se débat.

L'oncle Jean est bien vieux, bien vieux, ne pouvant venir au devant de Jacques et de sa maman, il les attend au coin du feu, un bon sourire sur les lèvres.

— Asseyez-vous bien vite, dit-il à la maman de Jacques ; quant à toi,mon petit, va demander une tartine de confitures à la bonne Phrasie ; j'ai à causer avec ta mère, et je n'ai pas besoin de tes oreilles pour le moment.

Rempli d'allégresse à la pensée de goûter aux succulentes confitures de Phrasie, Jacques se rend à la cuisine. Chemin faisant, il se demande cependant pourquoi l'oncle Jean l'a renvoyé du salon. Il est fort perplexe ; au lieu d'entrer à la cuisine, il retourne sur ses pas, le doigt au coin de la bouche, signe de grande préoccupation. Moricaud, la queue en l'air, le regarde d'un air tout étonné.

—Si j'écoutais, se dit Jacques, je saurais ce que l'oncle Jean va dire à maman.

Et, avec précaution, il se glisse derrière la porte du salon.

Toujours patient, Moricaud se tient près de lui. Tout ce manège ne lui parait pas naturel; ses oreilles levées, ses yeux inquiets montrent qu'il comprend que son ami Jacques fait une sottise et qu'il pourrait bien lui en cuire.

Peu importe à notre curieux que Moricaud lui fasse de muets reproches de ses grands yeux si doux; il ne se souvient plus des recommandations de petite mère :

Tu ne seras pas curieux, mon mignon, il arrive toujours malheur aux enfants indiscrets.

Il obéit donc sans remords à son vilain défaut.

Cependant, Jacques n'entend pas bien; il s'approche plus près encore de la porte du salon et l'entr'ouvre du bout du doigt pour qu'on ne l'aperçoive pas. Au même instant, la porte se referme. Aï! aïe! Maman! Maman! oh! j'ai mal, au secours !

Ces cris affreux mêlés aux aboiements de Moricaud font accourir petité mère, pâle de frayeurf Oncle Jean apparait, l'air troublé et inquiet. La bonne Phrasie, qui court aussi vite que le lui permettent ses vieilles jambes, arrive pour recevoir dans ses bras Jacques, qui s'évanouit. Son petit doigt écrasé saigne abondamment. Vite l'on s'empresse d'apporter de l'eau et de la charpie pour le doigt blessé, et de l'eau de fleur d'oranger pour faire reprendre ses sens au petit curieux.

Le voilà assis sur le canapé, la main enveloppée de linges blancs, l'air honteux et confus, sous le regard de son oncle qui lui dit: "Ma foi, tant pis pour toi, mon bonhomme. Je parlais de tes étrennes avec ta mère. Tu as été trop pressé de savoir ce que je disais, aussi tu te passeras de mon cadeau de jour de l'an."

Jacques jura, un peu tard il est vrai, qu'on ne l'y prendrait plus.

En effet, à partir de ce jour, il ne fut plus grondé pour sa curiosité. Toutes les fois qu'il se sentait entraîné aux portes, il regardait son petit doigt cicatrisé et vite il s'enfuyait pour échapper à la tentation.

Mme BERTHE DUFRESNE.

Cook's Cotton Root Compound

Est employé avec succès tous les mois par au-delà de 10,000 femmes. Sûr, effectif. Mesdames, demandez à votre Pharmacien le Cook's Cotton Root Compound. N'en prenez pas d'autres, car tous les mélanges, pilules et imitations sont dangereux. Prix, No. 1, $1.00 la boîte; No. 2, 10 degrés plus fort, $3.00 la boîte. No. 1 ou 2 envoyés sur réception du prix et de deux timbres de 3c. The Cook Company, Windsor, Ont

☞ Nos 1 et 2 sont vendus et recommandés par tous les pharmaciens responsables au Canada,

Les No. 1 et No. 2, sont vendus à Montréal, par E. B. McGale, 2123 rue Notre-Dame, et par tous les pharmaciens en Canada.



GRATIS

Nous donnerons cette magnifique Bague finie en Or ornée d'une magnifique imitation de diamant aux personnes qui vendront seulement que 10 paquets de graines de Pois d'Odeur à 10c. le paquet. Chaque paquet contient une grande variété des plus odorantes et de toutes les couleurs. Envoyez-nous cette annonce et nous vous expédierons les graines. Vendez-les, remettez-nous l'argent, et nous vous enverrons gratuitement cette belle bague dans une boîte doublée en velours. Écrivez de suite, car la saison pour vendre de la graine est courte. **Cie. Seed Supply Toronto, Can.**



GRATIS

Nous donnons cette magnifique bague finie en Or montée de trois magnifiques brillants, aux personnes qui vendront seulement 10 belles Epingles à Cravate, à 10c. chaque. Envoyez-nous cette annonce avec votre nom et votre adresse, et nous vous expédierons les Epingles. Vendez-les, envoyez-nous l'argent et nous vous expédierons cette belle bague, soigneusement empaquetée dans une jolie caisse doublée en velours. **EMPIRE NOVELTY CIE.,** Boîte 706 Toronto.

Guérit Gratuitement les Hommes Faibles

Envoyez votre nom et votre adresse aujourd'hui. Vous pouvez l'avoir gratuitement et être fort et vigoureux pour la vie

PROCURE L'AMOUR ET LE BONHEUR DOMESTIQUE



L. W. KNAPP, M.D.

Comment n'importe quel homme peut-il être rapidement guéri après des années de souffrances de faiblesse sexuelle, perte de vitalité, pertes séminales, varicocèle, etc., et ramener les petits organes affaiblis à leur grandeur et vigueur naturelles.

Envoyez simplement votre nom et votre adresse au Dr L.W. Knapp, 2679 édifice Hull, Détroit Mich., et il vous enverra volontiers la recette gratuite avec directions complètes, qui permettra à n'importe quel homme de se guérir facilement lui-même à domicile. Ceci est certainement une offre des plus généreuses et les extraits suivants de sa correspondance journalière montrent ce que les hommes pensent de sa générosité.

Cher monsieur.— "Veuillez accepter mes remerciements sincères pour la vôtre reçue récemment. J'ai fait un essai consciencieux de votre traitement et j'en ai retiré des bénéfices extraordinaires. Il m'a complètement renforcé. Je suis aussi vigoureux que lorsque j'étais petit garçon et vous ne pouvez vous imaginer combien je suis heureux."

Cher monsieur.— "Votre méthode agit admirablement. Les résultats sont exactement ceux que j'attendais. Ma force et ma vigueur sont entièrement revenues," et la reconstitution est tout à fait satisfaisante.

"Cher Monsieur.— J'accuse réception de la vôtre et je n'ai eu aucune difficulté à me servir de la recette telle qu'indiquée et je puis dire en toute vérité que c'est un spécifique pour les hommes faibles. Ma force, ma vigueur et ma croissance sont grandement améliorées."

Toute correspondance strictement confidentielle, envoyée dans une enveloppe ordinaire cachetée.

La recette est gratuite pour celui qui en fait la demande et il veut que tous le monde l'emploie.

A Ceux qui Souffrent d'HERNIE

LA COMPAGNIE DES RUPTURES garantit de les guérir de manière à ce qu'ils ne soient plus obligés de porter de bande.

M. GEORGE GARIEPY, 12 Ruelle Elizabeth, souffrait de HERNIE Crurale Double depuis six ans, Il a été radicalement guéri.

INFORMATIONS DONNEES PAR CORRESPONDANCES.

Adaessez : 129c Rue Rachel, - - Montréal.

(Prenez les Tramways de la Rue Amherst.)

P.S.—Les personnes qui ne peuvent pas venir à Montréal, peuvent suivre le traitement à domicile avec le même résultat. ma-s jno

ARGENT A PRETER

Sur PROPRIETES, MAISONS DE VILLE, TERRAINS, TERRES EN CULTURE.

Prêts aux CONSTRUCTEURS, aux CULTIVATEURS, aux MUNICIPALITES, aux FABRIQUES de Paroisses.

Achat de CREANCES Hypothécaires, de BONS et DEBENTURES.

Pour renseignements, formules, etc., s'adresser

CREDIT FONCIER F. C.

30 Rue St-Jacques, MONTREAL.

ma-j-s jno

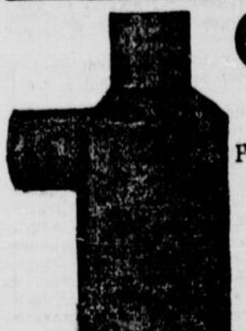


Il y a quelque temps mon attention fut attirée sur l'efficacité des Ripans Tabules pour la guérison de la maladie de cœur causée par indigestion. J'essayai tous les traitements qui me furent recommandés, mais aucun d'eux ne me procura de soulagement jusqu'au moment où je commençai à employer les Ripans. Ils m'ont procuré un grand soulagement. Je suis charpentier, j'ai trente ans et je puis dire que je suis guéri. Quelque fois seulement je ressens de légers symptômes quand je mange un peu trop. J'ai toujours des Tabules sous la main, et j'en prends un chaque fois que je me sens quelque peu indisposé.

ON DEMANDE—Un cas de mauvaise santé que les RIPANS ne soulageront pas Ils bannissent la douleur et prolongent la vie. Un donne du soulagement Faites attention au mot RIPANS sur le paquet et n'acceptez pas de substitutions RIPANS, 10 pour 5 cts. On peut se les procurer chez n'importe quel pharmacien. Dix échantillons et un millier de témoignages, seront adressés à n'importe qaelle adresse, pour 5 cts envoyés à RIPANS CHEMICAL CO. No 10 rue Spruce, New-York.



GRATIS Camera et Accessoires donnés gratis aux personnes qui vendront seulement que 15 paquets de graines de Pois d'Odeur à 10c. le paquet. Chaque paquet en contient une grande variété des plus odorantes et de toutes les couleurs. Notre Camera prend un portrait de 2 x 2 pouces. Les accessoires comprennent une boîte de plaques sèches, 1 paquet de Hypo, un cadre à imprimer, 2 plats à développer, 1 paquet de développer 1 paquet de Papier Rubis, 1 paquet de papier argenté, et les directions. Envoyez-nous cette annonce et nous vous expédierons les graines. Vendez-les, remettez-nous l'argent et nous vous enverrons votre Camera bien emballé franco. La saison pour vendre de la graine est courte, ainsi hâtez-vous d'envoyer votre commande. **Cie. Seed Supply, Toronto, Canada.**



GARTH & Co.

FONDEURS DE FER ET CUIVRE

FABRICANTS D'ARTICLES

Pour Plombiers, Poseurs d'Appareils à vapeur et à Eau Chaude, articles pour Pouvoirs d'Eau et Gaz, Navires et Bateaux, Raffineries, Brasseries, et Pulperie, Articles sanitaires en terre, articles pour Salle de Bain, Bains à vapeur, etc.

BUREAU ET FABRIQUE :

536 à 542, RUE CRAIG

FONDERIE, ANGLE DES RUES LAGAUCHETIERE et MAISONNEUVE

SALLE D'EXPOSITION. 2229 Rue Ste-Catherine, **MONTREAL**



MONTRE EN OR GRATIS

Et un **Magnifique Prix** donné pour chaque solution. Ceci est une Devinette dans laquelle est caché un petit garçon. Si vous avez les yeux grands ouverts et examinez la gravure de près vous le trouverez peut-être. Quand ceci sera fait, prenez un crayon et tracez les lignes de la figure et du corps, ensuite découpez la gravure et envoyez-nous-la avec votre nom et votre adresse. Veuillez joindre, six timbres d'un centin pour couvrir les frais d'envoi. La première personne qui nous enverra la solution recevra une Magnifique Montre, avec boîtier de chasse plaqué en Or, bien garanti, et les autres recevront de la Bonne **Prix. LA CIE. ART SUPPLY,** Boîte 710 **Toronto.**

Héritages Sanglants

Feuilleton .. de ... "LA PATRIE"

31 (Suite.)

Evidemment, le magnétisme était pour quelque chose dans ce repos qui serait à coup sûr réparateur.

Fervent adepte de toutes les sciences nouvelles, Daniel avait une croyance absolue dans l'hypnotisme, surtout au point de vue des effets bienfaisants que l'on pouvait en retirer.

Il appuya les lèvres sur le front mouillé de sueur.

La comtesse ne parut pas sentir le baiser de son fils.

Et cependant d'ordinaire, même son premier sommeil était bien léger ; et elle disait souvent, en riant, que le vol silencieux d'une mouche suffisait à l'éveiller.

Alors il souleva ses paupières.

Le lobe de l'œil disparaissait presqu'en entier vers le haut de la tête.

Daniel n'eut plus de doute.

Cependant, il lui souffla encore sur le front, passa ses doigts au-dessus des sourcils et prenant sa main, il lui dit :

—Dors-tu?

Faiblement, aussitôt elle répondit :

—Oui.

—M'entends-tu, malgré ton sommeil?

—Oui, fit-elle encore.

—Bien.

Et la voix du jeune savant devint tout à coup très impérative, tandis qu'un peu de sueur apparaissait à la racine de ses cheveux.

—Demain, lui commanda-t-il, tu t'éveilleras à onze heures seulement.

Elle retomba dans son sommeil si complet que si ce n'eût été le mouvement régulier de sa poitrine on eût pu la croire morte.

Daniel s'étendit sur la chaise longue.

Ses vingt-sept ans reprenaient leurs droits.

Cédant à la fatigue physique et morale qui avait été la sienne toute la journée, il s'endormit profondément.

A huit heures précises, le vieux Guillaume entra et lui toucha l'épaule comme le baron l'avait recommandé.

Daniel s'habilla rapidement.

La comtesse Marguerite dormait toujours.

—A onze heures, elle s'éveillera, dit le jeune homme. Je vais envoyer Catherine pour qu'elle s'occupe d'elle. Je lui donnerai mes instructions.

—Et l'enterrement? demanda Guillaume, monsieur le baron ne croit pas que notre demoiselle y voudrait voir ma femme?

—Certainement oui. Mais comme je ne peux laisser ma mère qu'avec Catherine, à cause des crises nouvelles qu'elle aura peut-être, Gabrielle préfèrera certainement se priver de sa nourrice, et me voir à ses côtés pendant cette cérémonie cruelle.

—Bien, monsieur le baron. Nous sommes tous les deux à vos ordres.

Daniel lui serra la main.

—Oui, mon vieil ami, je le sais, va, lui dit-il, vous avez des cœurs d'or tous les deux. Je peux dire tous les trois, car celle qui travaille pour nous, là-bas, a bien sa part de grandeur, elle aussi.

Le visage du vieillard s'épanouit.

On lui parlait de sa fille!...

—Elle va peut-être venir, notre Hélène, monsieur le baron, dit-il au bout de quelques minutes, en tortillant le coin de son tablier.

Daniel, qui allait sortir, s'arrêta net.

—Hélène? répéta-t-il stupéfait...Ah! Dieu, ce serait un rayon de soleil dans notre si dure épreuve.

Comment parles-tu de l'arrivée de ta fille, mon vieux?

—Eh oui! sa famille américaine est en ce moment à Marienbad, en Autriche ; Hélène a écrit hier, on n'a pas pu vous le dire à cause du bouleversement général. Mais elle annonce qu'avant d'aller à Pau, sûrement elle viendra faire un tour par ici.

—Et quand cela?

—Oh ! pas avant un mois ou deux !

Daniel partit en pensant à cette adorable fille, qui avait partagé ses jeux et ceux de Gabrielle, aussi intelligente que mademoiselle de Saint-Amand avec un cœur et un dévouement comme on n'en voit plus.

—Ah ! quelle soit bénie de penser à venir ! se dit-il.

Elle fera du bien à ma pauvre Gabrielle, qui l'aime comme une sœur, et à maman, qui également l'adore. Et à tous !...

A la villa des Sources, il trouva tout dans un bouleversement et une fièvre extraordinaires...

La cérémonie était pour onze heures.

Comme nous l'avons dit dans un précédent chapitre, il lui fallut subir la présentation d'Armand Breuilhet, le neveu du mort.

A première vue, le fils de Geneviève fut souverainement antipathique à Daniel.

Mais le jeune savant comprit dans les explications succinctes de Gabrielle qu'il n'avait pas, en ce moment cruel, à laisser voir ses répulsions ou ses préférences.

Il exposa à la jeune fille dans quel état était sa mère, et la supplia de laisser Catherine les remplacer tous les deux à Syphorès, pour veiller sur la malade.

Gabrielle y consentit aisément.

Catherine, de son côté, ne fit aucune difficulté, car elle était attachée à la maîtresse douce et bonne qui avait élevé en partie sa fille ; et les avait aimées toutes les deux, Hélène et Gabrielle, comme si elles eussent été ses propres enfants.

A onze heures, comme le lui avait ordonné Daniel, la comtesse Marguerite ouvrit les yeux.

Catherine était à ses côtés.

Pendant un instant, étourdie du sommeil de plomb qui avait été le sien depuis la veille, la malade ne comprit pas ce qui lui était arrivé, tandis que les bruits extérieurs ne frappaient pas encore ses oreilles.

La nourrice était debout à côté de son lit, tenant une tasse de bouillon à la main.

Elle la lui avait déjà offerte plusieurs fois sans que Marguerite la vît ou l'entendît.

—Monsieur Daniel vous fait dire de boire cela, madame, répéta-t-elle à la comtesse.

—Daniel ?... redit Marguerite. Ah ! oui .. mon fils !...

Elle prit la tasse et avala quelques gorgées.

Mais subitement, elle s'interrompit, et parut écouter un bruit lointain pour elle, et qui seulement alors frappait ses oreilles.

C'était le terrible glas mortuaire, celui qui avait failli tuer Michel dans sa prison.

—Qu'est-ce que c'est ?... fit-elle hagarde, ses dents s'entre-choquant entre elles..

Catherine ne comprenait pas... Depuis le matin, toutes les cloches de Montbert sonnaient sans interruption, annonçant la cérémonie mortuaire ; elle était accoutumée à ce bruit.

—Quoi ? demanda la nourrice de Gabrielle.

Mais la comtesse, peu à peu, se rendait compte.

Elle se rappelait...

Oui !... ce devait être l'enterrement du duc d'Argile qui allait avoir lieu.

Elle devint livide et tout à coup, poussa un grand cri.

Catherine, affolée, ne comprenait toujours pas.

Mais Marguerite balbutia :

—Oh ! ces cloches !... mon Dieu ! ces cloches !...

Et, sans vouloir entendre les explications de Catherine, peut-être sans en percevoir le sens, elle se rejeta sur ses oreillers, en proie à des spasmes affreux, qui bientôt se changèrent en la plus intense des attaques de nerfs.

Blanche, épouvantée, les yeux fixes et brûlants comme des torches, la comtesse paraissait arrivée aux limites mêmes qui séparent la raison de la folie.

Spontanément, elle dit :

—Daniel... mon fils... il y est, n'est-ce pas... là-bas ?

De la tête, elle désignait la direction de la villa des Sources.

—Mais oui, madame, il conduit le deuil avec l'héritier, répondit Catherine.

La comtesse n'entendit pas ce mot, qui, en toute autre circonstance, eût excité sa curiosité, et elle demanda encore :

—Alors, Daniel m'abandonne pour ces étrangers ?...

Est-ce naturel, cela ?...

—Des étrangers ?... sa sœur Gabrielle... fit Catherine indignée...

Qui l'eût donc soutenue, notre pauvre fille, si ce n'est monsieur le baron ?

Marguerite ne répondit pas.

Mais farouche, la bouche tordue et les yeux durs, elle se retourna vers la muraille, cachant sa tête sous ses couvertures.

Au mouvement de ses épaules, Catherine vit au bout d'un instant qu'elle pleurait.

Ce désespoir lui parut naturel.

Jacques d'Argile, depuis qu'il avait reçu son frère, était revenu deux ou trois fois dans le pays, et il avait toujours témoigné à sa belle-sœur une sympathie, un respect infinis. Quand il parlait de la comtesse, c'était comme d'une créature d'élite qui honorait leur famille.

La veille de sa mort encore, n'avait-il pas promis à Daniel de lui donner tout l'argent nécessaire aux expériences et à la réussite du jeune savant ?...

Catherine crut apaiser sa maîtresse en ajoutant, car Marguerite venait d'être reprise d'une crise aiguë de larmes et de désespoir :

—A coup sûr, le véritable assassin d'un si brave homme sera découvert un jour ou l'autre...

Que madame soit tranquille... ce crime épouvantable sera puni...

D'une voix sifflante, avec des prunelles dilatées de colère et de folie, Marguerite dit :

—Tais-toi. L'assassin est entre les mains de la justice...

Catherine poussa un cri.

—Qui ?... dit-elle. De qui parlez-vous ?... Pas de M. Michel Gérard, je suppose... celui qu'aime ma fille et le vôtre...

—Mais si, c'est lui. Ça ne peut être que lui !... Laisse-moi et ne parle pas de ce qui ne te regarde pas...

—Comment, le bonheur de Gabrielle ne me regarde pas ?...

—Assez, tu me fatigues.

Catherine obéit et se tut.

Des heures passèrent.

Marguerite demeurait la tête renversée sur ses oreillers, farouche, les sourcils violemment rapprochés, sans prononcer une parole.

—Je veux me lever, dit tout à coup la comtesse.

La nourrice, docilement, lui passa ses vêtements, la peigna, car la faiblesse de la malheureuse femme était telle qu'elle ne pouvait presque pas se tenir debout.

Quand sa toilette fut terminée, elle se fit conduire dans un petit salon où Gabrielle et elle travaillaient journellement à côté l'une de l'autre.

—Maintenant, dit-elle à Catherine, je veux rester seule.

Va voir si la cérémonie est terminée, elle doit l'être, et envoie-moi mon fils. Si toutefois il ne peut venir, dis-lui que je vais mieux, mais que sa présence me fera du bien.

Catherine ne lui résista pas.

Dans la famille on ne lui parlait pas comme venait de le faire la comtesse, et la brave femme en éprouvait une sorte de rancune qui lui fit dire à Guillaume:

—Pour sûr, je ne sais pas ce qu'a madame?

Elle doit être plus mal que ne le croit M. Daniel, car elle ne peut rien supporter.

Il y a des moments où elle a des yeux de folle.

Ce n'est pas naturel, cela!...

Il faudrait aller chercher le docteur Barrère,

-La Chasse Industrielle-

LA PELLETERIE

Le commerce de la pelleterie est parvenu, au Canada, à un haut degré de prospérité De toutes les branches de la chasse industrielle c'est la seule qui ait atteint une semblable importance, la seule qui ait une histoire. Dans cette histoire, les récits de combats se succédèrent autrefois aussi nombreux que les récits de chasse et les trappeurs canadiens-français y jouèrent toujours le rôle le plus étonnant et quelquefois le plus glorieux.

Après bien des péripéties, bien des luttes, cette industrie, d'origine toute française, tomba entre les mains de la fameuse compagnie des "Aventuriers de la Baie d'Hudson", qui est restée, nonobstant la fructuse vente de ses privilèges, la maîtresse incontestée de ce genre de commerce dans l'Amérique Septentrionale. Il faut attribuer cette perpétuité de puissance, à l'absence de tout concurrent déterminé, à la force d'une organisation séculaire, à la solidarité et à la discipline de ses agents, et surtout, à l'impossibilité, où sont demeurés jusqu'à ce jour les autochtones et les trappeurs des régions éloignées, d'échapper à son influence économique.

Pour les contrées arctiques, son action a été une action bénie et quasi-providentielle qu'il faut reconnaître et honorer. Mais les temps sont bien changés et la centralisation qu'elle a su concevoir et appliquer n'a plus la même raison d'être. Notre époque n'admet plus, sans impatience, les corps industriels florissants qui n'ajoutent rien à la prospérité commune ou au trésor public.

Si l'on a attaché quelque attention aux lignes qui précèdent on comprendra que le plus sûr moyen de connaître l'industrie de la pelleterie nous sera fourni par l'étude des opérations de la compagnie de la Baie d'Hudson

La compagnie possédait et doit posséder encore, au Canada, 152 postes, comptoirs ou forts, répartis en 33 districts. C'est vers ces forts, postes ou comptoirs que se dirigent, pour y être échangées, la plus grande partie des pelleteries recueillies dans l'Amérique Septentrionale. L'autre partie, est récoltée par la compagnie de l'Alaska, la compagnie de l Harmonie (frères Moraves) et par les trafiquants (traders) de second ordre. Toutes les peaux provenant de ces dernières associations et des trafiquants libres, qui ne servent pas à la consommation locale, sont consignées à C. M. Lampson & Cie, courtiers de Londres, qui vendent, chaque année, à dates fixes, les pelleteries qu'on leur expédie de toutes les régions du monde.

Il est très difficile d'évaluer les profits annuels que la compagnie de la Baie d'Hudson retire du commerce des pelleteries ; les moyens directs de contrôle font défaut et les moyens indirects laissent une grande marge à l'indécision.

En effet, les dividendes annuels servis aux actionnaires ne peuvent indiquer le plus ou moins de prospérité du trafic des pelleteries de la compagnie, parce que, quoi qu'elle en dise, la compagnie ne s'occupe pas exclusivement de fourrures, puis parce que les accidents peu connus dont elle est parfois victime, peuvent contribuer à l'affaiblissement des dividendes, sans infirmer pour cela la valeur du profit donné par les peaux. Enfin, la Compagnie de la Baie d'Hudson est d'une discrétion qui touche au mystère et ne publie jamais aucune statistique concernant son trafic, aucun tableau des pelleteries acquises.

Les seuls moyens d'investigation que l'on puisse utiliser s'obtiennent en étudiant les quatre ventes exécutées par les agents de la compagnie sur le marché de Londres, tous les ans, en janvier, mars, juin et octobre : encore ne peut-on les faire intervenir que dans une certaine mesure, quelques-unes de ces ventes se confondant avec celles qu'exécute chaque année, aux mêmes dates, la maison Lampson & Cie. Il faut, en outre, remarquer que les ventes aux enchères ne donnent pas les prix de la pelleterie de grand luxe, toujours vendue de gré à gré, et l'on peut dire que la partie livrée aux enchères publiques est, en quelque sorte, du "stock de licitation", ce qui explique pourquoi nos fourreurs ont avantage à gagner Londres et à y acheter la pelleterie qu'ils doivent transformer en fourrures.

D'après H. Poland (Fur-bearing Animals in Nature and in Commerce) et Rabot (Les fourrures, — L'Illustration, 19 et 25 janvier 1895), la Compagnie de la Baie d'Hudson vend sur le marché de Londres, chaque année, une quantité de peaux qui varie de 800,000 à 1,200,000. La moyenne des peaux vendues est donc de 1,000,000.

De quelles dépouilles animales se compose ce million?

Le tableau fourni par le comité du Sénat en 1888 peut nous en donner une idée. Ce tableau, qui contient les ventes opérées en 1887 par la Compagnie de la Baie d'Hudson et C. M. Lampson et Cie., est le suivant:

Quantités de pelleteries et fourrures mises en vente à Londres, Angleterre, aux enchères annuelles, par la Compagnie de la Baie d'Hudson et C. M. Lampson et Cie., année 1887.

	Peaux.
Loutre	14,439
Loutre de mer	3,868
Pékan	7,192
Renard argenté	1,967
Renard croisé	6,785
Renard rouge	85,029
Renard blanc	10,257
Renard bleu	1,440
Chien de prairie	290
Lynx	14,520
Putois	632,794
Martre	98.342
Vison	376,223
Castor	104,279
Rat musqué	2,485,368
Rat musqué noir (qualité extra)	13,944
Loup	7,156
Carcajou	1,581
Ours (toutes espèces)	15,942
Bœuf musqué	198
Blaireau	3,739
Hermine	4,116
Cygne	57
Lapin (d'Amérique)	114,824
Phoque à crinière	13,478
Zibeline	3,517
Renard gris	31.597
Total	4,042,942

Toujours d'après Poland et Rabot, la loutre de mer valait, en 1893, 3,250 francs la peau, soit..... $650.
Le renard noir, de 1800 à 3000 francs ... 360. à 600
Le renard bleu, de 350 à 800 francs ... 70. à 160
Le renard croisé ... 36.
Le renard rouge ... 7,40
Les belles martres ... 10,40
Les beaux visons ... 5,40
Les bêtes puantes ... 5,
Les loutres ... 14,40
Les ours... ... 60,

Pour les autres espèces, j'appliquerai les taux d'achat usités, et je diminuerai les prix portés ci-dessus lorsque je croirai qu'ils sont l'expression d'un maximum.

Sur ces données, l'estimation des 4,052,942 peaux vendues par Lampson & Cie et la compagnie de la Baie d'Hudson est représentée en dollars par le chiffre de 10,512,151, et le quart de cette somme représentera à peu de chose près la part de la compagnie de la Baie d'Hudson, c'est-à-dire, en chiffres ronds, environ $2,600,000.

L'on peut admettre que la Province de Québec contribue pour $600,000 tout au moins à ce très respectable revenu, surtout si l'on sait que—toujours d'après Poland et Rabot — la plus belle pelleterie d'Amérique et peut-être du monde se récolte au Labrador et à l'est de la baie d'Hudson. Il ne faut pas oublier non plus que la pelleterie de grand luxe, telle que celle qui provient du renard noir, se vend toujours de gré à gré, et que le chiffre probable du revenu donné à la Compagnie par la Province de Québec atteint sans nul doute $800,000. Enfin, quelque élevés que semblent plusieurs des prix cités ci-dessus, ils sont, pour les espèces qui sont en diminution ,encore au-dessous de la vérité.

Dans un espace de vingt ans le commerce des pelleteries à plus que doublé. En 1866, d'après Monsieur Servant—Rapport sur l'Exposition de 1867 tome V page 123—l'importation en Europe des pelleteries exotiques atteignait le chiffre de 2,545,814, en y comprenant 6,157 peaux de pécari, 218,944 peaux de Sarigue et 34,775 peaux de phoque.

En 1887 les peaux vendues par C. M. Lampson et la compagnie d'Hudson donnaient un total de 4,042,942 ne comprenant pas dans ce nombre les peaux de phoque, de Sarigue, de Pécari et des animaux des régions plus chaudes.

CONCLUSIONS

Comment diriger vers le coffre public une partie des profits—emportés en Angleterre—dont jouit la Compagnie de la Baie d'Hudson ?

Le problème est compliqué, sa solution, fort délicate, et je n'ai pas la prétention de la trouver sans tatonnements. Je n'en indiquerai pas moins les moyens qui, de prime abord, me paraissent propres, à toucher le but proposé, d'autant que, essayer de résoudre le problème applicable à la compagnie de la Baie d'Hudson, c'est simplifier les difficultés de même nature que font naître les autres branches de la chasse commerciale.

Il me paraît indiscutable à priori, que chaque industrie existante ou qui se propose d'exister, ne peut exiger de l'Etat une protection entièrement efficace, sans contribuer aux frais que nécessite cette protection, par une participation pécuniaire en relation avec l'importance des opérations qu'elle entreprend ou qu'elle se propose d'entreprendre.

En conséquence revenant à la Compagnie de la Baie d'Hudson j'exposerai que :

L'on peut contraindre les comptoirs édifiés par la Compagnie sur le territoire de la province de Québec à payer le sol qu'ils occupent. Mais après ? Comment atteindre le monopole très réel qu'exerce encore la célèbre institution ? Car, bien qu'ayant vendu, moyennant $1,500,000 et de nombreuses concessions territoriales, les privilèges dont elle jouissait, elle n'en a pas moins conservé ses postes et son organisation, ce qui fait que sob monopole, aboli en droit, n'en existe pas moins en réalité.

— L'on trouverait peut-être le moyen d'atteindre la compagnie s'il pouvait exister une entente à cet effet entre les pouvoirs fédéraux et provinciaux.

— Le plus sûr moyen d'obtenir le résultat proposé se trouverait dans la location des territoires de chasse vacants de la province. La compagnie, les particuliers et l'Etat lui-même bénéficieraient de ces locations.

On me suggère la pensée suivante : Assimiler la Compagnie de la Baie d'Hudson et l'exploitation de la pelleterie à celle des bois, des mines, etc., et par suite, exiger de la production des fourrures recueillies sur le sol de la province tant pour cent ad valorem.

— Quelque chose de semblable a déjà été fait lors de la location d'une partie de la péninsule de Manicouagan. Dans cette transaction, le gouvernement, outre le droit fixe de location, exige un droit régalien de 5 p.c. sur le revenu net de la société qui voulait exploiter la pêche sur certains points de cette presqu'île.

Mais il y a mieux comme précédent.

L'ancienne monarchie française, imitée en quelque sorte, plus tard, par la monarchie anglaise, avait créé La ferme du domaine d'Occident. Cette ferme représentée en 1720 par le sieur François Etienne Cugnet, concédait, " moyennant finance ", le droit de faire la " traite," la " chasse " et la " pêche " dans le domaine du roi, soit sans privilège défini, soit avec privilège exclusif, ainsi qu'on peut le voir en lisant l'arrêt de maintenue du droit de traite, de chasse et de pêche, octroyé au sieur Aymard Lambert. Or les provinces, en obtenant leur autonomie, se sont substituées à tous les droits provenant du pouvoir royal, et je ne sache pas que la province de Québec ait aliéné les droits de chasse que lui donne, sans conteste, la propriété du sol.

La mesure que je propose offre, entre autre avantage, celui d'être applicable à toutes les industries nées ou à naître de la chasse industrielle. Toutes les branches de cette dernière y trouveraient une sanction et des garanties. La statistique précise, si essentielle, aux applications économiques, y recueillerait des renseignements précieux et basés sur des faits administratifs exacts.

H. de PUYJALON.

(A suivre)

M. J. A. E Gauvin, Phar., Montréal.
Cher Monsieur,
"Je crois de mon devoir de vous féliciter du résultat magnifique que j'ai obtenu par l'emploi de votre Sirop d'Anis.
Je puis le recommander avantageusement contre le manque de sommeil chez les enfants, les coliques, la toux et la dentition.
M. GILBERT, ex-maire de Magog".
Prix de la bouteille 25 cents. m-j-s

CAUSERIE

Autour d'un duel

(Pour la "Patrie")

Un certain Monsieur de San Malato, (Athos, de son petit nom)—fils du Baron Turillo de San Malato, qui détient le record enviable d'avoir eu 42 duels—vient de se battre avec M. Damotte, à Paris. C'est le dénouement d'une querelle professionnelle entre "fleurettiste" et "épéiste".

Cet épisode de l'épée et du fleuret, maintenant célèbre, débuta modestement comme presque toujours dans ces sortes d'affaires par un défi lancé au bas de la Colonne des Sports. La réponse fut vive et animée. L'incident grossit progressivement, comme il est d'usage pour toute réclame avisée, quitta la colonne des sports pour aller prendre position dans le corps du journal, où il fut délayé avec force friands détails, pour se terminer enfin par une lutte sensationnelle, en plein Paris, devant une foule de spectateurs enthousiastes. Les choses se sont passées ouvertement sur cartes d'invitation des témoins, avec la plus grande publicité de la presse. Il n'y manquait que les gendarmes pour y maintenir l'ordre et les entrées payantes.

Notable invitation des préliminaires fort à la mode aux Etats-Unis, en Angleterre et au Canada pour las rencontres entre lutteurs, hommes forts et "pugilistes".

Monsieur Damotte avait été froissé par la fine crânerie, très capitaine Fracasse, de M. Athos de San Malato, dans sa correspondance et lui avait dépêché, à Nice, un télégramme le sommant de lui envoyer ses témoins. Le gentilhomme fleurettiste italien avait répondu par le mignon poulet télégraphique suivant, qui embaume d'un subtil raffinement de désinvolture: "Vous dites dans votre " dépêche que vous attendez mes té- " moins. Auriez-vous, par hasard, l'in- " tention de vous suicider? Allons, " chassez ces mauvaises idées.—(Si- " gné) SAN MALATO."

Mais, Monsieur Damotte ne chassa pas ces mauvaises idées, qui prirent bientôt corps sous la forme de quatre témoins obligeants, affairés, ravis de l'aubaine de publicité, qui soumirent solennellement ce grave différend à l'arbitrage d'un monsieur technique, Président du Contre de Quarte, qui déclara que le gentilhomme épéiste français avait la qualité d'offensé. Alors les témoins—j'étais pour dire les seconds, mais malheureusement il n'y en a plus, car s'il y en avait, il n'y aurait plus de duels—les témoins, dis-je, préparèrent la rencontre.

Certaines clauses des conditions du combat sont remarquables :

"5o L'avant-bras et bras non protégé." — Cela fait penser aux bandes des doigts et des poignets des boxeurs et au gant de cinq onces.

—" 7o Le champ sera clos par des cordes".—Ça il n'y a pas a dire, c'est le ring.

—"Le terrain sera la terre battue naturelle"—au moins ici il n'y a pas d'estrade.

—" 9o Le tireur qui franchira la cône sera disqualifié"—Tout à fait le "Knock out over the ropes".

—"Les reprises seront de trois minutes avec un repos d'une minute."—Décidement, tout y est. C'est facile à voir que les lois de la boxe anglaises inspirent et guident maintenant nos élégants escrimeurs, dans leurs expositions.

A l'heure indiquée, comme je l'ai dit plus haut, une foule nombreuse d'invités distingués, encombraient l'arène et attendaient, avec une impatience mal contenue, l'arrivée des combattants.

Monsieur Damotte, entre le premier, avec son escorte. Il est acclamé et il se dirige vers sa loge. Monsieur San Malato, enveloppé dans une longue pélisse, trainant presque à terre—on dirait le peignoir moelleux de Jim Corbett—suit de très près avec son personnel. Il est également acclamé et se retire dans sa loge.

Pour être impartial, il faut dire qae Monsieur Damotte fut calme et digne, avant le combat, mais Mons. Malato se livra dans son boudoir, à une série de gambades juvéniles, d'une exubérance exquise. C'est ainsi qu'il lit, à haute voix à son entourage, une dépêche émue de son illustre père, ainsi conçue:—"J'approuve ton retour de Paris. Tu seras, je l'espère, grâce à Dieu, calme et gallant comme toujours.. "Mille baisers. (signé) Turillo."—Sous une forme un peu plus distinguée, cela fait penser aux encouragements du Révérend Monsieur Jeffries à son fils.—Puis Athos saisit amoureusement une magnifique épée, du nom de " Mimi." Il jongle avec elle, l'embrasse tendrement, la manie avec joie, la lance en l'air en la faisant tournoyer et la rattrappe avec adresse et agilité. Mais Mimi s'impatiente pendant une de ces ferventes évolutions et le pique au doigt. Athos plaisante gentiment là dessus et bandage son doigt blessé. Enfin pour couronner cette intéressante exhibition de courage, de bravoure insouciante et gracieuse, le gentilhomme fleurettiste presse avecs ardeur à ses lèvres un délicieux mouchoir, imprégné du parfum félicat de la femme aimée.

Enfin, l'épéiste et le fleurettiste sont en face. Il pleut à verse, et Athos, tragique mais résigné, s'écrie : " Comment ! Ils vont nous faire battre par ce temps-là ! Ce ne sont pas des artistes ! "

Ces mots paraissent avoir été le dernier chant de bravoure du jeune maestro du fleuret et la lutte s'engage, non cependant avant que monsieur Athos n'eut fait le salut des armes comme à l'assaut. Ce Monsieur San Malato est assurément un artiste sublime.

Il y eut quatre reprises, bourrées d'incidents. Ici, c'est une pointe d'épée qui s'émousse, là, on croit à une blessure. A chaque nouvelle reprise, il y a discussion entre les témoins sur l'emplacement précis où mettre les combattants, car le terrain gagné reste acquis. Enfin, le jeune maître italien atteint son adversaire à l'aisselle, à la suite d'un liement exécuté comme une "flanconnade", dirigée un peu plus haut que la flanconnade ordinaire. Pas tout à fait un "left jab' à la mâchoire, mais plus près du fameux coup au "solar plexus" de Fitzsimmons.

Le combat cesse et il y a réconciliation, car le bouillant Athos se précipite spontanément dans la loge de Monsieur Damotte — dont on panse la blessure peu grave d'ailleurs — et l'embrasse avec une touchante effusion.

Voilà le récit fidèle du plus récent duel appelé à faire époque dans l'histoire déjà longue des causes célèbres de l'épée.

Nos bons amis, les Anglais, ont-ils assez malmené notre ardente passion pour le duel? Par contre, avec quel dédain superbe, nos compatriotes n'ont-ils pas traité les Anglais, sur leur goût brutal pour la boxe?

Comme tout cela est ridicule, sent la jeunesse, l'inexpérience. En vieillissant, on devient d'un scepticisme commode qui admet tout, en souriant avec indulgence.

Le premier combat de taureaux que je vis à Nimes me rendit furieux. Je haïssais franchement ces hideux Espagnols glabres, à catogan, à pose plastique vulgaire et je me prenais à souhaiter sincèrement qu'un d'eux fut blessé. Depuis, j'ai pris presque goût à ces exercices, où il y a beaucoup d'adresse, d'habilité et de bravoure. D'ailleurs, tuer un taureau avec une épée, vaut autant que de l'assommer à coups de massue. Et le football, le hockey et même le golf, que je trouvais au début absolument inepte, j'en raffolle maintenant. J'avoue encore, avec plaisir, que j'aime la boxe et la lutte.

Il faut voyager beaucoup, lire beaucoup, raisonner beaucoup, comparer beaucoup avant de juger. Et encore on se trompe. Alors vaut mieux sourire, laisser faire et hausser les épaules que de critiquer amèrement des défauts ou qualités qui sont le propre de chaque nationalité. Quoiqu'on y fasse d'ailleurs, on n'y changerait rien.

Vous savez, cependant, que les gens graves de tous les pays déplorent et essaient d'enrayer ces représentations vaniteuses, où les qualités physiques seules de l'individu jouent le principal rôle. Oui, mais ne méprisons pas trop ces qualités physiques, car ce sont elles qui ont fait les peuples forts et conquérants, les intelligences d'élite ayant plutôt amené leur décadence.

Puis après tout, chacun a bien le droit, si cela lui plaît, de se faire piquer par une pointe d'épée, on de se faire écraser le nez d'un coup de poing, ou bien encore, de se faire embrocher par les cornes d'un taureau furieux, ou de se faire assommer au football. Questions de milieux, de climat, de tempéraments et d'éducation.

Alors quoi ? Que concluez-vous ? Mais rien. Je note seulement en passant tous ces travers. — Sont-ce bien des travers? — et, je m'en moque. Et rien ne vous empêche de faire comme moi, si cela vous plaît.

J. D. CHARTRAND.

GUERIT LE RHUME EN UN JOUR.
Tablettes "Laxative Bromo-Quinine." Les pharmaciens rendent le prix, 25c., si elles ne guérissent pas. Signature E. W. Grove sur chaque boîte.

AVERTISSEMENT
Ceci est la Boite que l'on Imite



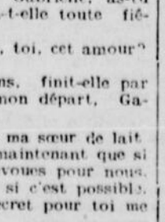
C'est sa merveilleuse popularité qui est la cause de cette imitation.
Soyez sur vos gardes
Procurez-vous le véritable Café " SEAL BRAND."
CHEZ TOUS LES BONS EPICIERS
CHASE & SANBORN, MONTREAL et BOSTON
ma-j-e jao

DES SLABS SECHES
En chars arrivent tous les jours, ainsi que du
Charbon Nouveau Des Mines
CHEZ L. COHEN & SON
Marchands de Bois et Charbon, Gros et Détail,
36 RUE PRINCE, MONTREAL.
TELEPHONE MAIN 314.

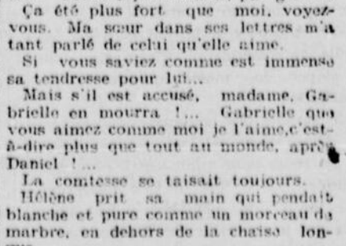
G. Chapleau & Fils,
...Manufacturiers et Marchands de...
Assortiment Considérable
Toutes Dimensions
Coffres-forts et Poêles en Acier
Sont en Usage dans les Communautés Religieuses, les Banques, les Bureaux de chefs-lieux, les Hôtels de Ville, les bureaux des Gouvernements, les Presbytères, les magasins, les Prisons, etc., etc.
Styles et Grandeurs particuliers Fabriqués sur Commande.
SPECIALITE: Réparation des Poêles en Acier de MM. Laporte & Fils.
414 Rue St-Laurent
Téléphone Bell Est 1139. Téléphone Marchands 190.

W. R. CUTHBERT & CO.
FONDEURS DE
Bronze, Cuivre et Aluminium
COULAGE DU BRONZE " PHOSPHAR "
UNE SPECIALITE
37, 39 et 41 Rue Duke, Montréal.

OR SOLIDE Cette magnifique Bague en Or solide, créée de rubis et de perles, sera donnée aux personnes qui verdront seulement quer 15 Médaillons en Parfum à 10c. chaque. Ce Parfum est quelque chose de tout à fait nouveau. Il est solide sous forme de jolis Médaillons colorés, attachés avec une corde en soie. Son odeur est délicieux et le parfum est durable. Tout le monde en est enchanté et nos agents en vendent dans presque toutes les maisons. Envoyez-nous votre annonce non vous expédierons le Parfum. Vendez-le remettez-nous l'argent et nous vous enverrons de suite cette magnifique Bague en Or Cie. Perfume, Boîte 709 Toronto.



MONTRE DE DAME Nous donnerons une Montre de Dame, une petite beauté, à face décou verte et boîtier en nickel, cadran porcelaine décoré, aiguilles finies en or, mouvements recommandables à cylindre et remontoir tout à fait garantis entre nos personnes qui vendront seulement que 3 doz. de paquets de graines de Fois d'Odeur. Chaque paquet en contient une grande variété odorantes et de toutes les couleurs. Vous pouvez gagner cette belle montre dans une après-midi en vous mettant à l'ouvre de suite. Envoyez-nous cette annonce et nous vous expédierons les graines. Vendez-les, remettez-nous l'argent et nous garantissons que votre montre vous parviendra surement sans aucun frais. Arrivez dès aujourd'hui car la saison pour vendre de la graine de Fois d'Odeur est courte. Cie. Seed Supply, Toronto, Can.



Guillaume hocha la tête et répondit :

—Faut attendre qu'elle le demande.

Catherine, de son pas rapide, se dirigea par le sentier direct vers la villa des Sources.

Gabrielle devait être revenue de la triste cérémonie, et il tardait à la nourrice de voir si les forces de la jeune fille n'étaient pas excédées.

Elle n'était pas arrivée à cent pas du château que par le côté opposé à celui qu'avait pris Catherine, une voiture débouche de la grande avenue conduisant à Syphorès.

C'était un omnibus de la gare.

Sur l'impériale, il y avait deux grandes malles.

Il s'arrêta devant le perron du château

Guillaume, qui s'était avancé au bruit des roues, regarda curieusement et tout à coup il se précipita en poussant un cri.

En même temps, la portière était ouverte et une jeune fille sautait légèrement par terre.

Elle était plus petite que Gabrielle, admirablement bien prise dans sa taille moyenne.

Un chapeau en peutre marron foncé couvrait une chevelure courte, frisée, d'une nuance adorable châtain clair avec des reflets d'or bruni.

Les yeux couleur de saphir étaient larges, splendidement beaux.

Les cils, plus foncés que les cheveux, avaient une invraisemblable longueur.

Le visage délicat et mince était exquisement joli avec une bouche fraiche et petite comme une fraise écrasée.

Le costume en drap, semblable au feutre du chapeau, se composait d'une jupe unie et d'une jaquette qui moulait des épaules tombantes, d'une élégance rare, et une taille d'une souplesse de liane.

La main gantée de Suède était aussi petite que celle de Gabrielle.

Guillaume s'écria en ouvrant les bras :

—O mon Hélène!... ma fille!...

Elle lui sourit divinement de sa bouche aux lèvres semblables à des cerises mûres, et tomba sur le cœur du brave homme.

Mais, après les premiers baisers, elle dit :

—Où est Gabrielle?

Bredouillant, perdant le sentiment de tout ce qui n'était pas son adorée, le vieillard répondit en montrant les futaies de la villa des Sources:

—Là-bas...

Hélène avait payé le cocher, qui descendait les malles.

—Si j'y allais? fit-elle hésitante et tentée.

Guillaume répondit:

—Madame la comtesse est ici, et pas dans son état naturel, tu peux croire!

—Elle est malade?... Ah!

—Oui, très souffrante...

Tu ferais peut-être bien d'aller la voir. Elle est dans le petit salon.

Après tu pourras rejoindre ta sœur et ta mère.

—Bien! fit la jeune fille; papa,fais rentrer les colis, n'est-ce pas ?

—Oui, tu peux y compter, fifille de mon cœur...

Il l'embrassa de nouveau et ne put s'empêcher d'ajouter avec tout son amour paternel exultant de joie et d'orgueil :

—Es-tu jolie, mon Hélène!.. Tu as embelli, sais-tu, depuis trois ans qu'on t'avait vue.

Tu n'as pas l'air d'une fille de domestiques, mais bien d'une petite marquise.

Elle rougit et répondit avec un adorable regard de ses grands yeux de pervenche :

—C'est parce que tu es papa que tu le trouves...

Et aussi gracieuse que les bergeronnettes dont elle avait la vivacité et la grâce, elle grimpa vivement les quatre marches du perron et entra dans la vieille maison où elle était née.

D'un bond elle fut à la porte de la comtesse.

Elle frappa doucement.

—Entrez! répondit une voix faible.

Le cœur d'Hélène s'arrêta de battre.

Ses belles couleurs s'effacèrent de ses joues délicates.

Elle murmura en portant ses deux mains à son cœur :

—Sa mère !... Est-il avec elle?...

Mais rapidement elle fit un effort sur elle-même, surmonta l'émotion qui la bouleversait et ouvrit la porte.

Marguerite poussa un cri :

—Oh Hélène! fit-elle, quelle joie!

Elle lui tendit les bras comme l'avait fait le vieux serviteur des Saint-Amand, et la voyageuse se trouva sur le cœur de la comtesse, la couvrant de baisers, recevant les siens, car Marguerite, qui l'avait en partie élevée avec Gabrielle, l'aimait d'une tendresse presque maternelle.

Et puis, depuis trois ans qu'Hélène était partie, ses pauvres gages d'institutrice n'avaient-ils pas fidèlement, scrupuleusement été envoyés pour subvenir aux besoins de la famille fière et ruinée ?

Au duc d'Argile, Gabrielle, d'accord avec sa belle-mère, n'avait jamais voulu avouer leur détresse; mais accepter un secours d'Hélène, c'était différent, puisqu'elle la considérait comme sa sœur et la comtesse comme sa seconde fille.

Au bout de quelques minutes d'effusions, de tendresses et de larmes, la comtesse se dégagea et dit :

—Comment es-tu ici, mon pauvre trésor ?...

Hélène répondit aussitôt :

—La famille Jackson se trouvait à Marienbad, et moi avec elle, quand, en nous promenant l'après-midi sur la Kaiserstrasse, nous avons rencontré une amie de madame, qui lui a dit :

—Est-ce que vous ne m'avez pas raconté que votre institutrice avait été élevée chez les comtes de Saint-Amand Syphorès ?

J'étais là.

—Répondez vous-même, miss Hélène, m'a dit madame.

—Oui, ai-je répliqué aussitôt, c'est exact.

—Alors l'étrangère s'est adressée à moi.

—Est-ce que le duc d'Argile, miss Hélène, l'ancien ambassadeur français à Vienne, n'est pas de cette famille? a-t-elle continué.

—Parfaitement, madame, M. Jacques de Saint-Amand Syphorès, duc d'Argile était le cadet de la famille dans laquelle mon père et ma mère sont depuis plus de trente ans.

—Eh bien! il vient d'être assassiné J'ai poussé un cri.

—Lui!... ai-je fait, désespérée.

Et par qui? ai-je demandé, ne croyant pas la chose possible.

Elle a pris un journal dans sa poche :

—Voilà la principale feuille, la plus importante de Vienne, a-t-elle dit en cherchant la triste nouvelle dans les diverses colonnes. La mort du duc d'Argile, qui était très aimé en Autriche, est considérée comme un très grand malheur ; aussi en parle-t-on d'une manière toute spéciale.

La chose est aux dernières nouvelles télégraphiques, il me semble.

Ah! oui, la voilà.

Et elle lut :

"Le baron de Saint-Amand Syphorès, duc d'Argile, qui a été pendant six ans ambassadeur de France à Vienne, et dont tout le monde se rappelle la grâce, l'urbanité, la bonté inépuisable, a été assassiné la nuit dernière dans son domaine de Gascogne.

"Le vol paraît être le mobile du crime.

"On accuse de ce meurtre abominable un jeune homme que le duc d'Argile avait élevé, qu'il aimait tendrement, et qui se nomme Michel Gérard.

"A demain de plus amples détails."

Elle avait lu la nouvelle terrible telle qu'elle était écrite en allemand, mais je comprends cette langue, et je n'avais pas perdu un mot de ce qui avait été annoncé.

Quand l'amie de madame eut terminé, j'étais sur le point de perdre connaissance.

Mme Jakson m'aime tendrement.

—Qu'avez-vous, Hélène? m'a-t-elle aussitôt demandé.

Je n'ai pu retenir mes larmes.

—Celui qui est accusé est innocent ai-je dit; et de plus, il est le fiancé de ma sœur de lait, mademoiselle de Saint-Amand.

—Pauvre Hélène, a murmuré madame Jakson.

Et aussitôt elle a ajouté :

—Je me suis liée avec une comtesse autrichienne qui est ici, à Marienbad, et dont le mari est secrétaire d'Etat à Vienne.

Je vais la prier de télégraphier au comte et de lui demander si cette affreuse nouvelle est vraie.

Si oui, ma chère enfant, vous partirez tout de suite par l'Orient-express, demain matin vous serez en France.

Elle l'a fait comme elle le disait, et avec sa générosité ordinaire, elle m'a payé elle-même ma place, afin que je vienne consoler ma sœur.

La comtesse Marguerite avait caché sa tête dans ses mains.

Hélène continua :

—Ah! quel voyage abominable j'ai fait, madame!

Je pensais au désespoir de Gabrielle et à toute minute mon cœur se brisait.

Ah! je vous en conjure, rassurez-moi !...Dites-moi que cette horrible chose est fausse, archifausse...

D'une voix de l'autre monde, madame de Saint-Amand répondit :

—C'est affreusement vrai, hélas !... Jacques est mort...

—Ah ! lui, oui, je sais !... Mais Michel !... Michel !... celui qu'adore Gabrielle, ce n'est pas lui, l'assassin ?.....

Oh ! par grâce, enlevez-moi cette angoisse abominable !...

Ce n'est pas possible, n'est-ce pas ?

L'innocence de Michel, doit être reconnue ?...

Marguerite ne répondit pas à cette ardente supplication.

—Michel qu'adore Gabrielle, as-tu dit ?... l'interrogea-t-elle toute fièvreuse.

Tu le connais donc, toi, cet amour?

Hélène rougit.

—Il y a trois ans, finit-elle par avouer, le jour de mon départ, Gabrielle m'a dit :

—Jusqu'ici tu étais ma sœur de lait mon Hélène chérie, maintenant que si grandement tu te dévoues pour nous, tu es plus encore, si c'est possible. Aussi, avoir un secret pour toi me semblerait un crime.

—Tu en as donc ?... lui demandai-je étonnée.

—Un, oui ; mon cœur n'est plus à moi...

Et elle me raconta ce que vous savez sans doute, madame.

—Oui, je le sais maintenant, fit Marguerite d'une voix dure, Gabrielle aime cet assassin !...

Hélène se redressa.

—Qu'avez-vous dit, madame ? s'écria-t-elle. Quel mot avez-vous prononcé ?

—J'ai dit la vérité. C'est Michel Gérard qui a tué son bienfaiteur pour lui voler deux millions avec lesquels il s'est enfui !

Hélène jeta ses deux bras en avant:

—Taisez-vous, dit-elle, ce n'est pas vrai !... ce n'est pas vrai !...

Celui qu'a choisi ma sœur, que M. le comte lui a dit d'aimer, à son lit de mort, celui-là est digne d'elle, j'en suis sûre, mille fois sûre !

Michel Gérard n'est pas l'assassin du duc d'Argile !...

Madame de Saint-Amand ne répondit pas.

Hélène, étonnée de son silence, crût l'avoir fâchée.

Marguerite était étendue à contre-jour, sur une chaise longue.

La jeune fille vint s'agenouiller à ses pieds.

—Madame, dit-elle, vous m'en voulez ? Dites, répondez-moi, par grâce... Ça été plus fort que moi, voyez-vous. Ma sœur dans ses lettres m'a tant parlé de celui qu'elle aime.

Si vous saviez comme est immense sa tendresse pour lui...

Mais s'il est accusé, madame, Gabrielle en mourra !... Gabrielle que vous aimez comme moi je l'aime,c'est-à-dire plus que tout au monde, après Daniel !...

La comtesse se taisait toujours.

Hélène prit sa main qui pendait blanche et pure comme un morceau de marbre, en dehors de la chaise longue.

Cette main n'avait pas seulement du marbre sa blancheur et sa forme divines, elle en avait aussi la rigidité glacée.

Hélène poussa un cri.

—Ah ! mon Dieu ! balbutia-t-elle bouleversée, madame a perdu connaissance !...

Elle songea à appeler.

Mais qui ?

Il n'y avait que le vieux Guillaume au château.

Alors, patiemment, longuement, elle lui prodigua des soins, surtout des caresses.

(A continuer)

L'INSENSIBLE

Puisque tu ne veux plus à mon bras te suspendre,
Pour gravir le sentier, que souvent, silencieux,
Nous suivions lentement, lorsque l'étoile aux cieux,
Etait seule à nous voir, et seule à nous entendre ;

Puisque tu n'aimes plus, le soir à regarder
S'armant contre le froid, se refermer la rose,
S'éteindre la lumière à la fenêtre close,
S'abriter l'hirondelle, et les bois se calmer ;

Puisque tu ne veux plus, quand la plage sommeille
T'isoler avec moi, dans mon petit esquif,
Prétextant le danger, la crainte d'un récif
Quand tu sais que sur nous, la Providence veille ;

Puisque tu n'aimes plus, que je presse ta main
Et te dise en secret, des choses ravissantes,
Que tes yeux autrefois, aux prunelles parlantes
Ne réflètent déjà, qu'un amour incertain ;

Puisque tu ne veux plus que j'approche ma bouche,
Tout près de ton oreille, et murmure tout bas,
Ce mot tombe du ciel, qu'on vénère ici-bas,
Mot d'ivresse ou de deuil selon l'âme qu'il touche;

C'est que ton cœur, hélas! est glacé comme un mort,
Qu'on regrette, qu'on plaint, que dans sa froide bière
Vainement l'on voudrait, sensible à sa prière,
Ni larmes, ni baisers, ne changeront son sort.

Je me suis trop longtemps bercé dans l'espérance
Qu'à nos beaux jours enfuis, tu voudrais revenir,
Tu rends vain mon espoir—Je suis seul à souffrir.
Tu vis de mon tourment, sans ton indifférence.

Mais puis-je t'en vouloir? puis-je me révolter?
Si ton cœur reste sourd, devant mon esclavage,
Ce n'est point la raison qui règle son partage,
Car l'amour est aveugle et ne peut se dicter.

Montréal, 7 février. ADELARD CORSIN, E.E.M.

CAUSERIE

Les jours du carnaval joyeux ne sont déjà plus. Un peu de cendre grise jetée par le prêtre aux fronts des humbles et des superbes pour les niveler, et voilà qu'à l'agitation mondaine a succédé le calme austère de la religion. Les mondaines d'hier sont tout à coup devenues les dévotes d'aujourd'hui, les costumes plus sévères ont remplacé les pompeux atours de fête, les temples se remplissent,un peu au détriment des théâtres et entre les mains de ces dames le carnet de bal ou le dernier roman ont fait place aux livres d'heures...

Le carême! On est encore religieux chez nous et ce mot n'a rien qui fasse sourire ni rien qui fasse frayeur. Nous n'ignorons point cependant qu'il est synonime de pénitence, de recueillement, d'oraisons et de charités.

Nombre d'entre vous, je le sais, mesdames et chères lectrices, ne manqueront pas pendant la quarantaine sainte, d'aller frapper à l'huis du pauvre pour lui faire accepter des secours. La misère, la faim, le froid, la souffrance physique se tordant sur un grabat, tout cela émeut, prend le cœur, entraîne à la bienfaisance.

Les choyés de la fortune, ceux qui ont de l'argent sont heureux d'en donner libéralement pour soulager ou faire cesser tous ces maux. Le carême leur en fournit l'occasion.

Puis, il est une aumône autre que celle qui consiste à vider sa bourse entre les mains du mendiant; celle-là est bien douce à donner aussi, et encore plus à recevoir. C'est l'aumône de sourires, de caresses, de bonnes paroles, d'encouragements, de consolations. Et, ce n'est pas, savez-vous, qu'aux pauvres de biens terrestres que ces secours se peuvent adresser.

Hélas! à côté des affamés de pain, n'y a-t-il pas les affamés d'affection, auprès des déshérités de la fortune, les déshérités du bonheur? Puis ces êtres trop délicats, éternels souffrants pour qui la moindre piqûre d'épingle se fait sentir avec la même acuité qu'un coup de poignard.

Que de mérite il doit y avoir à mettre un peu de soleil dans ces pauvres vies sombres!

Et le plus petit bonheur paraît si grand à qui n'en attend plus guère de la Destinée!

Donnons donc, mesdames, donnons de la joie, un peu de notre âme, une parcelle de notre propre bonheur à ces tristes isolés. Qui n'en connait point? Hélas! ils sont légion, un seul regard autour de nous suffira à nous en faire découvrir.

Parfois, il est vrai, ces pauvres sont des pauvres honteux. C'est sous des sourires qu'ils dissimulent le vide de leur âme, ce sont de gais propos qui sortent de leurs lèvres quand au fond du cœur, ils ont des râles d'agonie. Avec ceux-là, c'est tout discrètement qu'il faut y aller. Comme s'il s'agissait de soulager une misère dorée.

Mais les orphelins, les exilés, les solitaires, ceux qui n'ont personne en qui déverser ce trop plein qui monte à certains moments du cœur de chacun, ceux dont la tête cherche en vain une épaule amie où se reposer, ceux à qui nul n'a jamais souri, ceux dont l'oreille n'a jamais perçu un mot d'amour murmuré tout bas, ceux dont les rêves ne sont jamais que des rêves et combien d'autres !

Vers toutes ces détresses, il est si facile de s'incliner. Un sourire coûte si peu, de même qu'une parole d'affection.

Le carême des heureux, vous savez, serait un carnaval, un enchantement, une ivresse pour toute cette phalange d'infortunés. N'est-il pas juste que nos jours de pénitence soient pour eux des jours un peu moins sombres? Nous nous imposons pendant quelques jours un volontaire sacrifice ; leur vie, à eux, est un perpétuel et involontaire renoncement. Puis ce sont nos frères. Qui sait si les deux mois de fêtes qui viennent de s'écouler n'ont pas été pour les malheureux plus tristes de tout le surplus de joie qu'ils ont apporté aux heureux ?

MIRONNE.

N.B.—Rieuse Gaspésienne voudrait-elle me faire connaître son adresse : j'aurais quelque chose à lui communiquer. M.

COURRIER DE LA MODE

A TRAVERS LES JOURNAUX PARISIENS

De plus en plus, la toilette d'intérieur est devenue une des parties essentielles du trousseau féminin. Autrefois, on avait un intérieur simple, bourgeois, sans ces jolis ornements actuels, bibelots, coussins, fleurs,draperies, etc., qui le rendent douillet et féminin.

La robe de chambre simple en pilou ou en flanelle, droite, sans aucune ornementation, était la robe du matin, cadrant fort bien, du reste, avec le fond sévère du mobilier. Mais, actuellement, les femmes élégantes sont coquettes et soignées dès le matin; leur costume n'a plus rien du négligé, ni du sévère des anciens jours. Les journaux de mode, les patrons, les occasions des grands magasins permettent à toute femme habile de confectionner elle-même le joli peignoir qui l'embellit et la pare. A chaque fin de saison, on trouve des coupons de velours coton, des pièces de foulard, des tissus d'indienne qui nous serviront l'année suivante à draper le costume d'intérieur que nous voulons faire. D'ailleurs, la mode est bonne personne en ce cas; si elle impose son empire absolu pour les toilettes que nous portons en dehors, elle laisse toute liberté à la fantaisie pour le choix des étoffes que nous pouvons porter dans notre maison. Je sais que beaucoup de femmes, la plupart même,ne se contentent pas de diriger leur intérieur, donnant des instructions à leurs serviteurs ; mais que beaucoup d'entre elles mettent "la main à la besogne" et ne peuvent se parer d'une robe au devant clair garni de dentelle. Le grand tablier blouse en toile grise, en toile bleue a été institué pour ce cas. Il est très ample, monte sur un empiècement plat bleu foncé, par exemple, sur lequel se pose le corps de la blouse légèrement froncée ou plissée. Cette blouse se ferme par derrière; une ceinture en même étoffe la serre à la taille. De larges poches placées de chaque côté de la blouse ou une large unique au milieu du devant, ressemblant à la poche de tablier du jardinier, font de cette blouse un meuble très commode. Les manches sont amples, d'une seule pièce, serrées au poignet par une barrette ou un caoutchouc. Si vous êtes surprise pendant les heures de la matinée consacrées à votre ménage, vous n'aurez qu'à enlever votre blouse-tablier pour recevoir avec une toilette nette et irréprochable. Sous la robe ample d'intérieur, on peut se dispenser du corset haut et baleiné. On met une petite brassière- corselet, soutenant la poitrine et laissant libre la taille et les hanches; de cette façon, il est facile de se baisser, de remuer, de se livrer à tous les exercices nécessités par la tenue soignée d'un ménage. Les tabliers dont je vous parlais plus haut servent également comme blouses d'atelier, de jardinage, de modelage, etc. En tissu noir, ils sont employés par les étudiantes.

Les robes élégantes d'intérieur sont en étoffe unie et garnies dans le haut d'une fantaisie claire en guipure, en soie, en mousseline, en taffetas. Cette étoffe se découpe en empiècement, en boléro, en col-châle, en revers, en fichu Marie-Antoinette, etc. Quant aux formes employées, elles varient peu; c'est la redingote à pli Watteau s'ouvrant sur un devant vague en tablier ou bien c'est la robe Empire, collante et souple, ou simplement la robe princesse se croisant devant sous un col-châle.

La robe Empire est de beaucoup la plus jolie et la plus seyante. Quelques personnes s'imaginent qu'il suffit, pour avoir une robe Empire, de monter une blouse à fils droits sur un empiècement droit. La forme Empire doit être de forme fourreau, ajustée au corps, le moulant, voilant la taille sans la comprimer, mais sans l'épaissir par des plis épais de forme maladroite.

Lorsqu'il s'agit de couper une robe Empire, il faut préparer un grand empiècement qui descende en dessous de la poitrine. Cet empiècement n'est, en réalité, qu'un boléro très court. Il se continue dans le dos et est cousu sous les bras. Au bas de l'empiècement bien ajusté, on coud le reste du fourreau.

Le fourreau se compose de deux devants et d'un lé pour le derrière de la robe. Les devants sont droit fil et biaisé très fortement par derrière. Une longue pince très forte ajuste le fourreau par devant. Par derrière, le fourreau est ajusté également en arrière par une pince moins prolongée que celle du devant.

On double l'empiècement de la robe Empire ; mais le reste est laissé sans doublure. Lorsque le fourreau est en mousseline ou en étoffe claire nécessitant un transparent, le transparent s'ajuste comme une robe ordinaire. Ce fourreau forme au-dessus de la robe collante une sorte de gaine transparente qui fait paraître plus jolies encore les tailles flexibles et souples.

Les étoffes employées pour les toilettes d'intérieur sont innombrables ; on se sert de velours, de panne, de côtelé, de cachemire, de voile, de liberty, de mousseline de soie, de crêpe de Chine, de surah, de flanelle, de pilou, de foulard, de soupline, les étoffes unies, rayées, fleuries, quadrillées, décorées de mille manières. On fait actuellement des flanelles souples, minces et chaudes d'un aspect délicieux ; de même, des flanelles de coton à l'endroit, satiné, piqûré, fleuri, donnant tout à fait l'aspect d'un tissu de soie. Nous n'avons que l'embarras du choix dans ces mille espèces d'étoffes.

Une question qui intéresse tout le monde est certainement celle des jupes.

Les jupes, point capital de la toilette, sont bien faites cette année pour contenter toutes les femmes.

Il n'y a point encore bien longtemps, la mode voulait (oui, voulait car ne sommes-nous pas ses esclaves) que toutes les femmes portassent des jupes plates, plus que plates, même, collantes, à un tel point que nombre de personnes raisonnables ne pouvaient se décider à porter ces véritables gaines. La Mode était bien tyrannique, n'est-ce pas, chères lectrices ?



MATINEE flanelle rose avec trois coutures derrière, fermée de côté sous l'un des plis ronds plastron orné en haut d'une guipure qui forme col marin. Manche au coude.

Aujourd'hui, nous sommes revenues à un plus juste milieu. On s'est dit : " Pourquoi, en ce temps d'éclectisme chaque femme ne choisirait-elle pas la forme qui lui convient le mieux ? En effet, ne serait-ce pas plus sage de s'habiller selon les lois d'une esthétique libérale, indépendante, que de suivre une mode qui ne nous sied pas ?

Toutes les jupes ont le même aspect : plates, absolument collantes du haut, elles s'évasent très largement du bas, ayant la ligne simple mollement gracieuse et semblant une corolle de grande fleur renversée.

Seulement, voici en quoi consiste le changement : après avoir adopté ces grandes lignes on s'est plu à varier les formes à l'infini.

Les femmes, dont les hanches sont bien prises, la ligne dorsale gracieusement accentuée, gardent la jupe moulée dans le haut avec ou sans couture au milieu du derrière. Elle dont les lignes sont moins gracieuses donnent la préférence, soit au pli Watteau simple ou double, soit aux deux plis ronds de moyenne largeur, à moins que ce ne soient des plis en éventail qui garnissent le milieu tout en dissimulant la fermeture.

Les jeunes filles encore grêles, les femmes très minces adoptent volontiers la jupe froncée faite en tissu léger et souple, c'est-à-dire pour toilettes très habillées, cérémonies ou bals, etc. Si c'est du drap ou toute autre étoffe de ce genre que l'on ait choisi, la jupe plissée répondra mieux à l'effet cherché et avantagera à merveille.

Voici pour le haut de la jupe. Les jupes sont absolument plates du haut (ou paraissent l'être tout au moins) disions-nous tout à l'heure, mais elles sont très évasées du bas, quelques-unes ont jusqu'à 5 à 6 verges d'ampleur.

On obtient cet évasement progressif par des coupes savamment étudiées. C'est sans contredit le volant en forme qui réunit le plus de suffrages ; on le fait, il est vrai, de toutes façons : d'abord le grand volant en forme uni qui a parfois jusqu'à 25 et 30 pouces de hauteur, sans oublier cependant toutes les hauteurs intermédiaires qui nous conduisent jusqu'à celui de 8 à 10 pouces de haut ; il est toujours gracieux que le volant remonte par derrière. J'ai vu dernièrement une fort jolie toilette à laquelle on avait voulu donner une pointe d'originalité : le volant en forme, haut par derrière de 10 pouces environ, s'élargissait progressivement pour avoir presque 25 pouces au milieu du devant, ce n'était pas banal mais, je n'oserais dire que ce fût... joli. Je tenais cependant à vous décrire cette jupe, pour vous montrer, chères lectrices, que l'on voit de tout. Ce serait aussi une heureuse trouvaille pour rafraîchir une jupe qui aurait eu un accident, accroc ou tache sur le devant, l'étoffe à notre disposition ne nous permettant pas de refaire un très haut volant en forme.

Comment se monte le volant ? De mille manières différentes, au goût de chacune. Plusieurs rangs de piqûres le réunissent à la partie supérieure de la jupe ; puis c'est une baguette de drap, un straps si vous aimez mieux. Ou bien on décrit des courbes, des arabesques, des dents, tous les dessins imaginables en un mot, et ce sont des baguettes piquées qui, en suivant les contours, retiennent le volant et forment garniture. Au lieu de simples biais, on voit de jolis galons dorés ou argentés, pailletés, perlés ou des entre-deux de guipure ou de broderie, même de la passementerie et aussi d'étroites bandes de fourrure qui dissimulent admirablement la jonction du volant à la jupe, celle-ci paraît être coupée d'un seul morceau, ce qui rend l'ensemble beaucoup plus harmonieux.



CORSAGE POUR JEUNE FILLE, en crêpe de Chine mauve, taffetas blanc et guipure. Ce gracieux corsage est froncé devant ; l'ampleur est ramenée sur la poitrine sous un encadrement de guipure remontant sur l'empiècement; cet empiècement est en tiercement plissé ainsi que le col et le haut des manches ; manches garnies de guipure, ouvertes du bas sur un poignet plissé. Le dos plat est décolleté du haut et garni de guipure, ceinture ronde en ruban.

Si l'on donne plus de largeur au volant en forme on peut le plisser en long, tout autour à petits plis cousus qui viennent mourir vers la moitié de la hauteur. Ces jupes se doublent en plein jusqu'au volant ; sous ce dernier, on rapporte un volant de même hauteur en soie garni dans le bas de petits volants découpés qui favorisent l'élargissement de la jupe.

Le volant en forme est souvent remplacé par un volant droit plissé à larges plis plats ; dans ce cas, le tablier descend jusqu'au bas et le volant ne commence que sur les côtés.



Groupe de cravates.

On peut arriver à obtenir le même effet en montant sur un fond de jupe le volant plissé, celui-ci est ensuite recouvert d'une jupe de dessus formant tunique, c'est plus facile à faire, surtout si l'on découpe la jupe en dents, le volant ayant la plus grande hauteur nécessaire, la jupe tombe librement.

Mais ces jupes ne conviennent pas aux personnes petites et fortes. C'est pour elles que l'on fait les jupes garnies en long, on continue à faire des plis arrêtés à mi-hauteur ou un peu bas, ces plis formant volant s'ouvrent plus haut derrière que devant; à la partie supérieure, l'étoffe est coupée sous les plis pour ne pas grossir. La jupe fendue du bas et ouverte sur des soufflets semblables ou disparates, voilà aussi une façon avantageuse pour les femmes qui n'ont plus la svelteese de la jeunesse.

Pour résumer tout ceci, je ne puis que vous répéter ce que me disait dernièrement un de nos grands couturiers à qui je demandais à quelle forme de jupe on semblait donner la préférence. "Nos jupes, me disait-il, sont faites pour la personne que nous devons habiller ; si celle-ci est petite, nous ne pouvons lui faire porter une jupe avec volant en forme, qui la raccourcirait encore ; nous choisissons un modèle garni en longueur ; il ne nous suffit pas de vêtir, il nous faut habiller nos clientes." Et vous voyez bien, chères lectrices, tout ce que ce mot habiller contient. Je vous le laisse à deviner.

LES MAUX D'YEUX OU VUE FAIBLE

Voyez cette lettre. — Cher M. Armand, Veuillez m'envoyer sans retard une bouteille d'Eau Merveilleuse, pour un de mes voisins. Mille félicitations, pour votre bonne eau, laquelle a guéri trois personnes ici du mal d'yeux, ainsi que moi-même, qui souffrais depuis deux ans, même je pensais perdre la vue et grâce à votre eau impayable qui guérit comme par miracle, les cas les plus graves. Mille remerciements. Bien à vous J. O. Proteau, Rousseau's Mills, co. Portneuf.

Consultations gratuites tous les jours, de 1 à 3 heures et le soir le dimanche compris. M. Armand, No 23 rue Saint-Urbain, Montréal.

Consultations par lettres demandez notre questionnaire. Ce remède est en vente chez les principaux pharmaciens, agents en gros, tous les droguistes.

LES PROPOS DU CORDON BLEU

Le careme à la maison

TAPIOCA AU MAIGRE — Le carême bat son plein, et les maîtresses de maison vont parfois se trouver un peu embarrassées pour varier leurs menus, tout en observant les règles que nous impose l'Eglise en ce moment. Et cependant ces règles sont aujourd'hui anodines comparativement à ce qu'elles étaient autrefois!

Voici donc quelques recettes maigres qui nous ont paru tout à fait de saison.

Tout d'abord un potage :

Ce tapioca est excellent et facile à faire.

On fait bouillir de l'eau, avec du sel, du poivre, un bon morceau de beurre. Dans l'eau bouillante on verse une cuillerée à soupe par personne de tapioca, on laisse bouillir pendant vingt à vingt-cinq minutes.

Au moment de servir on met dans la soupière un jaune d'œuf, un morceau de beurre et un bon verre de lait.

SALADE DE POISSON — Coupez en dés la chair d'un poisson de desserts,



ROBE SIMPLE pour petite fille de 6 à 8 ans en cheviotte ou en drap léger, bleu ancien. Veste ouverte, garnie d'un large col en drap vieil ivoire entièrement piqué. Col, pattes et ceintures pareils.
Blouse, avec empiècement plat tenant à la jupe à plis couchés.

thon, saumon, esturgeon, turbot, brochet ou autre poisson à chair ferme, et mettez mariner ces morceaux coupés en dés ou en filets. La marinade sera faite avec huile, vinaigre, sel et poivre.

On prépare des jaunes d'œufs durs, qu'on passe au tamis et auquel on ajoute une cuillerée à café de moutarde. On mélange le tout à la marinade du poisson et on en forme une espèce de mayonnaise claire. On ajoute alors les blancs d'œufs durs coupés en dés minuscules et des herbes fines, ce qui donnera un très bon goût. Quand la sauce est bien amalgamée on la termine avec une pointe de poivre de Cayenne.

On dispose dans le saladier les morceaux de poisson avec quelques feuilles de petite laitue, et on verse la sauce sur le tout.

SAUCE POUR POISSON. — Faites chauffer de la crème ou à défaut de crème du bon lait. On hache du persil et de l'échalotte en très petits morceaux on mêle à la crème et on ajoute suivant la longueur de la sauce deux cuillerées à café ou à soupe de moutarde.

Cette sauce se sert même avec le gibier.

Enfin, il n'est peut-être pas inutile de rappeler à nos lecteurs que la "sarcelle" est un gibier "maigre", estimé du reste qui peut rendre service dans certains cas et tenir honorablement sa place dans un repas maigre même d'une certaine cérémonie.

On accomode la sarcelle comme le canard sauvage.

PETITS CROQUETS POUR LE THE — On mélange ensemble et par parties égales, du beurre, du sucre en poudre et des œufs battus en neige, on pétrit avec de la farine, pendant quelques instants afin de rendre la pâte plus légère. On aplatit cette pâte, on la coupe en lanières, et sur chaque morceau on met quelques amandes douces mondées, on roule le tout, et on en forme de petits bâtonnets d'une longueur d'un doigt. On les met sur des plaques, et on les fait cuire au fourneau de manière à ce qu'ils soient croquants.

L'ART DE VIVRE

L'assimilation

Savoir s'assimiler au milieu où le hasard des jours nous transporte est le secret de se faire aimer et par suite d'être heureux.

Rarement la vie s'accomplit dans le même cercle — ce qui finirait par être bien ennuyeux — il est donc indispensable d'assouplir son âme comme son corps et de lui apprendre à évoluer dans tous les milieux avec aisance, à se faire à l'existence ambiante, à s'y plaire et à en tirer, au point de vue agrément, le meilleur parti possible pour soi et les autres.

Par exemple, une jeune femme est appelée par son mariage à quitter la famille, la ville, le centre de son enfance ; d'autres usages, d'autres pensées vont entrer dans le cercle intime de son être, elle va se trouver dépaysée.

En causant avec soi — ce que nous faisons tous volontiers — on s'aperçoit facilement de deux influences en nous, deux courants contraires se heurtent, se croisent et ne s'assimilent guère. Ce sont les deux principes et les deux natures de notre individu, qui luttent et se dominent selon que notre volonté s'arme en faveur du bien ou du mal. Quand ce dernier triomphe, l'âme s'affaisse vaincue, l'extérieur reflète la fatigue, le désordre, l'ennui et la tristesse. L'entourage souffre, la sympathie s'enfuit on est devenu l'inverse de l'aimant.

Quand le bien — frère du beau — l'emporte, l'âme se hausse à fleur des lèvres, des rayons radiants partent du cœur et constituent autour de nous le cercle magnétique du bonheur.

Il est très simple d'arriver à ce but en cherchant à s'assimiler aux êtres et aux choses, en s'arrangeant de manière à faire partie du bloc sur lequel on est tombé. C'est même amusant, on y trouve l'illusion de plusieurs existences, d'un autre "moi"

La jeune femme quitte Paris, elle aime, elle a donné sa foi à celui qui l'emmène, elle part joyeuse. Après l'installation en province dans le ville terne elle s'alarme, s'ennuie, se désole. Elle attriste par la vue de son visage mélancolique, elle trouve tout mal, le dit et on n'entend plus dans la maison que "chez nous on dit ceci, à Paris on fait cela."

Et les vieux parents songent que le nid est troublé par la venue de cet oiseau exotique dont le chant est une lamentation.

Si, au contraire pensant des choses pénibles et voyant ridicules les usages surannés, elle garde en elle son sourire—car il est très drôle de rire en dedans—et n'a que des approbations douces pour ce qu'elles ne peut changer, tout en inclinant vers le mieux ce qui est susceptible de glisser hors des vieilles rainures, on la trouvera charmante, elle sera fêtée, admirée, aimée, "la Parisienne."

Dans tous les mondes on peut d'ailleurs trouver un sujet d'attraction pour soi, en observant, et alors la conversation devient intéressante pour tous. Aller dans une ferme et causer littérature serait stupide, aller à l'Elysée et causer—politique serait odieux.

A l'exposition, à une fête privée, dans un palais de la rue des Nations, il y avait, parfaitement incognito, le souverain du pays.

Il s'amusait énormément, s'intéressait à tous les gens invités dont la société était passablement panachée. Il allait de groupe en groupe, se mêlant à la conversation et trouvait un à-propos pour chaque sujet. On ne le devinait pas du tout et, si un personnage de son entourage ne s'était " coupé " en lui parlant, nous n'aurions jamais rien su.

L'art de s'assimiler est aisé à conquérir, il participe de la bonté et de l'intelligence. Une sotte fierté fait dire : " Je ne vais pas chez ces gens, ils ne sont pas de mon monde." La bonté fière fait dire : " Je vais où je dois aller et trouve partout de l'agrément."

La position de l'époux force souvent à ne pas choisir ses relations, à entrer dans des salons où rien autre que l'obligation n'attire. Si " on veut," on s'y plaira le temps nécessaire à la visite, on trouvera un point, une idée assimilable au genre du propriétaire qui pensera lorsque vous le quitterez : " Quelle femme aimable," au lieu de dire : " Quelle dinde," si vous êtes restée roide en " service commandé."

Oh! l'art de se faire aimer n'est pas très difficile à apprendre, il a deux ailes : le cœur et l'esprit. Deux ailes qui ne battent jamais l'une sans l'autre, qui sont inséparables, car le cœur guide l'esprit et l'esprit entraîne le cœur.

RENE D'ANJOU.

(Emprunté d'une revue parisienne)

QUELQUES DEFINITIONS

La "Vie" est un manteau que Dieu nous a donné... un manteau très court ou très long, formé de tant de tissus divers... tant de couleurs si différentes, si nombreuses !... Le gris et le noir dominent... mais le rayon qui vient du ciel: la Foi, l'Espérance, l'Amour enveloppent le noir et le gris, et les font: Lumière.

Le "Cœur" de ma mère est le berceau où mon cœur s'endort.

Le "Cœur" de ma mère est le confessionnal où je pleure de repentir, d'angoisse, de l'avoir fait souffrir.

Le "Cœur" de ma mère, c'est mon bien, à moi ! ! ! C'est si bon! oh! si bon! le cœur de ma mère.

L'"Amitié" c'est le dédoublement de soi-même... on est deux à vivre.

L'"Honneur" est un voile tissé des fils de la Vierge, enveloppant nos cœurs et nos âmes. Délicat, soyeux, immaculé, si facilement il se ternit! se salit !... hélas! se déchire !

La "Religion"? remède divin donné par Dieu pour adoucir les maux dont la terre est semée.

La "Patrie" est une seconde mère que nous devons chérir et défendre au péril de nos jours.

Le "Dévouement" ! le bienfait doublé du sacrifice.

L'"Héroïsme" est le sacrifice d'un grand amour.

La "Générosité" est la pitié des âmes nobles.

PETITS CONSEILS

PROCEDE POUR CONSERVER LES œUFS INDEFINIMENT

Prendre un linge blanc légèrement humecté d'eau et laver chaque œuf, puis les essuyer un à un avec un linge sec ; les enduire ensuite d'une légère couche d'huile de lin préalablement chauffée à un degré voisin de l'ébullition. Cette couche est imperméable, et les œufs peuvent ainsi se conserver des années.

LA CHASSE AUX PUCES

Lorsque les puces ont élu domicile dans un appartement, elles y pullulent avec une fécondité désastreuse, rendant la vie très pénible à ses locataires.

La poudre de Pyrèthre est, au point de vue des vêtements, ce qu'il y a de plus simple pour s'en débarrasser, mais pour l'appartement c'est une autre affaire.

Vous ferez alors infuser des feuilles d'absinthe dans de l'eau et vous en laverez parquet et boiserie ; ensuite vous prendrez de ces mêmes feuilles d'absinthe et vous en joncherez le sol de vos pièces, pendant plusieurs jours ; ce sera le moyen radical de vous en débarrasser.

LES SECRETS DE LA MENAGERE

Conservation du beurre

Il y avait, un jour, une pauvre crémière qui se désolait devant un chimiste célèbre, de ne pouvoir conserver son beurre.

—Mon enfant, lui dit le savant, suivez mes conseils, et vous vous en trouverez bien. Il y a des gens qui vous diront de recourir au sel, au charbon en grain, à l'huile; ne faites rien de tout cela. Le beurre frais, sitôt que vous le recevez, doit être malaxé dans un linge en toile doublé d'une étoffe de laine, puis pressé fortement, pour en exprimer ce qu'il peut y rester d'eau et de petit lait; ensuite, vous l'envelopperez entièrement de papier albuminé. Quand on veut albuminer le papier, on prend des blancs d'œufs qu'on bat à l'état de neige, et auxquels on ajoute, pour chaque œuf, un gramme de sel marin et un demi-gramme de sel de nitre. On trempe dans ce mélange les feuilles de papier qu'ensuite on sèche d'abord à l'air, puis avec un fer à repasser.

Le beurre, enveloppé de papier albuminé bien desséché, se conservera frais pendant des mois et même des années, pourvu qu'on le place dans un lieu sec et surtout aéré.

VARIETES

LES PLANTES MELOMANES. — Vous doutiez-vous que certaines plantes eussent un vif penchant pour la musique? Non, n'est-ce pas? Et pourtant la chose est réelle, si nous en croyons un professeur américain dont le "Ménestrel" nous fait connaître les observations.

Donc ce professeur a observé, paraît-il, dans le cabinet d'un de ses amis, une sensitive mélomane.

"Cette plante curieuse ouvrait ses feuilles quand on commençait de jouer ; mais elle avait des goûts simples et ne comprenait rien aux écoles nouvelles; elle se refermait dès qu'elle entendait une dissonance.

"La plupart des plantes poussent plus vigoureusement au son de la musique.Les gammes sur un piano entretiennent les plantes vertes : une symphonie hâte l'éclosion d'une rose."

Qu'on se le dise!

—:o:—

(Encore une nouvelle science psychique, la pedo-plantie, c'est-à-dire l'art de deviner le caractère d'après le pied. On prend le pied gauche, déchaussé, et on y étudie les lignes de la plante, ainsi que la conformation de l'orteil.

La plante très traversée de lignes est signe d'un caractère volage. Un pied mince signifie émotion. Des lignes sur le talon indiquent une grande puissance cérébrale, etc, etc.)

Ecrivez pour Echantillons et listes de prix. (Envoyés gratis par la malle) et épargnez cinquante pour cent

ROBINSON & CLEAVER Ltd.
BELFAST, IRLANDE.
Et 164, 166, et 170 rue Regent, Londres, O.
FABRICANTS DE TOILE D'IRLANDE ET DE DAMAS
ET FOURNISSEURS DE

S. M. la Reine, de l'Impératrice Frederic, des membres de la Famille Royale et des Cours d'Europe,

Fournissant les Palais, Châteaux, Villas, Cottages, Hôtels, Chemins de fer, Paquebots, Institutions, Régiments et le public en général, directement, de . . .

TOILES DE MENAGE De toutes Descriptions
Depuis les moins dispendieuses jusqu'aux plus belles au monde

Lesquelles, étaient tissées à la main, durent plus longtemps et conservent leur riche apparence satinée jusqu'à la fin. En se les procurant directement, tous les profits intermédiaires sont économisés et le coût n'est pas plus élevé que celui qui est ordinairement demandé pour des marchandises faites au métier mécanique de faible pouvoir.

TOILE D'IRLANDE : Véritable toile d'Irlande pour draps, entièrement blanchie, 2 verges de large, 0.46 par verge, 2¾ verges de large, 0.57 par verge ; Serviettes pour encoller, 18 pouces de large 0.09 par verge, Toile à surplis 0.14 par verge ; Pousseterie depuis 0.78 par douzaine ; Serviettes en toile, pour verre, $1.14 par douzaine ; belles Toiles et Toile ouvrée, 0.17 par verge. Notre Long Cloth spécial, d'un fini satiné, depuis $1.06 par verge.

LINGE DE TABLE EN DAMAS D'IRLANDE : Serviettes de table pour poisson, 0.70 par douzaine ; Serviettes de table pour dîner, $1.32 par douzaine ; Nappes, 2 verges carrées, 0.60 ; 2½ verges par 3, $1.32 chaque. Nappes pour cuisine 0.25 chaque. Fortes Serviettes "Huckaback", $1.05 par douzaine. Monogrammes, armoiries, coiffes d'armes, initiales, etc., tissés ou brodés. (Attention spéciale pour Clubs, Hôtels ou couvents de Messes).

CHEMISES SANS PAREILLES : Corps en Longcloth de belle qualité avec devants et manchettes en pure toile, 4 doubles, $5.52 la demi-douzaine (sur mesure 0.48 en plus). Nouveaux dessins dans nos gazes Indiana, et nos flanelles Oxford qui ne rétrécissent point, pour la saison. Vieilles Chemises rendues aussi bonnes que neuves, avec les meilleurs matériaux pour bandes du cou, manchettes et devants, pour $1.36 la demi-douzaine.

MOUCHOIRS DE POCHES EN BATISTE D'IRLANDE : "Les Batistes de Robinson & Cleaver ont une réputation universelle.—*La Reine.*—" Les Mouchoirs les moins dispendieux que j'ai vus."—*Sylvia Home Journal*. Pour enfants 0.30 par douzaine, pour Dames, 0.54 par douz. ; pour Messieurs, 0.78 par douz.; OURLES—pour Dames, 0.56 par douzaine ; pour Messieurs, 0.94 par douzaine.

FAUX-COLS ET MANCHETTES EN TOILE D'IRLANDE : Faux-Cols, — Pour Dames, depuis 0.84 par douzaine ; pour Messieurs, 4 doubles, toutes les plus nouvelles formes $1.18 par douz MANCHETTES.—Pour Dames ou Messieurs, depuis $1.42 par douz. "Fabricants de surplis pour l'Abbaye de Westminster et les Cathédrales et Eglises du Royaume" "Leurs Faux cols, Manchettes et Chemises en Toile d'Irlande, etc., ont les mérites de l'excellence et du bon marché"—"*Court Circular*."

SOUS-VETEMENTS EN TOILE D'IRLANDE : Un luxe maintenant à la portée de toutes les Dames. Chemises, garnies de broderies, 0.54 ; Robes de nuit, 0.94 ; combinaisons, $1.08 ; Trousseaux Indiens en Coloniaux, $44.88 ; Trousseaux de mariée, $30.00 ; Layettes d'enfants, $12.48. (Voyez la liste.)

N.B.—Pour prévenir les retards, toutes les commandes par lettres ou demandes de renseignements pour ce qui concerne les Echantillons, devront être adressées à ROBINSON & CLEAVER Ltd., BELFAST, IRLANDE.

AVIS.—Méfiez-vous des personnes se servant de notre nom ; nous n'employons ni agents ni voyageurs.

NOEL
AU CANADA
CONTES ET RECITS
Par LOUIS H. FRECHETTE
ILLUSTRATIONS
Par FREDERIC SIMPSON CODBURN
Prix $2. Par la malle, 5c extra
EDITION DE LUXE
A la Librairie CHAPMAN,
2740 Rue Ste-Catherine, Montréal

"LA PATRIE"

Demain, 24 février, la "Patrie" aura atteint ses 23 ans.

Nous n'avons qu'à nous réjouir des progrès et des développements de notre journal surtout en ces dernières années, et nos amis doivent être fiers de la position importante conquise par la "Patrie" dans le journalisme canadien,et de l'influence considérable qu'elle met au service du parti libéral.

Nous nous efforçons chaque jour de faire un journal aussi complet et aussi intéressant que possible et nous croyons que nos lecteurs n'ont pas à se plaindre.

A LA VIEILLE CAPITALE

Un canard macabre—La maison de nouveauté Horan et Deslauriers en difficultés—Belle conférence de M. L. O. David —Malade, etc.

(Correspondance spéciale)

Québec, 23.—On a fait courir le bruit, hier l'après-midi, qu'un invidu de Hedleyville du nom de Paré s'était suicidé, et qu'il avait trouvé moyen avant d'expirer, de se lancer cinq balles dans la poitrine. Mais c'était tout simplement un canard.

—La maison de nouveautés Horan et Deslauriers, rue St-Jean, est en difficultés financières et on lui a demandé de faire cession.

M. Horan faisait autrefois partie d'une maison de commerce les plus avantageusement connues de Québec, la maison Davidson & Horan. Après la mort de son ancien associé, M. Horan a continué les affaires et s'est associé M. Deslauriers. La déconfiture d'un agent d'assurances de Québec qui a fait si grande sensation ici, il y a quelque temps, a fait éprouver des pertes considérables à la maison Horan & Deslauriers. Ces pertes ont fini par entraîner sa ruine.

—Les réclamations ou comptes de la maison Gilbert, ancien marchand de chaussures, rue St-Jean, ont été mis à l'enchère hier matin, et adjugés à M. Gauvreau, à raison de 35½ par piastre. Ces réclamations représentent une somme de trois mille quatre cents piastres.

L'assortiment de chaussures a été adjugé à M. Deschênes.

Le curateur, M. Arcand, a obtenu du tribunal, l'autorisation de vendre à M. Elzéar Allain ou à toute autre personne, pour $5,587.05, montant actuellement dû sur la propriété, le lot cadastral No 3081 pour le quartier St-Jean, appartenant à la succession du failli.

Il a aussi obtenu l'autorisation du juge Caron de mettre à l'enchère, après quinze jours d'avis, dans les journaux, le lot No 3241 du cadastre pour le quartier St-Jean, à charge d'une rente foncière de $6.80 payable annuellement.

—M. D. McGee est sur le point de mettre en voie de construction, sur les remparts, une élégante et somptueuse maison en brique à trois étages qui ne coûtera pas moins de $10,000.

—M. L. O. David, notre historien national, a fait, hier soir, devant une assistance exceptionnelle, comme choix et comme nombre, à l'Institut Canadien, une conférence des plus attrayantes sur "Les Papineau et les Bédard". La soirée a été présidée par M. Chassé, le nouveau président de l'Institut. C'était sa première œuvre comme tel, son entrée en fonctions ; il a su se montrer à la hauteur de la circonstance.

La conférence de M. David devrait être publiée in extenso dans l'intérêt de ceux qui n'ont pas eu l'avantage de l'entendre.

—On remarque au manège, avenue Grande Allée, une épitaphe, ou tablette commémorative en marbre en l'honneur de quatre soldats québecquois morts en Afrique : McQueen, Lecouteur, Nathan et Cooper. Ces quatre héros québecquois appartenaient au 8e régiment des Carabiniers Royaux, et cette épitaphe à leur mémoire a été érigée aux frais des compagnies dont ils faisaient partie, les compagnies E. et F.

—M. James Patton, qui a été pendant un très grand nombre d'années le gérant de la compagnie de bateaux-passeurs entre Québec et Lévis, est dangereusement malade à sa maison, rue d'Auteuil.

CLUB TARTE

Grande assemblée au CLUB TARTE, mardi soir, le 26 courant, à 8 heures précises, à la salle du Club, No 1058 rue Ontario.

Tous les membres et les amis de la cause libérale dans Ste-Marie sont priés d'être présents.

Une question très importante sera soumise aux membres du Club.

Des orateurs distingués ont promis d'être présents et adresseront la parole. 307-3

FRANCE... D'ABORD

Il y aura, le 2 mars prochain, une grande représentation au Monument National, au bénéfice de l'Union Nationale Française. On y jouera : "France... d'abord", l'œuvre si éminemment patriotique de M. de Bornier.

Nos lecteurs trouveront sur la 9e page l'analyse de cette pièce remarquable.

LES TAUX DE QUAIAGE

La réunion de la commission du port qui devait avoir lieu lundi pour procéder à la discussion des tarifs de quaiage et qui avait été ajournée, a encore été remise. Le seul moyen de constater que des revenus suffisants seront assurés si les réductions faites par M. Torrance sont adoptées, est de compulser minutieusement les pièces de comptabilité de l'an dernier relatives à l'exportation. Mais comme il y en a 10,653, la besogne demandera un certain temps et il a fallu, pour l'accomplir, engager deux hommes.

VARIETE D'ARTISTES

Une grande variété d'artistes dans tous les genres ; chanteurs, danseurs, équilibristes, jongleurs et acrobates de New-York et Boston pour dimanche prochain au Parc Sohmer. 306-2

Une Confession Complete

Landreman, un des prisonniers accusés d'avoir tenté d'incendier la maison située rue St-Jacques, No 625, avoue sa culpabilité et dénonce les autres prévenus comme ses complices

Le crime aurait été froidement prémédité et préparé

Cette fameuse enquête dans le cas de la tentative d'incendie de la maison portant le numéro 625 rue St-Jacques, se déroule au milieu d'une foule de spectateurs anxieux de connaître tous les détails de cette sensationnelle histoire.

La séance d'hier a été particulièrement intéressante en ce qu'un des accusés, qui avait plaidé coupable, a fait des aveux complets et stupéfiants.

Le premier témoin entendu fut M. Juneau, agent d'assurances, qui produisit la première demande d'assurance faite au profit de Mme Gougeon.

Mme Isidore St-Pierre, mère de l'accusée dit qu'elle a vu sa fille quelques jours après le déménagement du No 348 au No 625.

M. Evariste Lefèvre, commerçant, 4 rue Vitré, connait l'accusée. Il a loué chez elle une chambre qu'il a quittée vers la mi-janvier. Un ameublement de chambre à coucher, consistant en dn chiffonnier, un bureau et une couchette resta chez l'accusée après le départ de M. Lefèvre qui l'avait acheté.

Puis André Landerman, l'un des accusés, parait dans la boîte et est questionné par Mtre Quinn.

Il connait les trois autres accusés : Barsalou, depuis à peu près cinq ans ; Pelletier et Mme Gougeon, depuis deux ans environ.

Mtre Quinn. — Avez-vous déjà eu quelque conversation avec Barsalou avant son arrestation ?

LE CRIME SE PREPARE

Landerman—Le jour où Barsalou assura son ménage, le 11 ou le 13 janvier,nous eûmes, lui, et moi, une conversation au cours de laquelle il me dit ces mots: "Pourquoi ne gagnes-tu pas ces $50.00 là toi-même? Comment cela lui répondis-je. "Mais en mettant le feu! s'écria Barsalou. J'acceptai et une dizaine de jours après cette conversation, nous allâmes, Barsalou, Pelletier et moi acheter à la rue St-Patrice du vernis et cinq gallons de benzine. Landerman avait soin du cheval.

Mtre Quinn.—Barsalou est-il entré seul ?

Landerman—Non, avec Pelletier.

—Avait-il quelque chose avec lui?

—Oui, il avait des bidons.

—Pouvez-vous reconnaître ces bidons ?

—Certainement.

—Quand les avez-vous vus pour la deuxième fois ?

—Ce fut le 11 au soir, nous les avions, Pelletier et moi, placés derrière le bureau.

On apporte les bidons que Landerman reconnait pour ceux qu'il a vus entre les mains de Barsalou.

Puis le témoin poursuit sa confession.

LES MEUBLES IMPREGNES DE BENZINE

Nous avons aidé Barsalou, Pelletier et moi, à monter les bidons au No 625. Ils étaient pleins de liquide.

Mtre Quinn :

Qu'est-ce que Barsalou vous avait promis ?

$50.00.

Pourquoi ?

Il me dit qu'il avait besoin de moi pour mettre le feu. Nous étions seuls quand il me fit cette proposition.

Jeudi soir, le 11 fevrier, vers 9 hrs 15, je suis entré dans la maison No 625, avec Pelletier. Puis nous nous mîmes à la besogne. Pelletier vidait sur les meubles et le parquet le vernis et le benzine, tandis que j'allumais la fournaise. Vers 10 hrs 30, nous sortîmes, emportant les deux bidons, que nous jetâmes dans la rue de la Montagne. Pelletier en portait un, et moi, l'autre. Nous avions aussi apporté au 625 des guenilles que nous avait fournies madame Gougeon et que nous jetâmes sur le plancher.

LA PREMEDITATION

En transportant le ménage de Mme Gougeon du No 348 au No 625 rue St-Jacques, l'accusée me dit : " Il n'est pas nécessaire de faire beaucoup attention, ses meubles vont peut-être brûler." Et de fait, j'ai entassé le ménage sans aucune précaution. Je n'ai pas eu d'autre conversation depuis avec elle.

Dans le cours du déménagement, Mme Gougeon me fit transporter une table à St-Henri, au No 14 rue Rose Delima, chez sa mère, en me disant : "C'est trop bon pour être brûlé." Le huit janvier, nous avons reçu le linge, consistant en deux oreillers et deux rideaux, que j'ai rentrés au No 625, tandis que Barsalou m'attendait au marché.

Le 11 au soir, Pelletier et moi,nous avons vidé les bidons dans une cuvette, nous avons répandu les matières inflammables par les chambres, et nous sommes retournés chez Barsalou vers 10 hrs 30, après avoir jeté en chemin les deux bidons.

PIETRE RECOMPENSE

Nous sommes partis de la demeure de Barsalou vers minuit moins dix minutes. Barsalou nous dit, en nous donnant cinquante centins : "Faites votre ouvrage comme il faut, et vous serez payés après." Il m'avait promis cinquante piastres, que je devais séparer avec Pelletier. Celui-ci lui demanda une piastre, mais nous ne pûmes obtenir que 50 cts. Avant de retourner au No 625, nous dépensâmes ces quelques centins dans des restaurants de Ste-Cunégonde.

LA BESOGNE COMMENCE

" Vers 1 heure et dix minutes, nous entrâmes enfin dans la maison. Je surveillais les abords, tandis que Pelletier versait l'huile. Pour nous éclairer, nous avions trois chandelles,dont une sur le piano et deux sur le buffet. Celle qui se trouvait sur le piano vint à s'éteindre, et j'en jetai les débris près de la fournaise.

L'ARRESTATION

A trois heures, nous partîmes précipitamment ; j'éteignis une des chandelles qui restaient,j'aidai Pelletier à passer son pardessus, et je sautai par la fenêtre, mais je n'avais pas fait une vingtaine de pieds que je me sentis empoigné par le bras. C'était Campeau qui me tenait.

Mtre Quinn. — Où aviez-vous versé le vernis et le benzine ?

—Par toute la maison ; sur les meubles, sur le parquet, sur le linge, partout. Nous avions placé aussi des guenilles sur les bureaux afin que le feu prit plus facilement.

Mtre Quinn. — Est-ce vous qui avez transporté tout le ménage de Mme Gougeon ?

—Oui, excepté l'ameublement de chambre à coucher déjà vendu à M. Lefèvre.

—Qu'arriva-t-il après votre arrestation par le détective Campeau ?

—M. Campeau m'empoigna par le bras, et entendant du bruit dans la cour, cria : "Qui est là ?" et il tira en l'air un coup de revolver. Pelletier s'avança, fut pris immédiatement et on nous mena tous les deux au poste.

LE PASSE DE LANDERMAN

Transquestionné par Mtre St-Pierre, avocat de Barsalou, le témoin répond qu'il a vingt-cinq ans et n'a jamais été en prison. Il fut déjà arrêté, mais fut acquitté, par un juge dont il ne se rappelle plus le nom. On l'accusait de vol.

Mtre St-Pierre. — N'avez-vous pas déjà volé des robes de voiture?

—Non, jamais, et je le jure Vous voulez peut-être parler d'un vol que des calomniateurs ont placé sur mon compte. Je vais vous conter l'histoire.

Mtre St-Pierre.—C'est ça ; contez-nous cette petite aventure.

Landerman.— Je travaillais pour un M. Labrèche, et je menais son cheval tous les soirs chez son frère. Un jour, en passant au coin des rues Napoléon et Notre-Dame, des amis s'emparèrent de ma voiture, en m'assurant qu'ils feraient la commission pour moi.

TEMOIN OU ACCUSE

Les robes furent volées et je comparus en cour criminelle comme témoin, et non comme accusé. Et c'est tout.

Mtre St-Pierre.—Le juge Dugas ne vous a-t-il pas dit qu'il avait bien envie de vous envoyer faire une retraite de quinze jours à St-Vincent de Paul?

—Je jure que jamais le juge Dugas ne m'a parlé de cette façon. Je n'ai jamais rien volé.

—Ne saviez-vous pas que la police était là?

—Si j'avais su que la police était là, je n'y serais pas allé.

—Jurez-vous que vous n'aviez pas prévenu la police?

—Je le jure.

UN JOURNAL EN FLAMMES

Aux questions de Mtre St-Pierre, le témoin répond que les chandelles allumées n'étaient pas destinées à faire naître l'incendie, mais que le feu devait être communiqué à la maison en jetant par la fenêtre un journal enflammé.

IL AVAIT PEUR

Pelletier n'a pas eu le temps de compléter son œuvre. La fenêtre est élevée de 2 pieds à 2 pieds et demi, au-dessus du sol. Le témoin n'a rien fait pour allumer l'incendie; il commençait à avoir peur et il pressait Pelletier de sortir. Il semblait n'y avoir personne.

Transquestionné par M. St-Julien, avocat de Mme Gougeon, le témoin dit qu'il connait Mme Gougeon depuis à peu près 2 ans et n'a jamais travaillé pour elle. Il a travaillé au chantier pendant 2½ mois, et recevait un salaire de 40 piastres. Il a reçu environ 70 piastres, et ne se rappelle pas la date de son retour. Il a connu Mme Gougeon en 1899. Il l'a revue souvent ensuite.

LE JUGE INTERROGE

Son Honneur le juge Choquet adressa quelques questions au témoin qui lui répondit ainsi :

Nous sommes allés chercher l'huile et le vernis le 8 janvier, nous avons entré la cruche dans la maison.

Les bidons ont été jetés sur la rue de la Montagne, où je suis allé les chercher quelques jours après, accompagné de détectives. Il a su de Mme Gougeon qu'une maison qu'elle habitait au Sault était déjà devenue la proie des flammes.

Il allait à l'hôtel tenu par Mme Gougeon une ou deux fois par semaine ; Barsalou y allait tous les matins.

ILS ATTENDRONT EN PRISON

Après cet émouvant témoignage, la cour remet la suite de l'enquête à lundi prochain à 11 hrs a. m.

Mtres St-Julien et St-Pierre implorèrent la clémence de la cour, aux fins d'obtenir la liberté sous caution de leurs clients respectifs.

Mais Son Honneur le juge Choquet tout en regrettant de ne pouvoir partager l'opinion des avocats de la défense, répondit que la cause était trop sérieuse et l'accusation trop grave pour accorder ainsi la liberté aux prisonniers.

M. J. H. LEDUC

Ex-député de Nicolet, décédé à St-Léonard

SA CARRIERE

(Dépêche spéciale)

Saint - Léonard, Québec, 23. — M. Joseph Hector Leduc, ancien député de Nicolet à la Chambre des Communes, est décédé à sa résidence à St-Léonard, avant-hier, à 3.45 heures de l'après-midi, après une longue et cruelle maladie, la phtisie pulmonaire.

M. Leduc naquit à St-Léonard, le 22 octobre 1864, du mariage de Hubert Leduc et de Olivine Hébert.

Le jeune Hector, à peine âgé de 3 ans, perdit sa mère, et il eut la douleur de perdre son père à l'âge de 17 ans. Force fut au jeune homme d'abandonner temporairement ses études, après sa classe de rhétorique, pour prendre la gérance des biens déjà considérable, que lui léguait son père. Toutefois ses aspirations ne le portaient aucunement vers l'agriculture et après une année il retourna au collège. Mais le régime austère de collège l'eut vite affaibli.

Désireux d'étudier le droit il en fut cependant éloigné faute de santé. Alors M. Leduc se livra au Commerce qu'il abandonna après 10 années de succès.

Les électeurs du comté de Nicolet l'envoyèrent siéger pour la première fois à Ottawa en 1891, à l'âge de 26 ans. Il avait vaincu son adversaire, M. C. Prince, par une voix de majorité.

En 1896 il fut défait par M. F. Boisvert ; mais après la mort de ce dernier, en 1897, il fut réélu contre M. J. Beauchesne par une grande majorité. Voilà la carrière politique de ce jeune homme qui réussit à remporter le comté de Nicolet pour la première fois, pour le parti libéral.

M. Leduc était aimé de tous ceux qui le connaissaient. Partisans comme adversaires avaient foi en ses intentions pures, honnêtes et toutes de dévouement. Doué d'une nature énergique peu ordinaire, d'un jugement qui fit dire un jour à sir Wilfrid Laurier, qui l'affectionnait tout particulièrement, que Leduc était le meilleur jugement de la Chambre, M. Leduc était en outre un puissant orateur, sachant convaincre son auditoire. Ses répliques de husting ne laissaient aucune issue à ses adversaires. Son argumentation serrée, précise autant que lucide, était merveilleusement remarquable. Tous s'accordent à dire qu'il eut rarement son égal comme tribun et dans les discussions politiques.



M. J. H. LEDUC

M. Leduc épousa, en octobre 1893, mademoiselle Eveline Béliveau, fille de M. Edmond Béliveau, marchand de St-Léonard, qui lui donna quatre enfants dont deux lui survivent ; Lucille, âgée de deux ans, et Hector, un bébé de six mois. Il laisse en outre, pour déplorer sa perte, une sœur unique, Marie-Louise, mariée à M. J. H. O. Hébert, agent de l'Intercolonial à Maddington Falls et président de l'Union des Télégraphistes des Chemins de Fer du Gouvernement.

Les funérailles auront lieu mardi prochain, le 26 courant, à 10 heures, en l'église de Saint-Léonard. Sir Wilfrid Laurier et un grand nombre de députés ont manifesté leur intention d'y assister.

MGR FALCONIO

Il remplacerait Mgr Martinelli à Washington

Ce dernier sera fait cardinal

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 23. — Une dépêche de Rome annonce que Son Excellence Mgr Falconio sera nommé délégué papal à Washington en remplacement de Mgr Martinelli qui sera créé cardinal au prochain consistoire qui aura lieu à Rome le 21 mars prochain. Le secrétaire de Mgr Falconio interrogé à ce sujet a déclaré qu'il ne connaissait rien, mais le fait, dit-il, que la question vient directement de Rome semble indiquer qu'il y a quelque chose de fondé à ce sujet.

L'Asthme—BAUME RHUMAL

LE CAREME

Mgr Rozier prêchera demain à Notre-Dame

Mgr Rozier, prédicateur du carême à Notre-Dame, fera son premier sermon demain, à la grand'messe.

Mgr Rozier est arrivé hier de New-York, où il a passé quelques jours depuis son arrivée d'Europe. Pendant tout le temps du carême, Monseigneur prêchera tous les dimanches à la grand'messe. Tous les vendredis après-midi, à 3 heures, il fera une conférence pour les dames et les jeunes filles.

LE DR DUCHESNEAU

Nous sommes heureux d'annoncer que le docteur Duchesneau, préfet du pénitencier de St-Vincent de Paul, qui avait eu une forte attaque de grippe suivie d'une congestion pulmonaire, a pris un mieux sensible hier et aujourd'hui.

Le Concours de 'La Patrie'

Le dernier Coupon a paru hier

Le concours sera ferme le 1er avril

Le dernier coupon de la série des 30 COUPONS que nos lecteurs devront nous retourner pour prendre part au grand Concours de **" LA PATRIE "** a été publié dans le numéro d'hier.

Nous prions nos abonnés de ne pas oublier qu'il leur est nécessaire d'avoir la série complète des

30 COUPONS

Il ne faudra pas croire que 20, 25 ou même 29 coupons suffiront. C'est la série entière qu'il faudra nous faire tenir. Nous espérons que les intéressés tireront profit de cet avis et qu'ils s'y conformeront. Inutile de vouloir concourir si vous n'avez pas la série complète des 30 coupons !

Ainsi que nous l'avons annoncé samedi, nous commencerons dès Lundi à recevoir les 30 coupons que nos abonnés de la ville voudront nous retourner. Nous les échangerons contre un billet en deux sections, numéroté, dont le lecteur devra garder une partie ; et sur l'autre partie, il écrira, très lisiblement, le chiffre présumé de la population du Canada.

Cette deuxième section du billet, contenant les prévisions de chaque concurrent, devra nous être remise avant le **1er Avril.**

Cet échange de coupons pour le billet du concours se fera toute la semaine prochaine, aux bureaux de **" LA PATRIE "**, rue St-Jacques.

Les coupons devront être retournés et échangés, et les billets contenant les prévisions de nos abonnés devront nous être remis aux bureaux de " La Patrie " d'ici au 1er avril.

Nous donnons avis que le concours de **$500** sera clos le **1er avril.** Après cette date, aucune prévision ne sera acceptée.

Nos abonnés de la Campagne ainsi que tous ceux qui ne pourront se présenter à nos bureaux, devront nous envoyer 3 cts en plus, pour frais de poste.

Sur réception des coupons, nous adresserons à l'abonné le billet sur lequel il devra faire ses prévisions.

LE COUT DE LA GUERRE

$407,500,000—5 à 6 millions de piastres par semaine

Londres, 23. — Hier, à la Chambre des Communes, sir Michael Hicks - Beach, chancelier de l'Echiquier, répondant à une interpellation relative au coût de la guerre, a dit que, jusqu'à présent les obligations vendues se montaient à $407,500,000, et que les frais s'élevaient de $5,000,000 à $6,250,000 par semaine.

M. Brodrick a dit que récemment le nombre des Boers en campagne était évalué à 19,000 ou 20,000. En janvier, il y avait 16,000 prisonniers boers.

M. Brodrick a dit aussi que le général Colville avait été renvoyé en Angleterre pour incompétence.

IL VA EN AFRIQUE

Le capitaine Bertie, H. O. Armstrong, fils de M. C. N. Armstrong, de cette ville, qui depuis quelques années, a charge des fortifications à Sierra Leone, a été envoyé en Afrique Australe, avec ordre de faire construire quatre nouveaux forts, devant protéger Cape Town.

LE MEURTRIER SE REND

Havelock, Ont., 23.— Alex. Sharpe, qui a tué W. Hull, mercredi soir, s'est rendu au constable Cochrane le lendemain soir.

Le cadavre de Hull, qui sera soumis à un examen post-mortem, a été transporté à Havelock.

LE TERMINAL RAILWAY

Importantes objections opposées dans le choix des rues où sera établi son réseau

La ville se réserverait le droit d'acheter le système de tramways à chaque période de cinq années

A l'ouverture de la séance de la commission des chemins, hier soir, l'échevin Martineau a soulevé d'importantes objections au tracé des lignes de M. Mullarkey. Il s'est déclaré opposé au passage des tramways sur les rues Gosford et Claude, parce que ces deux rues conduisant au marché Bonsecours sont déjà trop encombrées les jours de marché.

M. Mullarkey a répondu que s'il ne peut obtenir un tracé satisfaisant, il sera forcé d'abandonner entièrement son projet. Il lui faut de toute nécessité mettre son réseau en communication avec les quais, les gares et le parc de la montagne.

L'échevin Martineau est aussi d'opinion que les résidents de la rue Cherrier s'opposeront à l'établissement d'une ligne de tramways sur cette rue. De même, il serait difficile de permettre l'occupation de la rue Roy à cause de l'église de St-Louis de France. Il ne faudrait pas non plus laisser entamer le parc Logan.

L'échevin Gallery demande qui sera responsable des dommages qui pourraient résulter des conflits qui s'élèveront infailliblement entre les deux compagnies.

M. Mullarkey répond qu'il ne voit pas de causes de conflit sérieux, attendu que sa compagnie n'entend pas empiéter sur les droits acquis de la Montreal Street Railway Co. Toutefois, il y aura vraisemblablement quelques frictions à propos des traverses.

L'échevin Gallery ne croit pas que la Montreal Street Railway Co., permette à la nouvelle compagnie de traverser le pont Wellington sur sa propre voie.

M. Mullarkey croit au contraire qu'il sera possible de conclure un arrangement satisfaisant pour les deux parties. Dans le cas contraire, la Montreal Terminal essaiera d'obtenir la permission de traverser le canal sur le pont du Grand Tronc.

En réponse à l'échevin Turner, M. Mullarkey dit que sa compagnie a l'intention de continuer sa ligne au-delà de la rue Island, jusqu'aux rues Richardson et Charlevoix.

L'échevin Martineau annonce qu'il n'a pas encore reçu l'opinion des avocats définissant les pouvoirs de la ville, et qu'il y a peu de chose à faire tant que ce document n'aura pas été communiqué à la commission. Avant l'ajournement, cependant, le président déclara qu'il veut faire insérer dans le règlement, une clause qui permette à la ville d'acheter la propriété de la compagnie tous les cinq ans, aux mêmes conditions que la Montreal Street Railway, c'est-à-dire en payant la valeur réelle de la propriété avec 10 p.c. en plus.

La prochaine réunion aura lieu jeudi prochain.

LES PREMIERS NAVIRES

Qui visiteront le port de Montréal, la prochaine saison

Steamers de la compagnie Allan en construction

Le premier navire de la Cie Allan qui quittera Liverpool pour Montréal sera le Parisian. Son départ a été fixé au 17 avril. Il sera suivi du Corinthian, puis les steamers Tunisian et Numidian prendront la mer à tour de rôle. La compagnie Allan a un nouveau navire à passagers sur les chantiers à Belfast. C'est un steamer à deux hélices qui portera le nom d'Ionian. Il sera terminé vers le milieu de septembre. Les Allan vont aussi faire construire un autre navire, le Pretorian.

Le Tunisian est parti de Portland, Me, hier, avec plusieurs passagers de cabine.

NOTES

Le Norwegian de Portland est arrivé à Glasgow, vendredi matin.

Le Manchester City, de Manchester, est arrivé à Halifax, jeudi

ARRIVEE ET DEPART DES NAVIRES

Bremen, 22. — Arrivé, Dresden New-York.

Liverpool, 22. — Arrivés, Germanic, New-York ; Commonwealth, Boston.

Glasgow, 22. — Norwegian, Portland ; Pomeranian, Boston.

Anvers, 22. — Arrivé, Westernland, New-York.

Cienfogos, 22. — Arrivés, Prinzessin Victoria ; Luise, New-York.

Gibraltar, 22. — Arrivé, Fuerst Bismarck, New-York.

Boston, 22. — Arrivé, New-England, Liverpool et Queenstown.

Halifax, 22. — Arrivé, steamer Orinoco, (autrefois Bruno), Anvers, sucre.

LES CANADIENS DES ETATS DE L'OUEST

Les Canadiens qui habitent les Etats de l'Ouest pourront se procurer le Vin St-Michel chez Fuller and Fuller Co., Chicago ; Walter Caron, 109 Blue Island Avenue, Chicago ; Daniel Stewart and Co., Indianapolis, Ind., et Noyes Bros. and Cutler, St. Paul, Minn.—Boivin, Wilson et Cie., Montréal, seuls agents pour l'Amérique du Nord.

CHEMIN DE FER DE L'ETAT

M. H. Horniblow, ingénieur en chef des chemins de fer de l'Etat de Queensland, était de passage à Montréal, hier. Interrogé par un journaliste, il a déclaré que les voies ferrées de Queensland sont évaluées à $100,000,000, et rapportent 2½ p.c.. Tous les chemins de fer sont contrôlés par un commissaire qui reçoit un salaire de $10,000 par année. Le peuple ne verrait pas d'un bon œil des compagnies privées qui, comme en Angleterre et aux Etats-Unis, exploiteraient les chemins de fer.

NAISSANCE

CLEMENT — A Montréal, le 21 courant, au No. 477a rue St-Denis, l'épouse de M. Jules L. Clément, une fille.

ROCHELEAU.— A Trois-Rivières, le 19 courant au No 214 rue Notre-Dame, l'épouse de M. Frédéric Rocheleau, un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph Henri Maurice.

Parrain et marraine, M. Henri Thérien et Mlle Hélène Denoncourt, cousin et cousine de l'enfant.

DECES

LE CAVALIER. — A St-Eustache, le 21 courant, à l'âge de 32 ans, Dame Rose Monette, épouse de M. Edouard Le Cavalier Ecr., M.D.

Les funérailles auront lieu lundi, le 25 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure à 9½ heures, pour se rendre à l'église de St-Eustache et de là à St-Martin, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 306-2

BRODEUR.— A Beloeil, le 20 courant,A l'âge de 73 ans et 1 mois, Mme Julie Lozeau, veuve de feu Alexis Brodeur.

Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à 9½, pour se rendre à l'église paroissiale, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 306-2

VINCENT. — En cette ville, le 22 courant, à l'âge de 9 mois, Antoine Stanislas Vincent, fils de M. Stanislas Vincent, voiturier.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 309 avenue Papineau à 2 heures, dimanche.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANCTOT.— A St-Constant le 2 février 1901 à l'âge de 88 ans et 8 mois, Dame Zoé Tremblay, veuve de feu Camille Lanctôt. La défunte est la mère de l'honorable J. Lanctôt, conseiller législatif et de M. Husmer Lanctôt, avocat de Montréal.

Les funérailles auront lieu lundi, le 25 courant à 8½ heures a.m. à St-Constant.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET. — En cette ville, le 22 courant, à l'âge de 42 ans et 10 mois, M. J. Auguste Goulet, employé de la maison J. Bourdeau et Fils.

Les funérailles auront lieu lundi, le 25

Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt 485 rue St-André, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre inpitation.

LEDUC.— A St-Léonard d'Aston, le 22 du courant, M. Joseph Hector Leduc, bourgeois, ex-député de Nicolet.

Les funérailles auront lieu mardi, le 26 courant, à St-Léonard.

DIXON. — Jane Marie Dixon, dans sa 67ème année, épouse de James S. Dixon, anciennement marchand de Berthier, en haut, P.Q.

Le convoi funèbre partira lundi, de l'Hôpital Général, de Montréal, pour se rendre à la gare Viger pour prendre le train de 8.20 a.m. pour Berthierville, et de la gare de Berthierville, à 11 a.m., pour se rendre à l'église Anglicane et de là au cimetière.

Parents et amis sont respectueusement invités.

SERVICE ANNIVERSAIRE

CHOPIN. — Le service anniversaire de feu le Dr J. N. Chopin, sera chanté à l'église St-Jacques, lundi, le 25 courant, à 7.30 a.m

ON DEMANDE immédiatement un apprenti pressier ayant 3 ou 4 années d'expérience. Position permanente.
S'adresser "La Patrie."
Dépt. des Jobs.

"LA PATRIE" est publié par La Cie de Publication "LA PATRIE", 77 rue St-Jacques. L. J. TARTE, directeur-gérant. jno